DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13452 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 29 AVRIL 1988

Défi au général Jaruzelski

Nowa-Huta, Bydgoszcz, Lodz... Des noms qui claquent comme autant de sombres souvenirs aux oreilles du général Jaruzelski. Moins de six ans après la dissolution de Solidarité, ces hauts lieux du syndicalisme libre polonais défient de nouveau le pouvoir. A Bydgoszcz, les chauffeurs d'autobus l'ont fait plier, lundi, en arrachant une augmentation salariale de 63 % au bout d'une journée de grève. Aux Forges Lénine de Nowa-Huta, l'épreuve de force est engagée depuis mardi, avec occupation des locaux et négociations dans l'impasse. Aux aciéries de Stalowa-Wola, la grève menace pour vendredi.

Le régime n'est sans doute pas surpris par la tournure que prennent les événements. Il sait officiellement depuis le 29 novembre qu'il ne peut pas compter sur la coopération de la population pour appliquer ses réformes économiques : ce jour-là, les électeurs polonais ont rejeté par référendum le plan d'austérité visant à réduire l'énorme endettement du pays. Les signes annonciateurs du mécontentement social se sont ensuite multipliés, dès l'entrée en vigueur, le 1er février, de vertigineuses hausses de prix qui ont eu pour effet de diminuer le pouvoir d'achat des consommateurs de 25 % en l'espace de trois mois.

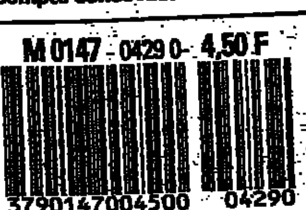
Le pouvoir pensait-il s'en sortir par des augmentations salariales ponctuelles, accordées de manière arbitraire dans les entreprises où la pression se faisait trop forte ? Le mouvement qui a éclaté spontanément à Nowa-Huta, où sont employées près de 35 000 personnes, prouve que les revendications peuvent à tout moment déborder le strict cadre salarial. Outre une augmentation de 50 % du salaire de base, les grévistes des Forges Lénine réclament maintenant la réintégration de quatre membres de Solidarité, des primes pour douze millions de travailleurs... Inévitablement se glisse une allusion au pluralisme syndical, puisque le comité de grève demande aussi la création d'une organisation indépendante pour contrôler l'application d'un éventuel accord avec la direction.

C'est bien entendu plus que ne peut tolérer le général Jaruzelski. Solidarité n'est pas ouvertement partie au conflit à Nowa-Huta, mais les neuf membres du comité de grève sont d'anciens membres du syndicat dissous. Et le chef des syndicats officiels OPZZ, M. Alfred Miodowicz, qui est aussi membre du bureau politique, est cantonné dans un rôle humiliant d'« observateur » à Nowa-Huta, où il est accouru. Sous haute surveillance à Gdansk, M. Lech Walesa observe pour l'instant une certaine prudence, tout en se montrant prêt à intervenir dès qu'il le faudra.

Le communiqué diffusé à l'issue d'une réunion du bureau politique, mercredi, et la convocation, jeudi matin, des membres du comité de grève par la police laissent peu de doute sur la volonté de fermeté du pouvoir, à la veille des célébrations traditionnellement conflictuelles du 1er mai.

Une fois de plus, le régime se trouve aux prises avec la difficulté qu'il y a à faire accepter par le public les réajustements de prix qu'imposerait pourtant la dure nécessité économique : c'est là qu'on voit à quel point il manque du soutien populaire sans lequel aucune action de redressement n'est en fin de compte concevable.

M 0147 - 0429 0 - 4,50 F



Sondage Sofres : M. Mitterrand, plus rassembleur, M. Chirac, plus dynamique

Les deux candidats attendaient du débat à la télévision un renforcement de leur image

Avant leur duel télévisé, qui devait les mettre face à face le jeudi 28 avril sur Antenne 2 et TF 1, M. Mitterrand a reçu le soutien pour le second tour du Parti communiste qui ne vaut pas approbation du bilan du septennat, a précisé M. Marchais. M. Chirac a reçu le soutien de M. Giscard d'Estaing. Celui-ci va de pair avec le projet de reconstituer une véritable force politique au centre. Avant le face-à-face télévisé, la publication par « le Monde », TF 1 et RTL d'une enquête de la SOFRES permet de comparer les images des deux candidats et montre que l'avantage du président-candidat réside dans la capacité à rassembler dont le crédite l'opinion, alors que son rival apparaît plus « dynamique » et plus « moderne ».

L'enquête de la SOFRES sur l'image comparée des duellistes qui devraient s'affronter jeudi soir à la télévision montre bien que l'avantage du président-candidat sur son rival premier ministre réside dans la plus grande capacité à rassembler dont le crédite l'opinion. Or le choc du vote Le Pen, qui inquiète de larges fractions de la population, a incontestablement renforcé le besoin de rassemblement et favorisé, par là-même, la naissance d'une dynamique autour de M. Mitterrand. Celle-ci se nourrit également de l'interprétation du scrutin : l'opinion désigne deux vainqueurs (MM. Mitterrand et Le Pen) et deux vaincus (MM. Chirac et Barre).

De ce point de vue, le face-à-face Mitterrand-Chirac tel qu'il est apprécié par les Français surprend : il est moins défavorable au premier ministre que ne l'est sa situation politique. M. Chirac dispose d'atouts qui devraient lui permettre – pour peu qu'il sache les mettre en valeur – non peut-être de combler mais de réduire la distance qui le sépare désormais de son rival.

La comparaison des images des deux candidats fait apparaître, paradoxalement, que la campagne a plutôt renforcé celle de Jacques Chirac et affaibli celle de François Mitterrand.

Le paradoxe n'est cependant qu'apparent, car la campagne du premier ministre a non seulement conforté les traits positifs de son image – courage, modernité – mais elle en a aussi affermi les traits négatifs : agressivité, éloignement des préoccupations des gens, sectarisme. L'image de M. Mitterrand, en revanche, n'est guère moderne (4 %) et ne met plus le chef de l'Etat à l'abri des critiques. Mais le président est moins sur les hauteurs ; il est perçu comme plus proche des gens qu'au début de sa campagne.

En d'autres termes, le couple modernité-immobilisme joue nettement en faveur de M. Chirac, le pôle tolérance-agressivité en faveur de M. Mitterrand. Or la montée de l'extrême droite valorise celui qui est réputé plus respectueux des autres, et relègue plutôt au second plan les qualités de dynamisme.

L'analyse des aptitudes des deux candidats telles qu'elles sont appréciées par les Français favorise cette fois plus nettement le président-candidat.

J.-M. C.

(Lire la suite page 14.)

RELÂCHEZ LE SUBSTITUT ET LES GENDARMES !!



La prise d'otages en Nouvelle-Calédonie

Négociations pour la libération des gendarmes détenus à Ouvéa

De difficiles négociations sont engagées, sur l'île d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, où le nombre des otages détenus par un « commando » du FLNKS est désormais de vingt-trois, dont le commandant du GIGN et un magistrat, capturés, le mercredi 27 avril, alors qu'ils tentaient d'obtenir la reddition du groupe indépendantiste. Quelques signes de détente étaient perceptibles, jeudi, le chef du GIGN servant d'intermédiaire entre le « commando » et le ministre des DOM-TOM.

Les otages sont détenus dans une grotte. Les ravisseurs sont installés autour de cet endroit qui « *ressemble* » à *une taupinière* », selon l'expression de M. Pons. Le « commando » a accepté, dans la soirée de mercredi, que le commandant du GIGN quitte les lieux pour avoir un contact direct avec le général Vidal qui commande les opérations militaires mais les ravisseurs ont menacé de tuer un gendarme si l'émissaire ne revenait pas. Celui-ci est donc revenu. Les autorités s'efforcent de négocier la libération de quatre ou cinq gendarmes souffrants.

(Lire nos informations pages 8 et 44.)

Le consensus sportif

Les résultats d'une enquête, réalisée par le laboratoire de sociologie de l'Institut national de l'éducation physique et du sport (INSEP) de Vincennes, vont sans doute remettre en cause une idée reçue sur le comportement des Français : ils ne sont plus simplement des spectateurs du sport (huit hommes et six femmes sur dix suivent les grands événements à la télévision), ils sont aussi des acteurs. Les trois quarts de la population ont une activité physique de loisir, la préférence allant à des pratiques rustiques telles que la marche, la course à pieds, la natation et la culture physique. Autre changement, les cadres des grandes villes ne sont plus les consommateurs quasi exclusifs de sport : plus de la moitié des ruraux et des femmes pratiquent également.

(Lire page 26 l'article d'ALAIN GIRAUDO.)

La capitale afghane après l'accord de Genève

Kaboul entre la guerre et la paix

Les troupes de Kaboul ont récemment évacué des positions isolées, notamment dans le sud et l'est du pays, qui ne pourront plus être ravitaillées et protégées par l'aviation, une fois le corps expéditionnaire soviétique rapatrié. De son côté, la résistance tente de s'assurer le contrôle de l'axe routier Peshawar-Kaboul et les combats font rage, depuis le début de la semaine, du côté afghan de la frontière avec le Pakistan.

KABOUL
de notre envoyé spécial

Il est 12 h 45, mercredi 27 avril, jour anniversaire de la « révolution » de 1978. Dans le quartier Pamir, au sud de la capitale, une forte explosion se produit. En dix minutes, chose incroyable il y a encore deux mois, deux dizaines de journalistes sont sur les lieux. Ils ne sont plus reclus dans l'un des deux « hôtels-prisons » de la capitale afghane. Sur les berges de la rivière Kaboul, quartier très populaire et dominé par une petite mosquée au dôme bleu, plusieurs dizaines de soldats et de miliciens afghans tourbillonnent en tous sens, presque affolés.

La bombe à retardement était sans doute placée dans ce lourd camion qui gît les quatre roues en l'air, calciné, dans une mare d'essence et de débris de toutes sortes. Deux autobus et deux voitures sont sévèrement endommagés. Sur plusieurs centaines de mètres, des bouts de ferraille et de verre : dans le quartier, il n'y a plus une vitre intacte. Des sirènes se font entendre un peu partout, des ambulances passent en trombe, sans éveiller le moindre intérêt, la moindre réaction de panique parmi la foule. En mars, expliquera un diplomate, « *il y avait presque deux explosions par jour* ».

Le bilan, selon le général Saifullah, responsable de la sécurité de Kaboul, serait de six morts et de quarante-neuf blessés, chiffres qui paraissent bien élevés aux journalistes qui se sont rendus sur place.

LAURENT ZECCHINI

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

PSYCHO-POLITIQUE

Le totem de l'Elysée

par ALI MAGOUDI (*)

QUAND un candidat à la présidence propose une politique économique, il est aisé de repérer l'idéologie. Mais dès qu'il traite des mythes contemporains organisant l'espace commun des Français (France, République, liberté, égalité, etc.), les idéologies qui distinguent la droite et la gauche s'estompent. Jamais campagne électorale n'aura autant mis en évidence la matière symbolique que la charge suprême supporte. C'est que le président traite – entre autres et sans le savoir – de l'inconscient, c'est-à-dire, pour faire court, de la prohibition de l'inceste. Le président occupe dans un Etat laïque la place de l'Autre qui témoigne de l'existence d'un tiers garant de la loi et qu'occupaient autrefois rois, empereurs, papes, etc.

Si l'extrême droite a, *via* Le Pen, une manière caractéristique de traiter politiquement la question de l'inceste – en proposant implicitement une pure endogamie dans la famille France, une transgression permanente des tabous, un appel à la jouissance généralisée – que nous proposent Mitterrand et Chirac ?

Quand ils visent le sommet de l'appareil symbolique de la normativité, ils sont tous deux placés à l'équerre du principe d'exogamie. Ils tentent d'investir ce lieu Autre, chacun à sa manière, pour sauvegarder la fonction symbolique du père. Mais aucun romancier n'aurait pu construire opposition plus tranchée quant aux motivations inconscientes qui poussent (au sens du *Trieb* freudien) les deux candidats vers cette place totémique.

François Mitterrand : au nom du père

« Ceux de mes ancêtres dont je porte le nom étaient bourgeois de Bourges. Notre généalogie... prétend les suivre à la trace jusqu'aux brouillards du Moyen Age... Çà et là, leurs filles épousaient des fils de petite noblesse ou des paysans des environs. Ce qui explique qu'il y ait beaucoup de Mitterrand en Berry. » (*Ma part de vérité*, 1969) Que signifie ce fragment d'*« autobiographie pour une explication politique »* ?

Nous avons eu l'occasion de poser cette question à l'écrivain devenu président de tous les Français. Non, nulle descendance matrilinéaire n'exista jamais en Berry. Les filles n'y donnèrent point leur nom à leur mari, même dans la lignée des Mitterrand. Le chef de l'Etat reconnut le côté incongru de son lapsus et reprit pour nous, sans erreur aucune, le récit précis de sa généalogie. Comment interpréter cette volonté inconsciente de donner aux femmes la possibilité de transmettre leur patronyme, sinon qu'il est vital pour lui (comme pour tout sujet) de sauver la mise au nom du père (en particulier ces êtres à perte patronymique que sont les femmes).

« On m'avait élevé dans la piété de sa mémoire. » (*Ici et maintenant*, 1980.) « On », c'est la mère du président. La mémoire est celle d'un oncle maternel décédé à l'âge de vingt ans. Cette piété construira les limites et la constance de ce politique. En effet, la place qu'occupe François Mitterrand aujourd'hui, celle qu'il reconvoite pour demain, est définitivement ancrée par l'histoire de cet oncle qui fut, avec Marc Sangnier, cofondateur du Sillon, mouvement et revue de « catholiques de gauche » qui, pour éviter l'excommunication, se sabordèrent après l'envoi par Pie X d'une missive à l'épiscopat français, le 25 août 1910. Le pape insistait sur l'hérésie de cette mouvance qui *« place l'autorité publique dans le peuple... alors que les catholiques font dériver le droit de commander de Dieu »*. Son idéologie ne sortira jamais de ce Sillon-là, de cette idéalité fixée dans et par sa lignée maternelle. Elle peut se résumer d'un : à gauche toute ; mais évitons l'excommunication.

Nul n'a fait, ne fera jamais, délirer François Mitterrand (étymologiquement : sortir du sillon). Ce qui n'empêche pas le président-candidat de flirter avec l'immortalité dévolue aux fonctions symboliques qu'il a pour charge de faire vivre : *« Etre élu pour quatorze ans donne plus de possibilité qu'être élu pour sept, c'est sûr. A ce compte-là, je pourrais rester vingt et un ans. Je pourrais reprendre l'expression que j'ai parfois employée : « J'aurai déjà soixante et onze » ans en 1988, mais je n'aurai » que soixante-dix-huit ans en » 1995 ». Ça m'amuse de le dire. »* Les relations de l'humour à l'inconscient indiquent clairement (*« Si Dieu me prête vie »* comme il aime à le répéter) la prochaine étape inscrite sur son disque : une nouvelle candidature en 1995.

« Veut-on savoir si je me voyais roi ou pape ? Pour peu que cette idée m'eût visité, elle a duré moins d'un été. » (*L'Abeille et l'Architecte*, 1978.) François Mitterrand ne s'étant pas livré à une psychanalyse publique, il est bien difficile de savoir pourquoi il a été si nécessaire pour lui d'occuper cette place (où se conjoint la réalité du pouvoir et sa valeur mythique), ce relais sur la question des origines. Toujours est-il qu'il occupe un des deux postes rêvés jadis. Sa nostalgie se condense sur celui qu'il n'occupe pas et qui lui aurait permis de commencer tous ses discours d'un *« Au nom du Père »* qui le cheville structurellement.

Jacques Chirac : à la mode cannibale

« Je serai un bon, un moyen, un mauvais président de la République, on verra bien. Mais j'ai quelque chose à y dire, quelque chose à y faire, je le sens. » (1) L'intuition mérite éclairage tant le mode de présidence qu'exercerait Jacques Chirac semble imprévisible chez ce premier ministre qui rebondit toujours plus haut que le marsupilami et qui s'adapte à tous les terrains plus rapidement que le caméléon.

« Mon grand-père était plus grand que mon père. Mon père était plus grand que moi, on dégénère dans la famille. Euh... au niveau de la taille. » Pour Jacques Chirac, la dette symbolique due à chaque génération charrie avec elle une mystérieuse dégradation, une inéluctable perte. Selon lui, *« l'homme agit pour satisfaire un désir quel que soit son geste. On mange parce que l'on a envie de manger. On boit parce que l'on a envie de boire. On fait l'amour parce que l'on a envie de faire l'amour. »* Campé sur ce socle d'évidence, il convie, dans un glissement progressif du désir digne de Robbe-Grillet, les Français à tomber du côté de leur penchant naturel : *« Si l'on considère que le profit est le moteur du progrès, tout ce qui va dans le sens du renforcement de la capacité des hommes à satisfaire leur désir – la responsabilité, l'initiative – en acquérant un profit va dans le bon sens. »* Ainsi, il traite politiquement – *via* une théorie du désir qui lui est personnelle – sa « dégénérescence », sa dette, en la faisant passer du compte des pertes à celui des profits.

Mais pourquoi Jacques Chirac a-t-il consciemment choisi le camp de la droite ? *« Est-ce que vous aimez le chocolat ?... Le bon chocolat ? Qu'est-ce qui explique que vous aimiez le bon chocolat ? Votre tempérament et votre goût vous portent sur le bon chocolat. Eh bien ! moi, mon tempérament et mon goût me portent sur un type de société qui est exactement à l'inverse de tout système qui soit à la fois autoritaire, contraignant, partisan. »*

Côté désir, son choix politique est donc marqué par une oralité qui laisse supposer que « Black Jacques » – au contraire du corbeau de Jean de La Fontaine – ne laisse pas tomber le fromage mais le dévore, de même qu'il absorbe littéralement tous ses conseillers (Marie-France Garaud, Pierre Juillet...), et qu'il vient de faire une grosse bouchée de Raymond Barre (même si la digestion risque d'être longue et douloureuse). Plus sérieusement, si l'incorporation du Père est bien la base de l'identification primaire, celle qui donne la matrice à la fonction symbolique de l'Autre et si nous tenons pour sérieuse l'anecdote du chocolat pour expliquer la force qui le propulse vers l'orbite présidentielle, alors, on peut dire que le rapport de Chirac au pouvoir est de nature cannibalique, mêlant appropriation des qualités de l'objet, amour et destruction.

Ainsi peut-on prévoir, à partir de ce mode cannibale de sauvetage du Père, une présidence de type pendulaire où l'ambivalence orale fera passer le balancier du pouvoir de la présence à l'absence, du vide au plein, de l'autorité à l'autoritarisme, du sommeil à l'angoisse.

(*) Psychanalyste.

(1) Toutes les citations de M. Chirac sont extraites du livre de P. Jouve et A. Magoudi, *Chirac, portrait total* (Carrère éd. 1987).

Le prince

Raymond Barre s'installe sur les deux places de son canapé pour écouter avec bienveillance. Je lui précise ma profession : « Psychanalyste... » Il m'interrompt d'un : *« Non merci, moi je suis normal. »* Et Raymond Barre de nous éconduire (c'était en 1984).

Cependant, et pour nous laisser malgré tout un bon souvenir, il nous susurra une anecdote pour expliquer les raisons de sa discrétion : « Un ami me disait récemment : On ne voit plus que toi et le prince Rainier en photos. » Déformation professionnelle oblige, nous avons traduit par : *« On ne voit plus que toi, le prince, régner en photo. »* Son désir de souveraineté a été barré le 24 avril. Est-ce un hasard ?

A. M.

Au courrier du Monde

SURPRISE

Le RPR et le Commissariat de la langue française

Je n'ai pas lu sans étonnement, dans *le Monde* du 9 avril, le commentaire d'un « livre noir » du RPR attribuant aux socialistes la volonté d'investir l'Etat, où le Commissariat général de la langue française était donné en exemple. La passion électorale égare certains jugements et pervertit l'information.

On sait en effet que le Commissariat général est un service du premier ministre dont le décret de création, sous le nom de Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française, porte, en date du 31 mars 1966, la double signature du général de Gaulle et de Georges Pompidou. Cet organisme changea d'appellation une première fois en vertu d'un décret du 24 février 1973, qui le transforma en *Haut Comité de la langue française*. Le 11 juin 1980, un nouveau décret, signé de MM. V. Giscard d'Estaing et Raymond Barre, en modifia les conditions de fonctionnement, et ce service prit enfin l'appellation de Commissariat général par un décret du 9 février 1984, à l'initiative du président François Mitterrand.

Si le commissaire général alors désigné (sans être connu pour son appartenance au Parti socialiste) voyait ses pouvoirs administratifs renforcés, c'était dans une stricte fidélité à sa mission originelle. Le budget d'intervention du service n'augmentait d'ailleurs que par quelques modestes transferts de crédits provenant d'autres ministères, le budget général de l'Etat n'en subissant aucun dommage, à mon grand regret : il fallait même, avec des missions nouvelles, faire marcher ce service avec un budget de fonctionnement qui n'avait pas changé depuis dix ans.

Cette polémique est d'autant plus mal venue de la part de ceux qui la suscitent que le maire de Paris, dans un entretien accordé à ce sujet à votre collaborateur J.-P. Péroncel-Hugoz, déclarait alors se réjouir *« de la nomination de Philippe de Saint Robert, gaulliste de bonne souche, donc incommode et décidé »* (*le Monde* du 2 mars 1984). M. Jacques Chirac n'avait apparemment pas changé d'avis deux ans plus tard, puisque, le 17 mars 1986, il voulait bien m'indiquer que, selon lui, *« l'immensité de la tâche à accomplir, son urgence aussi, deviennent de puissants motifs d'une action qui doit commencer par conforter celle du Commissariat général de la langue française »*.

Peu d'actions auront, donc, autant que celle que j'ai menée, été marquées du double signe de la fidélité et de la continuité, jusqu'à ce qu'en effet j'apprenne à mes dépens, par l'effet des caprices d'un sous-ministre inefficace et agité, que, comme dit le « livre noir » que vous citez [...], *« le remplacement de ceux dont le seul tort était de croire en la neutralité de l'administration a pris des proportions inconnues jusqu'alors »*. Le malheur en ces sortes d'affaires est que l'honneur des personnes n'est pas seul mis en cause, mais aussi la dignité et l'efficacité du service public, qui est le service de la France.

PHILIPPE DE SAINT ROBERT
ancien commissaire général de la langue française (1984-1987).

CÉLÉBRITÉ

Les « pétitionnaires »

Je réagis à la lettre sur les *« Importants pétitionnaires »*, de M. Pierre Bourget, publiée dans *le Monde* du 15 avril. Nul doute que ces listes de noms célèbres, connus ou moins répandus dans le public, dont se gratifient les candidats à l'élection présidentielle, peuvent laisser le lecteur qui les parcourt dans son quotidien déçu, voire agacé !

Que de noms qui n'étaient jusque-là associés qu'à une recherche scientifique de haut niveau, au talent médical, littéraire, artistique ou sportif sont ainsi récupérés pour des raisons de publicité politique !

Certes, nous avions déjà vu des vedettes en tout genre vendre leur nom, et même plus, à des fabricants de savonnettes ou de baskets, et rien ne pouvait plus nous étonner, ni nous choquer, quand il s'agissait pour ces « artistes » d'exploiter jusqu'au bout une logique financière.

Mais dans le domaine politique, c'est-à-dire celui de choix personnels d'options fondamentales concernant notre société, cette pression sur les électeurs peut paraître déplacée. Une question d'éthique se pose en effet, car ces pétitionnaires utilisent leur légitimité acquise dans des domaines particuliers pour l'étendre au politique, sans jamais l'avoir étayée par une quelconque élection. Leur célébrité est la seule reconnaissance dont ils puissent se prévaloir : est-ce vraiment suffisant ?

Enfin, que penser de tous les autres « grands » noms de ce monde qui demeurent silencieux ? Faudrait-il en déduire qu'ils ont une autre éthique que nos pétitionnaires, ou bien que leur silence laisse planer un doute sur nos hommes politiques ?

FRÉDÉRIC LAFARGUE
(Argelès-Gazost, Hautes-Pyrénées).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

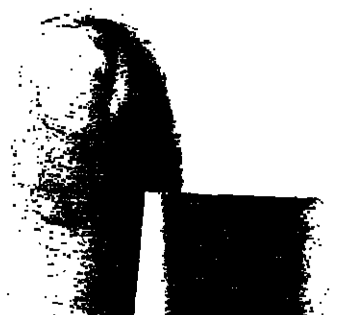
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037




URSS : comment réussir la déstalinisation

Les « Nouvelles de Moscou » dressent le catalogue des erreurs de Nikita Khrouchtchev

MOSCOU
de notre correspondant

Les Nouvelles de Moscou viennent de publier, à l'intention de leurs lecteurs réformateurs, un véritable petit manuel des erreurs à ne pas commettre lorsqu'on veut faire sortir l'Union soviétique du stalinisme. Sous le titre laconique de « 1953-1964 : pourquoi ça n'avait pas marché », l'hebdomadaire analyse en effet cette semaine sur deux pleines pages les raisons de la chute de Nikita Khrouchtchev.

Il en est cité de nombreuses, mais celle qui revient sans cesse, soulignée de paragraphe en paragraphe, est que M. Khrouchtchev n'avait pas su ou pas voulu créer dans le parti et dans la population un mouvement de soutien de masse à sa politique. Si les adversaires de Khrouchtchev ont pu, sans difficultés, le destituer d'un jour à l'autre, écrivent d'emblée les *Nouvelles de Moscou*, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a pas eu le temps d'en « *appeler au parti et au peuple* » et qu'il n'était, de toute manière, « *pas prêt à violer* [ainsi] *les règles du jeu* », mais surtout parce que la volonté de la direction de se réserver « *le monopole de l'initiative et de la vérité avait entravé l'éveil de la conscience sociale et l'auto-organisation des forces vivantes* » du pays.

Autrement dit, il n'est pas possible de déstaliniser par des méthodes staliniennes, de développer la démocratie sans en faire une réalité et de dénoncer le mensonge tout en interdisant aux bouches de s'ouvrir, car on dépend alors du seul rapport des forces au sein de la direction. Or, poursuit l'hebdomadaire, « *le sort du pays et du peuple* » est, dans ce cas de figure, « *menacé* » car ce rapport des forces demeure « *instable et variable tant que ne fonctionnent pas les mécanismes démocratiques de la légalité, de l'éligibilité, de la transparence et de la responsabilité* [des dirigeants devant le peuple et la base du parti] ».

Bref, « *Khrouchtchev a lui-même préparé sa chute car les nombreuses secousses provoquées par ses initiatives ne remettaient pas en cause l'essentiel : le caractère non démocratique de la sélection des cadres et de la participation des masses à la vie politique* ».

Tout message ayant un destinataire, on peut se demander à qui s'adresse cet appel à tirer la leçon des enseignements de l'Histoire.

Au nouveau *réformateur soudain* sorti du sein même de l'appareil du parti ?

C'est peu probable car M. Gorbatchev n'a aucun besoin d'un article des *Nouvelles de Moscou* pour savoir tout cela. Il a si bien tiré seul les conclusions de l'échec khrouchtchévien qu'il ne cesse de répéter que les réformes économiques n'ont aucune chance d'aboutir sans réformes politiques et qu'il n'a pas craint de heurter ses adversaires de front en convoquant pour dans deux mois une conférence du parti consacrée à la « démocratisation ».

Mobiliser le marais

Ceux auxquels s'adresse cet article, ce sont tous les hommes du vaste marais, tous ceux qui, dans l'appareil comme dans le monde intellectuel, observent sans antipathie instinctive les efforts de M. Gorbatchev mais ne s'engagent pas pour autant – quand ils ne s'affolent pas au premier signe de libéralisation politique.

IL FAUT DÉSTALINISER !
MAIS, ON L'A DÉJÀ FAIT AVEC KHROUCHTCHEV !
PANCHO

Sans ces hommes, sans leur basculement *du côté du changement*, le *gorbatchévisme reste en effet* à la merci d'une révolution de palais. Pas plus tard qu'il y a six semaines, les conservateurs en ont tenté une en faisant publier, dans *Sovietskaïa Rossia*, un manifeste qui devait servir de base au regroupement de leurs forces. Trop ouverte et brutale, cette tentative a échoué et permis au contraire à M. Gorbatchev de retourner la situation en sa faveur. *Mais l'alerte a été chaude.*

Tant que le rapport de forces reste favorable et en prévision de la conférence, le *secrétaire général souhaite* donc *mobiliser ce marais*, et il faut pour cela créer un effet boule de neige en convaincant les uns de la nécessité de prendre position pour montrer, ensuite, aux autres, aux opportunistes, de quel côté souffle le vent. C'est dans cette stratégie que s'inscrit l'article des *Nouvelles de Moscou*, qui fait suite à la multiplication des déclarations de soutien aux réformes par des cadres locaux du parti et des intellectuels pas *tous connus pour leur* hostilité au *statu quo*.

Chaque journée est une journée de la guerre entre conservateurs et modernistes, et le jour même de la parution, mercredi 27 avril, des *Nouvelles de Moscou*, l'Académie des sciences, l'Union des écrivains et l'Académie des sciences sociales du comité central organisaient une réunion d'écrivains et historiens consacrée à la nécessité d'apprendre leur histoire aux Soviétiques.

Membre du bureau politique et bras droit de M. Gorbatchev, M. Iakovlev « prend part » à cette réunion – dont il a en fait largement favorisé la convocation afin d'élargir le front réformateur.

BERNARD GUETTA.

Visite à un « camp spécial »

Moscou. – Les Nouvelles de Moscou dénoncent, cette semaine, les conditions de détention dans les camps de travail en URSS, et notamment le fait que les prisonniers sont utilisés comme main-d'œuvre à bon marché sur les chantiers de construction.

« *Qui peut dénombrer tous les chantiers où des prisonniers ont travaillé et sont morts* », écrit l'hebdomadaire, en rappelant que des détenus ont travaillé *notamment à la construction de la ligne de chemin de fer transsibérienne* BAM (Baïkal-Amour-Magistral), de la route sibérienne de la Kolyma et aux mines de la Kola et de Vorkouta.

L'auteur de l'article ajoute que lui et ses confrères ont été choqués par les conditions de détention qu'ils ont pu constater lors d'une des rares visites organisées à un camp soumis au *régime « spécial » – la plus dure des quatre catégories régissant les camps de travail*, – dans la région de Mourmansk, dans le nord de l'URSS. Les prisonniers de ce camp sont autorisés à écrire à leur famille une fois par mois, et peuvent en principe voir leurs proches deux fois par an, dans l'une des trois pièces destinées aux rencontres. « *Cependant, toutes les pièces* » en *question étaient « vides » lors de la visite des journalistes*, observe le journal.

Le journal *regrette que rien n'ait été prévu* pour résoudre le problème de la réadaptation sociale des prisonniers. Plus de trois détenus sur dix au camp du Mourmansks ont déjà purgé au moins une peine, souligne l'article, avant de relever que l'Union soviétique a l'une des populations pénales les plus importantes du monde.

ESPAGNE : agitation sociale

Les grèves et les manifestations d'enseignants se multiplient

MADRID
de notre correspondant

Après la grogne des étudiants et des lycéens qui avait marqué l'année scolaire et universitaire 1986-1987 en Espagne, c'est au tour des enseignants de protester. A l'appel de leurs cinq organisations syndicales, soixante mille d'entre eux environ (cent mille selon les organisateurs), *venus de tout le pays, ont défilé* le mercredi 27 avril dans les rues du centre de Madrid dans une ambiance de fête. Les manifestants chantaient et dansaient au rythme des tambourins en scandant : « *Maravall* (ministre de l'éducation) *démission !* »

Parmi aux figuraient les secrétaires généraux des deux grandes centrales, MM. Nicolas Redondo, de l'UGT (socialiste), et Antonio Gutierrez, des Commissions ouvrières (communistes). Quelque quinze mille personnes particulièrement résolues se sont rassemblées ensuite devant le ministère de l'éducation, protégé par d'importantes forces de police qui n'ont toutefois pas eu à intervenir.

« Homologation »

Le mouvement de revendication des enseignants a commencé début mars et la manifestation de mercredi coïncidait avec la huitième journée de grève générale organisée en moins de deux mois dans l'enseignement public, tant primaire que secondaire. Ces arrêts de travail ont été suivis par une très large majorité des quelque deux cent cinquante mille enseignants du secteur public, mettant ainsi en *vacances forcées leurs cinq millions et demi* d'élèves. *Le ton est d'ailleurs monté*, ces derniers jours, entre le ministère et les syndicats. Tandis que ces derniers menacent d'entamer une grève générale illimitée en mai, M. Maravall a annoncé que, pour compenser les heures de classes perdues, l'année scolaire pourrait être prolongée durant le mois de juin.

Le litige principal porte sur ce que les syndicats appellent l'« homologation » des rétributions. Les enseignants veulent toucher le même salaire que celui perçu en *moyenne* par les autres fonctionnaires de même catégorie, ce qui est aujourd'hui loin d'être le cas. Ils font valoir que les responsabilités de leur charge ne justifient pas leur actuelle position au bas de l'échelle.

Du côté du ministère, on se montre réservé face à la théorie de l'« homologation », dont on craint qu'elle ne déclenche demain une spirale de conflits de type corporatiste. *On fait valoir en outre qu'un grand effort a été consenti pour* améliorer le sort des enseignants : entre 1982 et 1987 leurs salaires ont augmenté de 11 % au-dessus de l'inflation – un pourcentage contesté par les syndicats – et une hausse substantielle leur a été accordée en février 1987. On souligne également que leur niveau de rémunération s'inscrit *aujourd'hui dans la moyenne européenne : après quatre ou cinq années* d'exercice, un instituteur espagnol gagne près de 6 000 F, un capésien 7 000 F.

Les responsables du ministère évaluent à *quelque 110 milliards de* pesetas (*5,5 milliards de francs*) le coût des revendications des syndicats et proposent, de leur côté, une enveloppe d'augmentations de 33 milliards de pesetas. Ils font valoir que l'effort consenti par le gouvernement dans le domaine de l'éducation ne peut être absorbé exclusivement par les rémunérations et qu'il doit porter également sur l'augmentation de la couverture et l'amélioration de la qualité de l'enseignement public.

Quant aux autres revendications syndicales, elles portent sur les conditions de travail des enseignants. Ces derniers demandent notamment une politique de nominations plus cohérente, qui permettrait à chacun d'enseigner effectivement la discipline dans laquelle il est est diplômé.

Les promoteurs du mouvement semblent d'autant plus résolus que ce conflit survient peu après les élections syndicales dans la fonction publique qui se sont caractérisées dans le secteur de l'enseignement par une participation exceptionnellement élevée et par un recul des syndicats les plus modérés.

THIERRY MALINIAK.

BELGIQUE

Les contours d'un programme gouvernemental se dessinent

BRUXELLES
de notre correspondant

La *Belgique* pourrait avoir un *gouvernement* la *semaine prochaine*. Cent trente-six jours après les élections générales du 13 décembre, les responsables des cinq partis (socialistes et sociaux-chrétiens francophones et flamands ainsi que la Volksunie, parti fédéraliste flamand) susceptibles de former la future coalition, se sont en effet entendus, le mercredi 27 avril, sur le point le plus litigieux de leur futur programme : le statut des Fourons, cette commune de cinq mille habitants rattachée administrativement à la Flandre mais dont la majorité des *habitants souhaitent retourner* dans la *province* de Liège. Si les Fouronais resteront, selon ce compromis en Flandre, les « *facilités* » accordées aux francophones seront élargies. Le bourgmestre de la commune, M. José Happart, pourrait toutefois s'opposer à cet accord et entraîner dans son refus une partie du Parti socialiste.

Les cinq partis devaient poursuivre, le 28 avril, leurs négociations sur d'autres points difficiles de leur programme avant de réunir leurs congrès respectifs et demander à leurs militants d'approuver cette ébauche de programme gouvernemental. Il faudra ensuite s'entendre sur la composition du *gouvernement* et *notamment* sur le *nom* du premier ministre. Celui-ci devrait être, selon toute vraisemblance, un social-chrétien flamand. Soit M. Jean-Luc Dehaene, qui a mené ces négociations en tant que « *formateur* » désigné par le roi Baudouin, soit M. Wilfried Martens. L'ancien premier ministre pourrait en effet revenir au 16, rue de la Loi, en dépit de sa défaite relative aux dernières élections.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Mort en prison du dissident Pavel Wonka

Prague. – Le détenu politique tchécoslovaque Pavel Wonka est mort mardi 26 avril, à l'âge de trente-cinq ans, à la prison de Hradec Kralove (100 kilomètres à l'est de Prague), a annoncé mercredi à Prague un responsable du Mouvement tchécoslovaque des droits de l'homme « Charte 77 ».

L'annonce du décès de Pavel Wonka a été faite par les autorités pénitentiaires à sa mère, à laquelle les circonstance exactes du décès de son fils n'ont pas été dévoilées, *a-t-on précisé de même source*.

Toutefois, en l'absence de toute information précise, son *entourage* excluait que son mauvais état de santé puisse être la cause directe de son décès et évoquait la possibilité d'un suicide ou de mauvais traitements.

Pavel Wonka avait purgé vingt et un *mois de détention pour « incitation à rébellion »*, après avoir tenté de présenter sa candidature sur un programme indépendant lors des élections législatives de 1986 en Tchécoslovaquie. *Libéré* au terme normal de cette peine, *fin février* dernier, il *était emprisonné* à *nouveau depuis* le 5 avril, pour ne pas *avoir respecté* les conditions de la liberté surveillée à laquelle il devait encore être astreint pendant trois ans. Il avait été condamné à nouveau à cinq mois de prison ferme pour ce dernier motif le 20 avril.

Pavel Wonka se réclamait de la minorité allemande vivant en Tchécoslovaquie et avait déposé une demande d'émigration vers la RFA, selon son entourage. Il avait déjà été emprisonné pendant quatorze mois en 1984-1985. Son frère Jiri (trente-huit ans) a, lui-même, purgé une peine de un an de prison pour avoir *soutenu la tentative de* candidature aux élections de Pavel Wonka.

La famille de ce dernier avait à plusieurs reprises tenté, fin 1987 et début 1988, d'attirer l'attention de l'opinion publique tchécoslovaque et internationale sur l'état de santé, selon elle, « *déplorable* » dans lequel il se trouvait, et demandé sans succès la venue à son chevet de médecins étrangers.

Pavel Wonka avait toujours refusé de se plier aux règlements auxquels il était soumis par les autorités judiciaires et pénitentiaires tchécoslovaques. Il avait notamment refusé de passer à nouveau en jugement pour non-respect du règlement pénitentiaire pendant sa détention et avait porté plainte contre trois magistrats responsables de sa condamnation à vingt et un mois de prison. Cette dernière plainte avait été rejetée le 8 avril dernier par le tribunal de Prague. – (*AFP*).

Diplomatie

Les Soviétiques poursuivent leur effort militaire

estiment les ministres de la défense de l'OTAN

Le groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui réunit chaque semestre les ministres de la défense de quatorze pays (la France n'est pas *représentée*), s'est *retrouvé* à Bruxelles, mercredi 27 avril, pour sa première réunion depuis la signature du traité sur les FNI.

Lors de cette première journée, les conversations ont surtout porté sur la poursuite par l'URSS de son effort militaire, décrite notamment par le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci. *Les Américains, a rapporté l'un des participants*, estiment que l'URSS s'efforcent de compenser la perte de ses FNI (SS-20 de 4 000 kilomètres de portée) en modernisant aussi bien ses armes tactiques que d'autres éléments de ses forces nucléaires de plus longue portée.

Par ailleurs, les ministres de la défense ont évoqué la situation créée au Danemark par le vote d'une motion parlementaire hostile à la visite dans les ports danois des navires de *l'OTAN* dotés d'armements *nucléaires*.

A cet égard, M. Carlucci et son collègue britannique George Younger, ont *félicité* le gouvernement danois de M. Poul Schlüter pour la politique « *constructive et ferme* » qu'il a suivie en tentant de s'opposer à cette résolution, adoptée le 14 avril, puis en convoquant des élections anticipées le 10 mai pour trancher la question. – (*AFP*).

M. Mitterrand à La Haye le 7 mai

M. Mitterrand se rendra le samedi 7 mai pour quelques heures à La Haye, à la veille du second tour de l'élection présidentielle, et prononcera l'allocution de clôture du Congrès de l'Europe 1988 organisée par le Mouvement européen international.

Le Congrès sera ouvert le 6 mai par le président de la RFA, M. Richard von Weizsäcker. Y participeront notamment M. Jacques Delors et deux ministres italiens, MM. *Giulio* Andreotti et Emilio *Colombo, respectivement* aux affaires étrangères et aux finances.

Le Mouvement européen international, association privée, a été fondé après le 1er Congrès de l'Europe, qui s'est déroulé en présence de Winston Churchill à La Haye en 1948. L'organisation s'efforce de promouvoir l'idée européenne à l'échelle du continent.



Amériques

PÉROU : huit ans de terrorisme du Sentier lumineux

Une sanglante partie d'échecs

LIMA
correspondance

Angoisse, perplexité, découragement : huit ans après le soulèvement armé du Sentier lumineux, la majorité des Péruviens s'interrogent encore sur les véritables objectifs du mouvement insurrectionnel le plus hermétique, le plus cruel et le plus mystérieux d'Amérique latine. Sur sa véritable force aussi, sur ses chefs, sur son organisation, sur ses liens avec les trafiquants de drogue et avec l'étranger.

Huit ans d'attentats, de massacres, de sabotages, de répression aveugle. Un bilan très lourd : plus de dix mille morts, quinze mille disparus, environ 5 milliards de dollars de dégâts ; le tiers de la dette extérieure du pays.

Et pourtant le Sentier reste très largement une énigme et un cauchemar pour les dirigeants, qui ne cachent même plus leur désarroi. *« Nous sommes en guerre »*, affirme un ministre du gouvernement Garcia, Abel Salinas. *« Et cette guerre, le Sentier est en train de la gagner »*, ajoute un officier supérieur à la retraite, qui dissimule à peine sa compréhension pour une organisation clandestine ayant apparemment réussi à infiltrer certains secteurs de l'appareil d'Etat, à commencer, dit-on, par la police et les forces armées.

Affirmation excessive, sans doute. Pour le Sentier, le pouvoir n'est pas encore, et de loin, au bout du fusil. Il pratique ce qu'un expert militaire appelle une *« guérilla de puce »*. Il recule si l'ennemi avance, le harcèle, esquive, revient à la charge. Une tactique banale de chouans, qui n'exige pas de grands moyens dans ce décor andin de ravines abruptes, de steppes désolées, de villages oubliés.

Dans certaines régions particulièrement isolées de l'intérieur – Ayacucho, Apurimac, Huancavelica, – le Sentier a mis en place un contrôle politique et militaire en terrorisant les communautés paysannes andines, en assassinant froidement les représentants du pouvoir central : maires, gouverneurs, juges. Un contrôle qui n'est jamais absolu mais fluctuent en fonction des ripostes des forces de l'ordre et qui a provoqué des exodes massifs de populations prises entre deux feux. Dans les villes de province et à Lima, les assassinats « sélectifs » de policiers, de dirigeants de l'APRA (le parti gouvernemental), d'industriels, de magistrats, ont créé un climat d'insécurité permanent. Une sanglante partie d'échecs, dont nul ne voit la fin.

L'homme malade

Pourtant, Lima n'est pas Beyrouth, ni même San-Salvador à l'époque la plus dure de la guerre civile. Voitures piégées, policiers abattus dans la rue, attentats à l'explosif contre des banques ou des locaux politiques : c'est plutôt Madrid face au terrorisme de l'ETA. La stupeur, un coup d'indignation après chaque attentat, et la colère qui retombe. A Lima, les *apagones* (coupures de courant provoquées par le sabotage des pylônes électriques, d'ailleurs peu fréquentes depuis six mois) ne déclenchent aucune panique.

La préoccupation qui grandit dans la population le dispute à l'espoir et à l'indifférence apparente. Pourtant, des Péruviens de plus en plus nombreux, des étrangers, confessent leur désir de quitter le pays. A preuve les très longues files d'attente devant le consulat des Etats-Unis.

Le Sentier lumineux, fanatique, impitoyable, secret, n'a pas gagné cette « guerre populaire », dont son porte-parole officieux, le journal *El Diario*, exalte chaque jour les progrès et les succès remportés sur *« l'Etat bourgeois et le gouvernement fasciste »*. Mais il mine lentement l'appareil d'Etat, suscite des sympathies étonnantes dans les milieux les plus divers, intrigue les observateurs et déconcerte les dirigeants.

Le Pérou, homme malade de l'Amérique du Sud, qui affronte déjà une crise économique d'une exceptionnelle ampleur, est touché au moral. En 1965, la guérilla du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) avait été liquidée en six mois. Depuis mai 1980, le Sentier lumineux n'a cessé de progresser. Il reste très présent dans son bastion andin autour du département d'Ayacucho ; ses commandos se déplacent sans difficulté dans les cordillères de l'intérieur, depuis la frontière de l'Equateur jusqu'à celle du Chili. Ses militants sont solidement installés dans la vallée tropicale du haut Huallaga, principale zone de production de la pâte de base pour la cocaïne.

En avril 1988, le Sentier a frappé fort au nord et au sud de Lima : à Canete – où il a détruit la principale coopérative de coton du pays – et à Andajes, à moins de 200 kilomètres de la capitale. Des opérations spectaculaires et inquiétantes, qui ont dramatiquement illustré l'impuissance et, surtout, l'incurie des autorités. *« Le cercle se rapproche »*, commente un fonctionnaire international qui prépare sa valise. *« En 1989 au plus tard, le Sentier portera le combat dans les rues de Lima »*, affirme un médecin, sympathisant de l'organisation subversive.

Infiltration systématique

Qui a raison ? Le ministre de l'intérieur Barsallo, qui affirme que *« le Sentier bat en retraite »*, ou les militaires, qui avouent leurs difficultés ? Pas assez d'hélicoptères, pas d'unités anti-guérilla véritablement structurées et équipées, pas de forces d'intervention rapide et presque pas, semble-t-il, de services de renseignements à la hauteur de la situation. Sur la dizaine de services de renseignements recensés, seul celui de la PIP (la police criminelle) affiche une certaine compétence, de l'avis même d'un ministre.

Plus inquiétants encore que le développement militaire, admis par presque tous, sont les progrès réalisés par le Sentier dans son travail systématique d'infiltration dans les corps de l'Etat, les administrations, les banques, les universités, les forces de l'ordre et, bien sûr, dans les *barriadas*, immenses faubourgs misérables qui encerclent Lima. En quelques années, plus de quatre mille familles fuyant la violence du Sentier et la contre-violence de l'armée se sont installées dans les collines pelées et les dunes de sable qui entourent la capitale. Un vivier idéal pour les militants de *« l'Etat de la nouvelle démocratie »*.

Le Sentier a moins bien réussi auprès des syndicats ouvriers, contrôlés par le Parti communiste prosoviétique (pour le plus puissant, la CGTP) ou par l'APRA (le CTP). En revanche, les points marqués auprès de la jeunesse universitaire sont impressionnants. *« Pour la conquête du pouvoir*, dit l'ethnologue Granados, *Lénine a utilisé les ouvriers, et Mao les paysans. Le Sentier, lui, utilise l'université. »* L'image, courante en 1982, des hordes de paysans indiens de l'Altiplano, frustes et analphabètes, emmenés au combat par les cadres du Sentier lumineux, est un cliché usé. Aujourd'hui, le Sentier est reconnu dans la petite et la moyenne bourgeoisie et même chez les fils de famille.

Parmi ses militants et ses sympathisants, on trouve des médecins, des avocats, des fonctionnaires, des professeurs. Et beaucoup de femmes. La moitié au moins des cadres moyens et supérieurs du Sentier sont des femmes. Organisations de façade et réseaux de soutien ont en outre proliféré et opèrent maintenant presque au grand jour.

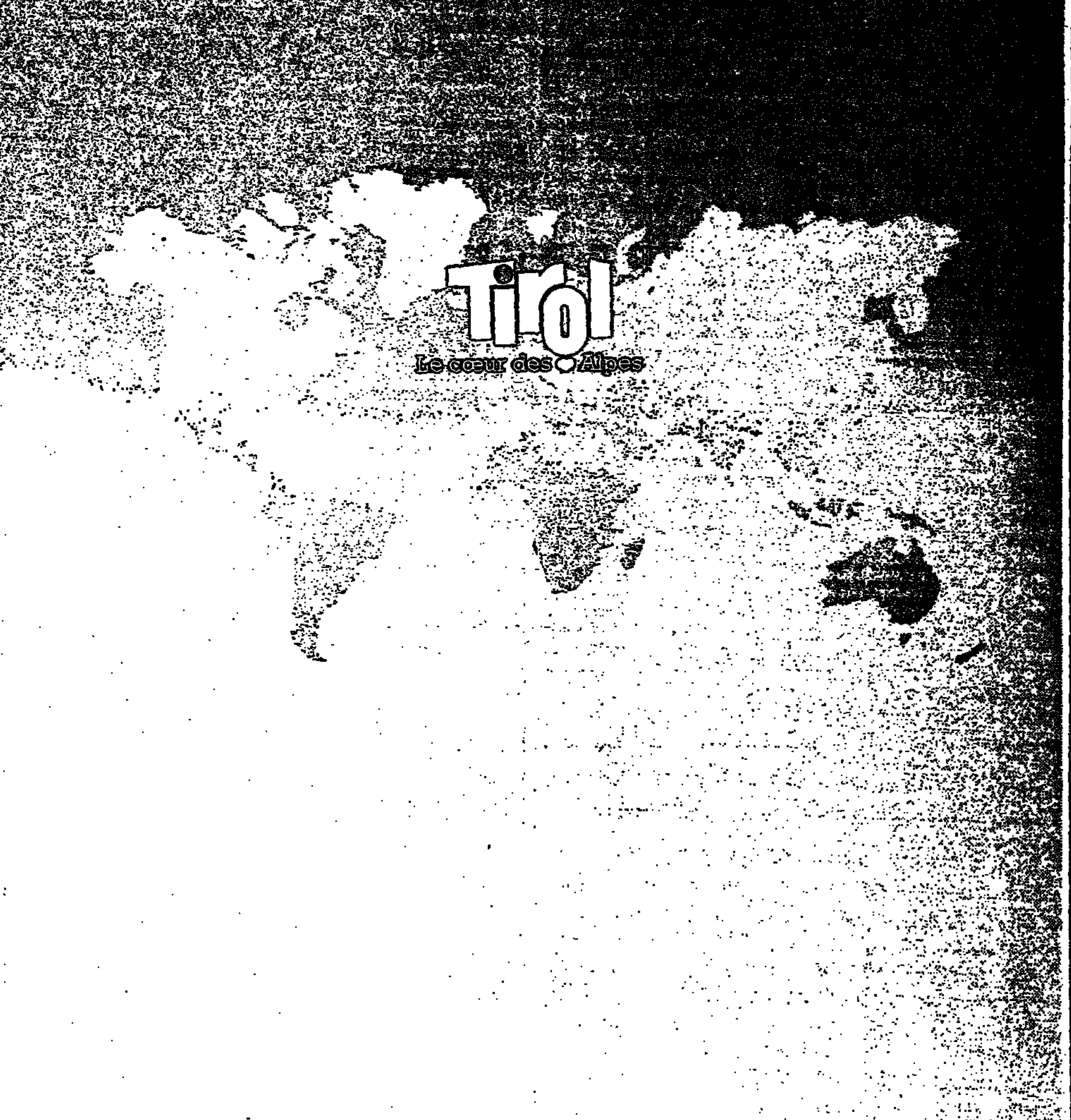
L'armée poursuit des fantômes

Les partis politiques de gauche sont troublés par la surenchère révolutionnaire du Sentier. Certains groupuscules appartenant à cette mosaïque instable et turbulente de la gauche dite unie ne sont plus très loin de s'aligner sur les thèses du Sentier, et même le PC orthodoxe, axe de la gauche unie et défenseur de la légalité démocratique, s'est un moment laissé séduire par l'apologie de la lutte armée. Enfin, certains intellectuels vacillent. Ils balancent, face au Sentier, entre la répulsion et la fascination ; et ils justifient volontiers l'action subversive au nom du sous-développement, de la dépendance et des inégalités sociales, plus critiques à l'égard des bavures du gouvernement que des excès sanguinaires du Sentier.

Face à l'impuissance, à l'impéritie du pouvoir, toute une société s'interroge. *« L'incertitude généralisée est une arme psychologique en faveur du Sentier »*, dit encore Granados. Le Sentier utilise un langage volontairement obscur et apocalyptique ; il parle de *« mort nécessaire, de fleuves de sang et de feu purificateur »*. Ce discours politique est assez vague pour être identifié, mais ne précise rien sur le fond. Pas de vrai programme, aucun plan de réforme. Il se borne à rappeler les mérites de la Longue Marche de Mao, de l'encerclement des villes par les campagnes, à vanter les exubérances de la révolution culturelle. Une phraséologie qui faisait sourire il y a cinq ans et qui inquiète aujourd'hui.

Le président Garcia, qui a, pour l'essentiel, repris la politique anti-subversive du gouvernement Belaunde, a créé récemment un conseil national de la défense, qui a fait à huis clos le point sur la subversion. *« Le gouvernement ne peut contenir la progression de la guerre populaire »*, proclame *El Diario* en caractères d'affiche. Des ministres font état avec prudence de *« désertions massives »* dans les rangs du Sentier. Un quotidien annonce que trois mille militaires ont, dans le sud du pays, encerclé Abimael Guzman, le « président Gonzalo », numéro un du Sentier, invisible depuis neuf ans. L'armée poursuit des fantômes. Quelque part dans Lima, un commando sendériste de huit membres – dont la plupart ont moins de dix-sept ans – prépare un nouvel attentat « sélectif », qui prendra sans doute la police au dépourvu. *« Si le Sentier l'emportait*, se demande avec angoisse un professeur, *combien de Péruviens seraient encore là pour raconter l'histoire ? Un million ? Un demi-million ? »*

MARCEL NIEDERGANG.



Amériques

ÉTATS-UNIS

M. Nixon prédit une courte victoire de M. Bush

L'ancien président américain Richard Nixon a affirmé, mardi soir 26 avril, devant le Club économique de Chicago, que le prochain locataire de la Maison Blanche devrait être l'homme le plus à même de répondre au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, et il a prédit une courte victoire du candidat républicain George Bush à l'élection présidentielle de novembre. Cette prédiction de M. Nixon intervient après les primaires démocrates de Pennsylvanie, remportées, mardi 26 avril, par M. Michael Dukakis, qui semble ainsi définitivement en mesure d'affronter son homologue républicain George Bush.

Après cette primaire, le nombre de délégués aux conventions nationales acquis par les différents prétendants sont les suivants : du côté démocrate, M. Michael Dukakis atteint le score de 1 263,15 (1) contre 852,1 à M. Jesse Jackson, 427,55 à M. Albert Gore et 184,5 à M. Paul Simon. Le total des délégués démocrates à la convention sera de 4161, et la majorité nécessaire pour l'investiture de 2081. MM. Gore et Simon ont cessé leur campagne, mais restent techniquement en course, ce qui leur permet de garder leurs délégués.

Du côté républicain, M. George Bush obtient 1 144 délégués contre 31 à M. Pat Robertson. Sur un total de 2 277 délégués républicains qui se rendront à la convention, M. Bush a déjà dépassé la majorité des 1 139, nécessaire pour obtenir l'investiture du parti. – *(AFP.)*

(1) Les décimales s'expliquent par l'attribution à la proportionnelle de certains délégués.

« I'm one of him ! » – littéralement « Je suis l'un de lui » – formule dont l'équivalent pourrait être : « Je suis de sa lignée ».
International Herald Tribune du 28 avril.

La visite de M. Brian Mulroney à Washington

Le Canada pourra bénéficier de la technologie nucléaire américaine

Washington. – Le président Reagan a affirmé au premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, lors de leur premier entretien mercredi 27 avril à la Maison Blanche, que les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à l'obtention par le Canada de technologie nucléaire américaine. Seule jusqu'ici, la Grande-Bretagne bénéficiait d'une telle mesure, qui ouvre aujourd'hui au Canada la possibilité d'acheter de 10 à 12 sous-marins d'attaque britanniques à propulsion nucléaire de type Trafalgar, déjà dérivé de modèles américains.

En revanche, M. Mulroney n'a obtenu aucune concession du président Reagan sur la question des pluies acides. Le premier ministre canadien avait clairement fait savoir qu'il comptait une nouvelle fois tenter d'amener les autorités américaines à définir un calendrier de lutte contre les émissions industrielles polluantes qui détruisent lacs et forêts des deux côtés de la frontière. Après avoir rencontré les responsables du Congrès, M. Mulroney a été l'hôte d'un dîner offert par le président Reagan. Il devait regagner Ottawa dans la soirée de jeudi. – *(AFP.)*

Afrique

MOZAMBIQUE : 100 000 morts en un an, 900 000 réfugiés

Cris d'alarme à Maputo et à Washington

Ravagé par la guerre civile et la famine, acculé à la faillite économique, le Mozambique a lancé cette semaine une offensive diplomatique pour tenter d'enrayer le drame dans lequel il se débat.

Lors d'une conférence spéciale, réunie à Maputo, le mardi 26 et mercredi 27 avril, les pays et les organisations donneurs d'aide se sont engagés à fournir une assistance de 270 millions de dollars. Le Mozambique avait estimé à 330 millions de dollars en 1988 ses besoins en secours d'urgence pour faire face à la famine touchant 5,9 millions de personnes du fait de la guérilla de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO, soutenue par l'Afrique du Sud). Maputo avait également demandé aux vingt-deux pays, quarante organisations non gouvernementales et huit agences de l'ONU qui ont participé à la réunion une aide supplémentaire de 50 millions de dollars pour 1989.

Les contributions les plus importantes viendront de la CEE et des Etats-Unis, où une certaine prise de conscience quant au caractère sanglant de la guérilla livrée par la RENAMO semble se faire jour. Un haut fonctionnaire du département d'Etat a ainsi accusé mardi les rebelles d'être responsables de « *l'un des pires holocaustes depuis la seconde guerre mondiale* ».

Les crimes de la RENAMO

M. Roy Stacy, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a accusé la RENAMO de « *mener une guerre atroce, brutale et délibérée contre des civils mozambicains innocents, par le travail forcé, la famine, les contraintes physiques et le meurtre gratuit* ». Cette attaque de M. Stacy contre une organisation réputée « anti-marxiste » s'appuie sur un rapport publié récemment par le département d'Etat selon lequel quelque 100 000 civils mozambicains auraient été tués par la RENAMO depuis un an.

Les Etats-Unis n'ont toutefois pas officiellement accusé l'Afrique du Sud de soutenir la RENAMO et M. Stacy s'est abstenu de nommer explicitement Pretoria lorsqu'il a déclaré que ceux qui soutiennent la RENAMO, « *où qu'ils puissent être, ne peuvent laver le sang de leurs mains à moins de cesser immédiatement tout soutien à cette violence invraisemblable* ». M. Stacy a enfin souligné que le Mozambique serait en 1988 le principal bénéficiaire de l'aide américaine en Afrique.

Dans le même temps, il semble que Washington encourage la reprise des contacts entre Maputo et Pretoria pour faire renaître de ses cendres l'accord de Nkomati, le pacte de non-agression souscrit par les deux voisins en 1984. Après la visite, lundi, à Maputo, du patron de l'Anglo American, le plus grand conglomérat sud-africain, et celle d'un ministre mozanbicain mardi au Cap, il semble qu'une rencontre entre les chefs d'Etat d'Afrique du Sud et du Mozambique soit désormais imminente.

En attendant qu'une éventuelle détente prenne forme entre les deux pays, la guerre civile mozambicaine se poursuit. Au Malawi, pays qui abrite quelque cinq cent mille réfugiés mozambicains, – il y en a près de 900 000 au total – le haut commissaire aux réfugiés (HCR), M. Jean-Pierre Hocke, a annoncé, mercredi, que son organisation se chargera d'obtenir une aide internationale pour ces gens qui croupissent dans des camps.

Les frais de nourriture et d'hébergement pour plus d'un demi-million de réfugiés dépassent en effet largement les ressources limitées du seul Malawi. Le pays a connu de mauvaises récoltes, ce qui lui pose des problèmes alimentaires pour sa propre population, indiquent des rapports publiés récemment. Selon le haut commissaire, une campagne de solidarité pourrait éveiller à ce drame la conscience de la communauté internationale. – *(AFP., Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Mesures d'intimidation contre des ghettos noirs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Il y a à peine un mois, deux communautés noires, l'une menacée de déplacement, l'autre d'intégration forcée dans un « homeland » (bantoustan) promis à l'« indépendance », criaient victoire. Après plusieurs années de lutte, elles avaient eu gain de cause. C'est du moins ce que leurs leaders pensaient (*le Monde* du 1er avril). Le réconfort aura été de courte durée.

Les 120 000 habitants de Moutse, au nord-est de Pretoria, avaient obtenu devant la justice que leur territoire ne soit pas rattaché au bantoustan du Kwandebele. Le 29 mars, la cour d'appel leur avait finalement donné raison. Ils croyaient alors que cette décision les mettrait définitivement à l'abri d'un autre diktat du gouvernement, estimant qu'un jugement faisait autorité pour tout le monde. Grave erreur. Les autorités ne s'avouent jamais vaincues, même devant les tribunaux.

Si la loi ne peut être tournée, on en fait une autre. M. Chris Heunis, ministre du développement constitutionnel et de la planification, a annoncé, mardi 26 avril au Parlement, qu'un texte était en préparation pour incorporer Moutse et ses habitants au Kwandebele. Il sera adopté au cours de la présente session. Cette initiative va immanquablement relancer l'agitation. Le pouvoir blâmera alors les fauteurs de trouble qui ne respectent pas la loi.

Même chose a Oukasie, la « township » noire de Brits, non loin de Pretoria. Ses habitants commençaient à peine à savourer leur victoire que M. Heunis faisait marche arrière. Plus exactement, au lendemain de ses déclarations annonçant que cette population était autorisée à demeurer là où elle avait vécu depuis vingt-cinq ans, il faisait savoir que ses propos avaient été mal compris, déformés.

Mardi dernier, Oukasie a été proclamé « *camp d'urgence* ». Une centaine de policiers au moins ont investi la « township » et ont procédé à un recensement de ses habitants et de ses maisons en vue, semble-t-il, d'empêcher l'installation de nouveaux squatters. Ne pourront désormais passer la nuit dans ce bidonville que les personnes et... les animaux dûment enregistrés. Il ne devrait pas y avoir de déplacement forcé, mais les permis de résidence pourront être supprimés si les habitants ne se plient pas à un règlement tatillon.

Mercredi, la situation était parfaitement calme dans ce petit îlot aux portes de Brits dont les autorités voudraient bien se débarrasser, car trop proche de la ville blanche. Pour les résidents, cette nouvelle mesure est ressentie comme une manœuvre d'intimidation et de démoralisation destinée à obliger les habitants à quitter les lieux.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **L'enquête sur l'assassinat de Dulcie September.** – Le Congrès national africain (ANC, principal mouvement d'opposition sud-africain, interdit) a accusé mercredi 27 avril à Lusaka les gouvernements français et belge de ne pas poursuivre avec suffisamment de sérieux l'enquête sur l'assassinat, il y a un mois à Paris, de la représentante de l'ANC en France, Dulcie September. Selon un responsable de l'ANC, ces gouvernements disposent de « *très bonnes pistes en Belgique* [sur ce meurtre], *mais pour une raison connue d'eux seuls ils ne veulent pas agir* ». Les services de sécurité belges « *travaillent en liaison étroite avec leurs homologues français sur cette affaire, mais il semble qu'il y a des gens haut placés au gouvernement qui ne souhaitent pas que les services fassent leur travail* », a affirmé à l'AFP M. Godfrey Motsepe, représentant de l'ANC au Benelux, au siège provisoire de l'ANC à Lusaka.

هكذا من الاصل

Asie

CORÉE DU SUD : après le succès électoral de l'opposition

Le président Roh a besoin des conservateurs pour disposer de la majorité absolue au Parlement

TOKYO
de notre correspondant

La perte de la majorité par le parti au pouvoir lors des élections générales du 26 avril modifie profondément la donne politique en Corée du Sud. Pour la première fois, la formation gouvernementale, le Parti pour la justice et la démocratie (PJD), est contrainte de former une coalition et de se concerter avec l'opposition. Afin d'obtenir les vingt-cinq sièges qui lui manquent pour avoir la majorité absolue, le PJD pourra sans doute rallier quelques indépendants. Mais il devra surtout constituer une alliance avec le Nouveau Parti démocrate et républicain (NPDR) de M. Kim Jong Pil, qui a obtenu trente-cinq sièges.

Sur le plan idéologique, il n'y a certainement pas d'obstacles à une telle alliance. Le NPDR est un parti conservateur, ayant pour base populaire la paysannerie et la petite bourgeoisie de la province du Chung-chong, dont M. Kim Jong Pil est originaire ; un électorat qu'il a réussi à soustraire au PJD en jouant sur le sentiment régional et le clientélisme. Il n'en reste pas moins que M. Kim Jong Pil, désormais en position privilégiée d'arbitre, ne se ralliera pas sans tenir la dragée haute au PJD. D'abord, parce que M. Kim Jong Pil est un homme habile, et ensuite parce qu'il a quelques comptes à régler avec le pouvoir en place.

Alors jeune lieutenant, il épaula Park Chung Hee dans son coup d'Etat en 1961, puis devint son bras droit (créant notamment la KCIA, instrument de l'autoritarisme du régime, et le Parti démocrate et républicain), ainsi que son premier ministre. Marié à une nièce de Park, il fut pendant deux décennies le second homme fort de la Corée après le président, dont il passait pour le successeur. A la suite de l'assassinat de Park en 1979, ses espoirs furent annihilés par le putsch des généraux Chun Too Whan et Roh Tae Woo. Non seulement ceux-ci le balayèrent de la scène politique, mais ils l'accusèrent de corruption et confisquèrent une partie de ses biens. M. Kim Jong Pil fut banni de la vie politique jusqu'en 1985, année où il bénéficia d'une amnistie. Il réémergea lors de l'élection présidentielle de décembre dernier, obtenant 8 % des voix.

Cette fois, il a fait un retour en force. Disposant d'une base régionale et de la sympathie des nostalgiques de Park, M. Kim Jong Pil bénéficie du soutien actif des caciques du régime défunt (hommes d'affaires ou politiciens) peu ou prou dépossédés par M. Chun. Le score du NPDR témoigne de la survivance des vieux réseaux de pouvoir du temps de Park, que M. Kim Jong Pil s'est employé avec succès à réactiver. Intelligent, d'une redoutable habileté politique, ce dernier est en train de redevenir une figure centrale sur l'échiquier politique avec laquelle M. Roh est contraint à trouver un *modus viventi*.

Ces élections donnent aussi à l'opposition l'occasion d'un nouveau départ. Bien que la campagne électorale ait été marquée par des irrégularités aussi importantes que celles de la présidentielle, elle s'abstient, ayant obtenu un succès, d'en contester la validité. Elle doit donc jouer le jeu parlementaire, ce qui, dans son cas, sera aussi un test de maturité. L'opposition se trouve en fait investie d'une responsabilité, celle de constituer – ce qu'elle fut rarement dans le passé – un contre-poids constructif et pas seulement démagogique et brouillon au pouvoir. D'autant que l'Assemblée nationale dispose de pouvoirs de contrôle de l'activité gouvernementale que lui confère la nouvelle Constitution. Une telle responsabilité incombe, notamment, à M. Kim Dae Jung, grand vainqueur de ces élections, et qui, pour la première fois depuis seize ans, retrouve un siège parlementaire à la tête de son Parti pour la paix et la démocratie (PDP).

La nouvelle répartition des cartes à l'Assemblée va vraisemblablement mettre M. Roh dans une position difficile sur deux questions délicates : l'éclaircissement du massacre de Kwangju (mai 1980), qui ne manquera pas d'être exigé par MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam, chef du Parti pour la réunification démocratique (PRD), ainsi que la poursuite de l'enquête sur les affaires de corruption du régime précédent. Sur cette dernière question, l'opposition pourrait bien avoir le soutien de M. Kim Jong – Pil, trop heureux de faire subir à M. Chun les humiliations que celui-ci lui infligea il y a huit ans...

PHILIPPE PONS.

Les résultats

Partis	Vote direct	Nommés (1)	Total
PJD	87	38	125 (160)
PPD	54	16	70 (24)
PRD	46	13	59 (55)
NPDR	27	8	35 (8)
Indépendants	10	0	10 (21)
Total	224	75	299 (268)

Dans la colonne total, les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de députés dans l'ancienne Assemblée.

(1) Chaque parti bénéficie d'un certain nombre de députés nommés, en proportion de son résultat électoral. Le parti qui arrive en tête obtient 38 sièges supplémentaires, les autres formations se partageant les 37 sièges restants.

Kaboul entre la guerre et la paix

(Suite de la première page.)

Quant aux auteurs de l'attentat, il s'agit, à l'évidence, d'« *ennemis de la paix et de la réconciliation* », et le général, au cours d'une brève conférence de presse, exhibera triomphalement une plaque d'immatriculation (celle du camion piégé) intacte et... pakistanaise. Le général Saifullah, bien sûr, n'imagine pas un instant que cet attentat ne soit que le produit d'un banal règlement de comptes entre factions du Parti communiste au pouvoir, comme c'est souvent le cas. Quelques heures plus tôt, devant le président Najibullah, une représentation « *populaire et sportive* » s'était déroulée au stade, et son thème était la « réconciliation ». Celle-ci, apparemment, n'est pas encore tout à fait achevée.

Kaboul, pourtant, avait pris un air de fête pour célébrer cet anniversaire et, plus encore – du moins les dignitaires du PDPA, le Parti communiste afghan, feignent-ils de le croire, – la naissance d'un processus de paix. Dans les principales artères de la capitale, des chapelets d'ampoules électriques ornent les édifices publics, et de grands tableaux ont été accrochés au fronton de nombreux bâtiments : ces fresques allégoriques vantent toutes la « réconciliation nationale », un moudjahid de la résistance afghane étreignant un soldat de l'armée gouvernementale.

Mercredi matin, dans le stade, des centaines de jeunes garçons et de jeunes filles ont mis en scène des tableaux vivants à l'aide de petits drapeaux de toutes les couleurs : une colombe alterne avec le mot « *peace* ». Sur le gazon, un spectacle parfaitement édifiant a été offert aux milliers de spectateurs. Deux groupes de « combattants », les uns vêtus de noir (les « rebelles »), les autres de kaki (les soldats de Kaboul), se sont jetés les uns sur les autres. Au bout d'une dizaine de minutes, ils gisaient tous sur l'herbe, « morts », et l'on devait comprendre que, dans la guerre, il n'y a pas de vainqueur. Ensuite, ils s'embrassèrent... Le régime du président Najibullah n'épargne rien pour montrer – notamment aux quelque soixante-dix journalistes étrangers présents à Kaboul – que l'Afghanistan veut tirer un trait sur le passé.

La visite guidée du cimetière Tapa-E-Shohada, où reposent les « martyrs », c'est-à-dire, pour la plupart, des soldats de l'armée régulière, faisait partie de cette démonstration. L'endroit a quelque chose de magique : situé sur une colline qui domine la ville, il abrite plusieurs milliers de tombes, et chacune est hérissée d'une ou plusieurs oriflammes, rouge, verte, orange et bleue, qui claquent au vent. Un silence, une lumière d'orage, au loin les redoutables hélicoptères soviétiques qui tournoient dans le ciel de Kaboul. Au hasard des tombes, une femme en pleurs raconte la mort de son mari et celles de « *vingt-cinq membres de* [sa] *famille, tués par les moudjahids* », son admiration pour le « *docteur Najib* ». L'arrivée sur l'aéroport ressemble à un atterrissage sur le pont d'envol d'un porte-avions : plusieurs centaines d'hélicoptères et d'avions soviétiques y sont entreposés, et leur nombre, selon une source occidentale, a augmenté depuis quelques semaines : 5 ou 6 gros porteurs Iliouchyne-76 atterrissent chaque jour. Dans le ciel de la capitale, les avions lâchent encore des leurres anti-missiles, preuve que même si les moudjahids ne se risquent plus à lancer des attaques à la roquette sur la capitale, des tirs de missiles Stinger ne sont pas improbables.

Ces leurres décrivent de longues arabesques de fumée avant de s'abattre ensuite au hasard, mais presque entièrement calcinés, sur le toit des maisons. Le trafic aérien reste sous la surveillance permanente de six hélicoptères MI-24 et, la nuit, des projecteurs de forte puissance, installés sur les sommets qui entourent le cirque naturel de Kaboul, fouillent la ville et ses abords de leurs pinceaux lumineux. Ces fortins sont les principaux éléments des six ou sept « *ceintures de sécurité* » installées par les forces soviéto-afghanes et qui entourent la ville dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres.

En ville, les soldats soviétiques ne sont visibles qu'en certains endroits. Chapeau de brousse, gilet pare-balles et kalachnikov à la hanche, cheveux blonds dépassant du casque, ils sont aisément reconnaissables. Ils stationnent par groupes de trois ou quatre à certains carrefours et regagnent, la nuit tombée, leurs bases, situées à la périphérie de la capitale, où les quartiers de micro-rayon, c'est-à-dire trois ensembles immobiliers réservés aux Soviétiques et aux cadres « *méritants* » du Parti communiste afghan. L'essentiel de la sécurité, de jour et surtout de nuit, est donc assuré par les forces afghanes, et rien n'indique que, pour mener à bien cette tâche, le régime du président Najibullah ait besoin de l'appoint de l'armée soviétique.

LAURENT ZECCHINI.

Alain Guillo autorisé à rencontrer un journaliste français dans sa prison

« En tant qu'otage, je ne veux pas que des concessions soient faites en mon nom »

Kaboul. – Sept mois après sa capture à la frontière soviéto-afghane, Alain Guillo est apparu, mercredi 27 avril, en bonne forme à un journaliste de l'AFP, seul représentant de la presse occidentale autorisé à le rencontrer dans sa prison (nos dernières éditions du 27 avril). Arrêté alors qu'il effectuait un reportage sur la résistance, le journaliste français avait été condamné, le 4 janvier, à dix ans de prison par un tribunal de Kaboul. *« Je suis en bonne santé physique et morale »*, a-t-il déclaré, une fois passée la stupeur de se trouver face à confrère français dans le bureau du commandant de la prison de Poul-e-Charki, à une quarantaine de kilomètres de Kaboul.

Alain Guillo est vêtu d'une tenue afghane – une longue tunique de coton et un large pantalon – sur laquelle il a passé un anorak. *« Avez-vous une pièce d'identité me prouvant qui vous êtes ? Vous savez, il vaut mieux être prudent »*, dit-il. Le commandant Ali Shah, jeune officier responsable depuis quatre ans de la prison, fixe les règles de l'interview, qui se déroule en présence d'un diplomate afghan et d'un officier qui restera silencieux. Pas de magnétophone, pas de photos. Il refuse également que l'interview se déroule en français, aucun des officiers présents ne comprenant cette langue. La conversation se déroulera en anglais.

« J'ai été condamné pour des raisons stupides à la suite d'un procès étonnant, où il n'a jamais été mentionné que j'étais journaliste », dit Alain Guillo. *« Je n'ai pas eu d'avocat, pas pu consulter le code pénal afghan. J'ai été condamné uniquement pour avoir fait mon travail »*. Son acte d'accusation fait état d'*« activités d'espionnage et subversives »*.

« Je suis prêt à rester ici dix ans ou plus », dit-il. Le commandant Ali Shah l'interrompt et lui demande de ne parler que de sa vie quotidienne dans la prison. *« Je vais bien »*, dit Alain Guillo, expliquant qu'ils sont soixante-cinq dans sa cellule, tous afghans sauf lui et le journaliste italien Fausto Biloslavo, condamné pour les mêmes raisons à sept ans de prison le 7 mars. *« Très jeune* [il a vingt-quatre ans] *il supporte moins bien sa détention que moi »*, assure Alain Guillo, qui est âgé de quarante-cinq ans. Nouveau rappel à l'ordre du commandant. *« Je passe mes journées à dormir. Je n'ai aucune activité physique. On ne me laisse pas du papier pour écrire. »*

« Je reçois bien les vêtements, la nourriture, l'argent, que m'apporte le chargé d'affaires (de l'ambassade de France, M. Christian Lambert) *une fois par mois, mais pas les médicaments et surtout ni les journaux ni les livres que M. Lambert apporte à la prison. »* On lui a notamment confisqué *Perestroïka*, le livre écrit par M. Mikhaïl Gorbatchev, raconte-t-il.

Le commandant sort alors un magazine français avec une photo de jeune femme en maillot de bain et un autre avec un portrait du commandant Massoud, célèbre chef de la résistance afghane. *« On ne peut vous donner des journaux opposés à la politique de notre pays. (...) N'oubliez pas que vous êtes en prison »*. *« Je suis un homme libre dans ma tête »*, rétorque Alain Guillo. *« Je suis ici un otage politique, et mon sort se décidera à un niveau politique. (...) En tant qu'otage, je ne veux pas que des concessions soient faites en mon nom. »*

Le commandant intervient une nouvelle fois, pour évoquer une amnistie qui concernerait tous les prisonniers qui n'ont pas commis d'acte terroriste et dont parlent les journaux locaux à l'occasion du dixième anniversaire du coup d'Etat qui a permis l'arrivée au pouvoir de ce régime à Kaboul. Le diplomate afghan se montre pour sa part extrêmement prudent et Alain Guillo affirme ne rien attendre. Fin de l'entretien dans ce bâtiment de béton gris, aux couloirs vides, couvert de photos et de dessins à la gloire du régime. – *(AFP.)*

Proche-Orient

L'incident de Beita

L'armée israélienne critique sévèrement l'attitude des colons

Le désir d'en découdre et la négligence d'un colon israélien ont contribué à provoquer l'incident de Beita, le 6 avril dernier, au cours duquel deux Palestiniens et une jeune Israélienne avaient été tués, a déclaré l'armée dans un rapport officiel publié mercredi 27 avril.

M. Romam Aldubi, militant ultranationaliste qui avait déjà participé à des actions de milices anti-arabes, a tué Tirza Porat, quinze ans, par accident, après avoir abattu deux jeunes Palestiniens et en avoir blessé deux autres alors qu'il escortait un groupe d'adolescents juifs de la colonie de peuplement d'Elon-Moreh, en Cisjordanie, selon le rapport. Le coup est parti lorsqu'il a été touché à la tête par des pierres lancées par des Arabes du village de Beita.

« *Sa négligence dans le maniement de son arme, son mépris des précautions élémentaires et sa précipitation à ouvrir le feu ont été les facteurs qui ont contribué à aggraver les incidents* », lit-on dans le rapport. Selon l'armée, l'incident ne se serait pas produit si les colons avaient respecté les règles et prévenu l'armée de leur intention de faire une randonnée dans la région.

Le rapport affirme encore que les villageois arabes sont cependant les premiers responsables de l'affrontement. « *L'agression des Arabes locaux et leur désir de faire mal à un groupe de randonneurs juifs constituent les éléments premiers qui ont provoqué cet incident et sa conclusion tragique* », peut-on y lire.

M. Aldubi est toujours hospitalisé, paralysé et incapable de parler après avoir été frappé à coups de pierres par les Arabes, qui se sont emparés de son arme.

Israël a expulsé sans procès six habitants de Beita vers le Liban et détient toujours cinquante-trois autres villageois. En représailles à l'affrontement, l'armée a détruit treize maisons. Selon le rapport, l'une d'elles a été détruite par erreur, et ses propriétaires, qui n'ont pas pris part à l'incident, seront indemnisés.

Le rapport précise que Tirza Porat n'a été touchée par aucune pierre et a succombé à la balle tirée par M. Aldubi. – *(Reuter.)*



Proche-Orient

ISRAEL

Deuxième attaque palestinienne en quarante huit-heures

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« C'est seulement le début ». Avant même qu'ils aient eu connaissance de la nouvelle attaque à la frontière libanaise, la seconde en quarante-huit heures, tous les commentateurs israéliens pronostiquaient un réchauffement du front nord. Ils y voient la conséquence directe du début de réunification du mouvement palestinien (entre partisans du Fath et pro-syriens) que semble annoncer la récente visite de M. Yasser Arafat à Damas.

Pour le quotidien *Al Hamishmar* (gauche), *« la rencontre entre Yasser Arafat et le chef de l'Etat syrien, M. Hafez el Assad, débouchera probablement à court terme sur une nouvelle vague d'attaques spectaculaires contre les intérêts israéliens en Israël et à l'étranger ».* L'indépendant *Yedioth Aharonoth* va plus loin : la rencontre de Damas, écrit-il, *« a une nouvelle fois changé la carte politique et militaire de la région »* et *« la nouvelle alliance* (scellée en Syrie) *aggrave la situation le long de la frontière nord ».* Les faits paraissent corroborer ces analyses.

Pour la seconde fois en quarante-huit heures, un commando palestinien a réussi, mercredi 27 avril, à pénétrer en Israël à peu près au même endroit que l'opération de la veille. Le commando a franchi la frontière en fin de matinée dans l'extrême nord-est du pays. Il était apparemment composé de deux hommes, qui, selon un communiqué militaire, ont ouvert le feu sur un camion civil, blessant le chauffeur. L'alerte a été donnée. Pris en chasse, les deux Palestiniens ont été tués sur les pentes du mont Dov, presque à l'intersection des frontières entre Israël, le Liban et la Syrie.

C'est dans cette même région qu'avait eu lieu l'affrontement de mardi, qui s'était soldé par la mort de trois Palestiniens et de deux militaires israéliens, dont un lieutenant-colonel *(le Monde* du 28 avril). Quelles que soient les causes de ce regain d'opérations — *« nouvelle alliance de Damas »,* volonté de venger l'assassinat d'Abou Jihad ou désir d'appuyer, voire de relancer, la révolte dans les territoires occupés, — il ne fait guère de doute que l'Etat hébreu envisage des représailles.

Mort d'une adolescente

Par ailleurs, les milieux militaires se félicitaient des trois jours *« de calme relatif »* que viennent de connaître la Cisjordanie et Gaza. L'expression donne la mesure du changement intervenu depuis quelques mois dans la manière de qualifier la situation. Car ce *« calme relatif »* désignait la mort d'une Palestinienne de treize ans touchée d'une balle en pleine tête quand l'armée a ouvert le feu *(le Monde* du 28 avril) dans le village de Kafr-Ed-Dik (nord de la Cisjordanie), des manifestations violentes, mercredi dans deux camps de réfugiés de Gaza, d'autres près de Bethléem, et enfin une grève de commerçants, toujours largement suivie en Cisjordanie.

ALAIN FRACHON.

La rupture des relations entre Ryad et Téhéran

L'Iran accuse l'Arabie saoudite d'avoir agi sur l'ordre des Etats-Unis

L'Iran a estimé, le mercredi 27 avril, que c'était *« sur décision »* des Etats-Unis que les dirigeants saoudiens avaient rompu leurs relations avec lui et empêché la venue l'été prochain de pèlerins iraniens à la Mecque, affirmant que Ryad joue *« un rôle particulier »* dans *« l'agression américaine »* contre la République islamique.

La radio de Téhéran a affirmé dans un commentaire autorisé, que les Etats-Unis *« craignaient que les manifestations de pèlerins iraniens »* à la Mecque *« ne transforment le Haj en un foyer de contestation contre les Etats-Unis et Israël ».* La radio souligne que *« jamais la République islamique n'avait été en face de tant d'agressions ».* Il y a un *« sérieux alignement »* de forces contre l'Iran, a-t-elle ajouté, affirmant que Ryad joue un rôle essentiel dans la stratégie américaine qui vise à reporter l'hostilité à l'égard d'Israël sur la République islamique.

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi a affirmé pour sa part que la décision saoudienne témoignait de la soumission de Ryad envers Washington et de l'incompatibilité de *« l'Islam authentique avec l'Islam à la solde des Etats-Unis ».* M. Moussavi, qui s'exprimait à l'issue du conseil des ministres, a ajouté que les *« Etats-Unis dominent la terre sainte du Hedjaz »* rappelant que la décision de Ryad *« a coïncidé avec l'agression américaine contre l'Iran dans le Golfe ».*

En revanche, l'Irak a qualifié de *« logique et courageuse »* la décision saoudienne en affirmant par le truchement d'un porte-parole du ministère des affaires étrangères qu'il était *« pratiquement impossible d'établir des relations normales et conformes aux règles régissant les rapports entre nations, avec le régime iranien qui a recours à l'agression, au chantage et au terrorisme contre les pays ».* Le porte-parole a enfin estimé que l'Arabie saoudite avait *« des raisons judicieuses »* de rompre et que cette mesure constituait un *« exemple »* qui méritait d'être suivi par les pays qui sont confrontés à l'ingérence de l'Iran dans leurs affaires intérieures.

Le Koweït, pour sa part, s'est abstenu de commenter la décision saoudienne. Celle-ci a été marquée par l'explosion d'une charge mercredi après-midi devant les locaux de la compagnie aérienne saoudienne Saudi Airlines. La déflagration, qui a fait voler en éclats les vitres de trois bureaux de compagnies aériennes, dont celles du bureau de la Saudi Airlines, n'a pas fait de victimes, le quartier étant pratiquement désert au moment de l'explosion.

Il s'agit du deuxième attentat survenu à Koweït depuis le détournement, le 5 avril dernier, du Boeing-747 des Kuwait Airways. Le 10 avril, une charge avait explosé dans une voiture à proximité d'un parking du ministère koweïtien de l'intérieur, provoquant des dégâts matériels mineurs, sans faire de victimes.

A Bruxelles, les ministres de la défense de cinq pays de l'OTAN ayant déployé des navires de guerre dans le Golfe (Belgique, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas) sont convenus mercredi de mieux coordonner les mouvements de leurs flottes dans cette région. Il n'est cependant pas question que ces unités soient placées sous un commandement unique. La France, qui a également envoyé une force navale croiser dans le Golfe et ses abords, mais n'appartient pas au GPN (Groupe des plans nucléaires de l'OTAN), n'a pas participé à ces conversations qui se sont déroulées en marge de la session ministérielle du GPN. — *(AFP).*

L'utilisation des armes chimiques dans le conflit irano-irakien

Un rapport des Nations unies s'abstient de condamner l'Irak

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Demandé par les deux pays belligérants du Golfe, un rapport de l'ONU sur l'utilisation d'armes chimiques a été rendu public le mardi 26 avril. Elaboré par un médecin militaire espagnol, le colonel Manuel Dominguez, le rapport affirme que *« des armes chimiques ont de nouveau été employées tant en Iran qu'en Irak »* et que *« le nombre de victimes civiles augmente ».* Aucune allusion ne permet de déceler si, selon l'auteur de l'enquête, de telles armes ont été utilisées par l'une des deux armées ou les deux armées à la fois.

Après s'être rendu, entre le 28 mars et le 11 avril, dans plusieurs régions désignées par les autorités iraniennes et irakiennes, notamment dans la ville frontalière de Halabja, le colonel Dominguez a conclu que, des deux côtés de la frontière, des personnes hospitalisées présentaient des effets d'ypérite (gaz moutarde) et d'inhibiteur d'acétylcholinestérase, un agent toxique utilisé fréquemment dans la fabrication d'armes chimiques. Certains débris examinés portaient des *« inscriptions en caractères cyrilliques »,* note le rapport, qui remarque également que, du côté iranien, la plupart des malades étaient des civils, alors qu'en Irak il s'agissait de militaires.

La teneur du rapport semble déplaire profondément aux autorités iraniennes, qui auraient souhaité que celui-ci mît clairement en cause l'Irak. Déjà le représentant de Téhéran, qui estime que le rapport est un *« chef-d'œuvre d'hypocrisie »,* a demandé l'envoi en Iran d'une nouvelle équipe d'experts. Pour sa part, M. Perez de Cuellar s'est borné à remarquer, le 26 avril, que *« les nationalités étaient difficiles à déterminer, tant pour les armes que pour les utilisateurs de celles-ci ».*

S'il est en effet malaisé, Pour un expert officiel entièrement dépendant du bon vouloir des autorités locales, de déterminer avec précision la nature des événements qui se sont déroulés dans une zone de guerre, il est également intéressant de noter que les amis de l'Irak ne souhaitaient pas qu'une éventuelle condamnation de Bagdad pour l'utilisation d'armes chimiques puisse être célébré à Téhéran comme une victoire diplomatique.

CHARLES LESCAUT.

● **Manifestation à Paris contre les massacres au Kurdistan irakien.** — Quelque cent cinquante personnes ont manifesté, mercredi 27 avril, à Paris pour protester contre le *« massacre »* de populations civiles kurdes par l'armée irakienne. Les manifestants ont défilé entre la place de la République et le carrefour Richelieu-Drouot en brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait notamment lire : *« Halte à la guerre de génocide au Kurdistan irakien »* et *« Non aux armes chimiques au Kurdistan ».* La manifestation était organisée à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et du comité kurde d'Halabja.

● **RECTIFICATIF.** — Dans notre article de Jerusalem paru le mercredi 27 avril et rendant compte de la fin du procès de John Demjanjuk, il fallait lire au deuxième paragraphe : « Les délibérations du tribunal ont duré trois heures » (et non trois mois comme nous l'a fait écrire une erreur de transmission). La dernière phrase de ce même paragraphe devait se lire ainsi : « Ni le président, le juge Dov Levin, ni le troisième magistrat composant le tribunal, Mme Dalia Dorner, n'en diront plus. »

A travers le monde

Argentine

Des responsables de l'ancien régime poursuivis

Pour l'enlèvement d'un homme d'affaires en 1976, la police a arrêté, mercredi 27 avril, José Martinez de Hoy, titulaire du portefeuille de l'économie de 1976 à 1981, et des militaires ont appréhendé quelques heures plus tard le général en retraite Albano Harguindeguy, ministre de l'intérieur pendant la même période.

Le juge Martin Irurzun a également mis en cause l'ancien président Jorge Rafael Videla, qui purge une peine de réclusion à perpétuité pour violations des droits de l'homme durant la dictature militaire de 1976-1983, marquée par la disparition d'au moins neuf mille personnes.

D'autre part, la cour fédérale américaine de San-Francisco a approuvé, mercredi, la demande d'extradition vers l'Argentine de l'ex-général Carlos Suarez Mason, pour le meurtre de trente-neuf détenus commis par des soldats sous le régime des généraux.

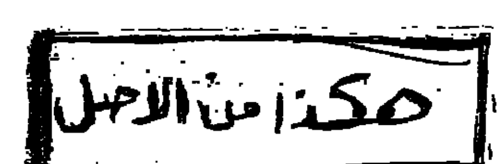
Ethiopie

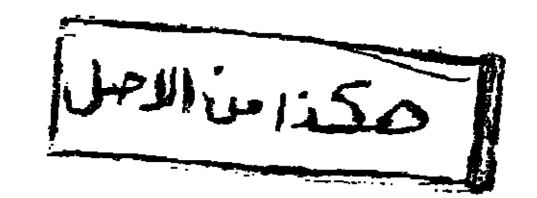
Aide d'urgence pour trois cent mille réfugiés soudanais

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a approuvé, mercredi 27 avril, une aide d'urgence de 8,6 millions de dollars destinée aux quelque trois cent mille Soudanais réfugiés en Ethiopie. L'arrivée de réfugiés soudanais a été particulièrement massive ces derniers mois, indique un communiqué du PAM, qui ajoute que, depuis novembre 1987, le nombre mensuel de réfugiés arrivant du Soudan est de l'ordre de huit mille. Ils ont été installés dans quatre camps du sud-ouest de l'Ethiopie, à Itang, Dima, Assosa et Fugnido.

Le conflit dans le sud du Soudan, aggravé par la sécheresse et le manque de nourriture, a poussé ces gens à quitter leur domicile, poursuit le communiqué, qui précise que nombre d'entre eux *« souffrent de malnutrition grave et font état de la mort de leurs proches pendant leur marche vers l'Ethiopie ».*

Un responsable du PAM, qui a visité ce mois-ci le camp de Fugnido, à 110 kilomètres au sud de la ville de Gambella, a indiqué avoir été *« horrifié à la vue de deux cent quatre-vingts garçonnets âgés de neuf à douze ans mourant de faim ». « Du fait de la gravité de la situation, le PAM a décidé de prendre des mesures immédiates pour accélérer les livraisons d'aide alimentaire et d'installer des entrepôts provisoires »,* ajoute le communiqué.





Politique

Difficiles négociations en Nouvelle-Calédonie entre le « commando » du FLNKS et les autorités

Deux compagnies de la 9ème division d'infanterie de marine, appartenant à la FAR (Force d'action rapide), ont quitté Vannes, le mercredi 27 avril, en fin d'après-midi, à destination de la Nouvelle-Calédonie où la situation reste extrêmement tendue en plusieurs points du territoire.

Sur l'île d'Ouvéa, où les unités de l'armée de terre et de la marine, réquisitionnées par le haut commissaire de la République, appuient les gendarmes, les négociations engagées entre le « commando » du FLNKS, qui détient vingt-deux otages, et les autorités sont difficiles malgré une tentative de médiation menée par le commandant du GIGN, le capitaine Philippe Legorgus, capturé mercredi avec six autres gendarmes et le premier substitut à Nouméa.

Dans la région de Canala, en revanche, le FLNKS semble en train d'installer un véritable « maquis ». Les indépendantistes armés sont omniprésents dans ce secteur *(lire page 44)*. La situation est également préoccupante sur l'île de Maré où des barrages de Mélanésiens armés coupaient jeudi la circulation sur la route de l'aéroport et où les gendarmes de la brigade de Tadine vivent barricadés. Des coups de feu ont été entendus.

A Paris, l'Hôtel Matignon a fait savoir, au terme d'un conseil de sécurité intérieure réuni mercredi après-midi, que *« toutes les mesures sont prises pour maintenir l'autorité de l'Etat en Nouvelle-Calédonie, dont l'immense majorité des citoyens veut rester français et où les actions terroristes seront combattues comme partout ailleurs »*. Au nom de l'état-major de campagne de M. Mitterrand, M. Jack Lang a accusé le ministre des DOM-TOM de jeter de l'huile sur le feu : *« Loin d'endiguer les violences en Nouvelle-Calédonie, M. Pons les attise et les exacerbe*, a déclaré l'ancien ministre. *L'impuissance du gouvernement n'a d'égal que son aveuglement. Sa politique irresponsable met en danger les populations et les forces de l'ordre. »*

Vingt-trois otages dont six gendarmes du GIGN

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

Les négociations se sont poursuivies toute la journée du jeudi 28 avril sur l'île d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, pour obtenir la libération des gendarmes et du substitut du procureur de la République de Nouméa retenus en otage dans une caverne par le « commando » indépendantiste du FLNKS qui réclame depuis une semaine l'annulation des élections régionalees du 24 avril et la suppression du statut Pons.

Aux quinze gendarmes détenus depuis le vendredi 22 avril sont venus s'ajouter six membres du GIGN, capturés mercredi, ainsi qu'un gendarme mélanésien et le magistrat. Le capitaine Philippe Legorjus, commandant du GIGN, pris en otage avec ses hommes, comme l'avait annoncé, mercredi après-midi, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, est de son côté *« libre de ses mouvements »*, indique-t-on jeudi de source officielle à Nouméa. Il sert d'intermédiaire dans les négociations entre les ravisseurs et le général Vidal, commandant en chef des forces armées en Nouvelle-Calédonie, responsable des opérations sur place, et assisté du procureur de la République de Nouméa, M. Belloni.

Le commandant du GIGN a effectué depuis sa « capture » deux aller-retour jusqu'à la gendarmerie de Fayaoué, le centre administratif de l'île (1).

Il y aurait donc au total vingt-deux « vrais » otages aux mains d'une quinzaine d'indépendantistes et un « faux otage » mais véritable émissaire, le capitaine Legorjus.

La grotte où sont détenus les otages a été localisée mardi soir. Elle est située au nord de l'île d'Ouvéa, adossée à la mer, sur une falaise, dans une région très difficile d'accès, où la végétation épaisse empêche la visibilité à plus de 2 mètres. Mercredi matin, alors que M. Pons annonçait qu'un *« contact direct »* avait pu être établi avec les indépendantistes et que le haut commissariat entrevoyait le bout du cauchemar, la situation s'est brusquement aggravée lorsque le substitut, M. Jean Bianconi, venu négocier, a été capturé à son tour avec les gendarmes qui le couvraient.

Selon des sources non officielles, le magistrat avait d'abord obtenu la libération d'un gendarme malade. Il aurait été ceinturé lorsqu'il est revenu au bord de la grotte, en compagnie du chef du GIGN, le groupement d'intervention auquel les indépendantistes n'ont pas pardonné la mort de leur « chef de guerre », Eloi Machoro, en janvier 1985. D'après le haut commissariat, les hommes du GIGN n'ont pas pu réagir, la jungle étant trop épaisse, et ils se sont laissé désarmer à l'appel du capitaine Legorjus, le « commando » menaçant de tuer le substitut. Les indépendantistes ont saisi les fusils automatiques des gendarmes, mais ceux-ci, toujours selon le responsable de l'information du haut commissariat, ont eu le temps de se débarrasser de leurs armes plus sophistiquées dans les fourrés.

« Nous avons bien ciblé les opérations »

Le magistrat, les membres du GIGN et le gendarme mélanésien de la brigade de Fayaoué – qui avait déjà été pris en otage vendredi puis libéré dans le sud de l'île avec dix autres gendarmes détenus depuis trois jours par un deuxième « commando » – ont rejoint les hommes gardés dans la grotte, poings et pieds liés, selon M. Pons.

Les indépendantistes sont, selon le ministre, au nombre de quinze : quelques « modérés », d'autres plus déterminés, et un dernier que M. Pons décrit comme un « fou de Dieu », ayant été l'un des premiers membres du FLNKS à suivre un stage en Libye. Il s'agirait, selon certaines sources, d'un ancien conseiller régional d'Ouvéa, membre de la tendance dure du FLNKS, le Palika, M. Wea Jubely. Originaire de la tribu de Gossanat, dans le périmètre de laquelle se déroule la prise d'otages, ce protestant devait se rendre prochainement en Suisse pour suivre une formation théologique dans une église évangélique, selon l'un de ses proches. Un pasteur protestant d'Ouvéa a, d'ailleurs, été contacté pour tenter d'*« arrondir les angles »*.

Le « commando » dispose de vivres, selon le haut commissariat, mais le capitaine Legorjus a cependant fait venir de l'eau et des couvertures par l'intermédiaire de l'appareil de communication qu'il a pu conserver. *« Le tout est de savoir s'ils ont assez de vivres pour tenir jusqu'au lendemain du deuxième tour »*, s'interrogeait-on jeudi matin au haut commissariat.

Le FLNKS, par la voix de l'un de ses chefs, M. Leopold Jorédié, a refusé, jeudi, de se dissocier d'une action, « *qui*, a-t-il dit, *s'inscrit dans la stratégie globale du mouvement élaborée depuis le début de l'année pour faire échec au statut Pons* ». *« Nous regrettons la mort des gendarmes*, a dit M. Jorédié, *mais il faut que les gens sachent qu'il ne s'agit pas d'un assassinat mais d'un affrontement. Pour le moment, nous avons bien ciblé les opérations. Nous ne nous attaquons pas aux caldoches mais au gouvernement français et à son système. »* Le FLNKS a eu des contacts avec Ouvéa, mais M. Jorédié n'a pas voulu indiquer si le bureau politique avait donné des consignes au « commando » : *« Les gens savent ce qu'ils ont à faire »*.

Selon M. Jorédié, M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, qui se trouve à Hienghène où le téléphone est coupé comme en plusieurs endroits du territoire, partage cette attitude puisqu'il participait aux réunions du FLNKS qui ont décidé de la stratégie *« d'où découle la situation »*. Dans une interview à Radio-Australie, diffusée mardi, M. Jorédié avait indiqué que l'opération d'Ouvéa avait été préparée *« depuis trois mois »* et que *« les gens se sont organisés pour »*. Le texte de cet entretien a été tranmis par M. Pons à la justice qui a ouvert mercredi une information pour rechercher les auteurs de la prise d'otages et d'éventuels auteurs « indirects ».

Selon M. Jorédié, le « commando » n'a pas l'intention de *« se faire rouler »* comme à Poindimié, au début de l'année, lors d'une précédente prise en otage de gendarmes. Les indépendantistes avaient alors libéré les membres des forces de l'ordre à condition d'échapper aux poursuites judiciaires, ce qui n'avait pas empêché *« une rafle le lendemain dans la tribu »*. Il estime que M. Pons sera *« obligé d'ouvrir une porte quelque part »* s'il ne veut pas *« rentrer les mains vides »* à Paris.

Les autorités judiciaires estiment à une quarantaine le nombre des indépendantistes qui ont participé à l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué, vendredi dernier, qui a fait quatre morts parmi les gendarmes, et à la prise d'otages en deux groupes séparés des gendarmes mobiles. Quatorze militants ont été écroués à la prison du camp est à Nouméa – où se trouvent déjà une soixantaine d'indépendantistes et inculpés d'assassinat, de rébellion par groupe armé, de séquestration illégale et d'association de malfaiteurs.

L'armée qui agit à Ouvéa sur réquisition du haut commissaire et la gendarmerie (trois cents hommes au total) poursuivaient jeudi les opérations de recherches. Alors que les indépendantistes font état de personnes *« attachées à des cocotiers »* et de femmes et enfants *« parqués »* dans la tribu de Gossanat, les journalistes n'ont toujours pas pu se rendre sur place. Les communications sont, en revanche, rétablies avec Fayaoué. Le médecin de la ville a *« fait en sorte que son dispensaire soit opérationnel »* mais n'avait accueilli jeudi aucun blessé. *« Ce n'est pas l'état de siège à Fayaoué »*, indiquait-il. Une famille habitant à 3 kilomètres de la localité, dans une tribu, nous a également affirmé que la situation était calme, mais dit sortir le moins possible par crainte.

Mercredi, le ministre avait déclaré ne plus attendre de renforts. Jeudi, on a cependant appris l'arrivée d'un détachement de la 9e division d'infanterie de marine (deux cent cinquante hommes), ainsi que d'un escadron de gendarmerie supplémentaire. Des barrages étaient encore signalés en plusieurs points du territoire. Dans l'île de Maré, des avions transportant des gendarmes n'ont pas pu se poser, mercredi, sur l'aérodrome. A Pouébo, dans le nord de l'île, les militaires, qui ont survolé un barrage en hélicoptère, ont essuyé des tirs. Ils ont riposté, selon le haut commissariat, mais il n'y a pas eu de victimes.

CORINE LESNES.

(1) Selon le ministère de la défense à Paris, le patron des gendarmes d'élite se serait laissé prendre délibérément pour mener à bien sa mission de l'intérieur du groupe captif : *« Dans ce genre d'affaires*, disait-on mercredi dans les milieux proches du GIGN, *il y a deux façons de négocier : face à face ou par interpénétration dans un système. »*

● **ERRATUM.** – Dans nos premières éditions du 28 avril, quelques coquilles ont altéré notre commentaire intitulé « Désinformation » sur la situation en Nouvelle-Calédonie. Il fallait lire notamment que c'est *« le non-aboutissement de leur conversion provisoire à la non-violence – par référence au pacifisme des paysans du Larzac – lors du référendum du 13 septembre »* qui a poussé les indépendantistes à changer de stratégie, *sous la conduite de M. Tjibaou*, chef du *« mouvement nationaliste. »*

Selon le représentant du FLNKS à Paris

« Ce ne sont pas des otages, ce sont des prisonniers politiques... »

M. Djimy Ouneï, représentant du FLNKS à Paris, connaît bien les auteurs de la prise d'otages d'Ouvéa. Ce sont, pour la plupart, ses amis d'enfance ou des parents, proches ou éloignés. Comme eux, en effet, il est natif de l'île. Beaucoup des siens participent au même comité de lutte qu'eux. *« Le comité de lutte FLNKS d'Ouvéa*, dit-il, *est un comité de lutte exemplaire. Il y règne une très forte cohésion et chaque fois il parvient à faire la synthèse des positions des uns et des autres. L'Union calédonienne y est majoritaire, mais il y a aussi des militants du PALIKA et du FULK et lors de notre boycottage du référendum du 13 septembre nous avons aussi travaillé main dans la main avec ceux du LKS. »*

La brigade de Fayaoué, qui a été attaquée le vendredi 22 avril, et où quatre gendarmes ont été tués, M. Ouneï la connaît bien aussi. Sa famille n'habite pas très loin. Il conteste que le « commando » du FLNKS ait délibérément cherché à tuer : *« Le but de l'opération était de désarmer les gendarmes, et si l'un des gendarmes n'avait pas tiré il n'y aurait pas eu de morts. »* Il met aussi en cause la responsabilité des représentants locaux du RPCR : *« Le dimanche précédent il y avait eu un meeting à la tribu de Nimaha tenu par Dick Ukeiwé [sénateur RPR] en faveur de Jacques Chirac, et le RPCR avait distribué de l'alcool en dépit de l'interdiction. Ses partisans s'étaient ensuite livrés à de nombreuses provocations contre les nôtres, sous la protection des gendarmes, et la colère a monté. »*

M. Ouneï conteste également le fait que le « commando » qui détient les gendarmes et le magistrat en otages soit dirigé par un militant « libyen » : *« C'est imbécile de dire ça, parce que, chez nous, de toute façon, il n'y a pas de chef. Dans ce groupe, composé pour la plupart de jeunes qui ont fait leur service militaire en France, il y a même des garçons, en tout cas au moins un, dont les parents militent au RPCR ! Et, vous savez, ce sont des gars plutôt cool, qui aiment bien, en général, gratter la guitare. Si nous en sommes arrivés là, c'est parce qu'on ne nous a pas laissé le choix. Ça nous a fait mal d'être obligés d'utiliser ces moyens... Tous les ingrédients d'une guerre coloniale sont maintenant réunis. »*

Dans l'immédiat, M. Ouneï veut pourtant rester optimiste sur le sort des otages : *« Ce ne sont pas des otages, ce sont des prisonniers politiques, et nous voulons, comme nos camarades l'ont dit dès le début, une solution négociée. C'est pour cela que nous avons demandé un médiateur. J'espère que François Mitterrand et Jacques Chirac s'entendront au moins sur ce point... »*

A. R.

Par décision du Conseil constitutionnel

Les résultats du scrutin présidentiel sont annulés dans trois bureaux de vote

Saisi par M. Mitterrand, en tant que candidat, d'une demande d'annulation des résultats du premier tour du scrutin présidentiel en Nouvelle-Calédonie, le Conseil constitutionnel a décidé, mercredi 27 avril, d'annuler les résultats proclamés dans trois bureaux de vote du territoire.

Nous publions ci-dessous des extraits de sa déclaration du 27 avril :

« Considérant qu'il résulte de l'instruction et notamment du rapport des délégués du Conseil constitutionnel en Nouvelle-Calédonie que le jour du scrutin, dans une partie de ce territoire, des barrages ont été mis en place sur certaines voies en vue de perturber la circulation et d'empêcher l'accès à des bureaux de vote ; que des actes de violence ont été commis contre les personnes et les biens dans le même but ; que, sur les cent trente-neuf bureaux de vote qui avaient été créés en application de l'article R. 40 du code électoral, les troubles ont eu pour conséquence, sur la côte est ainsi que dans les îles Loyauté, d'une part, d'empêcher l'ouverture de quatorze bureaux et, d'autre part, de restreindre très sensiblement la durée d'ouverture de trois autres bureaux ;

» Considérant que, pour graves qu'ils aient été, les incidents ci-dessous relatés n'ont pas eu pour effet, en raison du caractère national du scrutin pour l'élection du président de la République, d'affecter dans l'ensemble du territoire de Nouvelle-Calédonie la validité des suffrages qui y ont été exprimés ;

» Considérant, toutefois, en l'état des informations dont dispose le Conseil constitutionnel, qu'il est établi que les conditions dans lesquelles ont fonctionné les deuxième et cinquième bureaux de vote de l'île de Maré ainsi que le quatrième bureau de vote de Yaté n'ont pas permis une expression régulière des suffrages ; que, dans ces circonstances, il y a lieu pour le Conseil constitutionnel d'annuler les suffrages exprimés dans ces différents bureaux [...]. »

● **M. PASQUA : désaveu.** – M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, s'exprimant le mercredi 27 avril, à Paris, devant les élus locaux de la majorité, a affirmé que la décision du Conseil constitutionnel relative au premier tour de l'élection présidentielle en Nouvelle-Calédonie, était *« un désaveu cinglant d'une manœuvre politicienne subalterne du candidat Mitterrand »*.

Question d'échelle

LES résultats de trois bureaux de vote de Nouvelle-Calédonie sont annulés quand le candidat François Mitterrand réclamait l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle sur la totalité du territoire. *« Une victoire du droit »*, s'exclame néanmoins M. Jack Lang, jamais en panne d'hyperboles et toujours soucieux d'élégance.

Comment cerner une réalité moins flamboyante que ne le proclame l'ancien ministre de la culture, et surtout grevée en ce moment d'un contexte plutôt tragique ? Les élections en Nouvelle-calédonie, les deux, présidentielle et régionale, se sont déroulées le 24 avril sur le « Caillou » dans d'exécrables conditions. Elles n'ont pu avoir lieu sur tout le territoire, ce qui est l'une des exigences banales de la démocratie.

La demande de M. Mitterrand était politique autant que juridique, tactique autant que sincère, émanant d'un candidat-président à la fois obsédé par la situation de l'archipel des antipodes et trop content de cueillir les fruits de la coupable incurie, des arrangements désolants de ses adversaires.

Cette requête a rencontré l'ordinaire pragmatisme, aux usages si variés, du Conseil constitutionnel. S'appuyant sur les télex et rapports de ses observateurs sur place, sur les observations de son délégué principal, retour de Nouvelle-Calédonie, dont ils ont recueilli les explications, les huit juges constitutionnels (1) ont d'abord revu à la baisse l'ampleur des désordres strictement électoraux.

Après avoir examiné minutieusement le cas d'une quinzaine de bureaux dont l'ouverture fut retardée, la fermeture anticipée ou qui furent en cours de journées regroupées avec d'autres, le Conseil constitutionnel fixe à quatorze (le total de vingt-trois était jusqu'alors avancé) le nombre des bureaux qui n'ont pas ouvert et à trois le chiffre de ceux qui n'ont connu qu'une existence éphémère.

Restait l'appréciation sur le fond. Le Conseil constitutionnel propose une vision dont découle sa décision : pour l'élection présidentielle, tous les territoires français, métropolitain et autres, constituent une immense unique circonscription. La Nouvelle-Calédonie en est une petite partie. Les points noirs – bureaux non ouverts et bureaux « sanctionnés » pour irrégularités – ne peuvent, à l'échelle du vaste ensemble, avoir pesé sur le cours du scrutin.

Quant à une éventuelle contamination de la partie, la Nouvelle-Calédonie, par les points de désordre, le Conseil en écarte l'hypothèse, précisément par référence à la réalité nationale du scrutin.

Conformément à un jeu auquel aime se livrer le Conseil constitutionnel, la décision peut se lire aussi en creux et *a contrario* : pour le scrutin régional imprudemment couplé au présidentiel l'échelle territoriale de référence est circonscrite à la Nouvelle-Calédonie. Il n'est donc pas interdit de se demander si les désordres et incidents ont pu, dans ce second cas, *« affecter »* la validité des suffrages dans l'ensemble de l'archipel. A d'autres de poser éventuellement ces questions devant d'autres juges (2)...

Ni débouté absolument ni pleinement satisfait, le candidat François Mitterrand pourra du moins relancer un mot qui figure dans la déclaration du Conseil. Un adjectif qui dit sans hyperbole le désarroi du droit et les impasses de certaine politique : *« grave »*.

MICHEL KAJMAN.

(1) *Souffrant*, M. Maurice-René Simonnet n'a pas siégé.

(2) Après proclamation, le lundi 25 avril, les résultats des élections régionales peuvent être contestés dans un *délai de dix jours devant le Conseil d'Etat.*

Polémique franco-australienne

L'ambassadeur d'Australie à Paris a été convoqué le mercredi 27 avril par le secrétaire général du Quai d'Orsay, qui lui a fait part de *« l'étonnement »* du gouvernement français concernant plusieurs déclarations récentes de dirigeants australiens sur la situation en Nouvelle-Calédonie. Le porte-parole du Quai d'Orsay a estimé que les propos tenus par le premier ministre, M. Hawke – qui avait mis en garde contre la poursuite de la violence – et par le ministre des affaires étrangères, M. Hayden – qui avait dit qu'il existait sur le territoire une *« situation coloniale inacceptable »* – constituaient *« une ingérence dans les affaires intérieures de notre pays, ce que nous ne pouvons accepter, même si ces déclarations apparaissent modérées dans leur forme »*.

Répondant à la réaction du gouvernement français, M. Hawke a réaffirmé jeudi à Canberra que son pays avait *« parfaitement le droit »* d'exprimer son point de vue sur la violence *« tragique »* qui règne en Nouvelle-Calédonie. *« Le temps n'est pas venu aux récriminations car les événements là-bas sont tragiques*, a-t-il poursuivi. *Nous condamnons la violence. Nous voudrions que les otages soient rendus sains et saufs et qu'il n'y ait plus de violences de la part des Canaques comme de celle des Français. »* – (AFP, AP.)



Politique

La préparation du second tour de l'élection présidentielle

M. Giscard d'Estaing soutient M. Chirac et prépare le rassemblement au centre

Mise à part la solennité qu'il a voulu *conférer à son geste*, l'appel de M. Valéry Giscard d'Estaing à voter pour M. Jacques Chirac ne comporte en soi aucune surprise. L'ancien président de la République a en réalité fait le mercredi 27 avril ce qu'il avait dès le départ indiqué qu'il ferait. Le 17 janvier dernier, il avait déclaré au « Grand-Jury RTL-le Monde » *que l'UDF étant « sa famille »* et la majorité *« son camp »*, il ne désirait point *« s'impliquer »* avant la fin de la campagne du premier tour. Il ne voulait pas avoir à choisir entre ses deux anciens premiers ministres.

Malgré les pressions de certains dirigeants de l'UDF et l'irritation mal contenue des barristes prenant cette réserve pour une trahison, M. Giscard d'Estaing s'est scrupuleusement tenu à cette logique.

Après avoir en vain défendu la thèse de la candidature unique RPR-UDF dès le premier tour malgré la menace Le Pen, M. Giscard d'Estaing est donc encore dans sa logique en appelant à voter *« pour celui qui est maintenant le candidat unique de la majorité UDF et RPR »*. S'il n'avait pas *« jeté la rancune à la rivière »*, il aurait pu se contenter d'un service minimum en déclarant, par exemple, qu'*« à titre personnel, il ne pouvait appeler qu'à voter pour Jacques Chirac »*, formule assassine que M. Chirac avait employée entre les deux tours de 1981 afin de mieux précipiter sa perte.

Il aurait pu tout aussi bien insister lourdement, comme l'a fait dimanche soir M. Barre, sur les conditions expresses de son ralliement, à commencer par le chapitre de l'immigration et du Front national. En précisant qu'il avait reçu la veille de M. Chirac *« des réponses et des engagements clairs »* sur trois points évidemment consensuels — l'Europe, la solidarité nationale et le rassemblement, — M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu se montrer plus royaliste que le roi.

Rejoindre les premiers rôles

En réapparaissant aussi spectaculairement sur la scène, il est clair en effet que l'ancien président veut rejoindre les premiers rôles. Il semble actuellement tenir encore trois fers au feu. En cas d'élection le 8 mai de M. Chirac, qui, selon lui, tient maintenant du miracle, un contrat pourrait s'établir sur la promesse pour lui de conduire en 1989 la liste de la majorité aux élections européennes.

Dans l'hypothèse plus probable d'une réélection de M. Mitterrand, l'ancien président a le choix. Si M. Chirac se trouve mis brutalement au tapis, et en cas de dissolution rapide de l'Assemblée nationale, il peut s'employer à poser les fondations d'une grande formation de droite, modèle Balladur.

Si, comme il le souhaite, M. Mitterrand n'emploie pas l'arme absolue de la dissolution, il peut ressortir de ses cartons son projet de création d'un grand groupe central apte à gérer avec les socialistes un gouvernement de coalition et répondant à sa vieille aspiration du rassemblement *« de deux Français sur trois »*.

Depuis plusieurs semaines, M. Giscard d'Estaing semble hésiter entre ces deux stratégies. Sa déclaration de mercredi laisse croire qu'il penche aujourd'hui plutôt pour la seconde. Ce texte ne contient aucun mot de revanche contre les socialistes et contre M. Mitterrand qui, au demeurant, pourrait également signer les yeux fermés les trois engagements relevés par son auteur. Enfin, et surtout, pour la première fois depuis 1986, M. Giscard d'Estaing n'insiste pas sur la nécessaire union entre le RPR et l'UDF, dont il s'était pourtant fait le chantre fidèle. Une indication utile montrant que, comme beaucoup d'autres personnalités modérées, l'ancien président n'exclut plus désormais un réaménagement au centre de la vie politique et une réorganisation de la majorité défunte.

« Si clarification il y a, relevait, mercredi, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, *elle ne doit s'effectuer ni dans la hâte ni mécaniquement, mais en fonction d'objectifs de fond. »* Cette idée semble faire du chemin. Des gens comme Mme Simone Veil, MM. Jean-François Poncet, Lionel Stoleru, des élus du groupe sénatorial de la Gauche démocratique, des militants, des adhérents directs y réfléchissent assidûment. Tout indique que M. Giscard d'Estaing n'est pas loin de se préparer à les rejoindre.

DANIEL CARTON.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MERCREDI 27 AVRIL

Monsieur le président
ne peut pas vous recevoir aujourd'hui
16 heures, je n'ai pas de photo pour demain
Je tente ma chance rue François-Ier
Il doit faire une déclaration cet après-midi
Bureaux modernes, journalistes sélectionnés
Valéry Giscard d'Estaing arrive
toujours très élégant
Il parle, court,
précis, il connaît bien l'audiovisuel
Il dirige tout comme un metteur en scène
A la fin il remercie le cameraman de la Une
Il dit un petit mot à chaque journaliste
Il me voit, surpris il me serre la main
Il regrette pour aujourd'hui,
un emploi du temps très chargé
Je retrouve un photographe
de France-Soir, *fidèle depuis 1974.*

Léo colère

Les propos de M. Barre tenus, lundi dernier, devant ses comités de soutien sont restés en travers de la gorge de M. François Léotard. Interrogé, le jeudi 28 avril, sur France-Inter, le secrétaire général du PR mis en cause en raison des résultats obtenus par le Front national dans le Var et dans sa ville de Fréjus a eu du mal à contenir sa colère : *« Moi,* a-t-il relevé, *quand j'étais candidat dans le Var, j'ai fait trente points de plus que M. Barre. Les leçons, on y viendra, mais après le 8 mai. » « Quand on a perdu,* a-t-il encore ajouté, *quand on a subi un échec, et dimanche ce fut un échec pour l'UDF, il faut essayer d'éviter toute gloriole et toute autosatisfaction et ne pas essayer de faire porter sur l'autre les responsabilités de cet echec. »*

● RECTIFICATIF. — Des erreurs s'étant glissées dans la publication des résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans le département du Haut-Rhin, voici les résultats officiels : insc. 436 205, vot. 358 361, suffr. expr. 350 803. MM. Barre, 63 421 voix ; Juquin, 2 637 ; Le Pen, 76 158 ; Chirac, 59 880 ; Mitterrand, 103 851 ; Boussel, 887 ; Waechter, 32 610 ; Laguiller, 6 032 ; Lajoinie, 5 327.

Par ailleurs, une coquille typographique a déformé le sens de la dernière phrase de l'article consacré, dans nos éditions du 28 avril, au comité de soutien à M. François Mitterrand. Il fallait lire : *« Mon tout est une photo de campagne ».*

La déclaration de l'ancien président

« Votez pour lui ! »

De son bureau parisien de la rue François-Ier, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait, le mercredi 27 avril, devant micros et caméras la déclaration suivante :

« Je voudrais vous parler de l'élection présidentielle.

» Avant l'ouverture de la campagne, j'avais dit à la télévision que le président élu, quel qu'il soit, aurait à assumer deux tâches essentielles :

» — Faire travailler ensemble les deux moitiés de la France ;

» — Faire de notre pays la force motrice de l'Europe dans les quatre ans qui viennent.

» A la lumière de vos réactions pendant cette campagne, j'ajouterai un troisième point :

» — Faire que la France n'abandonne pas ses blessés ! Lorsque la France gagne, il ne faudrait pas qu'il y ait des Français qui souffrent ! Nous devons resserrer notre solidarité, et mener la course en rassemblant le peloton.

» Si nous voulons gagner en 1992, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de changer de politique tous les deux ans, et de voter tous les six mois !

» J'ai rencontré hier soir le premier ministre, il m'a apporté des réponses et des engagements clairs sur ces trois points.

» Aussi, je soutiens celui qui est maintenant le candidat unique de notre majorité UDF et RPR, Jacques Chirac, et je vous demande de voter pour lui. »

Le rapport de M. Marchais au comité central

Le PCF soutient M. Mitterrand sans s'engager à ses côtés

M. Georges Marchais a proposé, le mercredi 27 avril, aux membres du comité central réuni à huis clos, au siège du parti, à Paris, d'appeler à voter pour M. François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle, tout en soulignant que cela *« n'implique aucun engagement de notre part au côté »* du président-candidat.

Le rapport introductif du secrétaire général, qui est publié dans l'Humanité de jeudi, a été adopté à l'unanimité, à l'issue d'une discussion qui s'est achevée vers 23 heures et dont l'organe central du PCF annonce qu'il rendra compte jeudi.

La première partie du long rapport de M. Marchais porte sur l'*« appréciation des résultats du premier tour »*. Tout en soulignant la *« forte participation »*, le secrétaire général affirme que le résultat de M. Lajoinie s'explique, d'abord, par *« l'abstention »*. Selon lui, *« les électeurs communistes qui ont fait un autre choix, cette fois-ci, ont voté pour François Mitterrand. Sauf en nombre très limité [...] ils n'ont pas voté Juquin (1). Et c'est, également, en nombre infime qu'ils ont voté pour Le Pen »*. Le dirigeant communiste souligne *« l'ampleur de la mobilisation de la droite »* et sa *« radicalisation »*, ce qui confirme, pour lui, le *« glissement à droite »* de la société.

« Notre propre résultat ne nous satisfait évidemment pas », dit-il, avant de rappeler, que *« l'élection du président de la République au suffrage universel est la plus antidémocratique qui soit »*, car le peuple est conduit, selon cette analyse, à *« abdiquer »* sa souveraineté. Et s'il reconnaît que le résultat du 24 avril *« n'est nullement à sous-estimer »*, il réaffirme que ce score *« ne reflète pas* [l']*influence réelle* [du PCF] *»*, qu'il situe à *« environ 14 % »* en se fondant sur les élections locales partielles qui se sont déroulées depuis 1986.

Le deuxième chapitre du rapport intitulé *« Notre position pour le second tour »* rappelle que l'objectif du PCF est de *« chasser la droite »*, mais, poursuit-il, *« celles et ceux qui aspirent à la justice, à la liberté, à la paix n'ont rien à attendre de l'issue de ce scrutin »*.

« Pour ce second tour, indique, toutefois, le secrétaire général, *Chirac a derrière lui toute la droite »* dont *« l'extrême droite fait partie intégrante »*. Conclusion : le premier ministre-candidat est *« l'homme de la droite dans ce qu'elle a de plus antisocial, antidémocratique, antinational »*. M. Marchais indique : *« Notre parti ne peut rester neutre* [face à l'éventualité d'une élection de M. Chirac], *ce qui implique que nous appelions à voter, au second tour, pour François Mitterrand. »* En conséquence, il propose à son électorat de se mettre en conformité avec ce souhait *« en barrant la route du pouvoir à Chirac et à Le Pen »*.

M. Marchais s'empresse d'ajouter que cette décision de soutien n'est pas prise *« de gaieté de cœur »* et que, en tout état de cause, elle *« n'implique aucun engagement »* derrière M. Mitterrand, qui ne peut, *« en aucune façon »*, ranger les électeurs communistes dans *« sa majorité présidentielle »*. Selon le dirigeant communiste, *« la réélection de François Mitterrand, si elle constitue dans les circonstances présentes le seul moyen d'empêcher Chirac, Barre, Le Pen de s'emparer du pouvoir, n'apportera pas d'amélioration à la vie des gens et du pays. Au contraire »*.

Fort de ce soutien obligé mais plus que réservé, M. Marchais indique que la *« préoccupation majeure »* du PCF est de *« faire progresser le rassemblement pour forger l'avenir »*. Ainsi, selon le député du Val-de-Marne, les *« deux millions d'électrices et d'électeurs qui ont voté communiste au premier tour »* et qui, selon lui, détiennent la clé de la réélection de M. Mitterrand, semblent devoir se consacrer, en priorité, à la poursuite de *« la lutte contre l'austérité, le changement, au second tour et ensuite »*.

« Que faire dans la période qui s'ouvre ? » est le titre de la troisième et dernière partie de ce rapport. S'il s'agit de *« mettre en œuvre la politique du vingt-sixième congrès »*, M. Marchais insiste, pour l'immédiate actualité, sur *« l'importance particulière qui doit être accordée à la préparation et au succès des manifestations décidées par la CGT dans tout le pays, dimanche prochain, Ier mai »*.

Pour le reste, tirant un bilan de la campagne électorale de M. Lajoinie, auquel le secrétaire général rend hommage, M. Marchais estime que le PCF a *« tissé des liens d'une qualité nouvelle avec les gens »* et qu'il en *« sort raffermi »*. Selon lui *« la situation d'organisation du parti est nettement meilleure à cette période que ce qu'elle était à la même date les années précédentes »*.

En conclusion, le secrétaire général a proposé que *« toutes les fédérations* [prennent], *la semaine prochaine, les initiatives qu'il leur est possible d'organiser — meetings départementaux ou locaux, rencontres dans les entreprises et les quartiers — pour exposer nos appréciations et nos choix politiques »*.

O. B.

(1) Dans ce rapport, M. Marchais affirme que M. Juquin a bénéficié de la signature de *« cent soixante-quinze maires et conseillers généraux socialistes »*. Interrogé par *le Monde*, le PS soutient, de son côté, que *« moins de cinquante élus, membres du PS »* ont apporté leur soutien à la candidature Juquin.

Les résultats officiels publiés par le Conseil constitutionnel

Inscrits	:	38 128 507
Votants	:	31 027 972
Abstentions	:	7 100 535 (18,62 %)
Suffrages exprimés	:	30 406 038
Blancs ou nuls	:	621 934 (2 % des votants)

	Voix	% exprimés	% inscrits
M. Mitterrand	10 367 220	34,09	27,19
M. Chirac	6 063 514	19,94	15,90
M. Barre	5 031 849	16,54	13,19
M. Le Pen	4 375 894	14,39	11,47
M. Lajoinie	2 055 995	6,76	5,39
M. Waechter	1 149 642	3,78	3,01
M. Juquin	639 084	2,10	1,67
Mme Laguiller	606 017	1,99	1,58
M. Boussel	116 823	0,38	0,30

Persistance des fraudes électorales dans les villes du Parti communiste

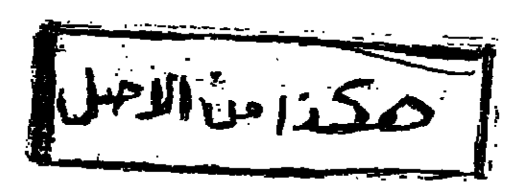
Le Conseil constitutionnel a rendu public, le mercredi 27 avril, après rectifications, redressements et annulations, les résultats définitifs du premier tour de l'élection présidentielle qui a eu lieu le 24 avril (voir tableau).

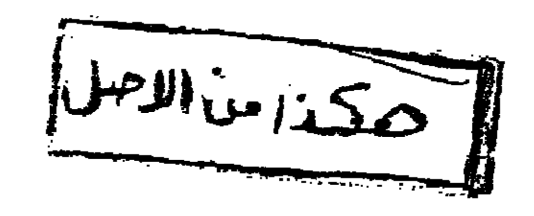
Au total, les résultats de 12 bureaux de vote ont été annulés : 3 en Nouvelle-Calédonie, 1 en Guadeloupe et 8 dans les départements métropolitains.

S'agissant des départements métropolitains, il est à noter que 6 annulations sur 8 portent sur des bureaux de vote de communes détenues par le Parti communiste (Calais, 2 bureaux ; Fontenay-sous-Bois, 1 bureau ; Gentilly, 1 bureau ; Vitry-sur-Seine, 2 bureaux).

Cette constatation donne à penser que le phénomène des fraudes électorales dans des municipalités communistes, pourtant fréquemment réprimées par la justice au cours des dernières années, demeure une pratique bien établie dans un certain nombre d'entre elles.

M. K.







Politique

Après les résultats

Seules dix-huit circonscriptions sont à l'abri

Dissolution ou non dissolution de l'Assemblée nationale ? M. François Mitterrand, qui avait usé de cette prérogative présidentielle dès son entrée en fonctions le 22 mai 1981, fait aujourd'hui dépendre sa décision de l'attitude qu'adopteront les députés eux-mêmes face à la politique définie par le premier ministre qu'il aura nommé. M. Jacques Chirac est plus catégorique : la législature élue le 16 mars 1986 doit aller à son terme normal de 1991.

Les circonstances pourraient imposer à l'élu du 8 mai de chercher à se doter d'une majorité nouvelle (dans le cas de M. Mitterrand) ou plus forte (dans celui de M. Chirac). Mais un tel choix implique aussi une analyse fine des résultats du 24 avril. Nous les avons transférés dans le cadre des circonscriptions législatives (issues du découpage prévu par la loi du 24 novembre 1986 rendu nécessaire par le rétablissement du scrutin majoritaire uninominal), et nous publions ci-dessous un tableau des rapports de force entre la gauche et la droite dans chacune d'entre elles. Le vote des écologistes étant réputé se faire au tour décisif en faveur de la gauche, nous avons inclu dans une colonne distincte le total gauche (M. Mitterrand, M. Lajoinie, M. Juquin, Mme Laguiller, M. Boussel) et le score de M. Waechter. A côté du total obtenu par MM. Chirac et Barre figure le pourcentage de suffrages exprimés en faveur de M. Le Pen.

Seules sont comptabilisées ici les circonscriptions métropolitaines. Toutefois, en raison de difficultés techniques, les statistiques globales ne tiennent pas compte de dix d'entre elles (quatre circonscriptions de l'Aisne et les six des Pyrénées-Atlantiques dont nous avons eu trop tardivement les résultats).

Sur un total donc de 545 circonscriptions, la gauche seule est majoritaire dans 135 des circonscriptions ainsi retenues. Dans 292 autres, elle obtient entre 40 % et 50 % ; dans 118, entre 30 % et 40 % ; dans 8, entre 20 % et 30 % et dans 2 moins de 20 %.

Le « plus » apporté par l'électorat écologiste donne à la gauche des scores supérieurs à 60 % dans 33 circonscriptions, et compris entre 50 % et 60 % dans 198. Dans 264, l'ensemble gauche + écologistes se situe entre 40 % et 50 %.

Départements	Circonscriptions	Total gauche	Total gauche + M. Waechter	Total droite	M. Le Pen
Ain	1	41,15	45,42	41,10	13,46
	2	39,90	43,70	36,86	19,42
	3	38,51	43,08	43,12	13,79
	4	38,53	42,19	40,34	17,45
Aisne	1	51,92	55,81	32,15	12,03
	2	53,46	56,54	30,77	12,67
	3	51,92	55,81	32,15	12,03
	4	55,24	58,24	28,24	13,51
	5	49,42	52,92	32,37	14,69
Allier	1	52,02	54,82	35,76	9,41
	2	57,02	60,12	30,88	8,98
	3	54,92	57,97	33,22	8,79
	4	44,85	47,85	38,53	13,61
Alpes-de-Hte-Provence	1	45,82	50,44	33,25	16,29
	2	43,68	48,11	34,77	17,11
Hautes-Alpes	1	42,13	47,11	39,83	13,05
	2	38,58	44,36	41,11	14,52
Alpes-Maritimes	1	37,15	40,09	34,92	24,98
	2	30,40	33,01	41,93	25,04
	3	34,85	37,70	35,59	26,69
	4	33,27	36,40	41,37	22,22
	5	40,61	43,67	32,88	23,43
	6	32,18	35,58	40,03	24,37
	7	30,35	33,70	41,52	24,77
	8	28,97	31,27	43,51	25,20
	9	32,43	35,87	41,94	22,18
Ardèche	1	47,04	50,90	36,09	12,99
	2	41,27	45,47	42,27	12,25
	3	43,93	48,28	38,15	13,55
Ardennes	1	48,23	52,12	33,46	14,40
	2	53,39	56,56	26,64	16,78
	3	47,87	51,46	34,49	14,03
Ariège	1	59,16	63	26,92	10,07
	2	56,09	59,30	30,19	10,50
Aube	1	42,36	46,06	39,79	14,13
	2	43,32	46,80	39,04	14,15
	3	45,35	48,73	36,37	14,88
Aude	1	55,49	58,92	28,25	12,81
	2	55,70	58,52	25,14	16,32
	3	53,97	57,25	31,51	11,22
Aveyron	1	36,73	40,80	49,69	9,50
	2	50,25	53,96	39,10	6,92
	3	41,13	45,18	44,50	10,30
Bouches-du-Rhône	1	37,59	40,06	33	26,93
	2	31,84	34,45	41,29	24,24
	3	39,03	41,21	28,92	29,85
	4	52,97	54,73	15,51	29,75
	5	39,93	42,50	30,24	27,24
	6	39,37	42,05	30,10	27,83
	7	47,70	49,82	17,59	32,58
	8	44,88	47,39	23,42	29,17
	9	40,03	42,98	30,64	26,37
	10	43,85	46,96	26,90	26,12
	11	36,90	40,87	34,29	24,82
	12	43,12	46,02	25,24	28,73
	13	51,19	54,63	22,85	22,51
	14	36,99	41,06	35,74	23,19
	15	39,52	43	31,74	25,24
	16	48,25	51,16	26,57	22,26
Calvados	1	45,11	49,71	39,86	10,42
	2	56,76	61,30	29	9,69
	3	48,05	51,64	37,04	11,31
	4	42,11	45,99	41,49	12,50
	5	44,86	48,79	39,53	11,67
	6	45,14	49,31	40,20	10,47
Cantal	1	45,68	48,42	44,36	7,21
	2	37,27	39,42	53,58	6,98
Charente	1	50,17	53,56	36,79	9,63
	2	49,92	53,05	38,03	8,90
	3	55,24	58,31	33,43	8,24
	4	54,39	57,70	33,50	8,78
Charente-Maritime	1	47,23	51,21	36,90	11,88
	2	47,75	51,54	37,08	11,36
	3	50,84	54,80	36,06	9,13
	4	47,24	50,43	38,95	10,61
	5	41,60	45,06	42,08	12,84
Cher	1	45,74	49,01	38,70	12,28
	2	54,33	57,60	30,58	11,80
	3	49,98	53,17	36,06	10,75
Corrèze	1	51,31	53,75	41,45	4,79
	2	46,87	49,44	42,02	8,53
	3	44,15	46,36	49,17	4,45
Corse-du-Sud	1	37,77	40,28	44,43	15,27
	2	36,10	38,36	47,21	14,41
Haute-Corse	1	43,83	46,42	39,56	14,01
	2	42,34	45	44,24	10,74
Côte-d'Or	1	38,70	43,22	43,35	13,41
	2	42,65	46,61	38,53	14,84
	3	49,19	53,43	31,96	14,59
	4	45,26	49,12	37,50	13,37
	5	43,81	47,77	38,61	13,61
Côtes-du-Nord	1	51,36	56,03	35,09	8,86
	2	49,34	52,99	38,25	8,74
	3	50,22	53,97	39,42	6,60
	4	57,89	61,74	31,38	6,87
	5	48,88	53,53	36,46	9,99
Creuse	1	54,27	56,78	35,29	7,92
	2	48,90	51,44	40,89	7,65
Dordogne	1	51,40	54,68	36,01	9,29
	2	48,75	52,34	35,02	12,62
	3	52,69	55,47	36,38	8,14
	4	51,55	54,77	36	9,21
Doubs	1	43,84	49,35	34,08	16,55
	2	42,04	47,17	37,77	15,04
	3	46,08	50,75	36,33	12,91
	4	51,55	56,25	29,64	14,10
	5	34,64	39,14	47,21	13,64
Drôme	1	41,67	45,90	36,49	17,60
	2	44,57	48,37	33,79	16,15
	3	44,16	49,92	35,54	13,49
	4	42,50	46,78	35,92	11,19
Eure	1	43,32	46,77	37,07	14,42
	2	45,84	49,32	37,18	14,80
	3	47,32	50,74	38,06	14,12
	4	49,87	53,50	32,06	20,77
	5	46,26	49,51	35,68	14,08
Eure-et-Loir	1	43,47	47,41	38,45	13,27
	2	41,29	44,59	34,62	10,41
	3	46,60	49,90	36,01	10,85
	4	45,71	48,68	38,04	11,11
Finistère	1	47,47	52,34	37,23	7,58
	2	45,65	49,84	39,30	9,79
	3	41,72	45,97	42,91	10,15
	4	47,90	52,29	40,12	9,76
	5	37,72	41,81	48,39	9,76
	6	46,05	49,82	40,02	21,98
	7	46,02	50,21	40,01	25,64
	8	50,82	55,38	34,84	20,19

Départements	Circonscriptions	Total gauche	Total gauche + M. Waechter	Total droite	M. Le Pen
Gard	1	42,01	44,95	33,06	17,90
	2	43,75	46,54	27,80	16,84
	3	44,68	48,18	31,61	14,46
	4	50,66	53,87	28,22	13,92
	5	50,03	54,06	29,09	12,01
Haute-Garonne	1	45,14	48,78	36,75	14,46
	2	48,74	52,45	33,64	13,90
	3	48,88	53,49	34,47	12,02
	4	48,70	52,27	33,24	14,48
	5	54,50	58,02	28,47	13,49
	6	52,10	56,11	29	14,87
	7	55,29	58,94	28,52	12,52
	8	55	58,06	31,75	10,18
Gers	1	51,72	55,70	34,45	13,19
	2	49,78	53,34	35,06	10,91
Gironde	1	41,44	44,55	42,70	13,43
	2	39,26	42,80	44	13,17
	3	54,75	58,07	31,01	12,23
	4	59,23	62,02	24,53	11,58
	5	50,53	53,24	33,57	13,31
	6	49,22	52,75	35	11,66
	7	50,01	54	34,40	11,38
	8	45,08	47,53	39,15	11,78
	9	52,82	55,69	32,63	22,65
	10	49,48	52,29	36,31	20,96
	11	53,16	55,53	32,68	21,64
Hérault	1	39,45	43,30	34,04	17,56
	2	41,81	45,98	33,84	15,18
	3	41,42	44,92	33,43	21,35
	4	47,75	51,53	30,90	21,76
	5	53,51	56,59	28,21	9,03
	6	45,93	48,44	30,20	17,83
	7	46,74	49,57	28,66	14,52
Ille-et-Vilaine	1	53,87	59,37	31,58	17,28
	2	47,53	52,51	39,14	8,34
	3	47,34	52,13	39,51	8,35
	4	46,91	51,02	39,81	9,16
	5	38,83	43,31	49,07	7,61
	6	43,54	47,21	45,64	7,14
	7	44	47,59	41,70	10,70
Indre	1	50,35	53,71	33,08	13,19
	2	52,28	55,24	34,34	10,41
	3	50,83	53,29	35,97	10,73
Indre-et-Loire	1	42,90	46,49	40,62	12,88
	2	46,86	49,70	37,50	12,78
	3	51,03	54,43	34,47	11,08
	4	48,12	51,46	36,02	12,51
	5	46,41	49,97	37,79	12,23
Isère	1	38,71	43,97	43,63	12,39
	2	54,79	59,36	25,19	15,44
	3	52,24	57,18	28,36	14,44
	4	46,97	51,66	33,78	14,54
	5	46,18	51,30	33,77	14,92
	6	43,78	47,66	32,92	19,40
	7	42,62	47,07	34,99	17,93
	8	46,46	50,11	32,06	17,81
	9	43,12	48,23	34,82	16,93
Jura	1	43,74	48,89	37,65	13,45
	2	39,68	45,79	37,39	16,81
	3	47,33	52,30	33,92	13,77
Landes	1	49,93	52,41	37,26	10,31
	2	52,04	54,51	35,97	9,51
	3	56,13	58,17	34,71	7,11
Loir-et-Cher	1	46,80	50,36	37,05	12,58
	2	47,04	49,65	37,06	13,27
	3	45,59	48,76	38,73	12,50
Loire	1	43,29	47,11	33,25	19,62
	2	40,60	44,89	36,33	18,76
	3	41,48	45,74	34,53	19,72
	4	44,60	48,66	31,05	20,27
	5	46,20	50,05	36,95	12,99
	6	40,15	44,21	42,73	13,05
	7	38,79	42,88	40,11	17
Haute-Loire	1	37,37	41,52	42,37	16,10
	2	41,60	45,44	42,47	12,07
Loire-Atlantique	1	44,76	49,03	40,33	10,63
	2	40,47	44,60	44,20	11,18
	3	55,01	59,18	29,83	10,98
	4	54,27	58,51	32,77	8,71
	5	43,83	48,38	41,75	9,85
	6	45,03	48,99	42,24	8,75
	7	43,73	47,57	42,16	10,25
	8	57,22	61,61	29,06	9,31
	9	39,24	43,46	45,56	10,96
	10	39,80	44,34	45,77	9,87
Loiret	1	41,46	46,01	40,73	13,25
	2	42,53	46,39	39,16	14,43
	3	41,25	45,06	40,00	14,92
	4	42,76	46,01	37,90	16,07
	5	41,99	45,40	39,09	15,50
Lot	1	50,78	55,51	34,83	9,65
	2	51,85	55,93	37,05	7,01
Lot-et-Garonne	1	45,04	48,79	35,61	15,58
	2	49,77	52,78	33,06	14,14
	3	45,22	49,02	35,72	15,25
Lozère	1	40,32	44,40	44,86	10,72
	2	32,05	34,76	52,60	12,63
Maine-et-Loire	1	40,58	44,64	45,96	9,39
	2	43,83	48,11	42,26	9,61
	3	44,11	47,66	43,79	8,53
	4	37,11	40,39	49,55	10,04
	5	38,45	42,73	45,71	11,55
	6	36,07	40,70	49,80	9,48
	7	40,34	45,16	46,93	7,90
Manche	1	41,10	45,34	45,07	9,57
	2	35,73	39,34	50,82	9,83
	3	39,79	44,24	44,57	11,18
	4	38,63	43,11	44,53	12,35
	5	49,27	54,20	34,55	11,23
Marne	1	43,52	47,64	39,46	12,89
	2	46,70	51,04	36,27	12,68
	3	46,48	50,45	35,21	14,32
	4	41,81	46,02	38,67	15,29
	5	42,96	46,65	38,12	15,22
	6	44,34	47,83	38,51	13,65
Haute-Marne	1	43,89	48,37	37,77	13,84
	2	46,19	50,08	32,20	17,70
Mayenne	1	44,01	48,31	42,72	8,96
	2	38,41	42,35	49,73	7,91
	3	37,23	41,12	51,34	7,53
Meurthe-et-Moselle	1	41,13	45,59	39,76	14,63
	2	43,90	48,47	35,99	15,52
	3	42,58	47,15	38,55	14,28
	4	46,27	50,44	34,07	15,47
	5	43,46	47,97	35,77	16,25
	6	53,90	57,73	27,66	14,60
	7	57,10	60,58	26,42	12,98
Meuse	1	44,29	48,83	35,90	15,25
	2	43,71	48,10	37,22	14,66

Départements	Circonscriptions	Total gauche	Total gauche + M. Waechter	Total droite	M. Le Pen
Morbihan	1	38,02	42,18	43,89	13,92
	2	39,65	43,56	38,62	17,80
	3	43,26	47,20	41,35	11,43
	4	43,18	46,43	44,43	9,12
	5	46,89	51,06	34,10	14,82
	6	49,39	53,41	35,25	11,32
Moselle	1	47,69	51,80	30,88	17,39
	2	39,28	43,99	37,23	18,76
	3	37,38	42,36	40,07	17,55
	4	32,84	38,81	38,66	22,52
	5	37,99	43,94	34,02	22,03
	6	42,65	47,72	27,89	24,38
	7	40,06	44,79	32,51	22,69
	8	46,68	51,09	29,25	19,65
	9	42,80	47,26	36,31	16,41
	10	55,82	59,59	23,43	16,96
Nièvre	1	58,09	60,98	29,19	9,81
	2	56,62	59,55	29,35	10,88
	3	59,31	61,88	29,65	8,45
Nord	1	48,21	51,53	31,71	16,74
	2	52,22	56,36	29,26	14,36
	3	42,36	45,92	38,33	15,74
	4	42,28	45,51	39,80	14,68
	5	53,93	56,95	29,31	13,72
	6	47,31	50,55	35,76	13,67
	7	46,24	49,23	28,56	22,19
	8	45,65	48,42	30,18	21,38
	9	32,67	35,41	47,21	17,36
	10	44,26	46,97	32,11	20,91
	11	52,20	55,24	31,04	13,71
	12	59,33	62,31	22,34	15,33
	13	47,18	50,85	34,71	14,43
	14	47,01	50,28	38,39	11,32
	15	49,86	52,97	35,57	11,45
	16	65,13	67,70	21,59	10,70
	17	54,71	57,29	28,55	14,15
	18	50,78	53,57	31,50	14,91
	19	64,79	67,11	20,23	12,64
	20	59,47	62,11	23,43	14,45
	21	52,27	54,84	30,54	14,60
	22	57,80	60,29	27,16	12,53
	23	50,24	52,57	26,77	20,64
	24	51,21	53,95	30,50	15,53
Oise	1	49,83	52,76	31,57	15,65
	2	46,48	49,86	33,46	16,67
	3	52,74	55,74	25,51	18,74
	4	41,07	44,73	38,46	16,80
	5	50,27	53,84	30,59	15,55
	6	47,41	50,66	33,04	16,29
	7	50,63	54,18	28,29	17,52
Orne	1	39,75	43,97	45,20	10,82
	2	44,73	49,14	39,80	11,05
	3	44,73	49,14	39,80	11,05
Pas-de-Calais	1	50,32	53,35	34,00	12,64
	2	52,24	55,50	32,05	12,43
	3	48,93	51,81	38,74	9,44
	4	48,91	51,58	37,47	10,94
	5	56,22	58,93	30,54	10,52
	6	54,07	57,01	32,27	10,70
	7	54,50	57,22	31,24	11,52
	8	54,84	57,69	32,67	9,62
	9	58,73	61,70	28,30	9,98
	10	65,48	68,08	22,82	9,08
	11	61,94	64,59	23,11	12,29
	12	69,57	72,05	17,31	10,65
	13	63,74	66,17	20,08	13,74
	14	61,85	64,23	20,19	15,56
Puy-de-Dôme	1	50,17	54,19	33,45	12,35
	2	49,71	53,94	33,97	12,07
	3	38,14	42,28	47,17	10,53
	4	49,52	53,47	35,96	10,55
	5	48,22	52,16	34,62	13,20
	6	48,39	52,33	36,62	11,03
Pyrénées-Atlantiques	1	42,85	46,51	39,59	13,89
	2	43,11	46,59	41,77	11,63
	3	48,56	51,92	37,30	10,77
	4	42,26	45,68	46,98	7,33
	5	44,41	47,55	41,82	10,61
	6	38,50	41,95	47,01	11,03
Hautes-Pyrénées	1	55,29	58,49	33,12	8,38
	2	48,48	51,58	37,44	10,97
	3	55,44	58,74	30,75	10,49
Pyrénées-Orientales	1	40,05	43,03	31,99	24,96
	2	46,04	48,97	29,09	21,92
	3	44,67	48,11	34,40	17,47
	4	48,59	51,98	29,82	18,18
Bas-Rhin	1	32,78	41,63	41,82	16,54
	2	35,43	44,23	34,39	21,36
	3	36,82	45,29	31,75	22,95
	4	31,88	41,74	37,15	21,10
	5	31,08	40,42	36,49	23,88
	6	31,89	39,98	37,93	22,07
	7	29,85	39,92	35,23	24,84
	8	33,84	43,76	35,60	20,62
	9	32,12	41,60	35,84	22,54
Haut-Rhin	1	32,42	41,52	38,40	20,07
	2	30,21	40,09	40,39	19,51
	3	31,70	41,47	37,51	21,00
	4	30,37	40,14	37,53	22,31
	5	32,96	41,92	34,79	23,28
	6	37,40	46,06	28,79	25,13
	7	41,92	50,71	28,30	20,98
Rhône	1	40,19	44,21	38,78	17,00
	2	36,40	40,41	42,86	16,72
	3	36,64	40,32	41,81	17,86
	4	30,23	33,40	50,91	15,67
	5	31,93	35,93	47,83	16,22
	6	45,61	49,77	30,71	19,50
	7	44,52	48,02	29,73	22,23
	8	35,72	39,58	44,64	15,77
	9	35,24	38,83	41,90	19,25
	10	31,59	35,82	48,62	15,54
	11	43,80	47,71	33,44	18,84
	12	38,90	42,98	42,04	14,96
	13	43,29	46,74	29,49	23,76
	14	55,37	58,80	21,58	19,61
Haute-Saône	1	43,08	47,17	38,79	14,02
	2	49,81	54,41	31,78	13,90
	3	46,50	50,08	36,20	13,70
Saône-et-Loire	1	43,07	47,24	40,11	12,64
	2	47,25	50,58	39,67	9,74
	3	50,74	53,60	34,83	11,56
	4	50,99	53,97	35,62	10,39
	5	46,39	49,82	37,88	12,29
	6	48,07	51,05	38,59	10,35
Sarthe	1	42,47	46,43	44,09	9,46
	2	56,85	60,37	30,36	9,31
	3	49,92	53,28	37,65	9,06
	4	50,17	53,81	37,08	9,09
	5	47,37	51,19	39,05	9,75



du premier tour

de la pression du Front national

La droite sans l'extrême droite ne franchit la barre des 50 % que dans 18 circonscriptions. MM. Chirac et Barre recueillent entre 40 % et 50 % dans 118 autres, entre 30 % et 40 % dans 317 et entre 20 % et 30 % dans 88.

M. Le Pen obtient son meilleur score dans la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône, qui est la seule où il dépasse 30 %. Dans 81 circonscriptions, le président du Front national obtient entre 20 % et 30 %, dans 374 entre 10 % et 20 % et dans 89, moins de 10 %.

M. Chirac est le seul des candidats en lice le 24 avril à avoir recueilli à lui seul la majorité absolue dans une circonscription (il s'agit de la 15e de Paris, partie nord du seizième arrondissement). La hiérarchie des meilleurs scores obtenus par le candidat-premier ministre place en tête ses fiefs parisiens et corréziens.

Pour M. Barre, les circonscriptions les plus favorables se révèlent être la 4e Vendée (que convoite M. Philippe de Villiers, l'un de ses proches lieutenants), puis plusieurs du Rhône. M. Mitterrand réalise ses meilleurs performances dans la Nièvre (notamment dans la 3e, qu'il a longtemps représentée au Palais-Bourbon, et dans la 4e de Seine-Maritime) « propriété » de M. Laurent Fabius.

Un palmarès de nature à contredire le proverbe selon lequel nul ne serait prophète en son pays.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Départements	Circonscriptions	Total gauche	Total gauche + M. Waechter	Total droite	M. Le Pen
Savoie	1	38,49	43,83	39,35	16,81
	2	40,40	45,18	40,68	14,13
	3	43,38	48,24	37,26	14,48
Haute-Savoie	1	34,85	40,81	45,65	13,53
	2	34,21	39,58	46,06	14,35
	3	31,53	36,24	44,53	19,21
	4	34,35	39,73	45,14	15,12
	5	33,84	39,26	45,25	15,48
Paris	1	42,77	47,05	41,04	11,90
	2	35,94	40,34	50,53	9,12
	3	25,77	28,71	60,68	10,60
	4	29,73	32,77	53,76	13,45
	5	43,28	47,12	37,07	15,80
	6	48,91	52,93	31,48	15,57
	7	44,94	49,05	36,23	14,70
	8	40,02	44,05	42,43	13,51
	9	48,34	52,52	35,16	12,31
	10	43,53	47,79	41,07	11,12
	11	42,75	46,94	40,61	12,44
	12	31,70	35,12	53,57	11,29
	13	34,74	38,52	49,90	11,56
	14	18,68	20,67	68,01	11,30
	15	15,14	16,92	71,97	11,09
	16	22,51	25,10	62,51	12,37
	17	41,11	44,85	37,89	17,25
	18	41,33	45,45	37,42	17,11
	19	49,25	52,69	29,20	18,10
	20	47,14	50,77	32,94	16,27
	21	45,97	49,97	33,65	16,37
Seine-Maritime	1	45,35	49,19	38,69	12,10
	2	43,16	47,23	41,07	11,69
	3	63,66	66,89	22,01	11,08
	4	61,00	64,11	23,55	12,33
	5	57,50	60,75	29,18	10,05
	6	57,72	60,85	28,13	11,00
	7	42,33	46,14	40,84	13,00
	8	59,95	63,13	22,67	14,19
	9	49,06	52,66	36,19	11,13
	10	50,88	53,79	37,10	9,09
	11	54,41	57,32	33,36	9,30
	12	46,68	49,97	38,80	11,21
Seine-et-Marne	1	43,42	47,47	36,66	15,85
	2	37,69	41,58	41,52	16,88
	3	44,47	48,01	34,73	17,24
	4	41,88	45,23	37,59	17,16
	5	41,41	45,29	35,96	18,74
	6	46,33	49,69	30,96	19,33
	7	44,27	47,94	32,41	19,63
	8	47,34	51,91	30,76	17,32
	9	44,39	48,37	34,03	17,59
Yvelines	1	32,38	36,31	50,85	12,83
	2	35,35	39,53	47,07	13,39
	3	28,44	32,19	56,26	11,53
	4	35,34	39,68	46,16	14,15
	5	35,01	38,79	44,95	16,25
	6	33,66	37,63	49,56	12,80
	7	43,02	47,34	36,15	16,50
	8	46,79	49,95	29,58	20,45
	9	41,24	44,77	35,44	19,77
	10	38,79	43,14	43,17	13,68
	11	47,94	52,01	33,47	14,51
	12	42,06	45,98	38,53	15,48
Deux-Sèvres	1	51,40	55,52	37,59	6,87
	2	49,53	53,86	38,88	7,25
	3	41,05	46,54	46,42	7,03
	4	40,11	44,24	47,14	8,60
Somme	1	55,53	58,44	24,16	17,38
	2	44,15	47,70	36,20	16,09
	3	56,49	58,11	31,54	10,33
	4	51,85	54,38	33,54	12,06
	5	52,34	55,07	31,56	13,35
	6	50,11	53,06	32,49	14,44
Tarn	1	57,77	61,76	28,42	9,80
	2	45,70	49,64	35,28	15,06
	3	40,92	44,64	37,94	17,40
	4	46,29	50,14	33,55	16,30
Tarn-et-Garonne	1	45,14	49,19	36,17	14,63
	2	48,36	52,18	32,07	15,73
Var	1	32,64	34,96	37,60	27,42
	2	34,33	37,20	37,16	25,62
	3	34,33	37,20	37,16	25,62
	4	35,31	38,60	38,72	22,66
	5	31,78	34,58	40,22	25,19
	6	40,82	44,00	32,54	23,45
	7	37,36	39,99	33,69	26,30
Vaucluse	1	44,72	45,31	30,82	23,86
	2	41,69	45,74	31,61	22,63
	3	40,57	44,05	32,12	23,81
	4	41,01	44,58	33,12	22,28
Vendée	1	39,55	43,83	48,50	7,65
	2	42,59	46,42	45,99	7,58
	3	39,11	42,66	45,94	11,38
	4	28,98	33,21	57,89	8,88
	5	44,53	48,18	43,97	7,84
Vienne	1	50,15	54,44	36,30	9,24
	2	45,97	50,50	40,88	8,60
	3	49,52	53,04	39,55	7,39
	4	48,89	52,03	36,13	11,83
Haute-Vienne	1	48,09	51,69	39,44	8,86
	2	60,14	63,35	28,67	7,97
	3	57,02	60	32,28	7,70
	4	56,74	59,43	33,47	7,08
Vosges	1	44,29	48,87	36,79	14,32
	2	47,21	51,87	32,92	15,20
	3	40,90	46,39	37,99	15,60
	4	42,35	46,92	38,60	14,47
Yonne	1	43,04	46,94	38,54	14,50
	2	40,53	44,05	37,50	18,43
	3	46,97	50,44	35,53	14,01
Territoire de Belfort	1	44,44	49,51	33,41	17,06
	2	48,85	54,33	29,17	16,49
Essonne	1	50,00	54,35	29,62	16,02
	2	42,18	46,07	38,11	15,81
	3	44,64	48,91	35,93	15,14
	4	44,58	49,05	36,70	14,24
	5	43,13	48,51	40,59	10,89
	6	48,30	52,75	33,27	13,97
	7	44,47	48,37	34,65	16,97
	8	45,06	49,44	34,87	15,67
	9	44,54	48,88	35,48	15,63
	10	49,41	53,45	31,35	15,19

Départements	Circonscriptions	Total gauche	Total gauche + M. Waechter	Total droite	M. Le Pen
Hauts-de-Seine	1	55,29	58,27	21,45	20,26
	2	36,75	40,47	40,74	18,77
	3	34,54	38,26	45,35	16,38
	4	50,67	54,13	29,94	15,91
	5	43,08	46,52	35,60	17,87
	6	23,90	26,32	59,91	13,76
	7	33,12	36,83	50,44	12,71
	8	36,41	40,52	47,75	11,71
	9	31,26	34,45	52,57	12,96
	10	43,75	47,65	38,62	13,72
	11	52,01	56,11	29,66	14,22
	12	44,75	48,93	37,25	13,80
	13	40,96	45,30	42,28	12,40
Seine-Saint-Denis	1	49,29	52,77	25,51	21,71
	2	58,25	61,03	18,59	20,36
	3	56,74	59,27	21,13	19,58
	4	55,31	58,02	21,50	20,46
	5	56,63	59,64	20,06	20,29
	6	52,45	55,69	25,60	18,70
	7	54,60	58,07	23,86	18,06
	8	41,77	45,49	35,27	19,23
	9	53,23	56,67	23,42	19,89
	10	45,55	48,99	30,34	20,66
	11	50,87	54,04	25,06	20,88
	12	42,46	46,04	33,00	20,94
	13	47,86	51,81	29,94	18,24
Val-de-Marne	1	37,35	41,39	42,62	15,98
	2	55,86	59,24	25,98	14,77
	3	48,16	52,02	31,60	16,36
	4	41,00	45,05	37,27	17,66
	5	44,15	47,77	35,05	17,16
	6	39,04	42,97	42,00	15,01
	7	37,19	41,17	43,27	15,55
	8	40,35	44,21	38,32	17,45
	9	58,03	61,49	22,55	15,94
	10	61,24	64,62	22,05	13,32
	11	57,41	61,18	24,75	14,06
	12	48,36	52,64	32,84	14,51
Val-d'Oise	1	43,29	47,22	35,15	17,61
	2	45,61	49,84	32,92	17,23
	3	43,15	47,36	35,46	17,16
	4	41,56	45,72	37,07	17,28
	5	55,04	58,31	22,99	18,68
	6	39,80	43,72	38,40	17,86
	7	43,97	47,73	34,77	17,48
	8	53,18	56,03	24,49	19,46
	9	47,49	51,03	27,86	21,09

مكذا من الاجل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE, 15e chambre en date du 27 juin 1986.

A la requête de M. le Procureur de la République, CROTTI *Paul*, né le 8 avril 1928 à MUNSTER (68), demeurant 91, quai Dervaux à ASNIÈRES (92), *a été condamné* à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures comptables. Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement par extrait au *Journal officiel* de la République française, et dans *le Monde*, en application de l'art. 1741 du code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. – LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE, 15e chambre en date du 9 mai 1986.

A la requête de Monsieur le procureur de la République, VERDIER Philippe, Jean, Jacques, né le 21 mars 1935 à SAINT-LAURENT-EN-CAUX (76), demeurant 37, rue des Longs-Prés à BOULOGNE (92), a été condamné à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt ; omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

Le Tribunal a ordonné la publication du présent jugement par extrait dans le « Journal officiel de la République française », et « le Monde ».

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. – P/LE GREFFIER.

EXTRAITS D'UN ARRÊT RENDU LE 28 SEPTEMBRE 1987 PAR LA 4e CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Entre : la société KINDY BLOQUERT, dont le siège est à Moliens (60220), et l'avocat, Me Casalonga ;

et : la société LAURENT D'AGES, dont le siège est à Paris (10e), 17, rue de Paradis.

LA COUR : dit que cette marque KINKY'S (*déposée le 26 septembre 1980* par la société LAURENT D'AGES) représentant dans le premier K un garçon mains au sol et dans le deuxième K une fille mains en l'air, constitue l'imitation illicite de la marque KINDY dont est titulaire la société KINDY BLOQUERT.

Condamne la société LAURENT D'AGES à payer à la société KINDY BLOQUERT la somme de 50 000 F à titre de dommages-intérêts, la somme de 5 000 F en application de l'article 700 du nouveau code, pour frais non compris dans les dépens en cause d'appel, et les dépens d'appel.

Pour extraits conformes,
MOREAU, avoué à la Cour.

Politique

Le débat télévisé du second tour

Une joute bien française

Le duel entre les deux candidats restant en lice au second tour devait avoir lieu sur TF 1 et Antenne 2 le jeudi 28 avril, à partir de 20 h 30. MM. Mitterrand et Chirac devraient débattre pendant une heure cinquante sous l'œil de Michèle Cotta et d'Elie Vannier, directeur de l'information respectivement de TF 1 et d'Antenne 2, qui pourraient poser des questions et devraient veiller à l'égalité des temps de parole. La réalisation a été confiée à Jean-Luc Léridon, assisté d'Alexandre Tarta pour M. Chirac et de Serge Moati pour M. Mitterrand. Les autres chaînes de télévision devraient retransmettre le débat en différé.

Le débat télévisé entre les deux candidats du second tour de l'élection présidentielle est déjà devenu une tradition, bien qu'il n'en soit qu'à sa troisième édition seulement. Tradition toute française, à cause, notamment, du suffrage à deux tours.

Même aux Etats-Unis, où les finalistes sont connus longtemps avant l'élection, la forme des débats est différente. Les règles du jeu sont établies par l'invitant, en général une organisation extérieure aux chaînes de télévision, comme la Ligue des électrices pour les derniers grands débats. Debout derrière un pupitre, les candidats répondent à un échantillon de journalistes plus qu'ils ne débattent entre eux, même s'ils exercent parfois leur droit de réponse.

Inaugurée par Kennedy et Nixon en 1960 lors d'une soirée mémorable, la formule a été soigneusement évitée ensuite par le même Nixon. N'avait-on pas dit à l'époque que sa barbe, mal cachée par du maquillage, lui avait coûté l'élection ? Ford et Carter, puis ce dernier et Reagan, ont ensuite renoué avec ce rituel qui s'apparente plus à la conférence de presse simultanée qu'au corps à corps.

En 1984, la nouveauté fut le duel *des vice-présidents putatifs*, Geraldine Ferraro et George Bush. Retransmises par les chaînes qui le *souhaitent, plusieurs jours* ou semaines avant l'élection, ces émissions ont amplement le temps d'être exploitées par la presse, appuyée par les nombreux sondages qui désignent souvent *a posteriori* le « vainqueur ».

Le refus de Mme Thatcher

A cause du mode de scrutin, les télévisions européennes sollicitent plutôt les chefs de partis, pour les élections parlementaires. La palme de l'austérité revient sans doute à la Suède, où quarante-huit heures *avant* le scrutin, les *représentants* des partis s'alignent derrière une table face à deux journalistes. Sans guère de controverses directes, les réponses brèves de ce grand oral remplissent la soirée. Inutile d'essayer d'y échapper : il est *retransmis sur l'ensemble des* chaînes (toutes publiques) et à la radio.

Margaret Thatcher s'étant toujours refusée à une confrontation directe, pour ne pas valoriser ses opposants, les Britanniques sont donc privés de joutes télévisuelles. A défaut, ils peuvent suivre les interviews organisées par les chaînes après de multiples tractations sur les dates, l'éclairage ou l'horaire...

L'Italie, malgré la profusion de ses chaînes, n'a jamais organisé de face-à-face électoral. L'élection du président se déroule dans le huis clos des négociations entre partis, les législatives ne donnent lieu qu'à des tribunes politiques des leaders. *La* diversité est plutôt du côté des journalistes questionneurs, nombreux pour pouvoir doser leur « couleur ». *Le tout ne passionne guère les Italiens*, à l'exception parfois des trouvailles du Parti radical.

L'Espagne, qui s'essaie à la démocratie *télévisuelle, ne connaît pas* non plus de débat contradictoire. Mais les chefs de partis avaient droit, lors des dernières élections, à des « entrevues » successives, et leurs représentants ont participé à quatre tables rondes à thèmes (bien-être, *économie, libertés, réforme* de l'Etat) face à un animateur du petit écran.

Quant à la République fédérale d'Allemagne, elle sacrifie avant chaque élection nationale au rituel de la « ronde des éléphants »... Le jeudi précédant le scrutin, les cinq chefs de partis s'asseyent sur une chaise (en 1987, les Verts ont été invités), sans table, pour répondre aux questions d'un journaliste de la chaîne *invitante* (*alternativement* l'ARD ou la ZDF). En un peu plus d'une heure, se coupant très peu la parole, les orateurs mettent ainsi quasiment fin à la campagne. Les observateurs s'accordent pour penser que cette émission, pourtant très regardée, *n'est ni le point culminant* de la campagne ni d'une grande influence sur le vote.

M. C. L.

BIBLIOGRAPHIE

« Duel », de Christine Ockrent

La foi en la télévision

Quelle foi en la télévision ! Et quelle confiance dans la télécratie ! Au tapis, les pourfendeurs de la politique-spectacle, les sceptiques de « L'heure de vérité », les rebelles de l'anesthésie cathodique, les aigris du petit écran ! En 172 pages écrites d'un ton alerte, sur un mode tour à tour enthousiaste et lyrique, Christine Ockrent leur lance un uppercut à les clouer au sol. C'est simple : *« La TV en démocratie accroît globalement le niveau des connaissances et leur rapidité. Elle nourrit l'esprit critique, sinon le scepticisme qui est le garde-feu de tout système de pouvoir. Elle engendre, chez ceux qui le font, une responsabilité spécifique à dire et répéter les faits... La TV restitue à la politique son humanité. En la mettant en scène, elle la désacralise, comme elle en dépossède les gardiens du temple. »*

Le plaidoyer est passionné, et l'avocate habile. Christine Ockrent n'a pas vécu pour rien quelque quinze ans au sein des chaînes publiques, et son œil averti ne récuse *a priori* aucune des critiques — passées et présentes — adressées à la télévision, qu'elles proviennent des politiques (Rocard) ou des intellectuels (Glucksman ou Finkielkraut).

Mais le propos est clair. Fascinée par le média, la journaliste affirme : *« Le discours intellectuel, après le discours politique, ne peut plus récuser la télévision : il doit l'intégrer dans son appréhension du réel. »* Et de se lancer dans l'analyse du débat entre les deux candidats à l'élection présidentielle, un *« duel »* qui représente à ses yeux *l'« apogée du processus démocratique à l'âge de la démocratie ».*

« Plus encore que le bulletin dans l'urne, écrit-elle, *c'est le moment à la fois collectif et intime où se fige la représentation du choix. »* Et la journaliste s'emporte. Le duel devient *« combat des chefs »*, *« dernière survivance française des temps de chevalerie »* ; il *« renouvelle la joute médiévale du tournoi »* et devient ce *« moment privilégié où la politique malgré son poids de rhétorique, est mise à nue et retrouve sa dimension fondamentale : la subjectivité ».*

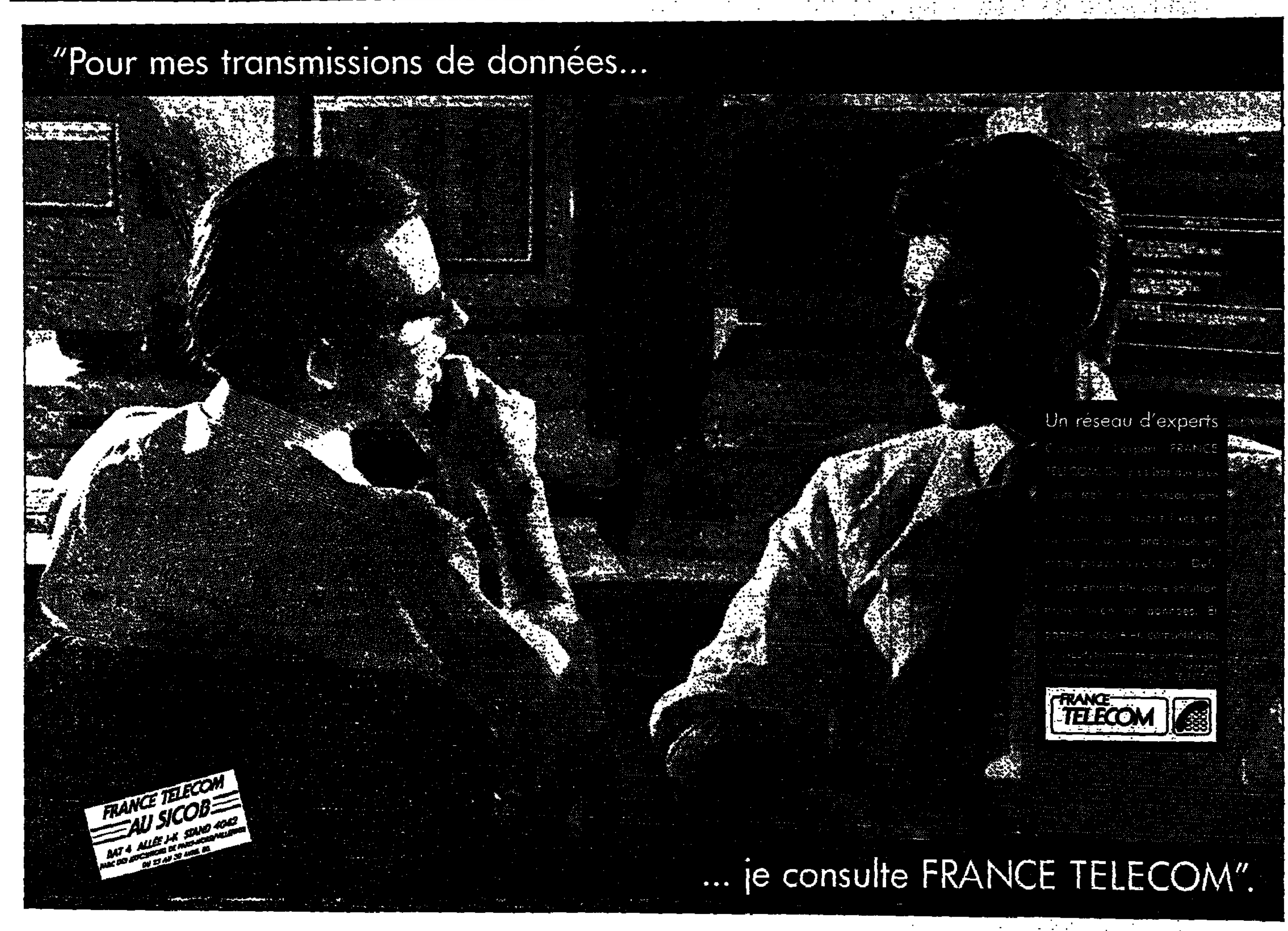
A preuve : les deux précédents débats télévisés qui, en 1974 et en 1981, ont opposé Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand... Minutieusement, Christine Ockrent les décortique, analyse, dissèque et compare.

Le style a évolué, les thèmes ont changé, les candidats mûri. Le débat de 1974 s'articule autour du *« changement »* ; celui de 1981 autour de la crise et des problèmes sociaux. En sept ans, le pouvoir a vieilli Giscard, lequel doit surtout justifier son action. Mitterrand, lui, qui *« a appris la TV comme autrefois le latin »*, montre une plénitude nouvelle.

ANNICK COJEAN.

★ *Duel*, de Christine Ockrent, Hachette, 172 p., 63 francs.





Politique

La progression du Front national

Le score du Front national au premier tour de l'élection présidentielle continue de susciter des réactions. L'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a appelé, le mercredi 27 avril, à Paris, les candidats à l'élection présidentielle *« à ne contracter aucun accord avec le FN, à ne tolérer aucun compromis, ni compromission avec Jean-Marie Le Pen »*.

La percée du FN suscite également des craintes dans les communautés protestante et musulmane de France. *« Ces résultats révèlent que beaucoup de gens ont été trompés par ceux qui simplifient les problèmes, qui exploitent la peur »*, a affirmé à l'AFP M. Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France. Pour sa part, Cheikh Abbas, recteur de la grande mosquée de Paris, a affirmé que les musulmans, *« les premiers confrontés au racisme avant toute autre communauté »*, mettaient *« toutes leurs forces et leurs moyens pour combattre les extrémismes quels qu'ils soient, politiques, religieux ou raciaux »*.

M. Jean-Marie Le Pen avait décidé, quant à lui, mercredi, de savourer sa victoire en faisant une escapade à Marseille pour remercier les 102 451 Marseillais (28,34 % des suffrages exprimés qui l'ont placé en tête de tous les candidats lors du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle. Cette visite privée, mais nullement confidentielle, a pris la forme d'un déjeuner avec les quatre députés FN du département et leurs épouses dans un restaurant flottant du Vieux Port faisant face à la mairie de Marseille.

En un lieu aussi manifestement symbolique, il était aisé de suivre le regard du président du Front national. Les prochaines municipales à Marseille ? *« Marseille sera lepéniste en 1989 »*, a-t-il affirmé, tout en estimant *« prématurée l'annonce de sa candidature »*, pour *« ne pas froisser la dulcinée après sa déclaration d'amour »*. *« En matière de fiançailles*, a-t-il ajouté sur le même ton badin, *on dit qu'on se fréquente. Considérons que nous sommes à ce stade... »*

La « gifle » de Beaucaire

BEAUCAIRE
de notre correspondant régional

« Lundi matin, j'ai failli démissionner. » M. Jean-Marie André, maire « libéral » de Beaucaire (Gard) a mal encaissé, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, le score réalisé dans sa commune par Jean-Marie Le Pen. Un peu plus de 30 %, soit une progression de quatre points par rapport au résultat obtenu par la liste du Front national aux élections législatives de 1986, *« sans qu'ils bougent, sans qu'ils affichent, sans campagne »*. A Saint-Gilles, la commune voisine, le candidat de l'extrême droite a ratissé encore plus large : 37 %. *« Une gifle pour toute la classe politique. »*

Installé depuis 1983 dans une mairie qui avait été communiste pendant vingt-quatre ans, le maire de Beaucaire fait le constat suivant : *« Mes prédécesseurs avaient laissé tomber le centre ancien. Résultat : entre 70 et 80, 2000 Beaucairois des classes moyennes sont partis vers la périphérie où les communes limitrophes et ont été remplacés par des immigrés à forte proportion maghrébine. Sur 13000 habitants, ceux-ci représentent aujourd'hui 25 % de la population et jusqu'à 40 % dans le centre. Si l'on ajoute à ce phénomène celui de l'insécurité (13 % d'augmentation de la petite délinquance entre 1986 et 1987) et le chômage (19 % des actifs), on a l'explication du vote Le Pen. »*

Instituteur *« issu de la famille des remplaçants »*, c'est-à-dire de la roture des pédagogues, depuis vingt-huit ans, cet ancien responsable de l'association des chiffonniers d'Emmaüs s'était engagé dans la politique pour *« élargir son champ d'action »*. Une expérience qui n'a pas été à la hauteur de ses espérances. Assailli par les problèmes économiques et sociaux, une viticulture qui bat de l'aile, une zone industrielle enclavée et invendable, un tourisme à inventer, il a obtenu des crédits routiers, lancé un port fluvial sur le canal du Rhône à Sète, conçu, avec l'aide des programmes intégrés méditerranéens (PIM) l'aménagement d'une base nautique sur un bras dormant du Rhône.

Il a recruté aussi deux cents TUC en 1985 (seulement cent à Nîmes), qui ont été employés dans les services municipaux de six à dix-huit mois, créé un conseil communal de prévention de la délinquance, implanté une maison des jeunes (dont l'autogestion a échoué), lancé avec l'aide du fonds d'action sociale d'importantes actions de formation et d'animation destinées aux jeunes. Mais ces initiatives n'ont pas suffi pour régler des problèmes relevant d'abord de l'autorité de l'Etat. *« J'ai eu beau frapper à toutes les portes à Paris. Lorsque j'ai dit que, si l'on ne faisait rien, le Front national monterait ici à 40 % et s'emparerait de la mairie et du canton, on m'a pris pour un alarmiste... »*

« Si chacun prenait ses responsabilités... »

M. André incrimine donc les *« gouvernants »* qui ne vivent pas les réalités du terrain et auxquels, selon lui, les électeurs ont voulu donner une leçon. *« Les Beaucairois qui ont voté Le Pen, je les connais, ce ne sont pas tous des racistes et des xénophobes. Ils ont voulu montrer aux responsables politiques qu'on les avait oubliés. Ils ont peur des vols, des bris de vitrines, des immigrés, et peut-être de perdre d'ancienne valeurs. C'est un climat. On ne les raisonne plus. Ils n'ont d'oreille que pour Le Pen qu'ils considèrent comme un recours. »*

Pour le maire de Beaucaire, il faudrait d'urgence *« assurer la sécurité, faire éclater les ghettos d'immigrés »* et, bien sûr, *« car c'est la clé de tout, s'attaquer sérieusement au chômage »*. Des truismes ? Sans doute. Mais M. André n'a pas d'autre vérité à proposer. Si un jour on *« l'oblige à aller trop loin avec les immigrés »*, alors oui, il quittera la mairie. Mais il ne regrette pas *« d'avoir mis au tribunal de jeunes Maghrébins qui l'avaient insulté et qui ont été condamnés. Depuis, le calme est revenu dans les bals publics de la commune, et si chacun, sans démagogie, prenait ses responsabilités, le phénomène Le Pen retomberait. »*

GUY PORTE.

● **M. Jean-Claude Gaudin et la poussée lepéniste.** — A l'occasion d'une réunion de la majorité marseillaise, M. Jean-Claude Gaudin a fait le bilan de la tornade lepéniste sur le Vieux Port. *« J'appelle à bien compter ceux qui dans l'euphorie d'un succès ont voulu projeter les résultats du premier tour de l'élection présidentielle sur des scrutins futurs »*, a lancé le député (PR) des Bouches-du-Rhône. *« Dans cinq secteurs municipaux de Marseille sur huit et dans onze circonscriptions sur seize, la majorité UDF-RPR devance le Front national. La situation n'est donc pas celle que l'on a voulu décrire ! »*

La peur rentrée de La Ricamarie

LYON
de notre bureau régional

La peur et la honte aujourd'hui. La peur quotidienne de la vitrine brisée ou de l'autoradio volé et celle, obsédante, qui retient de partir en vacances parce qu'on redoute de voir disparaître de son appartement le maigre bien amassé par la vie. La peur accumulée qui soudain se libère un dimanche, dans le secret de l'isoloir, quand l'heure est venue d'envoyer précautionneusement de petits billets plus ou moins aigres-doux à Marianne. Et aujourd'hui, la honte de figurer parmi les villes qui ont donné la préférence à M. Le Pen.

Le 24 avril, à La Ricamarie, gros village de la banlieue ouvrière de Saint-Etienne, géré depuis vingt ans par un maire communiste, M. Le Pen est arrivé en tête de tous les candidats à la présidence de la République, avec plus de 28 % des suffrages exprimés. Le « tremblement de terre » a frappé jusqu'au cœur des terrils et, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, la vieille cité minière paraît prendre peur de sa propre peur. *« Depuis dimanche, je n'en ai pas trouvé un seul qui ose me dire qu'il a voté Le Pen »*, affirme Fernand Montagnon, maire communiste de La Ricamarie depuis 1965.

« Les gens sont devenus fous, estime la gardienne du gymnase Gagarine. *Je le reconnais, je suis un peu raciste, je n'aime pas quand mon fils ramène à la maison de jeunes Algériens, mais j'ai la conscience tranquille : moi, je n'ai pas voté pour lui. »* *« Ils ne veulent pas être exploités comme leurs pères,* explique le fils de la gardienne. *A force d'être rejetés, eux aussi deviennent racistes. »* *« C'est sûr qu'ils pourraient être un peu plus polis avec les gens. Ils voudraient que ce soit le Français qui adopte leurs mœurs »*, enchaîne un vieux monsieur. *« Sans être raciste, on est forcé de le devenir, parce qu'on les subi. »*, explique avec embarras l'animateur d'un club d'haltérophiles.

« Comme toutes les banlieues des grandes villes, on hérite des familles les plus pauvres et les plus fragiles, rappelle le maire de la commune. *Dès qu'elles se sentent protégées, elles choisissent de rester. »* Attirés par la mine, les Italiens, les Polonais, les Espagnols et les Algériens de la première heure se sont ainsi progressivement intégrés à « La Ric ». *« Mais la cellule familiale a éclaté,* poursuit M. Montagnon. *Les parents ne travaillent plus, et ce sont les jeunes, plus instruits, qui gèrent le fric à la maison. »* Puis lentement, l'ancien ouvrier de Manufrance, révoqué en 1952 et réintégré dix-sept ans plus tard à la faveur des événements de mai 1968, sort un vieux papier jauni de son portefeuille, un certificat de recensement qui date de l'Occupation : *« Français non juif »*. *« Après cette guerre, on croyait que c'en était fini du racisme,* soupire-t-il. *Mais, à chaque crise économique, on voit resurgir les mêmes problèmes. »*

« Pas pire qu'ailleurs »

Rue de la Libération, l'artère commerçante de La Ricamarie, une vitrine expose pieusement le boulet, le coke, l'anthracite, l'extracite Sophia et la noisette de Blanzy. En contrebas de la ville, avec sa tour devenue inutile et les tôleries rouillées qui en descendent comme deux bras ballants, le puits Pigeot, fermé en 1984, rappelle bien sûr que la crise est passée par là. Sur près de onze mille habitants, « La Ric » compte cinq cents chômeurs et 15 % d'étrangers. Comme le dit un jeune « beur » : *« Ce n'est pas pire qu'ailleurs. »* Mais, à cause de quelques délinquants, cinq ou six, une dizaine peut-être, que tout le monde ici semble connaître, La Ricamarie fait une fixation sur la gendarmerie qu'on lui a retirée en 1972.

« Pourquoi qu'au Chambon [le chef-lieu de canton voisin] *ils ont le commissariat et la gendarmerie et nous rien ? »* insiste la gardienne du gymnase. Il y a bien deux gardiens et un poste de police ouvert, comme le précise l'affichette, *« tous les jours de 8 heures à 18 heures, sauf les samedis, dimanches et jours fériés »*. Mais, vérification faite, ce jour-là, il n'y a plus personne à 17 h 55. Aussi, à la fin du mois de mars, à l'initiative de la municipalité, une délégation est montée en car à Paris au ministère de l'intérieur. *« On a été bien suivi, même par les commerçants,* précise d'adjointe aux sports, Mme Denise Médard. *On a pris le risque de mener cette action en pleine campagne électorale et, du coup, peut-être qu'on a monté en épingle le phénomène de l'insécurité. »*

« On ne peut rien reprocher au maire. Il a fait ce qu'il fallait », affirme une cliente du magasin Casino du quartier du Montcel, cambriolé le 21 février dernier. *« C'était couvert d'inscriptions, les légumes étaient piétinés, juste pour fait le mal,* raconte la gérante. *Cette fois, ils en ont arrêté un, le petit Saïd, mais il n'a pas voulu donner les autres. »*

Avec ses petits immeubles en terrasse, le Montcel n'a en rien l'apparence des grands ensembles délabrés des banlieues ouvrières. Pas de graffitis, pas de boîtes aux lettres fracturées, mais des jardinières de tulipes sur les balcons et du linge qui sèche au vent dans des jardinets pas même fermés par des clôtures. *« On ne connaît ni rackett, ni trafic de drogue,* affirme un animateur, *et le centre social n'a jamais été fracturé. »* Au Montcel, il y a simplement 35 % d'habitants originaires des pays du Maghreb, et c'est assez pour que les autres cherchent à déménager. *« En ce moment, c'est le ramadan. Ils ne font rien de mal, mais ils discutent sous mes fenêtres jusqu'à trois heures du matin. Ils pourraient tout de même penser à ceux qui travaillent »*, se plaint une jeune femme de l'îlot des Toits noirs.

Si ça tourne mal

Dans le centre de La Ricamarie, tout paraît calme pourtant. Au milieu de l'après-midi, le patron d'un bar joue aux cartes avec son unique client, un travailleur immigré en congé pour quelques jours. Lui aussi espère qu'il y aura un jour un commissariat à « La Ric », parce qu'il n'a *« pas envie de trinquer à cause de cinq ou six connards »*.

Plus tard, un grand brun arrive en compagnie de deux petits blondinets. *« Ceux-là, ce ne sont pas les miens. Je ne peux pas les déclarer tous,* lance-t-il en riant, *sinon on va encore dire que les immigrés ne vivent que des allocations familiales. »* L'intégration passerait-elle par les zincs ?

« J'aimerais qu'on me dise une fois pour toutes ce qu'on attend de nous, rétorque un jeune formateur algérien. *On parle français, on joue au tiercé comme les Français, qu'est-ce qu'ils veulent de plus ? A la fois qu'on travaille et qu'on ne leur prenne pas leur travail ! Moi, je suis bien placé pour savoir qu'il n'est pas facile de caser un jeune Maghrébin chez un patron. »*

Sur la place principale du bourg, les affiches des neuf candidats du premier tour sont encore apposées sur les panneaux officiels, intactes. Sauf une, celle de Jean-Marie Le Pen. *« Je ne pensais pas qu'il ferait autant,* affirme Djamila, une jeune Algérienne bien décidée désormais à se faire naturaliser. *Jusqu'à présent j'avais la flemme, à cause de toute la paperasse qu'on nous demande, mais du coup je n'ai pas pu voter. »* *« C'est toujours la proportionnelle aux municipales ?* demande une autre. *Ça veut dire qu'il va y avoir l'an prochain des conseillers fascistes à La Ricamarie ? »* *« De toute façon,* tranche Djamila, *si ça tourne mal, nous on peut toujours rentrer chez nous, en Algérie. Comme disent mes cousins, c'est plutôt les Français qui sont à plaindre. »*

JEAN-LOUIS SAUX.



Morcellement syndical le 1er mai

Seuls la CFDT, la FEN et les autonomes font l'unité face à la manifestation de M. Le Pen

Le 1er mai aura un caractère bien particulier cette année. Non parce qu'il se situera entre les deux tours de l'élection présidentielle : cela s'était déjà produit en 1981. Non parce qu'il serait unitaire : les regroupements ne seront que partiels et les syndicats manifesteront en ordre dispersé. Ce 1er mai sera original parce qu'il sera « célébré » à la fois par les syndicats — conformément à la tradition du mouvement ouvrier — et par le Front national de M. Jean-Marie Le Pen.

En confirmant, au soir de son succès du premier tour, que lors de sa manifestation parisienne de dimanche matin, le Front national célébrerait à la fois Jeanne d'Arc et... la Fête du travail, le *« grand perturbateur »* est devenu aux yeux des syndicats le grand profanateur. Les syndicats, mais aussi d'anciens résistants et des intellectuels, y ont vu un insupportable défi. Au demeurant, on peut se demander ce que le Front national va vraiment célébrer le 1er mai, puisqu'on voit mal dans ses orientations ce qui pourrait en faire l'héritier de ceux qui manifestaient à Chicago le 1er mai 1886, puis à Paris, le 1er mai 1906, pour réclamer la journée de huit heures. Les positions de M. Le Pen sur le plan social sont aux antipodes des orientations du mouvement syndical.

Les syndicats se sont trouvés confrontés à un double défi : immédiat face au 1er mai, et à moins court terme quant à la réflexion que doit leur inspirer la poussée de M. Le Pen. Pressés de toutes parts de faire l'unité, ils n'y sont pas vraiment parvenus. Le mouvement syndical apparaîtra morcelé le 1er mai. Si, en 1983, la CGT, la CFDT et la FEN avaient, sans danger lepéniste, manifesté à Paris au coude à coude, il n'en sera pas de même en 1988. La seule initiative unitaire est venue de la CFDT, de la fen, de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) et du Syndicat national unifié des impôts (SNUI), qui avec l'UNEF-ID, PSA (*« Pour un socialisme autogestionnaire »*, proche de la CFDT) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ont appelé à des manifestations communes à Paris et en province.

A Paris, le Collectif pour un 1er mai unitaire, qui regroupe des militants CFDT, FEN, FO et CGT sera présent aux deux manifestations : celle de la CFDT et de la FEN à 11 heures au métro Couronnes (pour un défilé jusqu'à la Nation après un *« arrêt symbolique »* au métro Charonne où en février 1962 neuf personnes avaient été tuées lors d'une manifesttion contre l'OAS), et celle de la CGT à 15 heures de la République à l'Opéra. La CGT, qui annonce plus de trente manifestations et soixante-dix rassemblements à travers la France, n'a pas entendu les sirènes unitaires.

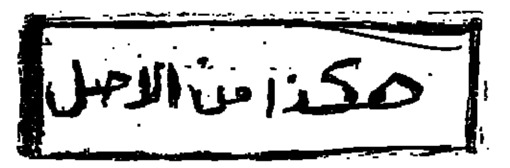
« Un formidable détournement »

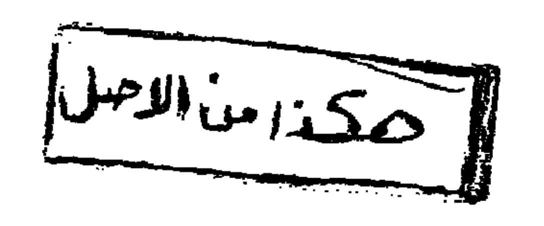
Même du côté de la CFDT et de la FEB, il y a eu des réticences quant à une manifestation commune. Les syndicats redoutent en effet autant les provocations que l'éventuelle faiblesse du cortège, faiblesse redoutable si de son côté M. Le Pen fait défiler beaucoup plus de monde à Paris... En sautant le pas, la CFDT et la FEN (avec les autonomes) ont voulu marquer le coup. Il s'agit, pour M. Maire, *« d'un sursaut d'indignation face à ceux qui veulent détourner le sens »* du 1er mai. Il a appelé les candidats à *« cesser de faire de l'immigration l'enjeu passionnel de la campagne électorale »*. Quant à M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, il a affirmé qu'*« il fallait absolument que les organisations syndicales marquent que le pavé parisien n'appartient pas à l'extrême-droite »*.

Mais la « riposte » syndicale restera très éclatée. Au nom de FO, M. Claude Pitous, secrétaire confédéral, a condamné ce *« formidable détournement »* d'un 1er mai qui appartient au *« patrimoine historique »* des syndicats. Mais il a en même temps souligné que cette journée doit *« demeurer une journée strictement syndicale, clairement à l'écart du combat politique »*. M. Bergeron prendra la parole à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques). Qaunt à M. Bornard (CFTC), il participera le 30 avril à un meeting européen à Sarreguemines dans cette Moselle où M. Le Pen a fait 19,9 %...

Il reste que les syndicats sont interpellés à plus long terme par le score de M. Le Pen. Selon l'enquête CNRS-BVA-*le Monde* (*le Monde* du 27 avril), n'a-t-il pas recueilli les suffrages de 16 % des ouvriers (contre 17 % pour M. Lajoinie), de 13 % des salariés du secteur public (contre 11 % au PCF) et de 19 % des chômeurs (contre 9 %). Dans l'électorat de M. Le Pen il y a aussi des exclus qui ne trouvent pas de réponse dans le mouvement syndical.

MICHEL NOBLECOURT.





Un sondage de la SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL

1. – L'image de MM. Chirac et Mitterrand

QUESTION : *Dans cette liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Jacques Chirac ?*
Et quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

	Jacques Chirac	François Mitterrand
– Compétent	31	37
– Dit franchement ce qu'il pense	16	10
– Respecte ses engagements	10	16
– Courageux	37	23
– Respectueux des opinions d'autrui	9	32
– Moderne	36	4
– Sans opinion	20	24
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

QUESTION : Dans cette autre liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Jacques Chirac ?
Et quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à François Mitterrand ?

	Jacques Chirac	François Mitterrand
– Manque de sens politique	6	7
– Sectaire	16	12
– Agressif	36	4
– Manque de générosité	8	5
– Trop théoricien, trop loin des réalités concrètes	17	28
– Loin des préoccupations des gens	24	13
– Sans opinion	27	46
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

III. – Les attentes à l'égard de MM. Chirac et Mitterrand

QUESTION : *Si Jacques Chirac est élu président de la République, pensez-vous que les choses en France iront dans les sept prochaines années en s'améliorant ou en s'aggravant ?*
Et si c'est François Mitterrand ?

	Jacques Chirac	François Mitterrand
– Les choses iront en s'améliorant	32	33
– Les choses iront en s'aggravant	29	19
– Ni l'un, ni l'autre	29	36
– Sans opinion	10	12
	100 %	100 %

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

Sondage effectué pour : *le Monde*-TF 1-RTL.
Date de réalisation : les 26 et 27 avril 1988.
Echantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.
Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

II. – Les aptitudes de MM. Chirac et Mitterrand

QUESTION : *Entre Jacques Chirac et François Mitterrand, à qui feriez-vous le plus confiance pour :*

	Jacques Chirac	François Mitterrand	Ni l'un ni l'autre	Sans opinion
	100 %	100 %	100 %	100 %
Redresser l'économie française dans les sept prochaines années	38	37	16	9
Faire face au problème de l'immigration	41	32	16	11
Lutter contre la pauvreté	23	52	15	10
Accroître la place de la France dans le monde	37	43	9	11
Lutter contre l'insécurité	50	30	10	10
Lutter contre la hausse des prix	28	40	18	14
Maintenir les avantages sociaux	22	60	9	9
Lutter contre le déclin de la France	36	37	12	15
Défendre les libertés	30	50	8	12

QUESTION : *Entre Jacques Chirac et François Mitterrand, à qui feriez-vous le plus confiance pour :*

	Jacques Chirac	François Mitterrand	Ni l'un ni l'autre	Sans opinion
	%	%	%	%
Mener à bien les réformes nécessaires (sur l'éducation, la formation, la Sécurité sociale, etc)	32	45	12	11
Faire diminuer le chômage	29	27	34	10
Maintenir la protection sociale	25	56	9	10
Assurer le bon fonctionnement des institutions	31	47	8	14
Développer la construction européenne	34	44	7	15
Maintenir le pouvoir d'achat des Français	28	40	18	14
Préparer la France à l'échéance du marché unique européen fin 1992	37	38	10	15
Rassembler les Français	22	49	16	13
Faire face aux problèmes de la jeunesse	36	37	15	12
Donner du dynamisme à la France	45	31	11	13

QUESTION : Qui de Jacques Chirac ou de François Mitterrand vous paraît le plus capable de :

	Jacques Chirac	François Mitterrand	Ni l'un ni l'autre	Sans opinion
	%	%	%	%
Mener la politique que vous souhaitez s'il est élu	35	46	12	7
S'entourer d'une bonne équipe gouvernementale	37	43	8	12
Rester à l'écoute des Français	29	49	11	11
Assurer la stabilité politique	30	42	12	16
Eviter les crises sociales	23	46	18	15

Les deux candidats attendaient du débat à la télévision un renforcement de leur image

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand concilie, en effet, les atouts du candidat de la gauche (il distance son rival dans tout ce qui est « social » : lutte contre la pauvreté, maintien des acquis, capacité à éviter les crises sociales) et ceux de la fonction présidentielle : il est mieux placé pour rassembler les Français, développer la construction européenne, assurer le bon fonctionnement des institutions la stabilité politique, s'entourer d'une bonne équipe gouvernementale.

Dans cette liste des aptitudes comparées, M. Chirac ne l'emporte, de peu, que pour *« diminuer le chômage »* (29 % contre 27 %), et plus nettement pour *« donner du dynamisme »* à l'économie (45 % contre 31 %).

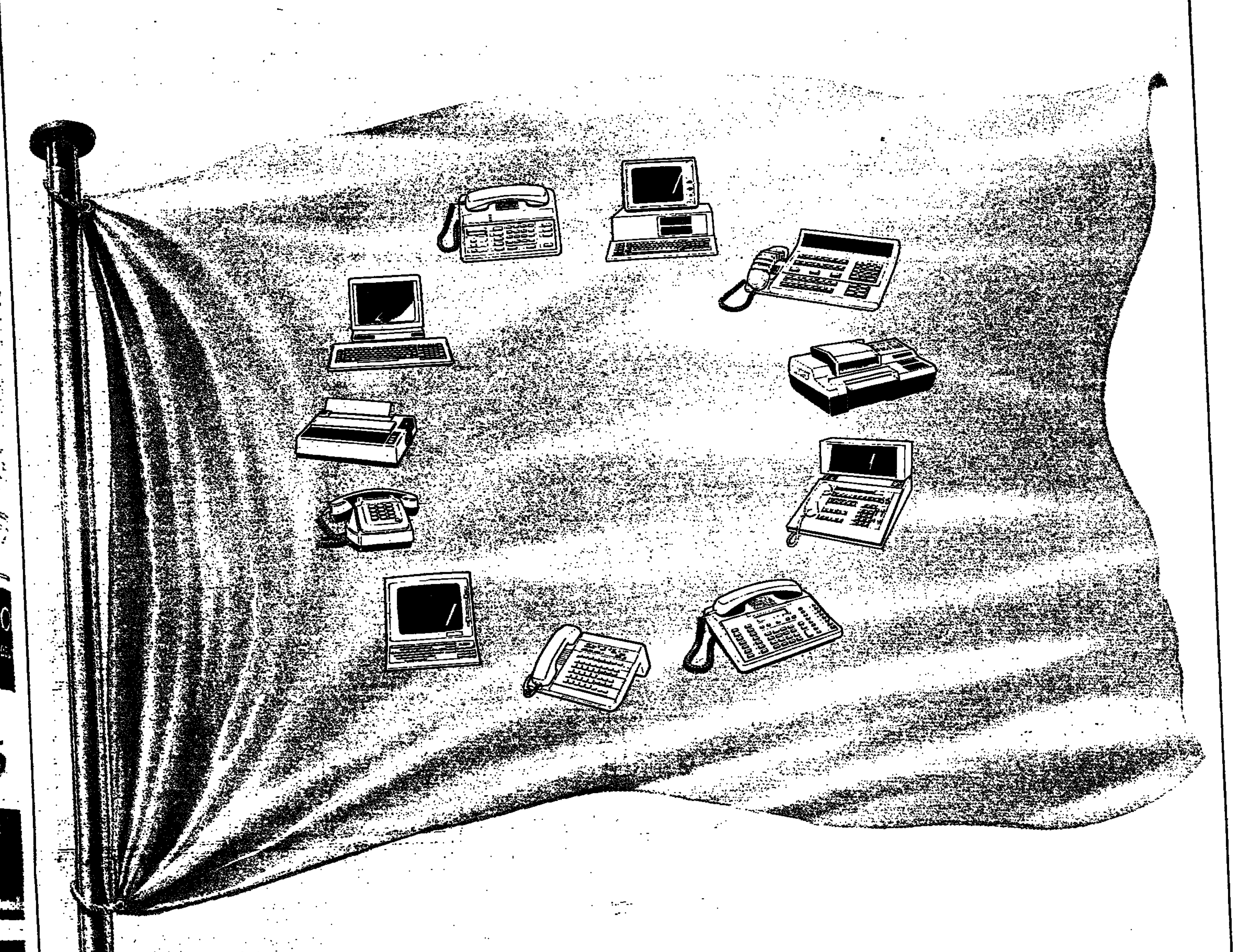
Personne ne sera toutefois surpris de la domination qu'exerce M. Chirac sur les thèmes de l'immigration et de l'insécurité. Elle signifie clairement que le premier minsitre se trompe s'il pense ganger des voix en se lançant dans une quelconque surenchère avec le président du Front national : son image est suffisemment forte dans les domaines où il est en concurrence avec lui. Il aurait incontestablement mieux à faire en cherchant à compenser ses propres points faibles.

Les attentes, enfin, des Français marquent la difficulté que le nouvel élu devra affronter : là se trouve la différence essentielle entre le scrutin de 1981 et celui de 1988. Il y a sept ans, l'attente du changement était dominante. Cette année, les Français n'attendent rien ou si peu : *bien peu nombreux sont en effet ceux qui font confiance à l'un ou à l'autre pour résoudre le problème qu'ils continuent de mettre au premier rang de leurs préoccupations : le chômage.* Dans ce domaine, l'échec est donc largement partagé.

La différence, au profit de M. Mitterrand, se fait davantage sur le pronostic : la réélection du président ne suscite guère d'inquiétude ; l'élection du premier ministre fait naître une part d'inquiétude ; pour 29 % des personnes interrogées, les choses *« iront en s'aggravant »* si M. Chirac est élu ; pour 19 % elles s'aggraveront si M. Mitterrand est réélu.

Après le « rassemblement » du 8 mai, la gestion reprendra le dessus. Elle sera difficile.

J.-M. C.



ENFIN L'EUROPE VA POUVOIR SE FAIRE ENTENDRE.

Qui pourrait nier l'importance vitale que prend aujourd'hui la communication
des entreprises dont le champ d'activité n'est plus la France mais le monde?
Voilà pourquoi deux grands des télécommunications chacun dans leur
pays, JEUMONT-SCHNEIDER en France et TELENORMA, filiale de BOSCH,
en Allemagne, se sont associés pour créer JS TELECOMMUNICATIONS.
Résultat: le seul groupe 100% européen des télécommunications, c'est-à-
dire issu de deux pays de la Communauté Economique Européenne, est
déjà opérationnel.

Il en résulte pour ses clients :

- La capacité d'innovation exceptionnelle que confère la puissance: le groupe BOSCH et JS TELECOMMUNICATIONS consacrent 3,8 milliards de francs en recherche et développement.
- La garantie de pérennité des installations qui répondent à toutes les normes européennes actuelles et futures, notamment celles du réseau numérique à intégrations de services (R.N.I.S.).

JS TELECOMMUNICATIONS c'est l'Europe branchée sur l'avenir.

L'ALLIANCE JEUMONT SCHNEIDER/BOSCH LE DÉFI EUROPÉEN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

J S Télécommunications

31/32 Quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - Tél. (1) 42.91.61.23 - Télex 610.425 MELEC F

SICOB: HALL 4. ALLÉE JK. STAND 4066

هكذا من الاجل

Société

Le reclassement de trois collaborateurs du ministre des affaires sociales et l'après-8 mai

La colère non calculée de M. Séguin

La question était simple, la réponse fut laborieuse. De l'une à l'autre, cette simple curiosité de journaliste : dans une atmosphère alourdie par une odeur de défaite, comment les ministres préparent-ils l'après-8 mai de leurs collaborateurs ? Le résultat est une comédie civique. En trois actes comme il se doit.

Le premier consiste en quelques informations surprenantes. Documents à l'appui, *le Monde* apprend qu'au ministère des affaires sociales et de l'emploi, des calculs, apparemment inédits, ont été faits, en mars dernier. Ils établissaient les *« allocations pour perte d'emploi »* dont trois membres du cabinet de M. Philippe Séguin, n'ayant pas le statut de fonctionnaires mais considérés comme des *« agents non titulaires de l'Etat »*, pourraient bénéficier au lendemain du second tour, en cas de défaite et, donc, de départ du ministre.

Outre qu'ils ne témoignent pas d'un optimisme excessif sur les chances électorales de M. Jacques Chirac, ces calculs prospectifs surprennent le néophyte par l'importance des sommes en jeu. Entrée au cabinet de M. Séguin, le 23 mars 1986, comme chargée de mission, Mme Anne de Cazanove pourrait ainsi prétendre à une allocation d'un montant total de 275 215 francs. Entré le 25 mars 1986, attaché parlementaire du ministre, M. Jean-François Bregeon aurait droit à une allocation de 247 596 F. Enfin, entré le 1er janvier 1987 comme chargé de mission, M. André Sarfati se voyait attribuer, après seize mois d'activité au ministère, une allocation de 333 058 F.

Les trois formulaires aboutissent à ces résultats selon le barème appliqué à n'importe quel agent contractuel de l'État *« involontairement privé de son emploi »*, en d'autres termes ni démissionnaire ni limogé pour faute grave, mais tout simplement licencié. Le fonctionnaire chargé de les établir y a ajouté les précisions suivantes : *« Date de licenciement : 9 mai 1988 inclus »*, *« Inscrit comme demandeur d'emploi : le 10 mai 1988. »* Il relève de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, dont le titulaire, M. Paul-Pierre Valli, est l'ancien directeur adjoint du cabinet de M. Séguin.

Peu familier du dédale administratif, on est *a priori* surpris par cette pratique. Anciens ou actuels, dans l'opposition ou dans la majorité, des membres de cabinets d'autres ministères assurent n'en avoir pas eu vent, *a fortiori* ne pas en être ou en avoir été bénéficiaires. Un raisonnement, apparemment de bon sens, s'ébauche. Les contrats d'engagement comme agents contractuels de l'Etat des trois membres de cabinet concernés précisent bien qu'ils seront résiliés *« de plein droit à la date à laquelle M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, cessera ses fonctions »*. Ils ajoutent qu'en cas de licenciement, les *« modalités d'indemnisation »* sont celles fixées par un décret du 17 janvier 1986, qui précise, notamment, que les agents recrutés pour une *« durée déterminée »* ou *« démissionnaires de leurs fonctions »* n'ont pas droit à l'indemnité de licenciement.

Sa durée de fonction étant déterminée par celle du ministre, un membre de cabinet n'est-il pas forcément « démissionnaire » quand son ministre part ? On verra, dans le second acte, qu'il n'en serait, rien selon les collaborateurs de M. Séguin. Une nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser *dans* d'autres ministères...

Entre-temps, d'autres fuites, sans doute non dénuées d'arrière-pensées politiques — mais c'est la loi du genre, à droite comme à gauche, — mettent *le Monde* sur la piste d'un membre fantomatique du cabinet de M. Séguin. Embauché le 14 octobre 1986 comme agent contractuel à l'administration centrale, mais affecté au cabinet, M. René Sautour n'y figure cependant pas sur l'organigramme officiel. Et pour cause. Attaché parlementaire de M. Séguin de juin 1978 à juin 1986, M. Sautour travaille en fait à la mairie d'Epinal, conquise par le RPR en 1983.

Emotion

Plus proche collaborateur vosgien de M. Séguin, il est inscrit au budget de la municipalité avec l'indice 633 comme contractuel non titulaire, son salaire tournant autour de 14000 F. Or il est en même temps salarié du ministère, à l'indice brut 474, *« pendant la durée du cabinet de M. Séguin »*, ainsi que le prévoit son contrat, exceptionnellement signé par le ministre lui-même, le prédécesseur de M. Valli à la direction de l'administration générale n'ayant pas voulu *« faire une fleur à Sautour »*, comme on l'y invitait.

Au sein d'un ministère chargé de traiter le chômage et la pauvreté, et parmi des fonctionnaires lassés des *attaques en vogue* les accusant d'en vouloir « toujours plus », ces faits bruts n'ont pas manqué de susciter quelque émotion. A tort, évidemment. Car tout cela serait parfaitement légal, ne relevant d'aucun détournement de procédure administrative. C'est ce que l'on finit par apprendre, après bien des détours, durant le second acte — une scène de genre politique et administrative, — qui se déroule, rue de Grenelle, dans le bureau du directeur du cabinet de M. Séguin.

Afin de nous éclairer sur ces mystérieuses *« allocations pour pertes d'emploi »*, se trouvaient réunis plus d'interlocuteurs qu'il n'en fallait pour une réponse claire : le ministre lui-même, en bras de chemise, entier et direct, tempêtant contre ses collaborateurs — *« inutile de vous dire que je découvre ça ! »* ; son directeur de cabinet, M. Landouzy ; l'un de ses chargés de mission, M. Sarfait, le directeur de l'administration générale, M. Valli, auquel s'adjoignirent, sur la fin, le délégué national à l'emploi et l'une de ses collaboratrices. C'est peu dire que M. Séguin tenait à jouer la transparence.

Montre en main, il fallut trois heures pour aboutir. Les débuts furent laborieux, quoique sympathiques. La démonstration de son directeur de l'administration générale ne convainquait pas le ministre, qui ne l'envoya pas dire : *« Tous vos calculs sont faux !... Qu'est-ce que c'est que ce bordel !...Devant quelqu'un de l'extérieur, en plus... Votre circulaire est illisible ! »* Tandis que l'on consultait circulaires, décrets et ordonnances, qu'on en lisait des passages à haute voix, confrontant les exégèses, le secrétaire général du gouvernement, M. Denoix de Saint-Marc, était lui-même appelé par M. Séguin en consultation téléphonique sur cette *« discussion byzantine »*. Bien qu'alerté sur les curiosités du *Monde* — les nouvelles vont vite —, il semblait ne guère avoir de lumières sur le sujet.

Contrats à terme fixe

Finalement la démonstration de M. Valli devait l'emporter. Payés sur les fonds de l'administration — et non sur les « points cabinet », — les trois collaborateurs non fonctionnaires de M. Séguin ont des contrats à terme fixe — le départ du ministre — mais dont le terme n'est pas... fixé. Leur durée est, en théorie, déterminée, mais elle est, dans les faits, interminées. Le départ du ministre équivaut à un licenciement, dont ils ne sont pas responsables : *« Le jour où l'entreprise ferme, vous êtes virés »*, devait résumer M. Séguin. En conséquence, ils ont droit à des allocations de chômage, payées par l'Etat, calculées en fonction de leurs salaires. Les sommes ainsi définies ne constituent pas un « pactole » qu'ils toucheraient en une seule fois, mais le montant total des allocations mensuelles auxquelles ils ont droit durant vingt-six mois, s'ils justifient, pendant toute cette période, de leur inscription comme demandeur d'emploi.

Ce serait donc la simple application des textes, notamment d'une ordonnance du 21 mars 1984. Poussant plus loin le raisonnement, M. Séguin devait même découvrir qu'en licenciant à l'amiable ces membres de son cabinet avant son départ du ministère, il leur donnerait droit, en sus, à une indemnité de licenciement. Enfin, M. Valli eut le bonheur d'appuyer sa démonstration par la découverte de deux précédents, de moindre ampleur comptable : deux secrétaires affectées au cabinet de Mme Georgina Dufoix qui ont bénéficié, avant et en mars 1986, de ces avantages — ou de ces droits — inconnus jusqu'ici dans la plupart des autres départements ministériels.

Le troisième acte est à venir : la *discussion d'une pratique ambigue*, que le ministre lui-même du mal à comprendre. Sans doute quelques syndicalistes de son ministère feront-ils remarquer à M. Séguin *qu'on ne* saurait comparer deux secrétaires à trois collaborateurs politiques. Le fond du débat est d'ailleurs là : les collaborateurs politiques non fonctionnaires d'un ministre doivent-ils être pénalisés ou, à l'inverse, récompensés pour le choix qu'ils ont fait ? Réponse de M. Séguin : *« Le fait de travailler pour des gens qui ont une responsabilité politique ne frappe pas d'un opprobre les gens concernés, susceptible de les faire déroger au code du travail. L'Etat rémunère bien des permanents d'organisations syndicales qui ne foutent rien pour lui et qui lui créent plutôt des emmerdements permanents ! »*

Il en faudra sans doute plus pour convaincre des fonctionnaires amers au vue de leurs 2,1 % d'augmentation en 1987. Des fonctionnaires qui s'empressent de faire savoir que deux membres du cabinet de M. Séguin ont bénéficié, le 29 janvier 1988, de compléments de rémunération atteignant 7 750 F et 5 673 F d'augmentation mensuelle, soit un saut de + 25 % pour l'un d'eux. En donnant son accord, le sous-directeur du budget devait, au nom de M. Alain Juppé, préciser aimablement : *« Je rappelle que ces deux compléments de rémunération autorisés par la présente correspondance revêtent un caractère personnel et tout à fait exceptionnel. »*

Quant à son collaborateur vosgien, payé à la fois par la *mairie* d'Epinal et par son cabinet, M. Séguin précise volontiers qu'il a eu l'accord du ministre délégué chargé du budget : *« Quand vous êtes élu et ministre, vous restez un personnage global. Il est mon représentant permanent à Epinal, s'occupe de mon courrier, vient une fois tous les quinze jours ici. »* Oserait-on reprocher à M. Séguin une pratique sans doute fort répandue ? Tout au plus souligne-t-elle le *coup de pouce* donné à l'élu local par ses responsabilités ministérielles.

M. Séguin, en l'occurrence, a très courtoisement joué le jeu. Il ne sera donc pas dit que la peur du lendemain de certains de ses collaborateurs l'aurait obligé à démentir sa proclamation de foi du 6 avril dernier, dans ces colonnes : *« Dans le domaine de ma compétence, celui du ministère des affaires sociales et de l'emploi et des organismes qui sont sa tutelle, j'aimerais que l'on m'explique où et comment j'ai introduit l'Etat RPR... »*

EDWY PLENEL

● **15 millions de francs volés à Toulouse.** — Un groupe de malfaiteurs — sept ou huit selon les témoins — ont gardé en otages, dans la nuit du 26 au 27 avril, à Toulouse, des employés du siège de la société de transport de fonds Brink's avant de se faire ouvrir les coffres et de s'enfuir avec un butin de plus de 15 millions de francs.

Société

JUSTICE

Aux assises de la Gironde

L'art consommé de François Korber de retarder l'essentiel

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Même l'avocat général a fini par s'énerver. Après trois jours d'audience, M. Georges Biraben a dressé sa haute silhouette pour tonner : *« Mais quand donc en arrivera-t-on à ce qui est intéressant ? Un cadavre dont on ne parle jamais ! »*

On ne saurait mieux dire. Du meurtre ou de l'assassinat de Jacky Eichers, colleur d'affiches du RPR dont le corps a été retrouvé en mars 1982 enroulé dans une pièce de moquette au bord de la Dordogne, au lieu-dit Trisoston-les-Chats, il n'a toujours pas été réellement question, au bout de trois jours de procès aux assises de la Gironde.

Comme aspiré par son verbe, François Korber, trente-six ans, ancien chargé de mission du RPR à Bordeaux, accusé d'être à l'origine de la mort d'Eichers, n'en finit plus de manipuler la parole, et il est bien question de tout excepté du fond de l'affaire. Auteur dans le passé d'un mémoire d'histoire consacré à Philippe Henriot, tribun de la collaboration avec l'occupant nazi, cet accusé « intello » semble en permanence céder à une logorrhée impérative et buissonnière devant une cour d'assises qui a rendu les armes.

Devenu un redoutable procédurier depuis son incarcération en 1982, François Korber dirige donc son procès inconscient du tort qu'il se fait en multipliant les incidents et les digressions. Mais a-t-il seulement réalisé sa position, cet ancien jeune loup sanglé dans un costume fatigué, qui s'est pris de passion pour le droit au point de préparer sa licence ? N'a-t-il pas trop rêvé de cet instant, persuadé que son aisance verbale, *« son vocabulaire étendu et précis »*, pour reprendre la formule d'un expert, subjuguerait tout un chacun !

François Korber, lâché par ses amis politiques, proprement ruiné, n'en tient pas moins la cour en respect, soucieuse qu'elle est d'éviter tout motif de pourvoi en cassation. Aussi l'écoute-t-elle raconter sans dire un mot les quelques pages heureuses — mais rares — de sa vie d'homme libre : *« Un jour, dans son avion, en allant à Paris, Chaban m'a dit : « Vous comprenez, Korber, vous êtes un type gentil. Alors, vous vous faites avoir... »* Et, lorsqu'il sous-entend, en s'appuyant sur le témoignage de son coaccusé Roger Ambeau, que le juge d'instruction chargé de l'information sur la mort de Jacky Eichers a entendu son complice hors procès-verbal, la cour se fait un devoir d'entendre longuement un magistrat, M. Jean-Pierre Esperben.

Naïveté et mégalomanie

Aujourd'hui, les jurés savent tout ou presque tout de Korber. Ils ne peuvent plus ignorer que, ce passionné d'histoire et de littérature, ce travailleur acharné, s'est embarqué en politique par naïveté, idéalisme et mégalomanie. François Korber à l'évidence a eu tort de vouloir se mêler de la chose publique au prétexte de suivre la voie — tragique — de l'un de ses ancêtres présumés, Jean-François Bories, du groupe des quatre sergents de La Rochelle en lutte contre Louis XVIII et exécutés en 1822. Les jurés en savent trop sur sa personne et décidément pas assez sur un certain 14 mars 1982 lorsque Jacky Eichers fut tué de deux balles de 22 long rifle dans la tête par Roger Ambeau, en présence de Korber.

Suite des débats jeudi 28 avril.

LAURENT GREILSAMER.

Les « administratifs » des prisons préparent un durcissement de leur action

On force la porte du directeur de l'administration pénitentiaire plus facilement qu'on ne le pense. C'est ce qu'a pu constater la petite centaine de membres des personnels administratifs venus des quatre coins de la France pour être reçus par M. François Bonnelle. En grève perlée depuis le 28 mars (*le Monde* du 13 avril), ces parents pauvres de l'administration pénitentiaire — greffiers, économes, secrétaires, comptables — réclament une prime de sujétion spéciale de 14 % qui est (selon des taux allant de 14 % à 20 %) accordée aux autres catégories de fonctionnaires travaillant en prison. Faute d'être reçus au moment où s'élaborent les projets de budget, ils ont décidé de prendre une journée de congé, se sont cotisés pour payer les déplacements et sont venus devant les locaux de l'administration pénitentiaire, rue Saint-Honoré à Paris, faire le siège de leur directeur.

A leur grand étonnement, M. Bonnelle les a reçus brièvement pour leur proposer une audience le 29 avril. Surprise, l'intersyndicale a fini par refuser ce rendez-vous, estimant qu'il s'agissait d'une manœuvre dilatoire. Au contraire, l'intersyndicale envisage de décider le 28 avril un durcissement du mouvement. Jusqu'ici les « administratifs » s'étaient contentés de refuser de répondre au courrier, au téléphone, de bloquer les dossiers de recrutement, car ils ne voulaient pas pénaliser les détenus.

Ils pourraient refuser de se rendre en détention, de préparer les commissions d'application des peines et ne plus assurer les commandes de cantine. Alors qu'à la direction de l'administration pénitentiaire, on est très inquiet des récentes révoltes dans les prisons et notamment à Ensisheim, le mouvement des administratifs, s'il devait se durcir, serait source de nouveaux tracas dont on se serait volontiers passé.

Ag. L.

RELIGIONS

Au séminaire traditionnel des Petits-Gris

Les « moines-soldats » de Jean-Paul II

L'Eglise catholique, fait du dimanche 24 avril une journée de sensibilisation à la crise des vocations sacerdotales et religieuses. En France, cent six prêtres ont été ordonnés en 1987 dans les diocèses, et les séminaristes, toutes filières confondues, sont près de mille trois cents. Des tensions apparaissent déjà entre les filières classiques de formation du clergé et des communautés religieuses nouvelles qui tendent à devenir une source la plus importante du recrutement de prêtres et de religieux. L'exemple le plus spectaculaire est celui de la communauté des Frères de Saint-Jean, en Saône-et-Loire.

RIMONT (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Ils s'appellent Philippe-Marie, Marie-Dominique, Stéphane-Marie, Jacques-Vianney, Marie-Alain, Jean-Philippe, Jean-Emmanuel autant de noms qui fleurent la bonne vieille tradition catholique, celle des saints, des Apôtres et des docteurs. Plus familièrement, on les surnomme les Petits-Gris en raison de leur jeune âge — vingt-sept ans en moyenne — et de leur habit monastique, ce qui, avec leur crâne rasé de près, n'a pas peu contribué à la réputation d'austérité de la communauté de Saint-Jean.

Depuis des années, ils suscitent une curiosité, voire une passion dans l'Eglise de France. Ils avaient bruyamment manifesté leur attachement au pape, le 6 octobre 1986 à Ars, irritant l'autre partie du clergé présent. On leur colle depuis l'étiquette de *« moines-soldats »* de Jean-Paul II.

Les Petits-Gris ont des chiffres de recrutement qui font pâlir d'envie les supérieurs de grands séminaires, les pères abbés de monastères (sauf ceux des traditionalistes, qui se portent bien) et surtout les responsables des grands ordres apostoliques engagés dans l'enseignement, la santé, la presse, etc.

Une trentaine de jeunes gens frappent chaque année à la porte d'un noviciat qui n'a pas dix ans d'âge, à Saint-Jodard (Loire). Ils viennent de HEC ou de polytechnique, ont été OS ou médecins, ils viennent tout juste d'avoir leur bac ou arrivent directement de la ferme de leurs parents. Beaucoup sont passés par les Scouts d'Europe. *« Le jour de ma prise d'habit*, dit Samuel, *il y avait avec moi un agriculteur, un polytechnicien, un routard, un Américain engagé auprès des « chicanos », un ancien bouddhiste, un adepte du zen et des syndicalistes d'extrême gauche reconvertis. »*

Leurs études se poursuivent à Rimont (Saône-et-Loire) dans des locaux prêtés par Mgr Le Bourgeois, ancien évêque d'Autun, qui n'a pas craint la réputation de *« séminaire parallèle »* de cette communauté, à la fois contemplative et active. Après dix ans de démarches en France et à Rome, elle a obtenu, en 1986, un statut sur mesure d'*« institut religieux-clérical de droit diocésain »*. Elle compte déjà 210 frères (dont 70 novices) et 60 sœurs. Elle ordonne une quinzaine de prêtres par an, soit plus que le total des ordinations dans les trois diocèses de Paris, Lyon et Marseille. Elle ouvre enfin des prieurésun peu partout en France et à l'étranger.

Une génération de « fêlés »

L'engouement pour cette communauté s'explique sans doute par l'ajustement entre le type de vie religieuse proposé et la mentalité de « minoritaires cernés » qui est, aujourd'hui, celle de certains jeunes catholiques. *« Nous sommes une génération de fêlés,* dit un frère. *Nous ne supportons pas les chrétiens qui ne vivent pas concrètement et radicalement leur foi. »*

Au noviciat, le père-maître, Philippe-Marie, ferait régner une discipline de fer : clôture totale « désert » trois jours de suite chaque semaine, coupure avec l'extérieur (courrier très limité, pas de journaux). Au réfectoire, on lit *l'Osservatore Romano* et saint Augustin, *le Choix de Dieu* du cardinal Lustiger ou le livre-brûlot du cardinal Ratzinger sur les *« déviations »* du concile.

Certains craquent. *« Les portes sont ouvertes dans les deux sens »*, dit Pascal, ancien chercheur à l'INSERM. Les autres sont fixés sur leur sort. Ils iront jusqu'aux vœux perpétuels (chasteté, pauvreté, obéissance). *« Et la perpète, ça dure longtemps »*, dit, avec humour, Marie-Augustin, qui, autrefois, était libraire au quartier Latin.

Ils ont une vénération sans fard pour leur fondateur-prieur-professeur, Marie-Dominique Philippe, un dominicain qui a enseigné au Saulchoir, à Fribourg, connu dans son ordre pour ses idées traditionnelles, qu'une complicité de philosophe rapproche du pape. Il est très introduit à Rome. *« Vos jeunes frères sont les religieux de la deuxième évangélisation de l'Europe »*, lui aurait dit Jean-Paul II.

Ils aiment sa rigueur doctrinale et sa philosophie *« réaliste »*, puissée à la source d'Aristote plus qu'à celle des dialecticiens modernes. *« A l'école, on nous demande de spéculer sur la notion d'amour. On lit Kierkegaard, Platon ou Levinas, mais on ne nous parle jamais de l'amour comme d'une expérience concrète »*, explique un frère. Leur formation repose sur un soupçon avoué que la philosophie n'est plus enseignée dans les séminaires, que le concile Vatican II a *« épousé le monde »*, mais pas *« le cœur et l'intelligence de l'homme »*.

S'agit-il de former un *« clergé parallèle » ?* Le Père M.-D. Philippe connaît l'objection et préfère en rire. *« On fait figure de vilains petits canards »*, admet-il volontiers. Son action est comprise par un nombre plus grand d'évêques et par le jeune clergé, mais il est vrai qu'elle cadre mal avec les références et les critères qui sont ceux de mouvements et d'un clergé plus âgé formés par le concile. *« Nous ne nous imposons jamais. Nous ne faisons que répondre à la demande des évêques »*, dit le prieur général.

Ceux-ci sont pressants. Une quinzaine d'entre eux ont quasiment « passé commande » de jeunes prêtres à la communauté Saint-Jean, pour relancer une paroisse morte, un lieu de prière ou de pèlerinage, une aumônerie de jeunes. Des évêques écrivent et viennent du Zaïre, du Cameroun, du Sénégal, du Togo. *« Hier, l'Eglise d'Afrique puisait dans les congrégations missionnaires françaises. Aujourd'hui, elle est bien obligée de se rabattre sur nous »*, dit-on à Rimont.

Des Petits-Gris ont déjà la responsabilité de paroisses : à Attichy (Oise), à Cotignac (Var) ; d'une maison de rééducation de drogués à Pellevoisin (Indre), de centres spirituels à La Chaise-Dieu (Haute-Loire) et Murat (Cantal), de grandes aumôneries de jeunes à Aurillac et au collège de Passy-Buzenval à Rueil (Hauts-de-Seine), où un conflit a eu lieu avec les Frères des écoles chrétiennes. A partir de septembre, six d'entre eux vont s'installer à la fameuse abbaye de Sénanques (Vaucluse). Ils le sont déjà au Sénégal, au Cameroun, à Maastricht (Pays-Bas), à Genève, à Taiwan, au Texas.

Ils n'ont pas la tête enflée. Ils sont lucides sur leur situation et leurs capacités. *« Nous sommes avant tout des contemplatifs »*, disent-ils, se définissant comme un clergé complémentaire, plutôt que concurrentiel. La crise du recrutement sacerdotal et religieux dure, alors que se tisse tout un réseau de communautés nouvelles (1). La redistribution des tâches dans l'Eglise pourra difficilement se faire sans grincements.

HENRI TINCQ.

(1) Voir à ce sujet deux livres récents : *Les Nouveaux Disciples* de Monique Hébrard. Le Centurion, 1987. 378 P. 125 F. Et *les Communautés nouvelles*, de Frédéric Lenoir, qui a interviewé leur fondateur. Fayard. 365 pages, 120 F.

L'affaire de la société SOLIS

Guy Lux inculpé de complicité d'escroquerie et de publicité mensongère

L'animateur de télévision Guy Lux a été inculpé, le mercredi 27 avril, de complicité d'escroquerie et de publicité mensongère par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes), qui l'a entendu pendant environ une heure. Guy Lux, qui avait fait l'objet d'un mandat d'amener, faute d'avoir obtempéré à plusieurs convocations écrites du juge d'instruction, a été remis en liberté et, après versement d'une caution, placé sous contrôle judiciaire.

Le présentateur avait prêté son concours à la publicité d'une société de Cannet-Rocheville, la SOLIS (*le Monde* du 28 avril), dont les activités ont fait l'objet d'une plainte déposée par l'Union départementale des consommateurs des Alpes-Maritimes. Il a déclaré qu'« *il avait signé un contrat de publicité avec cette société, mais de durée limitée* » et qu'« *il n'était pas concerné par ce qui s'est passé ensuite* », indiquant qu'il avait porté plainte contre cette société depuis le mois de mars 1987.

(Publicité)

MAISON
L'art de vivre

LE confort, ce n'est pas forcément, comme on le croit, quelque chose qui coûte très cher. Le confort, c'est un ensemble de petites choses, de trucs, de trouvailles qui vous rendent la vie plus facile. Nous vivons une époque privilégiée, celle des gadgets. Il ne faut pas sourire des gadgets, ils rendent la vie très amusante et souvent moins fatigante. Nous avons donc rassemblé dans cette page quelques idées nouvelles qui contribueront à améliorer votre cadre de vie. Quelques exemples où vous découvrirez que ce qui est pratique peut aussi être beau. L'essentiel est de savoir concilier l'un et l'autre !

• LE TISSU QUI ISOLE TOUT

La grande nouveauté chez Artirec ? Un nouveau tissu mural, contrecollé sur un vrai molleton, n'ayant que les qualités dont on *rêve ! Le tissu de surface, en fibres* artificielles, résiste fantastiquement bien à la lumière, quant au molleton, il assure la circulation de l'air, *empêche la migration* des poussières, résiste à l'électricité statique tout en diminuant le bruit de 48 décibels ! Que des qualités *donc, même le prix : 57,50 F le m².* Artirec Murs, 8-10, impasse Saint-Sébastien, Paris.

• CARRARE, OUVRE-TOI !

Oui, « La Marbrerie » est une *véritable caverne* d'Ali Baba du marbre. On les trouve tous : veinés, grisés, ramagés, mouchetés, coquillés. Tous les coins du *globe* qui *produisent* les plus belles pierres sont visités par ce magasin. Sodalite, granit deviennent objets, *meubles*, lampes, mosaïques, carrelages, *murs. Et ne croyez pas* que le marbre soit un luxe inaccessible, vous serez surpris par les prix. 58, rue Saint-Denis à Aubervilliers.

• RESTAURER CHEZ SOI

Enfin, vous allez pouvoir restaurer vos meubles anciens, chez vous, comme si vous étiez un vrai professionnel ! Grâce au coffret « Restauration » proposé par les « Produits des Anciens Ébénistes », contenant sept onguents et accessoires mystérieux ! Vous n'avez plus à courir après de la laine d'acier 000, de la popote pour bois clair et autres anti-tâches pour la préparation des fonds. Tout est dans le coffret avec un *mode d'emploi précis !* 290 F dans les grandes surfaces et centres de bricolage.

• LA PORTE DE L'AN 2000

Picard *nous présente* « Parade », un nouveau système de serrure, entièrement automatique... et sans clef ! La porte *s'ouvrira en composant un code* d'accès que vous avez choisi et que vous pouvez changer à volonté ! Mieux encore, cette porte *est munie de dix pènes et son* temps d'ouverture ou de fermeture est de quatre secondes !

Rendez-vous à la Foire de Paris du 30 avril au 12 mai au stand « Maison de la sécurité » ou à « Paris Protection service », 96, rue Cambronne, Paris.

• LES MODULABLES.

Aujourd'hui les appartements ne sont plus ce qu'ils étaient ! Il faut gagner de la place ! Charron l'a bien compris qui propose des meubles modulables ! L'ingéniosité de leurs créations est stupéfiante ! Voici des lits escamotables qui existent en toutes largeurs, toutes longueurs, *toutes profondeurs* et en deux hauteurs ! On peut y juxtaposer des éléments de rangement ou des meubles de séjour gain de place. *Une visite* s'impose, 47, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

• LE JARDIN EXTRAORDINAIRE

Vivez aux rythmes du *Jardin extraordinaire* de Charles Trenet, *grâce à Tectona, qui vous* propose le caviar des meubles de jardins, puisque ceux-ci sont en teck massif. Ce bois, venu des *forêts* tropicales, peut rester dehors des *septennats et des septennats*, sans entretien aucun ! Et même près de la mer ! Fabuleux, non ? Tectona vous propose bancs, sièges, canapés... Vente *exclusive* au 3, avenue de Breteuil, 75007 Paris, et par correspondance.

• LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Si vous cherchez des serrures aussi sophistiquées que le tableau de bord d'une Rolls, voilà une bonne adresse : « Serrurerie Pyrénées Service », SPS pour les initiés ! Là, *vous trouverez*, par exemple, la fameuse serrure « Medeco » avec sa clé incrochetable pour 3 500 F avec points *d'ancrage et blindage compris !* Pour le même prix et prestations, vous pouvez avoir la « Muel » et sa clé à puce ou la serrure ordinateur ! Tout cela : 54, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

• RANGER, MAIS EN BEAUTÉ !

Il y en a partout, sur les tables basses aussi bien que de nuit, sur la cheminée, dans le couloir. Il s'agit du fouillis : des livres, des archives, des dossiers, des bibelots ! Pourtant la solution existe ! Il vous suffit de connaître R.M. Leroy ! Cet homme de bon *sens propose, en effet, d'astucieux* rayonnages-bibliothèques. En 15 hauteurs, en 5 profondeurs et en 2 longueurs standard. Vous avez *compris qu'il existe*, bien *évidemment, des équipements* sur mesures ! Il n'y a pas un mur qui résiste à M. Leroy ! 208, avenue du Maine, Paris.

• UN CRUEL EMBARRAS DU CHOIX.

C'est Sia qui le propose, avec *une collection d'objets de décoration* comportant des vases, de l'art de la table, des cache-pots en faïence ou en verre signés Kjell Melander qui, malgré son nom scandinave, n'apporte à *ses* créations aucun emprunt aux grisailles nordiques ! Bien au contraire, chaque vase est plus joli l'un *que* l'autre. La décision est ardue ! Sia, c'est aussi des fleurs artificielles à s'y méprendre, allant du lotus à l'orchidée en passant par de grands palmiers, sans oublier les roses romantiques. Grands magasins, BHV, Galeries Lafayette, et Printemps.

• COPIE CONFORME.

Chez M. Rémy, on trouve *toutes les copies d'anciens* tels que des meubles Louis-Philippe, si romantiques, ou Louis XVI, dont l'élégance ne vous trahira jamais. Vous y découvrirez aussi d'autres meubles, stupéfiants d'originalités, comme, par exemple, ceux de style autrichien en loupe de myrthe ! A noter un grand choix de mobilier « Art déco » qui vaut absolument le détour, tout comme les meubles 1900 d'après Gallé ! Découvrez tout cela au 80-82, faubourg Saint-Antoine, Paris.

• LA BOITE A OUTILS.

Un *rêve* de bricoleur, c'est ce que vous propose « La boîte à outils » avec le plus grand choix jamais vu ! Et vous ne pouvez imaginer combien il en existe, qui vous simplifie la vie ! Mieux encore : « *La boîte* à outils » ne fait pas que vendre. Elle loue aussi. Une adresse précieuse, sans compter que, pendant la Foire de Paris, La boîte à outils représentera, en exclusivité, du 30 avril au 12 mai à la Porte de Versailles, l'électroportatif Metabo ! Pour tout louer, 42, rue *Béranger*, 92320 Châtillon. Tél. : 46-44-48-15.

Ça vient de sortir

Golf sur deux étages

Les fous de la petite balle vont se réjouir à la découverte de cette nouvelle boutique « Air shot compagnie », qui consacre ses deux étages... exclusivement au golf. Vous y trouverez une ligne de vêtements « prêts à jouer », conçus par trois spécialistes, ainsi que du matériel signé par tous les grands noms. Mais encore, un service gadget et même un putting 4 trous pour les clients ! 10, rue Faidherbe, 75011 Paris.

Un grand retour

La prestigieuse maison Balenciaga, récemment reprise en main, avec en tête Michel Goma comme dessinateur pour la couture, ajoute une ligne de vêtements masculins et aussi la première collection de lingerie ! Très coquine, la femme de Balenciaga, si elle choisit le thème « Fantin Latour ». Voici la guêpière rose pâle rebrodée de rose, bleu et blanc avec balconnet et frou-frou sur un body en satin très décolleté, sans oublier le porte-jarretelles ! Sage non ? Balenciaga, 10, avenue George-V, 75008 Paris.

Pas une ride

Dire d'un institut de beauté qu'il aurait pris quelques rides serait drôle, mais, avec l'institut d'Isabelle Lancray ce n'est pas possible ! En effet, il vient de rouvrir ses portes après un « lifting » ! La spécialité de la maison est ce que l'on appelle « Ilsapro », une méthode qui associe la pratique traditionnelle manuelle à... l'électronique. Oh. (électro) shocking ! Soins proposés aussi bien pour le visage que pour le corps. Réouverture donc, à Paris, au 4, Faubourg-Saint-Honoré, au 3ᵉ étage. Tél. : 42-66-97-39 et aussi à Bordeaux, 10, rue Sainte-Catherine au 1ᵉʳ étage. Tél. : 56-81-47-25.

La forme en jouant au tennis

C'est grâce à un architecte et à un futur médecin que s'est créé « Tennis action » afin de répondre aux besoins de tous les amateurs de tennis en mal de salles et de moniteurs ! Bref, « Tennis action » suggère un rêve de tennisman et woman en proposant des stages comme s'il en pleuvait, de l'intensif à la longue durée, pour le week-end, pour les vacances, et ainsi de suite jusqu'à... la technique de Lendl ou de Connors. Le rêve quoi ! 145, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. : 47-34-36-36.

Les coordonnés dans la maison

En avril, ne te découvre pas d'un fil, et pas davantage en août, c'est plus sûr ! Choisissez les plaids de José Houel, pour les heures fraîches. Ils sont matelassés, en lainage et taffetas, agréables pour les siestes, subtils aussi, puisqu'ils peuvent s'assortir à des coussins ou à des rideaux. 820 F le plaid, 143 F le coussin. Tissus vendus au mètre. Chez George Pesle par exemple.

Cartier sur son vingt et un !

La montre « 21 » de Cartier, avec son petit cadran et son large boîtier, a été créée pour les jeunes loups de demain ! Pour les séduire encore davantage, le bracelet de cuir est proposé dans des couleurs vives ou sobres. L'ensemble est insolite et dépaysant, mais superbement élégant.

La lumière à l'œil

C'est nouveau, cela vient des Etats-Unis et cela va faire beaucoup d'heureux. Voici « Walkalite », une lampe qui se plante dans le jardin, à l'endroit que vous souhaitez, à condition qu'il soit au soleil. Et, le soir, elle se déclenche automatiquement et éclaire gratis, ce, grâce à son système capteur d'énergie solaire ! 495 F au Comptoir Sedao, 39, rue des Grands-Champs, Paris, ou par correspondance.

Bagages de week-end

Nous avons découvert, sous la marque « Airsim », une ligne de bagages en tissu synthétique souple, d'une très grande légèreté. Cette ligne va du sac shopping aux bagages avion en passant par le sac bandoulière. Les prix sont dérisoires et leurs formes modernes se prêtent au train, au bateau, à la voiture, au vélo comme à l'avion. Grands magasins, magasins spécialisés.

RECTIFICATIF CAMAFLEX

Dans la page « la Beauté sous toutes ses formes », parue dans le Monde daté 1ᵉʳ avril 1988, il fallait lire : Le grand coiffeur parisien a créé POUR cette marque des coiffures de styles très différents... ET NON PAS « a créé cette marque ».

G.P.



Le Monde

DES LIVRES

Fernando Pessoa ou l'intranquillité de penser

A sa mort, l'écrivain portugais laissait en désordre la matière d'un livre, l'une des clés de son œuvre et peut-être du siècle.

A LA veille de la première guerre mondiale, lorsqu'il commençait d'écrire par fragments ce *Livre de l'intranquillité,* dont les derniers feuillets seraient rédigés peu de temps avant sa mort, Fernando Pessoa avait vingt-cinq ans. En fait, ce livre, il ne le composa jamais. Aussi, l'éditeur français, de même que précédemment l'italien (1), a-t-il ordonné ces nombreuses pages éparses de façon quelque peu différente de l'édition portugaise, laquelle date de 1982 seulement, et pratiqué certaines coupures afin de limiter les répétitions.

Il ne serait pas opportun pour le moment de juger de la pertinence d'une telle démarche, ni de s'en plaindre comme à la parution des *Cahiers* de Valéry dans « La Pléiade », Maurice Blanchot, qui regrettait le classement par thème, ce qui, selon lui, empêchait de suivre au jour le jour les bonds, les caprices et les détours de la pensée de celui qui travaillait « *entre la lampe et le soleil* ».

Au moment où l'on dispose enfin en français de l'un de ces ouvrages de la littérature de notre temps que l'on peut dire essentiels, on n'a qu'une envie, et c'est de dire au lecteur, comme Larbaud dans l'introduction d'*Allen* : « *Et maintenant vous ouvrez la porte, vous tournez la page et vous entrez au beau milieu d'une phrase.* » Au demeurant, on ne saurait trop lui conseiller de renvoyer en fin de volume, après même la subtile post-face d'Antonio Tabucchi, traducteur de Pessoa en italien, préface, note et autres avertissements destinés surtout à justifier les audaces d'une traduction fort belle, mais dont certaines tournures et quelques néologismes risquent de faire sursauter le lecteur, voire de l'arrêter tout net. Pas de commentaire avant que la lecture ait eu lieu. Quand il s'apprête à écouter les derniers quatuors de Beethoven, un gentleman ne lit pas le programme.

Le thème du *Livre de l'intranquillité,* qui obsède l'époque, Novalis l'énonçait déjà en ces termes : « *Le problème suprême de la culture est d'arriver à dominer son « moi » transcendantal, d'être le « moi » de son propre « moi ».*

Parmi les contemporains du Portugais, trois autres écrivains de génie ont traité avec honneur, et peut-être épuisé, cette idée fuyante comme du mercure : Pirandello, Valéry et Borges. Soit dit par parenthèse, on croirait que « Quelqu'un » nous fait un clin d'œil à propos de ce dernier, quand on lit sous la plume de Pessoa : « *...contre le haut bureau de Borges où je suis allé chercher le buvard que, tout à l'heure, je lui ai prêté...* »

Pour ce qui est de Pirandello, qu'il suffise de citer rien que le titre de son dernier roman, *Un, personne et cent mille* (2), qui résume son inspiration, où le Sicilien dit que le « moi » n'est « un » que dans l'instant fugitif, et qu'il ne serait pas s'il ne pouvait pas être un autre. A quoi Valéry répond, dans ses *Cahiers : « C'est ce que je porte en moi d'inconnu à moi-même qui me fait moi »*, et qu'il a des « moi » plus « moi » que d'autres.



Fernando Pessoa par Almada-Negreiros.

Devenir à lui seul toute une littérature

Quant à l'Argentin, le thème de l'identité on le trouve en filigrane pour ainsi dire à chaque page de son œuvre, si toutefois il omet en général, avec élégance, ce mot fatigué, ce « moi » irrémédiablement entaché de psychanalyse.

Pessoa, qui vit dans la réelle, maladive inquiétude de se sentir plusieurs à lui tout seul, n'arrivant pas à établir des rapports avec la réalité à cause de cette prolifération en lui de « lui-même » – et qui s'est jeté, dans son adolescence, le défi de devenir à lui seul toute une littérature. – Pessoa, donc, s'en est sorti en inventant non pas simplement des personnages divers de poètes, mais, comme l'observe Octavio Paz, en devenant un créateur d'œuvres de poètes, chacun doté d'une voix tout à fait personnelle.

Qu'il ait réussi, entre bien d'autres, les poèmes d'un sage voulant atteindre à l'unité de l'être et à la plénitude du présent (Alberto Caeiro) ; ceux d'un formaliste dont l'œuvre procède d'Horace et des Stoïques (Ricardo Reiss) ; ceux d'un futuriste ressemblant plus à Whitman qu'à Marinetti (Alvaro de Campos), constitue, certes, une sorte de miracle. Mais ce prodige ne doit pas nous éblouir, car nous risquerions de le réduire à une prouesse sportive. Dans l'exercice de la diversité, Pessoa a, bien entendu, mis son immense talent, mais une sorte de génie en lui dépassait l'artiste virtuose.

A propos des grands créateurs, de Shakespeare, de Léonard, Pessoa dit qu'ils sont des préfigurations de quelque chose de plus grand que l'homme, qu'ils restent inaccomplis, à la frontière : « *Ils échouent, non parce qu'ils auraient pu faire mieux, mais parce qu'ils ont fait mieux. Ils se sont surpassés et perdus* » (3). On pourrait en dire autant de lui.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 24, ainsi que les articles d'André Velter et de Patrick Kéchichian.)

(1) Feltrinelli 1986
(2) Gallimard (*l'Imaginaire*).
(3) *Erostratus*, Editions de la Différence, 1987.

Le « polar » flou de Pierre Vilbreau

***L'Indiscrétion**, une enquête au cours de laquelle, de page en page, le mystère s'épaissit.*

SI l'auteur de *l'Indiscrétion* n'était pas lui-même trop discret et trop modeste, il n'aurait sans doute pas attendu la cinquantaine pour publier, en 1985, son premier roman, *Je cherche un livre*, bientôt suivi de *Petites nouvelles du monde entier* et de *Portrait de Frédéric* (1). Et puis, comme il est journaliste – sous un autre nom – dans un grand journal parisien, il se serait servi de ses relations pour faire parler de lui.

Mais tout cela n'est guère dans la manière de Pierre Vilbreau. Lecteur passionné, « fou » de Proust jusqu'à lire tout ce qui a été écrit sur lui, il est de ces écrivains tranquilles qui font passer le plaisir de se raconter des histoires – et, quand on les trouve suffisamment achevées, de les faire lire à d'autres – avant les calculs sur les ventes éventuelles, conduisant à tenter de faire des livres « calibrés » pour un public défini à l'avance.

Plusieurs années de prison

Alors, sans bruit, Pierre Vilbreau va son chemin, par lequel il serait dommage de ne pas faire le détour. Dans *l'Indiscrétion*, comme dans ses précédents romans, il se joue de ses inquiétudes, de ses rêves, de ses fascinations : la recherche – plus ou moins vaine – de quelque chose ou de quelqu'un, l'insolite des rencontres, le flou des identités. Le tout dans un style aigu, sec, précis, d'autant plus simple que l'intrigue est plus complexe. Mais, cette fois-ci, Vilbreau propose une trame plus aisée à saisir (en apparence) et un suspense plus directement de type policier.

Qui donc poursuit de ses menaces le narrateur, Mathieu Fresquet, un banal employé de banque, un peu gris, qui « *a vu* », de sa fenêtre, ce qu'il ne devait « *pas voir* » ? Et qu'a donc vu Mathieu ? Une femme gisant devant son immeuble, blessée – du sang coulait, sous sa jupe blanche, entre ses jambes – et criant : « *Le salaud, il m'a pas manquée.* » Pourquoi lui dit-on : « *Tu sais ce que tu ne devrais pas savoir* », alors qu'il ne sait rien ?

Mathieu voudrait comprendre, sans trop se mettre en avant toutefois, et surtout sans aller voir la police. Car ce petit homme n'est pas aussi anodin qu'il y paraît. N'a-t-il pas fait plusieurs années de prison, au moment de la guerre d'Algérie ? Et ses anciens « amis » de ce temps-là ne cherchent-ils pas à le retrouver ? Enfin, quand on vous aura dit qu'entre en scène, par hasard, une jeune fille, Claudine, et qu'on se demande ce qu'elle vient faire dans cette histoire, vous ne pourrez plus résister à l'envie d'ouvrir *l'Indiscrétion*, n'est-ce pas ?

L'enquête, pour découvrir l'identité de ceux qui menacent Mathieu, loin de dénouer les fils, comme on s'y attend, les noue et les renoue très habilement, comme pour égarer le lecteur, tout en le tenant en haleine et en lui faisant croire qu'il progresse dans la recherche de la vérité.

En fait, plus on avance, plus le mystère s'épaissit, plus le narrateur lui-même, Mathieu, devient un personnage incertain. Pourtant, Pierre Vilbreau ne triche pas avec le roman policier et, à la dernière page, arrive celui qu'on attendait : le dénouement... On peut alors s'arrêter, penser que tout est éclairci, terminé, net. Mais on peut aussi se dire que tout est plus obscur que jamais et qu'il faut réinterpréter ce qu'on a lu à la lumière de l'ultime péripétie.

Ainsi *l'Indiscrétion* est, comme le veut Pierre Vilbreau de tous ses livres, un roman à plusieurs entrées : une enquête rondement menée, un « polar » à la conclusion insolite, ou un « objet » bizarre à observer à la loupe, à tourner et à retourner longuement avant de savoir comment l'ouvrir – et si même il existe une clé à cet effet.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Tous trois chez Flammarion.

★ **L'INDISCRÉTION, de Pierre Vilbreau, Flammarion, 192 p., 79 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Femme sous l'horizon, de Yann Queffélec
L'Hispano blanche, de Jean de Baroncelli

Toute enfance est maudite

SOUS couvert d'éclairer nos libertés, les sondages limitent celles-ci à la possibilité de faire mentir les sondages. Le phénomène n'atteint plus seulement nos opinions politiques, mais, ce qui est plus grave, nos attentes en art, donc nos plaisirs. A en croire les gens de *marketing*, de plus en plus suivis par les auteurs à façon, nous ne rêverions que de fictions lénifiantes, que de sagas à l'ancienne finissant bien, malgré l'inévitable avant-guerre en fond de tableau.

Périodiquement, des succès de librairie viennent démentir ce besoin préfabriqué. Témoins *les Noces barbares*, de Yann Queffélec. Peu de Goncourt ont obtenu un aussi vaste triomphe que ce cru 1985 ; or on y voyait une mère se fermer aux appels déchirants d'un enfant, rejeté parce que né d'un viol. Séquestrations arbitraires, incendies et noyades ponctuaient la détresse du mal-aimé. Auparavant, Queffélec avait fait des débuts remarqués avec *le Charme noir*, où un quadragénaire dressait le sombre bilan d'une vie où l'envie de plaire avait dû se changer en son contraire (1983, Folio).

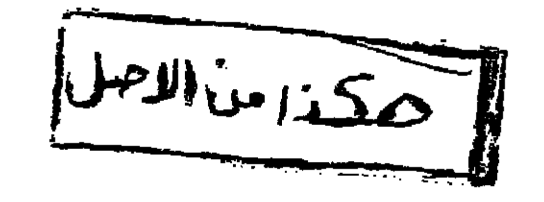
Déjà, *la Femme sous l'horizon* ramène le vieux malentendu. Enhardis par les marchands de sommeil pseudo-scientifiques, certains journalistes croient complaire à leur public en dénonçant ce que le dernier roman de Queffélec aurait, selon eux, d'excessivement lugubre. Tout juste s'ils ne reprennent pas l'antienne des vendeurs de vaudevilles, au théâtre : la réalité est assez dure comme ça, changez-nous les idées !

C'est vrai, *la Femme sous l'horizon* n'est pas un festival de rigolade. On y voit des émigrés russes cultiver, au fond de la forêt lorraine, un passé de feu, de violence, d'alcool, de désolation, d'amours saccagées. Et alors ? N'est-ce pas ainsi que les gens vivent, comme disait l'autre ? Toute enfance ne tend-elle pas à se croire maudite, ainsi que le suggère un autre livre dont je parlerai plus loin, bercé d'apparente insouciance ? Et de quoi nous plaignons-nous, puisque ce thème, décidément proche de son être profond, l'écrivain Queffélec en tire une des proses les plus suggestives qui se publient ces temps-ci, les plus habitées de poésie ?

LES Tarassévitch ont quitté la Russie des tsars en feu. Leur manoir d'Ukraine, Baba Yaga, a brûlé comme une torche. Après Alexandrie, les survivants auraient pu suivre à Paris la colonie fantasque qui se gave de slavon aux messes de la rue Daru et de violon arrosé de vodka les nuits de spleen, avant d'aller dormir sous les croix penchées de Sainte-Geneviève-des-Bois. La vieille Zinaïde et les siens ont préféré la claustration qui fige les souvenirs et arrête le temps. Comme les sequestrés de Sartre dans la banlieue de Hambourg, ils ignorent l'histoire et la géographie environnantes. Ainsi l'exigent les nostalgies absolues : ruminer la violence fondatrice, parachever volontairement la destruction subie, prêter main-forte à ce qui nous détruit tous, dans ce mouvement fou qui brouille les frontières entre la rage et l'ébriété, entre briser et cajoler.

La petite Tita n'est pas un monstre construit artificiellement pour enchérir dans le grand-guignolesque. Comme le gamin des *Noces barbares*, elle vit dans sa chair et dans ses rêves bafoués l'impossibilité de l'innocence au sein d'une famille emmurée par le refus de vivre, par la croyance que ce refus est affaire de fidélité, que redonner ses chances au bonheur, à l'amour, serait trahir. Tita est marquée.

(Lire la suite page 21.)



● DERNIÈRES LIVRAISONS

CINÉMA

● YVES THORAVAL : *Regards sur le cinéma égyptien.* — *Enfin publié en France, après une édition beyrouthine qui fit date* en 1977, le « petit livre de base » sur le principal septième art arabe. Arabisant anciennement journaliste en Egypte, Yves Thoraval est un excellent connaisseur du cinéma nilotique (préface de Jean *Lacouture,* L'Harmattan, *150 p., 90 F).*

ÉDITION

● GABRIEL BOILLAT : *la Librairie Bernard Grasset et les lettres françaises.* — Le deuxième volet de cette histoire de la maison *Grasset, chapitre important de l'histoire de l'édition française, est* consacré à la période de la première guerre mondiale, *Temps des incertitudes,* comme le souligne le sous-titre du volume. La première partie de cette étude avait paru en 1974 (librairie Honoré *Champion, 354 p., 180 F).*

ESSAI

● PHILIPPE G. KERBELLEC : *Comment lire Raymond Roussel.* — Cet essai, qui inaugure une « bibliothèque rousselienne », s'attache *à démontrer que, derrière « l'homme du procédé », derrière* l'auteur de *Comment j'ai écrit certains de mes livres,* se dissimule un « *Roussel alchimiste* » (J.- J. Pauvert et Compagnie, « bibliothèque rousselienne », 2 bis, rue Bénard, 75014 Paris, 264 p., *168 F).*

MYTHOLOGIES

● EMMA JUNG ET MARIE-LOUISE VON FRANZ : *la Légende du Graal.* — Emma Jung, femme de Carl Gustav Jung, a envisagé *dans cet ouvrage* les thèmes présents dans les légendes du Graal en s'appuyant sur la psychologie jungienne. Décédée en 1955, elle ne put terminer ce travail que Jung demanda à Marie-Louise von Franz d'achever. Traduit de l'allemand par *Marc* Hagenbourger et *Anne Berthoud* (Albin *Michel,* 398 p., 190 F).

RÉCIT

● INGRID NAOUR : *les Lèvres mortes. « Ma naissance fut un interminable coma » ; « L'état civil est une escroquerie » ; « Dès mon plus jeune âge, vivre me parut être une humiliation insupportable ».* — Seul livre de l'auteur, ce récit autobiographique écrit d'une plume douloureuse et crispée a d'abord paru en 1982 ; il est repris ici dans une édition revue et complétée par un texte intitulé : *le Devoir d'incompréhension* (L'Instant, 150 p., 89 F).

RELIGIONS

● *L'Evangile selon Jean.* Nouvelle traduction de Jean Gros-Jean. Après *la Genèse,* parue l'an dernier, et beaucoup d'autres *textes sacrés, Jean Grosjean s'affronte au Quatrième Evangile. « Une ferveur sans épanchement tisse un texte sans couture, mais non sans reprises, et donne à chaque phrase une vibration d'autant plus étonnante qu'elle semble ne rencontrer que par hasard son éloquence à la fois pudique et intime »,* écrit Jean Grosjean dans une courte et belle introduction. (Gallimard, 84 p., 48 F).

ROMAN

● JACQUES BAYNAC : *le Cheval blême.* Spécialiste des *mouvements révolutionnaires russes, auteur de plusieurs livres sur* ce sujet, Jacques Baynac a pris pour toile de fond de ce roman historique — premier volet d'une série de trois — le début de la révolution d'Octobre et la première guerre mondiale. Une question : *pourquoi avoir choisi une couverture d'une si spectaculaire laideur ?* (Denoël, 406 p., 115 F.)

SOUVENIRS

● ALPHONSE BOUDARD : *Ma vie pleine de trous.* Selon S. Devin, *qui écrivit une thèse sur l'auteur de la Métamorphose des cloportes,* l'œuvre de Boudard relève d'une « *réjouissance intellectuelle* », de « *l'allégresse spirituelle face à la création d'un texte* ». Il raconte ici sa vie à Daniel Costelle (Plon, 236 p., 90 F).

VOYAGES

● R. BURTON ET J. SPEKE. *Aux sources du Nil (La découverte des grands lacs africains 1857-1863).* Deux officiers victoriens de l'armée des Indes accomplirent au siècle dernier un vœu des hommes remontant à *l'Antiquité : identifier les sources* du Nil au cœur de l'Afrique noire. Les deux explorateurs nous laissèrent, en outre, dans la presse française de l'époque, le récit de leur épopée : le voici présenté et édité dans la collection « Tour du monde » par Chantal Edel (Phébus, 325 p., 128 F. Avec illustrations du temps).

● ROMANS

Les illuminés de François Thibaux

Un roman historique flamboyant et une réflexion sur la nature du pouvoir.

A la fin du dix-septième siècle, à la frontière du royaume de France, les notables protestants d'un village endormi vivent dans la nostalgie de Réalmont le Grand — prophète, dictateur, musicien, poète et assassin, — qui avait arraché, en 1570, à la France et au Vatican l'autonomie de la cité.

« *Plus de passé !* », s'écriait ce despote éclairé lorsqu'il invitait ses détracteurs à goûter du bûcher. Quant aux sceptiques, toujours trop nombreux à son gré, Réalmont le Grand se contentait de les confier à la hache du bourreau.

Escoussens, le narrateur du roman de François Thibaux, appartient au conseil des sages qui régente l'existence des villageois et des gueux, catholiques en majorité. « *Nous rédigeons des lois que nous abolissons quand bon nous semble* », admet volontiers cet homme de foi qui, non content de se dire le descendant d'un soldat d'Attila, se flatte d'inspirer de la répulsion à ses ouailles.

Escoussens, qui manie aussi bien le verbe que l'épée, éprouve une grande amitié pour Jean-Antoine Réalmont, arrière-petit-fils de Réalmont le Grand et pasteur alcoolique aux sermons aussi sentencieux que vides de signification. Les deux hommes se livrent sans remords aux plaisirs de la chair, et ils accumulent les bâtards comme autant de signes d'opulence, mais ils tiennent à les bien marier !

La Vallée des vertiges est une heureuse surprise. François Thibaux ne s'est pas laissé enfermer dans le cadre étroit du roman historique à la française. Certes, les rebondissements et les scènes un rien épiques abondent, mais l'humour de l'auteur est tel que même les détails cruels prêtent à rire. Et puis, il y a le bonheur que procure l'écriture de François Thibaux, ce style flamboyant et poétique parfaitement maîtrisé.

L'auteur exprime également dans son récit une certaine critique sociale, en laissant entendre qu'il n'est de pouvoir véritable que fou et absolu. Ainsi, la justice est rendue dans le village par le conseil des sages mais, pour que les juges ne perdent pas de temps, les prévenus sont soumis à la question. Et chacun sait que de la question à l'aveu, le chemin n'est pas long.

« Un massacre joyeux mais précis »

Néanmoins, malgré les tortures et les exécutions, les villageois s'ennuient et leurs maîtres ne savent plus quelle barbarie inventer pour les distraire. Seule la pluie excite les imaginations et autorise les évasions : « *Quelquefois, l'aube sentait la mer. L'odeur venait des eaux dormantes, des étangs bordés de grands arbres étouffés par la mousse, des fleurs sauvages et des orties qui fermaient les sentiers, des feuilles piétinées par les pluies de la nuit.* »

Charles de Riols, un moine illuminé qu'accompagne une chatte, prendra en charge les illusions des gueux. L'exécution d'un jeune banni, coupable d'être revenu chez les siens, permettra au fanatisme des pauvres de répondre enfin à l'intolérance des villageois. Le moine mènera la révolte et ordonnera « *un massacre joyeux, mais précis* » des familles représentées au conseil des sages. Passé d'une tyrannie à une autre, le village retrouvera l'ordre à défaut de la beauté.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LA VALLÉE DES VERTIGES, de François Thibaux, Lattès, 238 p., 89 F.**

L'homme qui se méfiait des femmes

Les mauvaises rencontres, d'Alain Bonnand ou l'histoire d'un jeune homme amoureux de son suicide.

CE jeune homme nous intéresse. Il a du savoir-vivre. S'il doit se tuer un jour, ce sera à 180 à l'heure, entre deux rangées de platanes. Comme tous les jeunes gens, il est amoureux de son suicide. La vie ne le charme que par son cynisme. Il sait qu'il ne l'égalera jamais dans ses ruses assassines. Alors, il ânonne que le monde n'est pas à la mesure de ses appétits ; et quelle meilleure preuve pourrait-il donner qu'en le quittant sans regret ?

Ce jeune homme si plein de tact habite Reims. Il nous assure qu'il se conduit mal avec les femmes. Il leur concède peu de choses — à peine une âme : « *Elles encombrent le frigidaire avec leurs pots de yaourt* », voilà tout.

Narcisse aux abois, il n'a pas mis longtemps à comprendre que les femmes offrent une bien faible issue à nos insatisfactions. « *Elles ne font jaillir que de petites morts. Cela fait des taches poisseuses et inutiles. Cela engendre de la littérature : un écœurement de mots et de chignons tombés.* »

Un conquérant de l'inutile

Les Mauvaises Rencontres est le premier roman d'Alain Bonnand. Les phrases tombent comme des couperets. Tant de précision dans la raillerie et d'élégance dans la cruauté augurent bien. On devine que ce jeune homme plein de tact aspire à devenir un écrivain exceptionnel.

A cette fin, il ne néglige aucune aventure : la grande fille un peu moche à l'allure de basketteuse ou l'étudiante de Tananarive... une page de gagnée, c'est toujours bon à prendre.

A force de pousser les portes au hasard à la recherche de corps à incendier, Alain Bonnand nous entraîne dans les très cérébrales et ironiques rêveries d'un conquérant de l'inutile. Quand il nous confie qu'on devrait interdire aux femmes les longs tunnels et ne jamais voyager avec elles que muni de sparadrap et d'une paire de menottes, on se réjouit que ce jeune homme si prometteur ait autant d'humour et d'insolence que de savoir-vivre.

Il a également un principe : celui de ne pas trop abuser de ses conquêtes. « *En vérité, l'on doit jeter les fruits dont on a épuisé le suc...* » N'abusons pas d'Alain Bonnand et laissons-le traquer pour notre plaisir ces jeunes femmes qui tentent vainement d'échanger des déhanchements contre des sentiments...

ROLAND JACCARD.

★ **LES MAUVAISES RENCONTRES, d'Alain Bonnand. Grasset, 138 p., 62 F.**

A lire aussi, du même auteur : *Martine résiste.* Ed. Le Dilettante (11, rue Barrault, Paris-13e), 36 p., 55 F.

● BANDES DESSINÉES

Mondes intérieurs

L'HOMME est représenté petit, un peu voûté, emmitouflé dans un manteau et une écharpe, coiffé d'un chapeau à large bord. Il porte moustaches, barbiche, et une paire de lunettes à verres blancs mais opaques, que le regard ne franchit pas. L'homme se promène par des chemins campagnards forestiers, sous la pluie et, plus tard, sous un ciel étoilé. Il parle, avec lui-même surtout, mais aussi au corbeau qui, accompagnant sa promenade, lui donne de loin en loin la réplique. Et les phrases qu'il prononce (un brillant tissu d'anecdotes, de mots d'esprit et de divagations philosophiques) sont d'un écrivain mort en 1910, à quarante-six ans : Jules Renard.

Le Journal de Jules Renard lu par Fred s'inscrit, après le remarquable *Maus* d'Art Spielgelman, comme le deuxième volume d'une collection à laquelle Flammarion a maintenant donné le nom — assez malheureux — de « Roman BD ». Imprimée en sépia, c'est une œuvre toute de poésie, où le dessinateur de *Philémon* renoue avec la veine ironique, tendre et pudique d'un chef-d'œuvre déjà ancien : *le Petit Cirque.* Adapter en bande dessinée des fragments d'un journal était une entreprise périlleuse ; il fallait trouver le moyen d'introduire une suffisante continuité narrative.

Avec la liberté et l'invention dont il a toujours fait preuve (sur le plan de la mise en pages notamment), Fred n'était pas homme à buter sur cette difficulté. La promenade n'est-elle pas, précisément, l'allure naturelle de ce conteur tranquille qui, dans tous ses livres, n'a jamais rien fait d'autre qu'accrocher des anecdotes à un canevas peu contraignant ? C'est plutôt par rapport au format (plus petit que celui des albums traditionnels) qu'on le voit ici chercher ses marques, et réduire progressivement la quantité d'images par page pour épanouir son trait. Un trait qui respire, change constamment de régime, ne triche pas avec les aspérités du papier, et qui se révèle, en définitive, profondément inspiré par la philosophie orientale du dessin. Ce superbe *Journal* bicéphale est destiné à devenir un album de chevet, dont les amateurs laisseront infuser chaque page. (*Le Journal de Jules Renard lu par Fred,* Flammarion, 138 pages, 69 F.)

⁂

C'est un journal d'une tout autre nature que tient Henriette, l'attachante héroïne de Dupuy et Berberian. Cette écolière au physique disgracieux, qui ne trouve auprès de ses parents qu'incompréhension, brimades et moqueries, confie quotidiennement sa révolte et son ambition — devenir écrivain ! — au cahier dont elle a fait son compagnon de solitude. L'écriture est



Extrait du Journal de Jules Renard lu par Fred

pour Henriette une voie d'accès au fantasme : face à la feuille blanche, la fillette multiplie les projections flatteuses d'elle-même, en même temps qu'elle engendre des doubles désobligeants de ses bourreaux ; son retour à la réalité n'en est souvent que plus brutal. Avec ce personnage, Dupuy et Berberian (qui collaborent tous deux tant au dessin qu'au scénario) donnent une ampleur nouvelle à un thème — l'enfance brimée et incomprise — déjà central dans leurs deux premiers albums : *Petit Peintre* (chez Magic Strip) et *Graine de voyous* (chez Audie). (*Le Journal d'Henriette,* de Dupuy et Berberian, Audie/Fluide Glacial), 52 p., NB, 46 F).

⁂

Calvin, lui, est un petit garçon américain comme les autres. Juste un peu plus turbulent, peut-être, et qui théâtralise ses relations avec ses parents (sensés et sympathiques, pour le coup) et avec Susie Derkins, son premier béguin. Mais c'est avec Hobbes, son tigre en peluche, qu'il entretient une complicité exemplaire. Tout se passe pour lui (et bientôt pour nous, lecteurs) comme si Hobbes était vivant, doué de sentiments, de la parole, et formidablement sympathique. Série créée en 1985 dans les journaux américains, où elle paraît quotidiennement, *Calvin et Hobbes* est la meilleure création du genre depuis très longtemps.

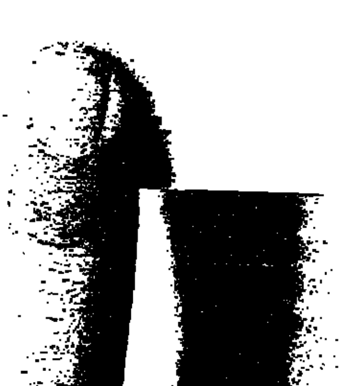
L'auteur, Bill Watterson, a su rendre étonnamment crédible ce garnement qui n'incarne pas seulement l'enfance dans ce qu'elle a d'immuable, mais aussi une génération abreuvée de télévision (Calvin est féru de films d'épouvante) et poussée à la consommation. Eminemment drôle et d'une inspiration constamment renouvelée, *Calvin et Hobbes* est une bande dessinée qui enchantera des lecteurs de tous âges. (*Calvin et Hobbes,* de Bill Watterson, Hachette, 128 pages NB, 59 F.)

⁂

La Fille du modèle est le premier grand récit de Jean-Claude Götting, jeune dessinateur révélé il y a deux ans par *Crève-cœur,* et qui avait jusqu'ici cantonné son grand talent dans les illustrations et les histoires courtes. Cet album attendu pèche un peu par manque d'ambition : d'un amateur déclaré de polars, on espérait davantage de souffle, un scénario plus dense, plus nerveux. Il faudra peut-être s'habituer à l'idée que la « réticence » est un principe de l'art de Götting, tout en finesse, en suggestion. La *Fille du modèle* se nomme Claudia ; elle cherche à retrouver la trace d'un peintre pour lequel sa mère avait naguère posé. Désireux de lui venir en aide, plusieurs hommes se livrent autour d'elle à un chassé-croisé, dont la motivation première est peut-être de tromper leur commun désœuvrement. Le résultat : une petite musique agréable mais un peu vaine. L'originalité et la très haute qualité de l'habillage graphique : voilà ce qu'on retiendra de cet album, où le sens de la lumière et de la matière de Götting fait merveille. Le gris, qui dans ses réalisations antérieures s'apparentait à de la salissure, devient ici la couleur fondatrice d'une esthétique qui s'apparente à ce « réalisme poétique » d'un certain cinéma français d'autrefois. Quarante et une pages au charme puissant, sur un scénario bien mince : c'est le paradoxe de ce curieux album. (*La Fille du modèle,* de Götting, Futuropolis, coll. « 9 », 45 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

● **Le Seizième Salon international de la bande dessinée se déroulera du 26 au 29 janvier 1989 à Angoulême, a indiqué, pendant le Salon du livre de Paris, M. David Caméo, adjoint au maire d'Angoulême. M. Caméo a promis de nombreuses réformes, à la fois pour satisfaire les professionnels, qui se plaignent de voir le Salon « *réduit aujourd'hui à une simple foire commerciale* » et pour répondre, à l'avance, au Salon concurrent qui doit se tenir à Grenoble, aux mêmes dates, organisé, en liaison avec le maire, par l'ancien responsable d'Angoulême, M. Pierre Pascal.**



Les chimères d'Eric Deschodt

Le portrait d'un jeune aristocrate qui s'ennuyait et qui devient, en 1941, l'aumônier de la LVF

LE septième roman d'Eric Deschodt, qui marie brillamment l'histoire et la fiction, puise sa source en Arles, juste à l'endroit où le Rhône esquisse un coude. Le héros du livre, Anatole de Meyrargues, a été élevé dans un bel hôtel, face aux arènes, qu'il ne quittait que pour partir en villégiature avec sa mère et ses sœurs dans un mas de Camargue. Avec son camarade Albert, il se divertissait en chevauchant durant des heures, parmi les étangs et les marais. L'évocation de cette enfance, marquée par les odeurs et les couleurs si particulières à cette partie de la Provence, est l'une des plus belles réussites de l'ouvrage.

En raison de son jeune âge, Anatole de Meyrargues n'est mobilisé qu'en 1918, tandis que son père poursuit sa principale occupation depuis le début du conflit : rester terré chez lui. Le jeune homme rentrera frustré de sa brève expérience des combats – bien que médaillé de la croix de guerre pour un acte de bravoure qu'il n'a pas accompli.

Désœuvré, désorienté, Anatole se jette dans les illusions de l'amour, puis il se tourne vers la prêtrise, *« par ennui »*. Dès ce moment, il connaît la dérive de ces *« jeunes anciens combattants »* de 14-18, incapables de renouer avec la vie civile. Anatole, qui se mêle aux conversations politiques, est attiré par les gens qui haïssent la IIIe République. Monté à Paris, devenu chanoine grâce à l'intervention de sa mère auprès des milieux ecclésiastiques italiens, il se confirme dans ses choix politiques.

Le désarroi des « jeunes anciens combattants »

En juin 1941, au lendemain de la rupture du pacte germano-soviétique, les principaux leaders des partis de la révolution nationale parviennent à s'unir pour créer une Légion des volontaires français contre le bolchevisme.



SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Eric Deschodt.

Celle-ci servira l'Allemagne hitlérienne en allant se battre sur le front russe. Anatole de Meyrargues devient l'aumônier de la LVF, et ses propos rappellent alors moins l'idée que l'on peut se faire des sermons chrétiens que les envolées de Robert Brasillach dans *Je suis partout* (27 août 1943) : *« Ils sont vraiment partis comme partaient pour la première croisade ceux qu'enflammait la voix des frères prêcheurs et des guerriers illuminés par la foi. »*

En 1947, la justice devait naturellement se pencher sur les activités de ce prêtre durant l'Occupation. Il allait être accusé, emprisonné, puis relâché deux années plus tard pour finir ses jours dans une petite aumônerie.

Eric Deschodt a su rendre très joliment le climat de cette époque. Après plusieurs romans historiques qui se déroulaient au temps de Louis XIV (*Le roi a fait battre tambour*, 1984), ou au seizième siècle (*le Général des galères*, 1979) (1), s'attaquer à la période de l'entre-deux-guerres, pour y retracer l'existence d'un antihéros, n'était pas un choix facile, mais l'auteur a gagné son pari. Il trace avec beaucoup de justesse le portrait de cet aumônier égaré dans le vingtième siècle, alors qu'il était fait davantage pour vivre dans l'antique royaume d'Arles.

SANDRINE TREINER.

★ LE ROYAUME D'ARLES, d'Eric Deschodt, Lattès, 315 p., 105 F.

(1) Tous les livres d'Eric Deschodt ont été publiés aux Editions Lattès.

Bohringer de toutes les dérives...

Le livre d'un amoureux des mots et de la vie.

C'EST un livre abrupt et touchant comme son auteur. Successivement violent et tendre – et les deux à la fois, – naïf parfois, et émouvant de maladresse non feinte de temps en temps. *C'est beau une ville la nuit* n'est pas de ces « livre-cri », à la va-comme-je-te-pousse, même si, pour se débarrasser des souvenirs trop lourds, pour revenir enfin de toutes les dérives, des flirts sans gloire avec la mort, Richard Bohringer avait besoin de les écrire.

Ce récit, qui porte bien son sous-titre *Blues*, est le livre d'un amoureux des mots, d'un lecteur fanatique de prose et de poésie, d'un adepte de l'*« Enivrez-vous »*, de Baudelaire – *« de vin, de poésie »*. Quant à la *« vertu »*, qui termine le vers du poète, Bohringer en ignorait sans doute jusqu'à l'existence. Qu'importe ! Dans l'écriture, il la trouve, découvrant un bonheur que les prétendus « paradis » artificiels ne lui apportèrent jamais. Il dit au contraire magnifiquement comment les drogues l'ont mené aux frontières de l'enfer.

C'est beau une ville la nuit devrait donner des envies de lecture à tous ceux qu'on a persuadés, depuis l'enfance, que lire ne « servait » à rien et qui, aujourd'hui, se retrouvent manchots de leur imagination. Il paraît qu'ils sont tous en train de lire Bohringer. Quelle bonne nouvelle ! Car Bohringer ne triche pas. Il n'écrit pas pour se donner une image intellectuelle, pour parfaire le « look » du grand acteur qu'il est. Il a su se garder autant de se prendre pour Proust que de laisser un éditeur lui fabriquer un livre sur mesure.

A ses côtés, vous sombrerez dans un terrible chagrin d'amour, vous parcourrez les territoires glauques de l'alcool triste et de la défonce-suicide, vous prendrez New-York et ses folies comme un coup de poing dans l'estomac, après un voyage de trois jours, celui, dit Bohringer, des trop pauvres pour prendre les avions directs, qui traversent l'Atlantique en six heures. Dans ce récit de toutes les duretés et de tout le mal de vivre, vous trouverez, pourtant, un inaliénable amour de la vie, une indéracinable envie d'écrire. Bref, Bohringer, c'est une bouffée d'oxygène.

Jo.S.

★ C'EST BEAU UNE VILLE LA NUIT, de Richard Bohringer. Denoël, 152 p., 55 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Toute enfance est maudite

(Suite de la page 19.)

De l'accident qui a tué sa mère, elle garde un filet de cicatrice qui la désigne aux forces mauvaises, libérées par l'entourage à force de perversités, de *schnaps*, de clous avalés, d'insultes à la tendresse. *Les tarots l'ont prévenue* : ses bonnes étoiles sont sous l'horizon. Elle ne sera pas de ces enfants que soulage l'élucidation de leur naissance. La *malédiction* du manoir la rattrapera. Elle doit en faire sa *liberté, ou rien.*

Les béats qui dénieraient tout réalisme à cette chronique du mal absolu *pourront* toujours se repaître du style qu'elle inspire à l'auteur : une *phrase* charnue, imprégnée du froid des lacs et des poêles éteints, d'autant plus exotique que l'« ailleurs » russe y est recomposé à l'aide d'un *autre* « ailleurs », le celte, l'océan *prêtant* son *effroi noble* à la plaine ukrainienne, et le granit sa raideur au bois torsadé. Et cela chante râpeux, cristallin et désolant, comme du Rachmaninov...

MÊME comblée, l'enfance tend à se croire maudite et vit de plain-pied avec le drame. Au cas où vous en douteriez en suspectant la *noirceur* de Queffélec – la noirceur de *Queffélec* ! –, *ouvrez l'Hispano blanche*. Jean de Baroncelli est le contraire d'un désespéré complaisant. Les cinéphiles lecteurs du *Monde* ont pu apprécier durant trente ans son éclectisme mesuré et courtois, où le divertissement tenait bonne place. Eh bien, *c'est* par un gros chagrin d'adolescent, et lourd de menaces, qu'il renoue, la retraite venue, avec ses débuts de romancier (*Vingt-six hommes, Gilbert, le Disgracié, les Chevaliers de la lune*).

Nous sommes loin des samovars et de la forêt lorraine. Saint-Raphaël arrondit ses anses de mimosas. L'îlot de Lion de mer est visible des fenêtres familiales. Michel, treize ans, partage *ses* vacances entre le crawl, le vélo, les *Pieds nickelés*, et l'amour d'une mère aussi belle qu'aisée, Christine. L'époque ajoute aux douceurs du site : 1924, ses costumes *rayés, ses* tangos, ses virées à Monte-Carlo, ses flirts, ses excès rieurs...

UN riche héritier genre anglais courtise maman. Comme souvent, il *fayote* auprès du fils. Il l'emmène dans son Hispano blanche à fauteuils crème. Le rêve ! Mais la griserie en cabriolet, même pour un fou de bagnoles, ça ne remplace pas la tranquillité du cœur. Si Christine sort tard et *rentre éméchée*, dans les chuchotements, c'est que, avec le père de Michel, rien ne va plus. Député modéré, il n'a refusé le divorce que pour ne pas effaroucher son électorat. Il passe en coup de vent, le temps d'embrasser son fils *sur* le *front, et de faire* des allusions sibyllines aux mœurs des amies de Christine, aux drogues de son amant...

Michel ne peut compter que sur cette mère, *qu'il croit* en danger de le quitter pour un *individu peu recommandable*. Le monde, si cela était, s'effondrerait. Alors lui vient l'idée la moins convenable qui soit, de la part d'un fils de grand bourgeois de centre droit, l'idée la plus folle, entre deux parties de nage ou de vélo, et *aussi la plus naturelle, à cet* âge où la jalousie œdipienne ne recule devant aucun théâtre : quitte à *« aller en enfer, plus tard »*, saboter la somptueuse Hispano, afin de supprimer le rival à chemises de soie...

L'ACCIDENT salvateur aura lieu. On ne saura même pas s'il est dû au geste de Michel ou à un chauffard *ivre venu en face*. C'est l'ennui, avec les adultes : *rien n'est jamais net et tranché*. L'enfant aura fait, d'un coup, le triple apprentissage de la souffrance, du doute et de la faute. C'est beaucoup, en un été caniculaire, à treize ans.

J'ai dit que Baroncelli renouait avec une vocation romancière un peu délaissée. On peut regretter qu'elle l'ait été. Le narrateur tient posément la guide à son récit, et ménage d'heureuses distances avec le double de lui-même que *semble le petit héros*. On songe au charme *acide des Enfants terribles, du Boy* de Christine de Rivoyre, aux sourires soudain graves de Félicien Marceau. Au dernier Modiano, aussi, par la manière de guetter les mots des grandes personnes, ces armes à feu. L'écriture, quand c'est *réussi, ressemble* toujours plus ou moins à l'étonnement d'un enfant collant l'oreille à la cloison des parents, et s'inventant des définitions du bonheur ou du malheur moins abruptes que celles qu'il surprend, moins cruelles, moins vides de sens.

Jean de Baroncelli fait peut-être partie des journalistes *qui ont sacrifié à* leur journal les germes d'une œuvre potentiellement plus ample et reconnue. Mais quelle horreur ! Ne parlons pas de ça !

★ LA FEMME SOUS L'HORIZON, de Yann Queffélec, Julliard, 248 p. 95 F.

★ L'HISPANO BLANCHE, de Jean de Baroncelli, Orban, 230 p., 82 F.

● PHILOSOPHIE

Plotin redécouvert

Une nouvelle édition, due à Pierre Hadot, de cette « perle de la sagesse antique ».

PLOTIN est un philosophe parfaitement surabondant. L'œuvre n'est pas démesurément longue, mais la métaphysique y atteint une sorte de profusion sans égal. En réinventant Platon, sous prétexte de le commenter, Plotin invente un voisinage unique de puissance rationnelle et de ferveur inspirée. A la froideur cristalline du ciel des idées, il substitue un principe débordant de vie. Au cheminement presque purement intellectuel du maître, il ajoute l'aventure amoureuse de l'âme vers le bien. Car ce raisonneur méticuleux, qui affronte les discussions les plus serrées et les difficultés les plus « techniques », est aussi un mystique, qui se laisse ravir par l'expérience de l'extase.

La philosophie prépare à cette union-fusion de l'âme avec la présence, intense et soudaine, du bien absolu. Elle en garde mémoire. *Elle ne peut en tenir lieu*. Car elle ne se borne pas à construire un discours, mais à faire vivre une expérience. C'est pourquoi le texte de Plotin est à la fois si difficile et si limpide, inséparablement : il mesure combien ce qui est *absolument* simple nous paraît hors de portée. C'est pourquoi, aussi, il n'a cessé de fasciner et d'*influer*.

Depuis la mort du sage, en 270 après J-C, son œuvre a régulièrement nourri la pensée et la *spiritualité occidentale*. De saint Augustin à Bergson, des philosophes arabes à Goethe, Fichte et Schelling, *en passant par* la Renaissance avec Marsile Ficin et les platoniciens de Cambridge, ses lecteurs dessinent une trame aussi diverse que puissante. Il est vrai qu'après Marx, Nietzsche et Heidegger, notre siècle, le moins platonicien qui soit, *tend à l'oublier*. En dépit des travaux dus notamment à J. Guitton, J. Moreau, Maurice de Gandillac, ou J. Trouillard, *on ne lit plus Plotin*, ou presque.

Du coup, il y a une belle témérité, de la part de Pierre Hadot, professeur au Collège de France, et des éditions du Cerf à se lancer dans une nouvelle publication. *D'autant que chacun* peut trouver en librairie la traduction française des *Ennéades* publiées en sept volumes, de 1924 à 1938, par Emile Bréhier (1). Il est vrai qu'elle est émaillée de pas mal d'omissions et de contresens, mais cela ne saurait justifier qu'on entreprenne de la remplacer. Pourquoi donc une *nouvelle* édition ?

Le premier motif, ce sont les progrès décisifs accomplis dans *l'étude des manuscrits*. Les dernières éditions critiques du texte grec par P. Henry et H.-R. Schwyzer (2) *modifient* le sens de bien des formules. Il existe déjà de nouvelles traductions anglaises, allemandes, italiennes, espagnoles. Et il n'y aurait rien en France ?

Le second motif, plus décisif, est de rendre Plotin *à lui-même*. En effet, nous l'avons toujours lu en désordre. Il a laissé cinquante-quatre traités, dont la longueur varie de quelques pages à quelques dizaines. Son disciple Porphyre nous en indique l'ordre chronologique (3). Mais l'édition de Porphyre, reprise au fil des siècles, ne respecte pas cet ordre. De manière fort arbitraire et artificielle, elle regroupe les traités en six « neuvaines » (*Ennéades*), sans hésiter à en morceler certains. Pour la première fois, l'édition de Pierre Hadot respectera l'ordre de composition des textes.

Ce n'est pas son seul mérite. Des tableaux synoptiques éclairent la marche des argumentations, des notes discutent les choix de traduction, de multiples index aident les recherches. Et surtout, un très copieux commentaire, ligne à ligne, constitue un véritable cours sur chaque traité, guidant pas à pas le lecteur d'aujourd'hui dans les méandres d'une pensée où, sinon, erreur et malentendu le guettent à chaque pas. C'est le cas pour ce *Traité 38*, le premier publié, puisque Pierre Hadot a choisi d'inaugurer par des textes majeurs cet ensemble de publications.

Nul n'était mieux placé que lui pour mener à bien ce vaste projet, qui s'étendra sur une quizaine de volumes, publiés sur une dizaine d'années. L'auteur d'*Exercices spirituels et philosophie antique*, mais aussi de *Porphyre et Victorinus*, de *Plotin ou la simplicité du regard* (4), a passé sa vie dans l'intimité de la pensée plotinienne.

Sans des entreprises de cette rare qualité, on pourrait craindre que les hommes de demain ne fussent définitivement plus capables de lire les grandes œuvres de l'Antiquité.

ROGER-POL DROIT.

★ TRAITÉ 38 de Plotin. Introduction, traduction, commentaires et notes de Pierre Hadot. Les éditions du Cerf, 428 p., 150 F.

(1) Ed. Les Belles Lettres.

(2) Notamment Clarendon Press, *Oxford, 1964, 1977 et 1982*.

(3) Dans sa *Vie de Plotin*, éditée sous la direction de Jean Pépin, Vrin, 1982.

(4) Ces titres ont été publiés par les *Etudes augustiniennes*.

L'Etre et l'équation

Avec* l'Etre et l'Evénement, *Alain Badiou nous livre une somme « athlétique »

PROFESSEUR de philosophie, romancier (*Almagestes*), auteur d'un livret d'opéra aussi étrange que beau (*l'Echarpe rouge*), Alain Badiou n'est *pas moins* connu pour le caractère intransigeant de ses positions politiques que pour sa passion *du concept*. *Maoïste* en 1968, althussérien et lacanien, il n'a cessé depuis lors d'être attentif tant aux pratiques révolutionnaires, d'où qu'elles viennent, qu'aux derniers développements des sciences mathématiques. Ce double aspect *de sa personnalité* donne à chacune de ses interventions un côté spectaculaire : Badiou est le seul philosophe qui mette la *révolte* en équations et qui ait trouvé dans la théorie des ensembles l'idée d'un monde meilleur.

Transgresser les savoirs établis

Les années ont passé. Depuis 1982 (*Théorie du sujet*), le militant a cédé la place à un penseur *soucieux d'affectuer* la *synthèse* entre *ses expériences* historiques et ses convictions intellectuelles. Mais l'érudition d'Alain Badiou est tellement vaste qu'une telle synthèse doit être sans cesse élargie. Son dernier livre, *l'Etre et l'événement*, en constitue donc l'ultime version connue ; mais peut-être est-elle appelée à un prochain dépassement.

Prévenons le lecteur : il s'agit d'un livre touffu, confus comme l'époque qu'il prétend embrasser, oscillant pendant près de six cents pages entre les profondeurs abyssales de la *métaphysique* spéculative et l'aridité des démonstrations logico-mathématiques.On y entre plein d'espoir, on ne tarde *pas à s'y perdre, on en sort* meurtri. Nul ne peut être sûr d'avoir tout compris. Mais l'ampleur du projet a quelque chose de saisissant et l'on y sent un souffle épique qui n'est pas si courant dans la philosophie actuelle.

L'objectif de Badiou est de donner ses cadres intellectuels à notre temps. Pour ce faire, il lui faut penser ensemble l'interrogation heideggerienne sur l'Etre, la philosophie des mathématiques et le freudo-marxisme. On admettra que ce n'est *pas simple*. Badiou s'en tire en plaçant la théorie des ensembles au fondement de l'ontologie : l'Etre est donc irrémédiablement voué au multiple, et Heidegger remplacé par Cantor. A partir de là, la voie est libre pour penser, *au-delà de l'Etre*, ce qui rentre dans la catégorie du temps ou, comme dit Badiou, de l'« *événement* ».

Par événement, il faut entendre ici une *relation*, un passage, un franchissement, l'acte d'un sujet tentant de transgresser les savoirs établis. Avec ce retour du sujet s'ouvre devant nous le champ de l'action : Badiou y repère quatre grands axes, qui vont de la science à la politique, de l'art à l'amour. On ne voit pas clairement pourquoi il privilégie ceux-là plutôt que d'autres, mais l'on sent que *toute sa métaphysique* – car c'en est une – est orientée par le désir d'inspirer les expérimentations les plus audacieuses, les pratiques les plus novatrices.

Elle ne peut, de ce *fait*, que susciter la sympathie. Sans pourtant parvenir à emporter notre adhésion : il est dommage que Badiou *ne puisse* s'affranchir une bonne fois de sa fascination pour Heidegger et de sa religion des mathématiques. *Libéré de l'une comme de l'autre*, il parviendrait sans doute mieux à saisir cet « *esprit de l'époque* » qui l'inquiète *tant*; ainsi qu'à le traduire en termes accessibles.

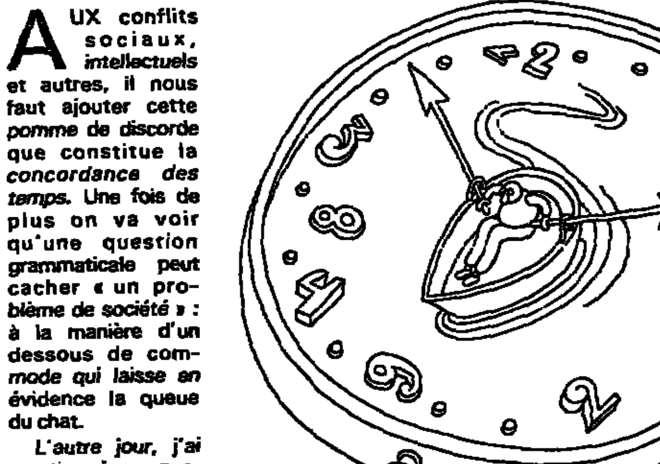
CH. DELACAMPAGNE.

★ L'ÊTRE ET L'ÉVÉNEMENT, d'Alain Badiou. Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1988, 576 p., 200 F.

● LA VIE DU LANGAGE, par Denis Slakta

Concordance

AUX conflits sociaux, *intellectuels* et autres, il nous faut ajouter cette *pomme* de discorde que constitue la *concordance des temps*. Une fois de plus on va voir qu'une question grammaticale peut cacher « un problème de société » : à la manière d'un dessous de commode qui laisse en évidence la queue du chat.



L'autre jour, j'ai mentionné en passant la lettre qui *reproche l'emploi* du *futur* dans cette phrase tirée du *Monde* : « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand sera à nouveau candidat*. » Seul « le futur dans le passé » (alias le conditionnel présent) serait *correct* dans la subordonnée complétive dépendant d'un verbe au passé – ici le passé composé : « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand* serait *à nouveau candidat*. »

A première vue, force est de constater comme M. Michel Le Guern « *la régression actuelle de la concordance des temps* » ; *surtout dans les subordonnées* au subjonctif. Nul n'ignore, en effet, que l'imparfait du subjonctif tend à se réfugier dans le *discours des « chers professeurs »*. Ou dans la parodie : si vous avez fréquenté chez un médecin ces temps-ci, vous avez pu lire dans *Jours de France* cette « bulle » que Jacques Faizant prête à un certain *Raymond* porteur d'un tee-shirt à l'américaine : « *J'eusse aimé qu'on expliquât sur ce tee-shirt qu'il était bon que je me présentasse afin que vous votassiez pour moi si vous aviez souhaité que je présidasse la République. Mais l'imprimeur a trouvé cela un peu long.* »

Pourtant ce « déclin » de la concordance des temps *n'est pas aussi récent* qu'on le dit. Et les causes n'étant pas toujours claires, on cherche des boucs émissaires.

Suivez, je vous prie, attentivement mon regard et considérez avec sympathie la belle que voici : « *Je t'ai dit que Jacques et Lolotte viennent dîner ?* »

Cette phrase, de dialogue, n'est pas de qui vous *pourriez croire* ; *mais d'André Maurois cité par* Damourette et Pichon (*Des mots à la pensée*, 1911-1940) qui ajoutent avec onction et componction : « *Nous soupçonnons que M. Maurois reproduit sa propre façon de parler, car les Israélites forment un milieu relativement fermé qui conserve des habitudes allogènes ; et [...] il nous a été donné souvent de remarquer que les juifs faisaient moins volontiers la concordance que le gros des Francimands.* » Outre que *Francimands* présente l'avantage de rimer avec *Allemands*, ces *mots* donnent effectivement à *penser* ; mais dirait l'autre c'est encore « un point de détail ».

Reste qu'une certaine angoisse se perçoit quand les grammairiens croisent Henri de Régnier, « d'habitude si correct » : « *Elle* a compris *que je ne* m'intéresserai *jamais à ce qui intéresse les gens d'ici* » ; *ou* Georges Clemenceau : « *L'Allemagne a contracté de fait, envers nous, depuis cinquante mois, une dette écrasante* ; J'ai dit *qu'elle* sera *payée*. » (*le Journal*, 5 octobre 1918).

Comme il leur paraît impossible de « soupçonner » Henri de Régnier (Noblesse oblige) et *le Père la victoire* d'influences « *sémitiques* », les *deux* « honnêtes Francimands » penchent alors pour des « *effets sémantiques particuliers* ».

Au demeurant, il est clair que la *mécanique* souhaitée s'enraye bien souvent ; et les fameuses *règles* n'ont pas de statut grammatical assuré. Législateurs frustrés, des grammairiens ont cherché depuis le dix-septième siècle à les imposer : n'étant pas nécessaires, qu'elles deviennent au moins obligatoires : *comme des lois*. Jusqu'au jour où Ferdinand Brunot, *l'auteur de la Pensée et la Langue* (1), prononça un jugement célèbre : « *Ce n'est pas le temps principal qui amène le temps de la subordonnée, c'est le sens. Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas.* »

Débarrassés à présent d'inutiles contraintes et *d'insinuations oiseuses et odieuses, examinons* la phrase incriminée, les oreilles et la tête en repos.

Les futurs sont possibles dans la subordonnée, même quand la principale contient un passé composé ; « *M. Lecanuet* a jugé *que M. Mitterrand* sera (*ou serait*) *à nouveau candidat* ». Mais il convient *alors d'évaluer les changements de signification* et de force.

Un mot d'abord sur *les futurs* (conditionnel et futur simple) : *ils se forment tous deux d'un – R*, marque de l'éventualité selon Gustave Guillaume. Dieu ou Diable aidant, évoquez maintenant votre *candidat* ; *que choisirez-vous de lui dire : vous réussiriez* ou *vous réussirez ?*

Avec « *la forme en – Rais* », vous imaginez une *hypothèse, parmi d'autres* ; *ou vous dessinez une* simple *possibilité*, dont rien ne dit qu'elle sera un jour d'actualité : la réussite n'est pas impossible. C'est *tout, c'est peu*. En *revanche*, dire *vous réussirez* à votre interlocuteur, c'est lui « *montrer des chances de succès dans un plan où elles apparaissent aussi peu hypothétiques que le futur le comporte* » (Gustave Guillaume) (2). Autrement dit, la *réussite de votre candidat est bel et bien une certitude positive*. Au moins pour vous : car seule l'horloge parlante (3) a la chance de pouvoir articuler ses certitudes à la *nécessité* : « *Au troisième top, il sera exactement 20 heures 0 minute* ». Dressez-vous, visage *désiré !*

Dans ce dernier cas, Guillaume parlait de *futur catégorique* ; et proposait, hélas sans succès, de *substituer futur hypothétique* à « *conditionnel présent* ». Et le passé composé ? Dans la pratique écrite, cette forme verbale stipule, dans son rapport *au présent*, l'antériorité d'une action et son accomplissement : « *Quand il* a pris *sa douche, Ronald soigne sa mèche* ». Rien n'interdit donc d'utiliser le passé composé (« *ce présent de l'accompli* ») en relation avec les deux futurs.

Affirmant « *J'ai dit qu'elle sera payée* », Clemenceau n'exprimait pas une simple hypothèse (cf. J'ai dit qu'elle serait payée... un jour) ; mais une certitude qui valait *promesse*, comme on n'ose plus dire aujourd'hui. Pour M. Lecanuet, il s'agissait de faire connaître une conviction ; d'où le futur. *Spéculer* seulement sur *la* possibilité, ou l'hypothèse, d'une candidature de François Mitterrand aurait eu moins d'intérêt encore ; il fallait éviter *le* futur hypothétique.

Pour finir, *rêvons* un peu. Même avec Alexandre Dumas fils (que cite le Grand Larousse de la langue française dans une remarquable entrée « *concordance des temps* ») : « *Vous releviez un peu votre jupe pour ne pas la mouiller, si bien que je pus voir que vous avez des pieds charmants* »...

(1) Et surtout de *l'Histoire de la langue française des origines à 1 900*, de Ferdinand Brunot.

(2) *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Réédition 1965. Honoré Champion, Paris.

(3) Voir Robert Martin. *Pour une logique du sens*. 1983. Presses universitaires de France, Paris.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Ludwig Binswanger et la souffrance mélancolique

LE mélancolique vit dans l'appréhension de sa fin : « *On est dans la vie mais aussi dans la mort ; ce sont des sentiments qui le plus souvent poussent à la mort* », disait l'écrivain suisse, Reto Ross, soigné par Ludwig Binswanger, et qui mit fin à ses jours en se pendant à l'âge de quarante-cinq ans.

De ce suicide, Binswanger nota qu'il serait erroné de l'envisager seulement comme faillite ou fuite devant la vie ; il serait plus juste de voir en lui le dernier « *matériau de combustion* » qui peut encore être *jeté* « *dans le brasier de la souffrance* », et cela *après* que l'on se fut soi-même effacé et que l'on se fut « *rayé de son livre de comptes* ».

Ludwig Binswanger (1881-1966), l'auteur du *Cas Suzanne Urban* (1) et de *l'Introduction à l'analyse existentielle* (Ed. de Minuit), appartient, avec Eugen Bleuler, son maître, Carl Gustav Jung, Hermann *Rorschach et Medard Boss, à l'école* helvétique de psychopathologie, qui manifesta toujours une très grande liberté à l'égard des théories et des doctrines. Bien que *lié à Freud*, Binswanger s'inspira de Kraepelin et surtout de Husserl et de Heidegger ; il reprochait à la psychanalyse de priver l'homme de sa dimension ontologique en le *réduisant à un déterminisme naturaliste et à la « mécanique des pulsions »*.

Fils et petit-fils de psychiatre – son grand-père avait fondé la clinique Bellevue à Kreuzlingen, – Ludwig Binswanger se souvient encore dans *Mélancolie et manie* (1960) de la « *figure gémissante* » de Cécile Münch et de son regard profondément mélancolique. Il avait alors dix ans. « *Si, avoue-t-il, cette figure humaine, en tant que première impression de la menace intérieure et extérieure qui pèse sur notre vie, a représenté un repère précoce de mon expérience au sens de la connaissance pratique de l'homme, maintenant à la fin de ma vie elle apparaît aussi comme une figure de réalité transcendantale objective du point de vue de mon expérience scientifique.* »

★ MÉLANCOLIE ET MANIE, de Ludwig Binswanger. Traduit de l'allemand par Jean-Michel Azorin, Yves Totoyan et Arthur Tatossian. Présentation par Yves Pélicier. Presses universitaires de France, coll. « Psychiatrie ouverte », 136 p., 78 F.

(1) Publié en 1957 chez Desclée de Brouwer dans une traduction de Jacqueline Verdeaux. Ce livre vient d'être réédité chez Gérard Monfort (Saint-Pierre-de-Salerne, 27800 Brionne. 144 p., 77 F.)

Margarete Mitscherlich et l'agressivité féminine

MARGARETE MITSCHERLICH, *membre de* l'Institut Sigmund-Freud à Francfort, avait, dans un livre retentissant, *le Deuil impossible* (Payot, 1972), écrit en collaboration avec son mari, Alexander Mitscherlich, donné une description des mécanismes psychologiques qui avaient permis à la plupart des Allemands de se soustraire à tout sentiment de culpabilité face aux horreurs engendrées par *la dictature nazie*.

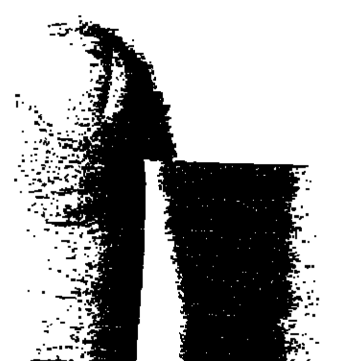
Le dernier essai de Margarete Mitscherlich, *la Femme pacifique*, pose, à travers de nombreuses études (l'une d'elles, *excellente*, s'intitule : « L'antisémitisme, une maladie d'hommes ? »), la question suivante : que faire pour que l'homme *refrène les pulsions destructrices qui le conduisent* à s'anéantir et à mettre en péril la vie ? A la violence masculine ne pourrait-on opposer le *pacifisme féminin* ?

Même si elle admet que nous en savons encore trop peu sur ce qui fait la différence psychique *si* profonde entre les hommes et les femmes et sur ce qui rend si souvent insurmontables leurs difficultés à se comprendre et à vivre ensemble, Margarete Mitscherlich *ne tient pas à bercer ses lectrices* de faux espoirs : il existe chez la femme un *potentiel agressif* aussi redoutable *que chez* l'homme. Pour des raisons dues aux méthodes d'éducation et au mode de socialisation, les femmes retournent leur agressivité contre elles-mêmes et vivent dans la culpabilité et la peur *d'être abandonnées. Sans reprendre à son compte* le mot de Phyllis Chesler, « *le legs de la mère, c'est la capitulation* », Margarete Mitscherlich croit qu'il appartient aux femmes d'empêcher leurs compagnons de chercher des boucs émissaires, aussi bien dans leur vie privée et professionnelle que dans la vie politique. Aux femmes de refuser leur admiration à la forfanterie et à l'exhibitionnisme masculins... *Ces pieuses injonctions marquent les limites* du livre de Margareta Mitscherlich : *souvent* intéressant, toujours moralisateur.

ROLAND JACCARD.

★ LA FEMME PACIFIQUE, de Margarete Mitscherlich, traduit de l'allemand par Sylvie Ponsard. Ed. Des Femmes, 276 p., 117 F.

– A signaler également en poche, et en deux volumes, la réédition de la célèbre étude d'Hélène Deutsch sur *la Psychologie des femmes* (Coll. : « Quadrige ». PUF. T. I, 327 p., 49 F ; T. II, 418 p., 49 F).



● SOCIÉTÉ

Les pauvres ont la vie dure

Serge Milano et Jean-Michel Belorgey à la recherche du dernier « filet de sécurité »

LES beaux esprits enragent. Ils vivent dans des pays qui figurent au palmarès de la production par tête d'habitant et il existe encore de ces « têtes d'habitants » courbées, marquées par une vie sans joie, vidées d'espoir. Oui, les pauvres sont toujours là, rasant les murs de la ville, tendant ou non la main, ballottés d'un centre d'hébergement à l'autre, gavés de petites annonces sans suite, de traites impayées, de rebuffades. Décidément, les pauvres ont la vie dure.


DANIEL THIERRY

Ceux du bas de l'échelle, combien sont-ils ? Dans son ouvrage, Serge Milano refuse autant la sensiblerie que la démagogie. Ainsi, affirme-t-il, contrairement à ce que l'on lit souvent, les pauvres (1) sont moins nombreux qu'il y a une dizaine d'années (1 million de personnes contre 4 millions en 1975). Si l'on veut distinguer parmi les pauvres ceux qui n'ont vraiment « rien pour vivre », il faut isoler 120 000 à 140 000 foyers qui regroupent environ 300 000 personnes. Cette réduction en nombre des personnes « pauvres » est la conséquence des politiques menées depuis dix ans en faveur des personnes âgées, des handicapés, etc.

Les chômeurs en fin de droit

Si les pauvres sont moins nombreux, ils sont hélas plus pauvres. Cette population est devenue plus homogène, composée majoritairement de chômeurs en fin de droits, de personnes isolées et de familles monoparentales. Serge Milano estime qu'il faudrait environ une dizaine de millards par an pour porter au « seuil de pauvreté » l'ensemble des ménages qui se situent au-dessous. Ce qui ne représente que 0,1 % du PIB. Et pourtant, le phénomène de clochardisation se déroule dans l'indifférence générale.

Comment faire face à cette honte de notre société ? Dans de nombreux programmes politiques figure maintenant le revenu minimum garanti. Encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Un certain nombre de thèses défendent l'idée d'un revenu minimum qui se *substituerait* à l'ensemble des prestations en espèces distribuées au titre des différentes législations de la protection sociale. Serge Milano réfute les principaux arguments soutenus par ceux qui défendent cette idée et, se prononce pour un *« revenu social d'insertion »*.

De quoi s'agit-il ? De nombreux pays européens ont adopté des dispositifs d'aide généralisée et en France même, certaines communes ont institué des prestations nouvelles dites de « minimum garanti ». En outre, l'Etat a expérimenté une formule de garantie de ressources pour les plus démunis : le complément local de ressources (CLR) créé en 1984 et qui a changé de nature avec le nouveau gouvernement. Il rémunère aujourd'hui un travail à mi-temps éventuellement complété par une formation.

« La trahison de l'État-providence »

Le revenu social d'insertion préconisé par Serge Milano s'apparenterait juridiquement à l'actuel CLR mais serait plus ambitieux. Destiné aux 140 000 ménages les plus pauvres, il aurait vocation à être généralisé aux 200 000 autres ménages situés au-dessous du seuil de pauvreté. Ce revenu social serait attribué pour six mois, deux fois renouvelable. Une durée de dix-huit mois est en effet suffisante pour juger des possibilités effectives d'insertion des personnes intéressées. Si, malgré tout, l'échec est constaté, l'assistance, qui est un droit pour chaque individu, devrait prendre le relais sous la forme de l'aide sociale des communes.

Au-delà de la solidarité, estime Serge Milano, la pauvreté exige une remise en cause des rapports sociaux. Chaque époque a ses « nouveaux pauvres » : les personnes âgées, hier ; les chômeurs en fin de droits aujourd'hui. La pauvreté révèle et dénonce en définitive la *« trahison de l'Etat-providence »*. Conçu et géré pour assurer le bien-être social, il a enfermé les individus dans le statut étroit de travailleur et de consommateur.

Selon Serge Milano, il faut aller vers un nouveau compromis social. *« Les luttes de classement sont aujourd'hui plus importantes que les luttes de classes »*, dit-il. Le clivage essentiel de notre société est entre les actifs et les passifs. Serge Milano est cependant réconforté par certains signes montrant que le progrès social peut être le facteur décisif du progrès économique. Autre indication du rapprochement des points de vue : le RPR Philippe Séguin dans la préface et le socialiste Claude Evin dans la postface s'accordent pour trouver le livre exemplaire.

Jean-Michel Belorgey, député socialiste, qui, lui, épingle un peu Serge Milano à la page 110 de son livre *la Gauche et les Pauvres* à propos d'un article de ce dernier, serait sans doute également convaincu par les arguments de l'auteur de *la Pauvreté absolue*. L'ouvrage de J.-M. Belorgey participe en tout cas de la même volonté d'inscrire la lutte contre la pauvreté dans celle que l'on mène pour les droits de l'homme. La facture est toutefois différente : plus technique, plus « programmatique », plus polémique. Ce qui plaît d'entrée de jeu dans la démarche de l'auteur, c'est son franc-parler.

La répartition de la pénurie

Le catalogue des *« trous de la protection sociale »* est à méditer, un crayon à la main, tout comme la grande « défausse » de la décentralisation où l'on a vu un clivage s'établir entre départements « vertueux » menacés de débordement et d'autres pratiquant dans le champ social une politique de répartition de la pénurie. Jean-Michel Belorgey a la dent dure (*« improvisation et archaïsme »*) à propos des programmes de lutte contre la pauvreté, qu'ils soient de droite ou de gauche.

La pauvreté ne s'exprime pas seulement par le manque de ressources et J.-M. Belorgey étudie avec rigueur les politiques favorisant le droit au logement, le droit à l'activité, les libertés et la participation à la vie civique, montrant leurs réalisations et leurs insuffisances. *« La « carrière du pauvre » débouche plus ou moins inévitablement un jour sur l'errance »*, écrit-il. C'est le mérite de ces recherches heureusement convergentes sur le minimum de ressources et l'insertion d'essayer de donner de nouvelles racines à ceux qui dérivent.

PIERRE DROUIN.

★ **LA PAUVRETÉ ABSOLUE, de Serge Milano. Hachette, « Coll. Mutations », 270 p., 130 p.**

★ **LA GAUCHE ET LES PAUVRES, de Jean-Michel Belorgey. Syros, 224 p., 95 F. Ce livre ouvre la collection « Alternatives sociales », jumelle d'« Alternatives économiques ». Dans cette nouvelle série viennent également de paraître *D'une génération ouvrière à l'autre*, de Francis Godard et Paul Bouffartigue ; *la Politique sociale américaine*, de Frédéric Lesemann ; *Des manivelles au clavier*, d'Alain Jeantet et Henri Tiger ; *la Fin du mariage*, de Françoise Battagliola ; *Informatique et travail social*, de Françoise Daribreux.**

---

(1) Sont appelés « pauvres », en l'occurrence, les ménages dont le revenu disponible était au plus de 55 F par jour et par unité de consommation, soit 1 665 F par personne et 2 830 F pour un couple sans enfant (coefficient 1,7 en unité de consommation). Ce « seuil de pauvreté » correspond à celui qui a été adopté par la Commission des Communautés européennes.

France-Japon : la qualité de la ville

L'urbanité nippone face à l'ordre haussmannien.

RÉFLEXION sur la conception de la ville, prenant comme pôle de référence deux traditions urbaines s'inscrivant dans des cultures singulières (celle de la France, et plus généralement de l'Occident, et à l'opposé celle du Japon), *la Qualité de la ville, urbanité française, urbanité nippone* est un livre riche, foisonnant par les thèmes abordés (sens de l'urbain, formes et durées, monuments, patrimoine et aménités, lieux et rapports sociaux, etc.) et leurs implications. Malgré son caractère académique, il est loin d'être un ouvrage uniquement réservé aux spécialistes car, en définitive, c'est de la dimension culturelle de la ville, donc pas seulement de sa matérialité et de son organisation mais de la manière dont ses habitants la vivent, dont il s'agit.

La conception de la ville ou son architecture sont le reflet de l'arbitraire qu'est toute culture : par le jeu de miroir entre des conceptions occidentale et nippone dont il est le lieu, ce livre montre combien la ville ne peut exister indépendamment des interprétations subjectives qu'en font ceux qui la vivent quotidiennement, « pas à pas ».

« L'immuable est ici le rite »

Fruit du colloque qui s'est tenu en mai 1987 à Tokyo (*le Monde* daté 7-8 juin 1987) et du travail réalisé dans le cadre du programme de recherche de la Maison franco-japonaise, sur le thème « Qualité de l'environnement urbain au Japon », l'ouvrage, illustré de photographies et de cartes, réunit une quarantaine de textes et trente et un auteurs français et japonais. Son mérite tient à la diversité des voix qui s'y expriment (écrivains, architectes, sociologues, chercheurs en sciences humaines) et, par conséquent, des approches et des sensibilités.

Dans son épilogue, qui, plus que de clore la réflexion, cherche à l'ouvrir, Augustin Berque, directeur de la Maison franco-japonaise et maître d'œuvre du colloque et du programme de recherche, souligne combien l'urbanité nippone contraste avec l'ordre haussmannien par l'instabilité des formes et la prégnance des comportements et des savoir-faire : *« L'immuable est ici le rite, non la substance. »* S'inscrivant dans une conception du rapport au temps différent, la monumentalité de la ville, c'est-à-dire une identité sociale mémorisée, relève au Japon et en Occident de deux traditions antithétiques.

L'ouvrage soulève, au fil des pages, nombre de questions : celle, par exemple, de la beauté de la ville qui, en définitive, est loin d'être garante de qualité de vie, ou celle de la volonté ordonnatrice qui préside à son organisation urbaine. Le cas japonais montre que la qualité de la ville sourd de pratiques héritées d'une mémoire urbaine plus qu'elle n'est le résultat de préoccupations de la puissance publique, mais aussi que cette non-intervention engendre d'autres maux. A travers la ville et l'originalité de deux expériences urbaines à bien des égards opposées, c'est en réalité une dimension fondamentale de la modernité qui est évoquée.

PHILIPPE PONS.

★ **LA QUALITÉ DE LA VILLE, URBANITÉ FRANÇAISE, URBANITÉ NIPPONE, présenté par Augustin Berque, Publications de la Maison franco-japonaise, diffusion : Peeters, P.B. 41, B-3000, Louvain, Belgique.**

● LETTRES PORTUGAISES

Almada-Negreiros, inventeur de formes

AVEC Mario de Sa-Carneiro et Fernando Pessoa, José de Almada-Negreiros fut l'un des principaux représentants du mouvement artistique moderniste au Portugal. L'aventure collective, qui eut en 1915 les deux numéros de la revue *Orpheu* pour support, fut de courte durée : Sa-Carneiro (1) se suicida à Paris l'année suivante et Pessoa s'éloigna peu à peu en lui-même... Seul Almada-Negreiros persistera dans la voie moderniste qu'il illustrera, avec éclat et profusion, jusqu'à sa mort en 1970, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Peintre et décorateur, prosateur et poète, à l'occasion chorégraphe et danseur de cabaret... *« Voir ensemble des cinq sens c'est penser »*, écrivait Almada-Negreiros. D'un *« Ultimatum futuriste aux générations portugaises du vingtième siècle »*, lancé en 1917, à sa grande œuvre murale réalisée peu avant sa mort pour la Fondation Gulbenkian de Lisbonne et intitulée *Commencer*, l'artiste a manifesté dans tous les domaines sa vigueur créatrice. Inventeur de formes, moderne à tout prix, Almada a également mené, durant toute sa vie, des recherches sur le *« nombre parfait »* tout en défendant l'innocence et l'ingénuité poétique face à la raison calculante.

Ecrit en 1925 mais publié seulement treize ans plus tard, *Nom de guerre* est un roman d'apprentissage, le récit symbolique d'une enfance qui n'atteint pas la maturité mais se perd dans les méandres du siècle, *« une œuvre circulaire dont le protagoniste-prétexte venu du néant y retourne »*, écrit José-Augusto França, qui préface la traduction française du livre.

Reprenant le thème de *Pierrot et Arlequin*, dont il se servira également dans ses œuvres picturales ou théâtrales, Almada met en scène les masques et les pièges de l'amour.

Relevant d'une esthétique résolument moderniste, *Nom de guerre* n'est pas un roman expérimental, le laboratoire d'une avant-garde qui se cherche. D'une écriture nerveuse, en phrases courtes, descriptives ou sentencieuses, Almada peint, avec un lyrisme dominé et une grande force d'évocation, un univers dans lequel les aspirations de l'individu et les contraintes de la société restent irréconciliables. Mais, inaccessible, l'accord existe pourtant : *« Les astres commandent ! Et ils commandent une chose pour chacun ! Et cet ordre si serein des astres est une véritable anarchie pour la société. »*



Ecrit dix ans plus tôt, *la Repasseuse*, *« nouvelle ordinaire lisboète »*, est une brève et allègre fantaisie, une pochade surréaliste réjouissante dans laquelle l'onirisme et la fantasmagorie s'expriment en inventions verbales et visuelles.

P. Ké

★ NOM DE GUERRE *(Nome de guerra)*, de José de Almada-Negreiros, *traduit du portugais* par Marie-Claire Vromans et Anne Viennot, préface de José-Augusto França, La Différence, 250 p., 89 F.

★ LA REPASSEUSE *(A Engomadeira)*, de José Almada-Negreiros, *traduit du portugais* et préfacé par Anne-Marie Quint, La Différence, 86 p., 49 F.

(1) *La Confession de Lucio* et les *Poésies complètes* de Sa-Carneiro ont été publiées à La Différence en 1987.

Autres parutions

● *Lisbonne. La nostalgie du futur.* Autrement, hors-série n° 30, avril 1988. Composé par Michel Chandeigne, avec la collaboration de Pierre Léglise-Costa, un beau cahier d'hommage et d'amour déclaré à la ville blanche, rose et ocre, poème vivant déclamé à l'extrémité de l'Europe, capitale d'un Cinquième Empire encore à venir... (Ed. Autrement, 224 p., 85 F.)

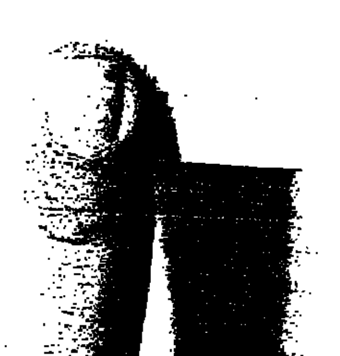
● *La Forêt dans le fleuve*, de Lidia Jorge. Les destins mêlés de deux femmes dans le Portugal d'aujourd'hui. Cette fable sociale est le troisième roman de Lidia Jorge, et le premier à paraître en France. Traduit du portugais par Anne Viennot. (A.-M. Métailié, Albin Michel, 384 p., 150 F.)

● *Ecrits de la terre* et *Blanc sur blanc*, poèmes d'Eugenio de Andrade. Deux nouveaux volumes de ce poète de Porto qui chante le soleil et le corps mais dont le regard ne se détourne ni de la vieillesse ni de la mort. Deux autres recueils avaient paru chez le même éditeur en 1986 (« le Monde des livres » du 9 janvier 1987). Traduit du portugais par Michel Chandeigne. Edition bilingue. (La Différence, 138 p. et 110 p., 69 F chaque volume.)

● *Animal regard*, d'Antonio Ramos Rosa. Michel Chandeigne a également traduit ce choix de poèmes d'un poète originaire du sud du Portugal, qui connut les prisons salazaristes et traduisit Char, Michaux et Bonnefoy en portugais. En quête de liberté charnelle et spirituelle, Ramos Rosa écrit *« pour ne pas vivre sans espace, pour que le corps ne meure pas dans l'ombre froide »*. Edition bilingue. (Ed. Unes, BP 59, 83490 Le Muy, 72 p., 81 F.)

● *Objet à trouver*, de Virgilio de Lemos. Poète né au Mozambique, vivant en France, Virgilio de Lemos a composé les deux cycles insulaires – celui d'Ibo au Mozambique et celui de Noirmoutier en Vendée – réunis dans ce volume, à vingt-cinq ans de distance, le premier en portugais, le second directement en français. Traduit du portugais par Americo Nunes. Edition bilingue. (La Différence, 128 p., 69 F.)

● Signalons enfin un dossier sur le futurisme portugais présenté par Henri Deluy dans le n° 110 d'*Action poétique*. On trouvera notamment dans cet ensemble des traductions de Pessoa, Sa Carneiro et Almada-Negreiros. (*Action poétique*, rue J.-Mermoz, rés. La Fontaine-au-Bois, n° 2, 77210 Avon, 80 F.)



Fortunes de Fernando Pessoa

LE destin posthume d'une œuvre n'est jamais totalement étranger à sa nature et à ses particularités. Celle de Fernando Pessoa n'échappe pas à cette règle. Œuvre cachée, plurielle, empruntant tous les détours pour masquer son unité ou pour la contester, elle semble, par cette nature même, refuser de s'offrir dans son intégrité et son intégralité. Cinquante-trois ans après la mort du poète, il n'existe pas d'édition vraiment complète, scientifique de ses œuvres ; des trois qui ont été publiées, au Portugal et au Brésil, aucune n'offre les garanties d'une édition de référence. Celle qui est actuellement en chantier ne verra sans doute pas le jour avant plusieurs années.

Ainsi, reconnu dans son pays comme une figure presque emblématique de la nation – ses cendres furent transférées en 1985 au monastère des Jéronimos où elles reposent non loin des tombeaux de Vasco de Gama et de Camoens, – commenté par des générations de critiques et d'universitaires, admis dans le panthéon de la littérature occidentale de ce siècle, Pessoa n'est pas encore, dans sa totalité, sorti de l'ombre.

C'est paradoxalement en France que le centenaire de la naissance de Fernando Pessoa (le 13 juin) est célébré avec le plus d'éclat. La fortune de l'écrivain dans notre pays est déjà ancienne ; deux personnes y ont contribué d'une manière décisive : Pierre Hourcade d'abord, lecteur à l'université de Coimbra dans les années 30, puis directeur de l'Institut français de Lisbonne, le seul Français à avoir rencontré Pessoa et qui, le premier, traduisit et présenta quelques-uns de ses poèmes ; Armand Guibert, ensuite et surtout, qui publia en 1960 un volume de la collection « Poètes d'aujourd'hui » dont la pertinence ne s'est pas démentie, et qui traduisit une partie de l'œuvre poétique, les poèmes d'Alberto Caeiro (Gallimard, 1960) et ceux d'Alvaro de Campos (idem, 1968), notamment. Exception faite de quelques autres publications isolées, on en resta là.

Dirigée par Robert Bréchon et Eduardo Prado Coelho, l'édition des œuvres de Fernando Pessoa, dont quatre volumes sur huit paraissent aujourd'hui, est le fruit d'un travail collectif qui a rassemblé traductions et commentateurs. C'est en 1984 que l'Institut portugais du livre chercha un éditeur français désireux de prendre en charge l'entreprise. Christian Bourgois, avec l'aide de l'Institut et du Centre national des lettres, accepta avec un certain courage de se lancer dans l'aventure.

L'édition Bourgois ne se prétend pas complète. Elle vise à offrir l'essentiel de l'œuvre de Pessoa, dûment (peut-être trop) présentée et balisée par les différentes introductions et préfaces. Robert Bréchon a voulu organiser ces volumes en fonction d'un public non forcément averti. Il s'agit donc plus ici d'initier, de guider le lecteur que de l'encombrer d'un lourd appareil scientifique. D'où le choix d'une édition non bilingue, excepté pour quelques poèmes.

En dehors de cette édition dont les qualités compensent largement les limites, La Différence se lance dans une aventure d'une tout autre ampleur et ambition : éditeur qui défend avec beaucoup d'ardeur la littérature portugaise, Joaquim Vital, directeur de cette maison, publiera à la fin du mois le premier – voir l'article d'André Velter – des dix-huit volumes d'une édition des œuvres complètes de Pessoa. Deux autres volumes de cette édition, dans laquelle toute la poésie serait présentée en bilingue, verraient le jour avant la fin de l'année. Les choses s'arrêtent-elles là ? Nullement, puisqu'il est également fortement question de deux volumes de « la Pléiade », reprenant, pour la partie déjà traduite ou en cours de traduction, l'édition Bourgois...

L'œuvre labyrinthique du poète aux multiples visages se trouve ainsi, en France, l'objet de sollicitudes nombreuses et diverses. Y a-t-il lieu de se féliciter de ces empressements ou de craindre qu'ils ne contribuent à égarer le lecteur au seuil d'une œuvre encore à découvrir ? Il faudra en juger sur pièces.

PATRICK KÉCHICHIAN.

« Après-demain je serai un autre »

RIEN de plus naturel pour Fernando Pessoa que d'avoir été précédé sur les sentiers de la gloire littéraire par la *« coterie inexistante »* de ses doubles. En France, depuis trente ans, ce sont les hétéronymes majeurs, Alberto Caeiro et Alvaro de Campos, qui confisquèrent l'attention, au point de couvrir d'une ombre parfaite les œuvres de celui qui les avait inventés. On célébrait *le Gardeur de troupeaux*, *l'Ode maritime* et *Bureau de tabac* ; on ne soupçonnait nullement l'ampleur des écrits signés « Pessoa ».

Désormais, et soudainement, comme d'un puzzle dont une seule pièce aurait été visible avant que toutes les autres ne soient jetées en vrac, nous disposons de traductions multiples qui réorientent vers d'encore plus subtiles désorientations.

D'abord, la version intégrale des poèmes d'Alvaro de Campos, superbement traduits par Michel Chandeigne et Pierre Léglise-Costa, confirme la place centrale de ce faux ingénieur naval transmué en vrai génie poétique. Le paradoxe, c'est que la personnalité de Campos en vienne à s'imposer au fil des pages avec plus d'intensité que celle de Pessoa et suive plus exactement les détours d'une vie qui ne fut sienne que par délégation. Ainsi, le reflet accède à la réalité, tandis que l'auteur véritable reste en exil de lui-même. Et Campos de prophétiser, comme s'il tenait à léguer un peu d'être et d'espérance à son créateur, comme s'il savait qu'il lui revenait de prophétiser pour deux : *« Après-demain je serai un autre/Ma vie triomphera d'elle-même. »*

En fait, il n'y eut pas de triomphe : une méchante cirrhose ponctuellement entretenue soir après soir devait refuser à cet homme de quarante-sept ans d'assister ne fût-ce qu'à l'ébauche de sa reconnaissance littéraire. Pessoa disparut en laissant une malle saturée de manuscrits, plus quelques plans pour prévoir les éditions de l'ensemble. Il entendait notamment regrouper toute sa poésie lyrique sous le titre de *Cancioneiro*. Là devaient prendre place des poèmes issus de l'affrontement intime de la sensibilité et de la conscience de soi, des textes à caractère expérimental de la période dite « moderniste » – en liaison avec l'aventure de la revue *Orpheu* – et d'étranges compositions ésotériques où se conjuguent une foi gnostique et une exaltation de la mission du poète initié.

Car Pessoa ne craignait pas de s'assigner pour but ultime *« de reconnaître la vérité comme vérité et en même temps comme erreur, et de vivre les contraires sans les accepter, de tout sentir de toutes les manières et, en fin de compte, de n'être rien, sinon l'intelligence de tout »*. Et en effet, voilà bien le projet de démiurge de Fernando Pessoa, projet d'un architecte de l'univers qui, ne se sentant rien, eut comme personne l'intelligence de tout. *« Parfois je suis le dieu que je porte en moi/Je suis alors le dieu et le croyant et la prière/Et l'image d'ivoire/Où l'on oublie ce dieu/Parfois je ne suis rien de plus qu'un athée/De ce dieu personnel que je suis dans mon exaltation/ Je contemple en moi un ciel tout entier/Et ce n'est qu'un ciel haut et vide. »*

Cette épopée réduite aux symboles

Le seul livre publié du vivant de Pessoa sous son nom fut *Message*. Les Portugais le lisent aujourd'hui comme le poème emblématique de leur destin où se révèlent l'histoire et la légende, les échecs et la gloire. Avant d'aborder ce texte codé, il est impératif de parcourir la préface de Patrick Quillier, qui excelle dans le rôle d'éclaireur de labyrinthe, puis, une fois repérées les figures de Dom Sébastien, d'Henri le Navigateur, de Jean Ier ou de Philippa de Lancastre, de s'abandonner à cette épopée réduite aux symboles, à ce chant sans voix qui s'en tient aux notes sèches et pures, aux éclats fulgurants : *« La vie est brève, l'âme est vaste :/Posséder, c'est être en retard. »*

Plus qu'un poème patriotique auquel on voulut longtemps le borner, *Message* témoigne de la volonté d'engendrer une *« aspiration immense »*, un mythe nouveau dans lequel Pessoa détectait *« le mystère le plus haut qui soit permis à œuvre humaine »*. Volonté pathétique s'il en est, comme une lueur suscitée au bout du désespoir chez un être qui avouait : *« Je suis un nationaliste mystique »*, en ajoutant aussitôt, *« mais je suis en outre et souvent en contradiction avec cela, beaucoup d'autre choses »*.

Ces « autres choses » se découvrent dans les *Proses* (1) éparpillées entre 1912 et 1935. Chroniques, critiques, manifestes provocateurs, du *Préjugé de l'ordre* au *Banquier anarchiste*, c'est encore une multitude de Pessoa qui coexistent ou s'affrontent. A ceux-là, il n'a pas voulu donner d'autre nom que le sien. Finalement, à ses yeux, la fiction des hétéronymes rejoignait la fiction où il cherchait sa vie. La signature devenait alors moins qu'un signe. Restait l'œuvre qui seule allait changer en destin la trace de cet abonné absent... *« Vivre n'est pas nécessaire ; ce qui est nécessaire, c'est créer. »*

ANDRÉ VELTER.

(1) *Proses*, premier tome des œuvres complètes de Fernando Pessoa (à paraître le 15 mai), traduit du portugais par Simone Biberfeld, Dominique Touati et Joaquim Vital, La Différence, 159 F.

★ ŒUVRES POÉTIQUES D'ALVARO DE CAMPOS, de Fernando Pessoa, *traduit du portugais* par Michel Chandeigne et Pierre Léglise-Costa, éditions Christian Bourgois, 301 p., 100 F.

★ CANCIONEIRO, de Fernando Pessoa, traduit par Michel Chandeigne et Patrick Quillier, éditions Christian Bourgois, 266 p. 90 F.

★ POÈMES ÉSOTÉRIQUES, MESSAGE, LE MARIN, de Fernando Pessoa, traduit par Michel Chandeigne et Patrick Quillier, éditions Christian Bourgois, 210 p., 80 F.

★ Par ailleurs, Bernard Sesé a traduit séparément, MESSAGE et LE MARIN aux éditions José Corti (respectivement 171 p., 75 F et 65 p., 70 F).

L'intranquillité de penser

(Suite de la page 19.)

Et si l'on sait que, en familier de Poe et de Wilde, rien en ce monde n'émouvait Pessoa qui ne fût passé au tamis de la littérature – dont la pratique, au demeurant, était sa passion exclusive, – on peut entrevoir déjà son génie dans son attitude à l'égard de ses écrits : quelques poèmes de jeunesse en anglais et un autre en portugais exceptés, ainsi que des publications en revues, les milliers de pages qu'il avait noircies obéissant à une inéluctable nécessité, on les trouvera, à sa mort, entassées dans une malle.

Non par indifférence, mais, d'une part, parce que l'important avait été pour lui de faire son œuvre, et non de la publier ; et de l'autre, parce que, sans doute, il répondait à la secrète volonté que son destin fût exemplaire : pour que nous nous apercevions que, sa vie durant, il avait exercé le métier de penser et qu'il l'avait exercé contre vents et marées, contre la pauvreté, contre sa propre difficulté à aimer d'amour autrui, et aussi bien pour lui que pour nous tous, pour l'honneur de l'homme.

On songe à Socrate sur son lit de mort, renvoyant sa femme et l'ami qui pleurent, parce qu'il voulait continuer d'échanger des idées avec ses disciples, discuter encore, réfléchir. On pense aussi, en lisant ce livre où s'absorbent tous les visages de Pessoa, tous ses hétéronymes, à cet apologue de Borges dans lequel Shakespeare, se sachant en présence de Dieu, s'exclame : *« Moi qui ai été tellement d'hommes en vain, je désire en être un seul qui soit moi »*, pour entendre, du fond d'un gouffre, cette réponse : *« Moi non plus, je ne suis pas, j'ai rêvé mon monde comme tu as rêvé ton œuvre, William Shakespeare, et parmi les apparences de mon rêve il y a toi qui, comme moi, es multiple, et, comme moi, personne. »*

Nous ignorons les mots que Pessoa, dans la même occasion, a pu échanger avec son Créateur. Mais en lisant ce livre qui est la clé et le chiffre de son œuvre, nous devinons ce que, avec stupeur, avec nostalgie, avec frayeur, il dut ressentir vers la fin de sa vie, quand il comprit qu'il s'amenuisait à l'intérieur de ce vêtement, son corps, qu'il avait porté pendant quarante-sept ans : il sentit qu'il allait cesser de penser.

« Mon homologue de cette époque future »

C'est là même, en cet instant de froid, de solitude absolue, que nous devons entrer en contact avec Pessoa, si nous voulons saisir, au-delà de ses éblouissantes inventions, toute sa grandeur. C'est à partir de ce *Livre de l'intranquillité*, qu'il n'acheva pas, car le Temps en personne y travaillait de concert, que nous devons commencer ou recommencer à le lire.

En ouvrant le volume au hasard, en le refermant, mais pour y revenir, tout en ayant soin de ne rien négliger, et surtout pas ce paragraphe révélateur où l'ironie le dispute à la mélancolie : *« Un jour peut-être on comprendra que j'ai accompli, comme nul autre, mon devoir – de naissance dirai-je –, d'interprète d'une bonne part de notre siècle ; et quand on le comprendra, on écrira qu'à mon époque j'ai été incompris.* [...] *Et celui qui écrira tout cela péchera, à l'époque où il écrira, par incompréhension envers mon homologue de cette époque future, tout comme ceux qui m'entourent aujourd'hui. Car les hommes n'apprennent jamais qu'à l'usage de leurs ancêtres, déjà morts. Nous ne savons enseigner qu'aux morts les vraies règles de la vie... »*

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LE LIVRE DE L'INTRANQUILLITÉ *(Livro do Desassossego)*, de Fernando Pessoa ; traduit *du portugais* par Françoise Laye. Préface d'Eduardo Lourenço. Postface d'Antonio Tabucchi. Christian Bourgois éditeur, 278 p. 98 F.

● Signalons également le livre de José Gil, *Fernando Pessoa ou la Métaphysique des sensations*. Cet essai analyse la multiplicité qui est au cœur de l'esthétique et de l'œuvre du poète portugais (La Différence, 248 p., 138 F). Par ailleurs, les Editions Royaumont publient les traductions de Remy Hourcade et d'Emmanuel Hocquard de quelques poèmes d'Alvaro de Campos. Un essai d'Eduardo Lourenço, *Fernando Pessoa, roi de notre Bavière*, paraîtra dès les prochaines semaines à la Librairie Séguier (218 p., 89 F). En outre, le centenaire de la naissance de Fernando Pessoa donnera lieu à plusieurs manifestations et publications : citons le numéro de juin de la revue *Europe*, un numéro spécial, en septembre, de Critique, sur l'« épopée lusitanienne en Extrême-Orient » et, pour les manifestations, une semaine portugaise à Bordeaux du 16 au 20 mai, et un colloque à Avignon, organisé par José Gil, dans le cadre du Festival. La Librairie de langue portugaise de Paris (10, rue Tournefort, 75005 Paris) présente, jusqu'au 30 juillet un ensemble de livres, études critiques et documents photographiques consacrés à Pessoa.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Découvrez Louise Erdrich, Indienne Chippewa

★ LA BRANCHE CASSÉE, roman de Louise Erdrich, traduit de l'américain par Marianne Véron. Robert Laffont éd., 332 p., 100 F.

QUAND Louise Erdrich était petite, dans la Prairie, non loin de la frontière du Canada, au pays des Indiens Chippewa, son père lui donnait une pièce de cinq cents chaque fois qu'elle écrivait une histoire. Agée aujourd'hui d'à peine trente-quatre ans, elle est devenue en cinq ans l'une des romancières les plus remarquables de la jeune génération avec un recueil de poèmes, *Jacklight* (1982), des nouvelles — *The World's Greatest Fisherman* remporta en 1982 le premier prix Nelson Algren — et trois romans : le premier, *Love Médicine* (intitulé en français *l'Amour sorcier*, Laffont, 1986), a été très remarqué par les lecteurs et la critique ; le deuxième, qui vient de paraître en français, *la Branche cassée*, a confirmé avec éclat les qualités de cette conteuse de grand style. Le troisième volume de cette « saga des Indiens du vingtième siècle », *Tracks*, qui doit paraître en septembre prochain chez Henry Holt et Company, se situe au début de notre siècle, dans un monde déchiré par l'affrontement des cultures et des mythologies, chez des êtres pris entre leurs anciennes croyances et le christianisme, auquel ils ont été, comme l'auteur, convertis.

Les Indiens, ceux des Réserves et ceux qui les côtoient, sont les personnages de l'œuvre de Louise Erdrich. Née en 1954 au Minnesota, mais élevée dans l'Etat voisin du Dakota du Nord, près de la Réserve de Belcourt, la belle Louise, aînée des sept enfants d'un couple d'enseignants, est d'origine allemande par son père, Indienne Chippewa par sa mère. Elle aime à expliquer qu'elle travaille « à quatre mains », en collaboration avec son mari, Michael Dorris, écrivain comme elle, à demi indien comme elle, qui a publié en 1987, chez le même éditeur qu'elle — Holt aux Etats-Unis, Hamish Hamilton en Grande-Bretagne — *A Yellow Raft in Blue Water* (à paraître à la rentrée chez Ramsay). Ethnologue spécialiste des Amérindiens, Michael Dorris avait adopté, alors qu'il était célibataire, à partir de l'âge de vingt-deux ans, trois bébés indiens auxquels se sont ajoutées leurs deux fillettes de deux et quatre ans, Persia et Pallas, qui ont certainement bercé la gestation de *la Branche cassée*.

BIZARREMENT, on a choisi pour la traduction française *la Branche cassée* pour *The Beet Queen* (*la Reine des betteraves*), et pourtant ce titre, qui rappelle un grand roman de Chester Himes, semble infiniment plus savoureux. Sauf si on n'aime pas les betteraves ; celles-ci d'ailleurs, sucrières, ne sont absolument pas comestibles. Pourtant, nombreuses sont dans le roman les recettes de cuisine des indigènes ou les pratiques de fabrication des saucisses et des pâtés, décrites avec une précision d'ethnologue... ou de gourmand.

Les Indiens des westerns, objets d'études anthropologiques nombreuses, mannequins emplumés et peinturlurés à qui on donne la pièce pour qu'ils posent avec vous sur la photo, sont les oubliés, les refoulés des deux Amériques, même quand on leur érige un monument ou un musée, même quand ils viennent manifester devant le bureau des affaires indiennes à Washington *« contre les traités violés »* ; même quand ils occupent Wounded Knee. Evalués à plusieurs millions avant la Conquête de l'Ouest, massacrés jusqu'à n'en laisser vivants que quelque deux cent cinquante mille, les *natives* sont aujourd'hui aux Etats-Unis un peu plus d'un million. Dépossédés de leurs terres et de leurs traditions (1).

LES Indiens de Louise Erdrich n'ont ni plumes ni peintures sur le corps. Ils sont boutiquiers ou vagabonds, prêtres ou truands, comme dans n'importe quel roman de Caldwell, rêvent d'être Miss Dakota ou Miss Betterave comme n'importe quelle majorette. Seulement, il y a dans leur tête quelque chose qui ne va pas, un appel du vide et de l'espace, un besoin de surnaturel et de miracles, l'envie de suivre le vent qui claque les portes et gonfle les rideaux comme des voiles, une soif d'amour, de parfums délicats, l'envie de s'envoler. Ou de tomber. De brûler. Jusqu'à être consumé par la grâce.



J. BAUER

Louise Erdrich.

1932. Par le train qui vient de Minneapolis *deux enfants — Karl (quatorze ans) et Mary (onze ans) — sautent du wagon de marchandises* qui vient de traverser la frontière du Dakota du Nord et du Minnesota ; les deux orphelins sont venus à Argus à la recherche de la sœur de leur mère — qui tient là une boucherie. Karl se sauve et repart dans son fourgon, poursuivi par un chien pour avoir cassé, dans une pluie de pétales, la branche odorante d'un arbre en fleurs. Mary se retrouve seule. *« Voilà donc comment je suis arrivée à Argus, la fille engoncée dans son manteau, c'était moi. »*

C'EST ainsi que se présente Mary Adare qui, en quelques pages serrées, nettes, froides comme un constat, va *nous exposer* la tragédie de sa vie, *en ce temps de crise qui a ruiné l'Amérique* : petite bâtarde qui n'a jamais su qui était son père jusqu'au jour où le monsieur qui venait voir sa mère meurt étouffé — suicidé ? — dans un silo à blé. La mère, la belle et élégante Adelaide, se retrouve à la rue, sans argent, enceinte ; seule, elle met au monde un petit garçon rachitique à qui elle ne donne pas de nom et qui, à moins d'un mois, va être enlevé à la fête de bienfaisance, le « pique-nique des orphelins », sur le terrain de foire de la ville. Le voleur, Martin Miller, a voulu remplacer Jude, son enfant mort à trois jours. Mary ne reverra jamais plus sa mère : pour un dollar, Adelaide a pris un baptême de l'air et s'est envolée auprès du *« grand Omar, le sensationnel aviateur »*. Pour toujours. *« Le grand Omar traça une boucle au-dessus du terrain et je vis la longue chevelure rousse de ma mère jaillir de son chignon pour flotter librement et lui envelopper les épaules. »*

Quand elle ouvrira le « trésor » laissé par sa mère, le coffret de velours bleu qui doit renfermer les précieux bijoux d'Adelaide, la fillette ne trouve que des épingles, des boutons et un bon décrivant une bague et un collier mis au clou à Minneapolis. *« M'interdisant de penser ou de me souvenir, je m'habituais à la vie. Cependant, je ne pouvais bannir le rêve. La nuit, ils m'apparaissaient. Ils s'efforçaient de traverser le ciel et la terre. Ils s'efforçaient de me dire qu'il y a une raison à tout. Mais je me bouchais les oreilles. J'avais perdu confiance dans le passé. »*

C'est quarante années de la vie de Mary et de ce qui lui reste de famille, jusqu'en 1972, que va conter Louise Erdrich dans une suite d'histoires courtes qui se suffiraient à elles-mêmes, mais qui peu à peu s'emboîtent comme dans un puzzle ou comme un drame classique, puisque les frères et sœurs finissent tous par se rencontrer, sans toutefois que ces retrouvailles supposent un happy end. Les personnages principaux — Mary, son frère Karl, sa cousine Sita, son amie Celestine — vont raconter, chacun à la première personne, un morceau de l'histoire avec, en guise de décor : la crise de 1929, la guerre de Corée, la guerre du Vietnam qui se développe en 1964, l'installation de silos de missiles dans le Dakota du Nord.

Mais l'Histoire (avec un grand H), même si elle apporte son lot de misères, de blessures, d'invalides et de « héros », n'a qu'un rôle secondaire devant la réalité et la profondeur des sentiments qui sont décrits. *« Quand on néglige de les examiner ou de les aérer, les sentiments peuvent changer, pourrir et tomber en décomposition, ou fermenter et devenir vénéneux »*, se dit Mary quand elle pense à son frère Karl dont elle laisse l'image gravée dans la glace, comme le voile de Véronique, en tombant du toboggan la tête la première...

SUPERBE personnage de roman que cette femme, laide, lourde, volontaire, excellente charcutière, propriétaire de la « Maison de la viande » et qui reste seule à vie. Louise Erdrich sait à merveille agencer un *roman et faire rebondir l'intérêt*, tout en développant *une galerie de formidables personnages pleins de sève, de jalousie et de tendresse rentrée* : *Sita, la cousine jalouse de « la pauvre orpheline »* qui lui prend tout et qui, devenue riche, sombre dans la folie ; Clementine, la petite amie indienne qui est chippewa, dont la mère vient de la réserve, et dont le beau-père, Dutch James, a été retrouvé solidifié dans la glacière ; Fleur Pillager, l'Indienne *qui sauve Karl, blessé*, et qui vit de colportage, *tirant sa charrette comme un cheval* ; Russell, le frère de Clementine, *« le héros le plus décoré de la ville »*, qui n'est plus qu'une plante dans sa voiture d'invalide ; Wallace Pfef, promoteur de la betterave à sucre, dont il va couvrir toute la région et s'enrichir. Et Dot, la fille de vingt ans qui, elle aussi, voudrait s'envoler, quitte à mourir avec les yeux grands *ouverts*. Décidément, voilà un beau *livre*. *Je vous défie de ne pas avoir les yeux qui brûlent en le lisant.*

(1) Pour connaître l'essentiel sur les Indiens d'Amérique, des origines à nos jours, on lira *la Terre des Peaux-Rouges*, de Philippe Jacquin. Collection « Découvertes », Gallimard n° 14.

Marian Pankowski aux frontières du macabre

La férocité allègre de l'écrivain polonais n'épargne ni l'Eglise ni l'Etat.

ECRIVAIN de théâtre, poète et romancier polonais, Marian Pankowski est encore peu connu en France. Après *les Pèlerins d'Utérie*, les éditions Actes Sud publient son roman *le Gars de Lvov*. Né en 1919, résistant, arrêté et déporté en Allemagne pendant la guerre, Pankowski s'installe, en 1945, à Bruxelles où il enseigne la littérature. Poète bilingue, il est aussi l'auteur d'une anthologie en français des poètes polonais (1961). A propos de cette traduction, Milosz signalait *« son étonnante sensibilité linguistique qui prête aux mots la qualité d'objets que l'on peut toucher, goûter, sentir »* (1). Sa création romanesque (et notamment *le Gars de Lvov*) n'échappe pas à cette alchimie du verbe.

Dans une petite ville polonaise des années 30, surgit un jour le gars de Lvov, Manius Smorodina, métallo frondeur qui séduit une fille, brave l'ordre et la morale, profane les lieux saints et provoque le scandale. Mais ce récit n'est lui même qu'une histoire dans l'histoire. Un épisode raconté par un immigré polonais qui échange des souvenirs avec un autre exilé sur la plage de Biarritz. Leurs voix se superposent plus qu'elles ne se répondent. L'un évoque les barricades de Varsovie, l'autre l'image perdue d'une Pologne idéale. Le roman oscille constamment entre l'histoire de Manius et ce faux dialogue, le souvenir éloigné et le présent de l'exil.

Les libertés de langage

Les vestiges discordants du passé, les esquives floues de la mémoire retrouvent parfois le climat de Gombrowicz, où *« la vie passe comme derrière une vitre — au loin [...], comme si l'on regardait le réel depuis un train en marche »* (2). Comme lui, Pankowski refuse la tyrannie de la forme lorsque celle-ci devient *« l'interdiction proférée et admise d'aller plus loin »*. Il triture les mots, se délecte dans les libertés de langage, multiplie les raccourcis et les associations, se régale d'onomatopées, affectionne le style parlé pour mêler joyeusement la verdeur à la poésie. Aux frontières du macabre, érotisme et sarcasme sacrilège s'entrelacent à l'envi.

La *férocité* allègre de Pankowski, qui n'épargne ni l'Eglise ni l'Etat, la satire, la virtuosité du langage n'excluent pas du roman le sens de la souffrance, de la solitude et du dérisoire. Et le lecteur déconcerté, baissant l'échine après une lecture parfois difficile, heureux cependant d'avoir découvert cette prose ardente et singulière, referme le livre sur une image presque baudelairienne de la destinée : le spectre pitoyable de nos *« cous grisonnants qui s'inclinent toujours plus bas au-dessus du lit desséché de la réalité. »*

FLORENCE NOIVILLE.

★ LE GARS DE LVOV, de Marian Pankowski, traduit du polonais par Elisabeth Destrée-Van Wilder, Actes Sud, 216 p., 89 F.

(1) *Czeslaw Milosz*, écrivain polonais, Prix Nobel de littérature, 1980.

(2) Witold Gombrowicz, *Journal* tome I : 1953-1956.

FOOTBALL : la préparation de la Coupe du monde de 1990

L'armée des émigrés

En match de préparation aux éliminatoires de la Coupe du monde de football 1990, l'équipe de France a obtenu un score nul (0-0), le mercredi 27 avril à Belfast face à l'Irlande du Nord.

Belfast
de notre envoyé spécial

Avec ses pylônes d'éclairage en forme de mirador, le stade du Lindfield, le très protestant club de Belfast, se fond parfaitement dans l'environnement. Une architecture de camp militaire à quelques centaines de mètres de Falls -Road, la rue principale du ghetto catholique où les soldats anglais patrouillent, l'arme pointée sur les badauds.

Pourtant ici le foot n'est pas la guerre. Hormis Lindfield, où dirigeants, joueurs et supporters sont exclusivement protestants, tous les autres clubs pratiquent une certaine tolérance. Le nouveau champion d'Irlande du Nord, Glentoran, est l'un des grands clubs protestants de Belfast, mais il compte dans ses rangs plusieurs joueurs catholiques. A l'inverse, le seul club catholique de la ville, Cliftonville, a comme gardien de but un protestant, Bobby Carlisle, transfuge du Lindfield. Certes, par mesure de sécurité, l'équipe de Lindfield n'est pas autorisée à aller jouer à Cliftonville, territoire catholique à haut risque, mais les rencontres aller et retour sont disputées à Windsor Park dans une paix relative.

S'ils ne sont pas le théâtre d'affrontements entre communautés, les stades vétustes sont en revanche à l'image du championnat d'Irlande du Nord : miteux. L'Irish Football Association (IFA) ne regroupe que vingt mille licenciés dans les six comtés de l'Ulster. Quatorze équipes de première division se disputent un championnat de misère. Le football vivote grâce aux maigres sommes d'argent insufflées dans le ballon par les marchands d'alcool. La vodka Smirnoff parraine le championnat pour 15 000 livres par saison et les marques de bière locales peuvent s'offrir un club avec moins de 10 000 livres par an. Les joueurs sont des semi-professionnels qui touchent moins de 100 livres par semaine.

Comment dans ces conditions cette minuscule patrie de football a-t-elle pu participer à trois phases finales de coupe du monde ? Pourquoi la France, avec ses 1 700 000 licenciés et son football multimilliardaire, a-t-elle autant de peine à s'imposer contre elle ? Après le 0-0 concédé l'an dernier au Parc des princes, le score nul de mercredi soir tend à confirmer un nivellement des valeurs entre ces deux formations.

Une déception de taille

Sur la pelouse de Windsor Park, il n'y avait, il est vrai, aucun joueur évoluant dans la ligue d'Ulster. Pour composer son équipe, Billy Bingham, le sélectionneur irlandais, n'a pas à tenir compte de la conviction religieuse de tel ou tel. Il bat simplement le rappel dans tous les milieux professionnels irlandais partis monnayer leurs talents ailleurs.

D'Allen McKnight, gardien catholique du Celtic de Glasgow, à Norman Whiteside, vedette du Manchester United, tous retrouvent naturellement le fameux *fighting spirit* en enfilant le maillot vert.

La plupart sont nés sur cette terre il y a vingt ou trente ans, mais pas tous. Au regard des règlements, il suffit d'avoir un parent ou un grand-parent irlandais pour être sélectionné. C'est le cas du jeune Kingsley Black, dix-neuf ans, entré en cours de jeu contre la France. Né à Luton, en Angleterre, où son père a émigré naguère, il ne vient en Ulster que l'été pour des vacances familiales du côté de Londonderry.

Sollicité par Bobbie Robson, l'entraîneur de l'équipe d'Angleterre, Black avait commencé par refuser cette sélection avec l'Irlande du Nord. Colère noire de Bingham, embarras de la famille et gros titres dans la presse de Belfast. Le jeune ailier gauche s'est finalement ravisé à la veille du match sur les conseils insistants de son père. Son choix est désormais définitif. Il ne peut plus jouer dans une autre sélection nationale.

Ses quelques interventions furent brillantes contre la France. Nul doute qu'il participera à la nouvelle campagne de l'Irlande du Nord pour obtenir une place au Mondiale 90. Le parcours commence le mois prochain face à Malte, et le point d'orgue sera l'affrontement fratricide avec l'Eire. Dans cette perspective, le match de mercredi a procuré quelques satisfactions à Billy Bingham. En revanche, la déception est de taille du côté français.

Le redressement entrevu contre l'Espagne ne s'est pas confirmé. En dépit des commentaires lénifiants et benoîtement optimiste, d'Henri Michel à la fin de la rencontre, la prestation des bleus pose plus de questions qu'elle n'apporte de solutions. Il ne reste plus qu'un match amical, contre la Tchécoslovaquie au mois d'août, pour trouver la bonne formule avant d'entrer de plain-pied dans la phase éliminatoire et d'y rencontrer notamment l'Ecosse, une formation britannique d'un calibre supérieur à l'Irlande du Nord.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Après le match nul (2-2) contre l'Angleterre

Des espoirs contre la Grèce

L'équipe de France espoirs s'est qualifiée pour la finale du championnat d'Europe espoirs grâce à un match nul (2-2) obtenu le mercredi 27 avril, contre l'équipe d'Angleterre qui avait été battue (4-2) le 13 avril à Besançon. C'est la première fois que des espoirs français se qualifient pour une finale européenne. Ils affronteront en matches aller et retour, à des dates qui n'ont pas encore été fixées par l'Union européenne (UEFA), leurs homologues grecs : battus 2-0 par les Néerlandais le 27 avril, les Grecs se sont qualifiés grâce à leur victoire 5-0 au match aller.

Comme à Besançon deux semaines auparavant, c'est le duo Paille-Cantona qui a été le plus actif sur la pelouse de Highbury (Arsenal) pour permettre à la sélection de Marc Bourrier d'obtenir la qualification. Deux fois menés au score par des Anglais très entreprenants, grâce à des buts de Gascoigne (6e min) et de Silvestre contre son camp (67e min), les Français sont parvenus à égaliser par Cantona (56e et 79e min). Les qualités physiques et techniques des joueurs en défense ont permis de résister au « pressing » des Britanniques. L'arbitre avait néanmoins refusé un but à Carc en première période pour hors-jeu.

Enquêtes : les activités physiques des Français

Le consensus sportif

Les Français ne sont plus en pantoufles mais en jogging. Les trois quarts des habitants de l'Hexagone ont une activité physique de loisirs. C'est ce que révèle une enquête de trois sociologues de l'Institut national du sport et de l'éducation physique. Confirmation d'une évolution en profondeur des comportements sociaux.

La France est-elle devenue une grande nation sportive sans le savoir ?

Les chiffres les plus optimistes des fédérations concernées donnaient 11 millions de licenciés pour l'année 1985. Par extrapolation, on pouvait estimer de 22 millions à 23 millions le nombre de pratiquants. Cela représenterait déjà un Français sur deux, proportion énorme dans un pays réputé plus spectateur qu'acteur. Or trois chercheurs du laboratoire de sociologie de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) arrivent, après dépouillement de « l'enquête nationale sur les usagers sportifs du temps libéré » menée en 1985, à un « *score* » encore plus impressionnant : les trois quart des Français s'adonnent à une ou plusieurs activités physiques, selon Paul Irlinger, Catherine Louveau et Michèle Metoudi.

Un tel résultat pèche-t-il par optimisme ? On a tendance à le penser quand on trouve comptabilisé 22,5 % de la population pratiquant la natation. La gestion des piscines serait sûrement beaucoup moins difficile si un Français sur cinq faisait régulièrement des longeurs de bassin. Nombre des 3 000 personnes interrogées pour les besoins de l'enquête ont sans doute estimé que baignade équivalait à natation. Mais, telle est bien la logique de cette recherche qui s'intéresse aux pratiques des loisirs physiques. Les 10 % de skieurs alpins correspondent bien aux 5 millions de clients des stations de ski. De même, un parc de 500 000 planches à voile donne bien 4 % de véliplanchistes. Dans les 6,8 % de Français footballeurs, on retrouve bien les 3 500 000 de joueurs licenciés et non licenciés recensés par la Fédération. Et les 0,7 % de pratiquants du judo correspondent au nombre d'affiliés à la FFJDA.

Femmes des villes et des champs

L'enquête de l'INSEP permet ainsi de déterminer les secteurs sportifs auxquels les Français consacrent leurs loisirs en dehors de toute structure : la course à pied compte soixante-dix fois plus de pratiquants qu'il n'y a de licenciés à la Fédération d'athlétisme (100 000), la moto 58 fois plus (12 000), le ski nautique, 50 fois plus (8 000), le volley-ball 20 fois plus (65 000), le patinage artistique 14 fois plus (27 000), le tennis de table 13 fois plus (110 000), la voile 12 fois plus (110 000)...

De tels résultats montrent l'incapacité du mouvement associatif, axé sur le sport de compétition et la performance, à gérer les pratiques de loisirs.

Celles-ci sont-elles pour autant laissées en pâture au secteur commercial ? Le développement récent des entreprises de service sportif – par exemple, les Gymnases-clubs de Patrick Dalia à Paris – est un exemple de ce phénomène. Il en va de même avec l'essoufflement des clubs de tennis traditionnels au profit de structures privées qui offrent le jeu « clé en mains » à tous les niveaux de joueurs – par exemple les Forest Hills de Michel Corbière à la périphérie de Paris. A *contrario*, le golf, dont les effectifs ont été multipliés par deux en quelques années pour dépasser les 100 000 licenciés, fait l'objet de toutes les attentions des investisseurs, alors qu'il n'apparaît pas dans les trente-six premiers sports pratiqués par les Français.

La lecture de l'enquête devrait donc amener les responsables de l'administration et du mouvement sportif à réviser leur stratégie de pénétration dans le public, dont paradoxalement l'intérêt va prioritairement à des activités physiques traditionnelles – culture physique 26,3 %, marche 24,9 %, natation 22,5 %, vélo 15,4 %, – les disciplines « branchées » restant très minoritaires – arts martiaux orientaux 0,6 %, squash 0,6 %, canoë-rafting 0,9 %.

Explosion des pratiques, démocratisation du sport. Les cadres habitant une grande ville restent les plus gros consommateurs de sports. Toutefois, les sociologues de l'INSEP montrent que l'écart qui existait entre les agriculteurs et les professions libérales s'est sensiblement amenuisé. La différence ne reste marquée qu'entre les femmes rurales et citadines et pour les loisirs de vacances (en raison de leur coût). Faut-il en déduire qu'il existe un véritable consensus sportif ? Les chercheurs ne sont pas loin de la penser, après avoir examiné les audiences des sports à la télévision.

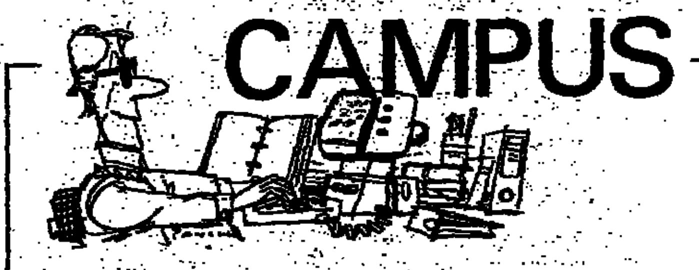
L'enquête fait, à cet égard, tomber une autre idée reçue : il n'y a pas, d'une part, ceux qui regardent le sport, et, d'autre part, ceux qui le pratiquent ; la grande majorité des Français s'intéressent aux sports. Les émissions sportives à la télévision sont suivies – au moins de temps en temps – par 75,8 % des pratiquants et 58,1 % des non-pratiquants. D'une façon plus fine, les enquêteurs constatent que 0,7 % des Français entre douze et soixante-quatorze ans ont pratiqué le patinage artistique, mais qu'ils ont été 53,1 % à le regarder à la télévision. Ces pourcentages respectifs sont de 6,8 % et 55,3 % pour le football.

En fait, il existe un noyau dur d'hommes (19 %) et de femmes (39 %) qui ne regardent jamais les émissions sportives à la télévision. Les préférences des téléspectatrices vont au patinage (54 %), à la gymnastique (49 %), au tennis (44 %) et au football (37 %). Celles des téléspectateurs vont au football (55 %), au tennis (53 %), au patinage (52 %) et au vélo (44 %).

Les travaux de Paul Irlinger, Catherine Louveau et Michel Metoudi arrivent à point : ils montrent qu'au moment où l'Etat se désengage de plus en plus du sport (0,22 % du budget) une véritable culture des activités physiques est en train de se développer en France. Bref, un nouveau décalage s'est créé entre la France profonde et la France officielle.

ALAIN GIRAUDO.

CAMPUS



« Télécom Etude », meilleure junior-entreprise

Le prix de la meilleure junior-entreprise a été décerné à celle de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications : « Télécom Etude ». Il lui a été remis par la Confédération nationale des junior-entreprises et le journal *les Echos*, pour avoir particulièrement bien rempli les trois qualités exigées d'une « JE » : niveau élevé des prestations, bonne gestion et dynamisme de l'équipe. Elle a notamment réalisé deux études de haute compétence technologique, l'une, pour NEC-France (programmation en assembleur des logiciels nécessaires à une imprimante télématique), l'autre, pour EDF (conception d'un logiciel en temps réel de calcul de phase).

Le jury, composé de responsables d'entreprises et d'organismes publics, a également accordé le « prix de la meilleure progression » à la junior-entreprise d'HEC, « HEC junior conseil », qui a augmenté de 115 % son chiffre d'affaires en 1987, réalisant le chiffre record de 5 millions de francs. « ISC Promo », junior-entreprise de l'institut supérieur de commerce, a reçu une « mention spéciale » pour son dynamisme dans l'aide aux créateurs d'entreprises qui lui avait déjà valu le « label Point chance » du ministère de l'industrie.

Les Echos offrent un voyage aux Etats-Unis aux trois principaux membres de Télécom Etude. Mais l'essentiel de la récompense réside dans un label de qualité, qui consolide la bonne réputation des lauréats auprès des chefs d'entreprises. Ceux qui étaient présents à la remise des prix ont d'ailleurs rappelé qu'en faisant travailler des « mini-consultants », ils trouvaient une bonne occasion de tester d'éventuels collaborateurs... Signalons que le prochain supplément Campus mensuel qui paraîtra dans *le Monde daté du 3 mai publiera une enquête sur l'impact des activités associatives dans l'insertion professionnelle*, réalisée par quinze junior-entreprises, sous la direction d'ICN Service, de l'institut commercial de Nancy.

B. R.

• 1992 et la santé

Les étudiants en gestion hospitalière de l'université de Lyon-I organise, le 24 juin, un symposium sur les conséquences de l'Acte unique européen sur la santé en France intitulé « 1992 et après ? ».

(Université Claude-Bernard, Département gestion des entreprises, 43, boulevard du 11-Novembre-1918, 69622 Villeurbanne Cedex. Tél. : 78-94-88-30.)

• Flexibilité

Les seconds entretiens de Sup de Co-Clermont auront lieu des 4 et 5 mai et seront fixés sur « l'Entreprise flexible : du bon usage des flexibilités ».

(Sup de Co-Clermont, 4, boulevard Trudaine, 63037 Clermont-Ferrand. Tél. : 73-92-39-71.)

• Planche à voile

L'Ecole supérieure d'informatique-électronique-automatique (ESIEA) organise une régate de planche à voile du 30 avril au 1er mai sur le lac d'Enghien (Val-D'Oise). (Renseignements : Vingt-quatre heures dans le vent, 9, rue Vesale, 75005 Paris.) D'autre part, la deuxième édition de Sup de Fun, course de planche à voile entre grandes écoles, organisée par Sup de Co-Marseille et le Yachting Club de la Pointe-Rouge, aura lieu à *Marseille* les 6, 7 et 8 mai.

(Contacter Gilles Calvet et Jérôme Petit. Tél. : 91-41-26-68. Ecole supérieure de commerce de Marseille. Domaine de Luminy. Case 911. 13288 Marseille Cedex 9.)

RECTIFICATIF : Le budget des bourses en 1988 est de 2,1 milliards de francs (et non millions, comme nous l'avons imprimé par erreur dans la rubrique *Campus* du 27 avril).

Claude Bez s'offre une radio

Les Girondins de Bordeaux lancent une radio privée qui devrait commencer à émettre en juin prochain, sous le nom de Wit-FM, sur une fréquence (100,7 MHz) cédée par une autre radio locale privée, Hit-FM.

BORDEAUX
de notre correspondante

Pour lancer leur radio privée, les Girondins s'appuient sur deux structures : une SARL, Marine et blanc Communication (rappel des couleurs de l'équipe), dont le capital est détenu à 99 % par le club et à 1 % par neuf de ses administrateurs ; une association dépositaire de l'autorisation d'émettre et présidée par Claude Bez, président du club.

Wit-FM dispose, d'entrée de jeu, d'importants moyens financiers : 10 millions de francs, dont la moitié est consacrée à l'investissement. Les studios, en cours d'aménagement, seront installés au nouveau siège du club, vaste immeuble récemment acheté à EDF, à deux pas du stade municipal de Bordeaux. La radio dispose d'un émetteur de 500 watts, limite maximale légale de puissance. Elle emploie vingt-deux personnes, dont quatre journalistes, sous la direction de Jean-Louis Morin, ex-grand reporter sportif à RMC. Le directeur d'antenne responsable de la programmation devrait arriver sous peu de RTL.

Wit-FM diffusera vingt-quatre heures sur vingt-quatre un programme de musique et d'informations, selon une grille calquée sur les stations périphériques. Elle produira elle-même la totalité de ses émissions, y compris les spots publicitaires.

« Gagner de l'argent avec une radio commerciale », telle est, selon Claude Bez, la seule raison qui a conduit les Girondins à créer une radio. *« A condition de ne pas en faire une radio réservée aux amateurs de foot, nous devrions réaliser 3 millions de francs de bénéfice en trois ans. »* Bref, Wit-FM sera « *une radio du club mais pas une radio de club* ». Cela laisse une place très particulière aux Girondins.

Yann Lavoix, le journaliste sportif de la rédaction, sera d'abord et avant tout attaché à l'équipe, à laquelle les trois principaux bulletins quotidiens réserveront un créneau, afin de « *fidéliser les supporters* ». Les autres sports et clubs trouveront place à l'antenne. « *Je ne vous cache pas*, glisse, ironique, Claude Bez, *qu'on ne parlera pas beaucoup de certains clubs de football. J'accepte d'être tendancieux dans ce domaine-là.* » Célèbre pour ses démêlés avec les médias, le président des Girondins n'aurait-il pas d'autres ambitions ? Par exemple, faire de sa radio le passage obligé pour vendre les retransmissions des matches en direct du stade bordelais ? « *A moyen terme, pourquoi pas ?* répond-il. *Je continue à trouver absolument anormal les retransmissions intégrales, qui reviennent à s'approprier un spectacle de football. Mais je n'ai pas créé une radio pour cela. Régler les comptes avec les médias n'est pas l'objet principal de l'opération.* »

Dans un premier temps, la station du club se bornera à négocier des retransmissions pour d'autres radios locales privées. En revanche, Wit-FM se réserve d'emblée l'exclusivité de la retransmission en direct à Bordeaux des matches joués par les Girondins à l'extérieur. Le monopole est actuellement concédé à Radio-Bordeaux-Gironde, la station décentralisée de Radio-France.

Mais l'opération « médias » ne se limite pas à la radio. Les Girondins de Bordeaux, qui gèrent déjà un tennis, des boutiques et un hôtel, vont-ils devenir aussi une entreprise multimédia ? A la rentrée, *Marine et blanc*, le magazine du club (une quarantaine de pages en quadrichromie) devient hebdomadaire, avec un tirage de vingt-deux mille exemplaires. « *La télévision ? Nous y pensons aussi*, répond sans hésiter Claude Bez. *Nous commencerons par une société de production pour vendre nos matches ; les caméras des autres télévisions seront alors interdites de stade.* » Ce projet s'inscrit dans la logique de la partie de bras de fer qui opposa naguère le président des Girondins aux sociétés de télévision, puisqu'il s'agit de négocier les droits de retransmission des matches de son club. Le président Bez a de la suite dans les idées.

GINETTE DE MATHA.

• Quarante-sept hooligans arrêtés en Grande-Bretagne. – La police britannique a lancé, le mercredi 27 avril, un important coup de filet, à Londres et dans la région de la capitale britannique, qui a permis l'arrestation de quarante-sept supporters des clubs de football de West Ham et Crystal Palace, soupçonnés de violences dans les stades. Selon Scotland Yard, cette opération a été réalisée grâce à des policiers infiltrés depuis le début de l'année dans les bandes de hooligans. – *(AFP.)*

• BASKET-BALL : championnat de France. – Une « belle » ne sera pas nécessaire, le mercredi 30 avril, pour départager Orthez et Limoges. Déjà vainqueur au match aller (101-82), le Cercle Saint-Pierre s'est imposé encore une fois au match retour, mercredi 27 avril, dans la salle de l'Elan béarnais (88-80). Battu d'un point lors de la « belle » de la finale de 1987, Limoges disputera donc la finale 1988 contre un adversaire encore à déterminer : une troisième rencontre doit avoir lieu le samedi 30 avril à Cholet pour départager les joueurs locaux des Nantais. Battu au match aller (78-75), Cholet a, en effet, dominé Nantes au match retour (85-58).

Il y a des performances qui méritent bien d'avoir un prix.

Baignoire plastique. 100 x 50 cm.

970 F les 5 pièces.

Porte-bébé transformable en matelas à langer.

Baignoire plastique. 100 x 50 cm.

Matelas à langer. 65 x 75 cm.

Porte-bébé transformable en matelas à langer.

-30 % pour les triplés.

Porte-bébé ventral.

Porte-bébé ventral.

Couffin entièrement garni. Osier tressé main.

Couffin entièrement garni. Osier tressé main.

Baignoire plastique. 100 x 50 cm.

Baignoire plastique. 100 x 50 cm.

Porte-bébé transformable en matelas à langer.

Porte-bébé transformable en matelas à langer.

-40 % pour les quadruplés

-20 % pour les jumeaux.

Matelas à langer. 65 x 75 cm.

Matelas à langer. 65 x 75 cm.

Porte-bébé ventral.

Porte-bébé ventral.

POUR AVOIR NOTRE RÉDUCTION JUMEAUX, TRIPLÉS OU QUADRUPLÉS VOUS POUVEZ VENIR AVEC LES CHÉRUBINS (ET PAS CEUX DES VOISINS), VOTRE ÉCHOGRAPHIE (ET PAS CELLE DE LA VOISINE), UNE PHOTO DE VACANCES, UN MOT DE LA DIRECTRICE DE LA CRÈCHE, VOTRE LIVRET DE FAMILLE, ETC.

Couffin entièrement garni. Osier tressé main.

Couffin entièrement garni. Osier tressé main.

C'est pas juste que ce soit toujours le mec qui pose
fier et tout quand c'est la nana qui fait tout le boulot...
C'est pas juste que pour un quart d'heure de
conception (un jour faste, sûrement) il faille 9 mois
de réalisation... C'est pas juste de le voir fuir devant
les fuites mais donner des conseils sur le choix
des couches culottes... C'est pas juste, c'est pas juste...
Remarquez qui c'est qui va aller une fois, deux fois,
trois fois chez IKEA ? Qui c'est qui va ramener
des tas de jolies choses pour que les chers petits
puissent gazouiller gaiement dans leurs petits
berceaux, leurs petites baignoires, leurs petites
chaises etc., etc., etc. Et qui c'est qui va monter
tout ça, sans se tromper, sans se faire un gros bobo
au didi parce que chez IKEA tout est tellement facile
à monter que ce n'est pas la peine de se pincer pour
y croire ?... C'est le petit minou qui va faire tout ça...
Mais avant, comme il y a un peu urgence et
surnombre, la première visite ce sera pour l'ensemble
BABY nouveau-né. Ça, voilà une bonne idée : tout ce qui
est de première nécessité est offert à un premier prix.
Comme ça, il ne pourra même pas dire que c'est cher
d'avoir des enfants : avec IKEA on peut en meubler
4 pour le prix d'un ailleurs, ou presque. Pas cher
les chers petits. D'autant plus que, avec ce qu'on va
gagner sur les tranches d'impôts, on peut y retourner
souvent chez IKEA. Et ramener des petits lits,
des petits bureaux, des petits rangements, des petits
fauteuils à des prix petits, petits, petits. Jusqu'à ce
que les enfants soient grands. Au fond, le mec,
il va travailler plus que la nana...

Offre valable jusqu'au 8 mai 1988 dans la limite des stocks disponibles.



Ils sont fous ces Suédois

PEYRAT & ASSOCIES

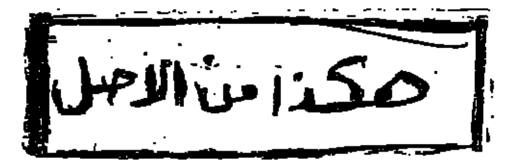
MINITEL 36.15 IKEA

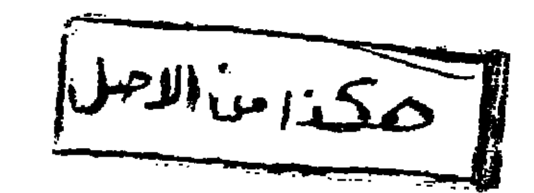
IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H PARADIS D'ENFANTS.

IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.





Culture

CINÉMA

A propos de « Rendez-vous avec la mort », de Michael Winner

Lauren Bacall, les yeux ouverts

On ne l'avait pas vue au cinéma depuis huit ans. Elle revient dans un Agatha Christie laborieusement mis en scène par Michael Winner. Mais elle revient...

Qu'advient-il de ces inaccessibles que la légende a découpés en tranches ? « The look », en l'occurrence, « The voice », « The legs » ? On ne sait trop. Elles sont entrées vivantes dans un Panthéon en noir et blanc où le temps n'a plus de prise sur elles, et où elles règnent, jeunes, éternellement. Lauren Bacall est de celles-ci. Après huit ans d'absence, elle revient au cinéma dans Rendez-vous avec la mort, *de Michael Winner, un Agatha Christie de série, où Peter Ustinov pioche à nouveau dans son inépuisable catalogue, l'accent supposé belge d'Hercule Poirot, et où elle incarne la lady excentrique de service.*

Croisière, palmiers, poison... Le film eût sans doute été plus tonique s'il y avait eu un metteur en scène à bord du bateau, mais Lauren Bacall est du voyage, et elle met tant de bravoure, de distance désenchantée, d'humour crâne dans ce rôle conventionnel, qu'on est heureux, quand même.

L'âge ? Miss Bacall n'a rien à cacher. Et surtout pas l'âge qu'elle a, soixante-trois ans. La franchise est sa devise. Passant par Paris pour une courte tournée promotionnelle, elle descend comme une reine d'une Rolls blanche. De location. Et puis elle parle. Vrai.

« Rendez-vous avec la mort est très distrayant...

– Est-ce que j'ai été élevée pour devenir une « distraction », c'est toute la question !

– On ne vous avait pas vue depuis longtemps.

– J'étais sur scène. J'y suis restée sept ans. Et sept ans, c'est trop long. Malheureusement, en Amérique, vous devez signer une pièce pour un minimum d'un an. Afin que les investisseurs retrouvent leur argent. Sinon, on ne trouve plus d'argent ni d'ailleurs d'investisseurs. La dernière pièce que j'ai jouée aux Etats-Unis, en Angleterre et en Australie, est *Doux oiseaux de jeunesse*. La production à New-York était immonde. A Londres, en revanche, j'ai adoré. Avoir Harold Pinter comme metteur en scène, un bonheur ! Quel homme magnifique !

» Le théâtre, pour un acteur, c'est ce qu'il y a de mieux. On ne peut pas vous couper au montage. Il faut bien dire aussi que si j'ai fait autant de théâtre, c'est parce qu'on me l'a demandé. On m'a offert des rôles intéressants au théâtre, pas au cinéma.

« Il faut être réaliste »

» Quand vous jouez au théâtre, les gens de cinéma commencent par se dire : « *Oh ! Elle n'a plus aucune envie de tourner, c'est clair.* » Puis ils vous oublient pour de bon. Ils vous oublient, aussi simple que çà. En Californie, si vous n'êtes pas là, vous n'êtes nulle part.

» Un jour, j'ai donc décidé que cela devait changer. Je n'étais pas apparue sur un grand écran depuis sept ans. Pas plus d'ailleurs que sur le petit. C'était un peu ridicule, non ? Quoique, désormais, les beaux rôles se fassent rares. De temps en temps, bien sûr, je voyais un beau film avec un beau rôle. Justement, on ne me l'avait pas proposé.

» J'ai compris que si je restais assise dans mon coin à rêver du rôle sublime dans un film sublime qui obtiendrait un sublime succès, j'étais foutue. C'est dur, mais il faut être réaliste : dans ce métier, on est rejeté. Tout le temps rejeté.

» Et c'est sur ces fortes pensées que j'ai tourné trois films en un an. Trois films où, dirons-nous, j'apparais. A Londres, un thriller où je joue une grand-mère siphonnée, pas vraiment mon truc, mais enfin... A Boston, *Mister North*, qu'a réalisé le plus jeune fils de John Huston, et ce *Rendez-vous avec la mort*.



Lauren Bacall dans « Rendez-vous avec la mort »

» J'ai aussi, durant l'année écoulée, participé de très près à l'élaboration d'un documentaire sur Bogey. Pour plusieurs raisons. D'abord, je trouve que tous ceux qui ont été faits jusqu'ici sont mauvais. Ensuite, je voulais rétablir certaines vérités, pour les enfants. Le culte de Bogey est très simpliste, très réducteur. Mégot au coin de la lèvre. Revolver. Le dur... Moi, je voudrais qu'on sache que c'était un acteur, un vrai. Qui avait un énorme respect pour le travail bien fait. Je pense que ça n'a pas été assez dit.

» Par contre, on a beaucoup trop dit qu'il était ivrogne. Je peux vous l'affirmer, Bogey n'était pas le moins du monde alcoolique. Il buvait, beaucoup. Il buvait même trop, d'accord, mais jamais pendant le boulot. De toute façon, au fil des années, il a bu de moins en moins. Au cours de son troisième mariage, il était bien obligé de boire pour survivre, sa femme était saoule vingt-quatre heures sur vingt-quatre (rires).

Pour expliquer tout cela, j'ai donc autorisé que soient exploités certains documents inédits, des petits films que j'avais chez moi, des carnets de notes datant de ses débuts au théâtre. Je me suis vraiment impliquée dans ce documentaire.

« Follement amoureuse »

– Et maintenant ?

– Maintenant ? Je suis chômeuse !

– Comment expliquez-vous la nostalgie universelle qui entoure les films que vous avez tournés avec Humphrey Bogart, *le Grand Sommeil*, *Key Largo* ?

– Je pense que c'était des bons films. Cette survie exceptionnelle est due à Bogey, pas à moi. J'y suis associée, mais Bogey vient en premier. Puis le couple que nous formions... J'ai passé une grande partie de ma vie à essayer de trouver ma propre identité. Et ça n'a pas été facile. Ça n'est toujours pas facile. Après tout, cela fait trente ans que je travaille sans lui...

– Vous avez eu beaucoup de mal à devenir une star à part entière ?

– Et comment ? C'était déjà très dur d'en avoir envie. Quand vous commencez une vie commune, quand vous êtes follement amoureuse... Je voulais qu'il ne manque de rien, je voulais qu'il ait ce qu'il n'avait jamais eu. Ma carrière passait au second plan, évidemment. On s'est séparés, une fois. Quand j'ai tourné *Comment épouser un millionnaire*, il faisait un film en Italie. Une fois seulement...

» C'est comme ça. Je n'ai aucun regret. Si j'avais agi autrement, j'aurais sans doute fait une ou deux choses intéressantes de plus. Et après ?

– Vous avez rarement tourné en Europe. Et jamais en France ni en Italie.

– Je ne sais pas pourquoi. J'aimerais beaucoup. De toute façon, je suis une nomade, je n'arrête pas de voyager.

– Vous emportez toujours un peu de votre maison avec vous ?

– Quoi ? Des petits bibelots ? Des petits coussins ? Non. Rien. Les photos de mes enfants, c'est tout. J'enfourne tout dans les valises, j'emporte trop de choses, jamais les choses qu'il faut.

– Combien de valises ?

– 950, au moins. Les gens me regardent comme une folle.

– On imagine le contraire. Miss Bacall, la déesse en tailleur ! Si élégante. Sachant toujours ce qui va avec quoi !

– Ah, non ! Je ne sais jamais quoi me mettre sur le dos. Je reste plantée devant mes placards pleins, et je n'arrive pas à me décider. En voyage, c'est pis.

– Vos enfants ?

– Ils sont si grands ! L'aîné est producteur de télévision. Il vivait dans le New-Jersey. Il vient de s'installer en Floride. Ma fille vit en Californie. Sam, le plus jeune, le seul acteur des trois, ne gagnait pas sa vie au théâtre, à Broadway. Il va partir pour Hollywood... Mes enfants ? Ils ont seulement besoin de savoir que je suis vivante...

» Quand je reviens chez moi, à New-York, je m'aperçois que mes amitiés ont un peu souffert de mon éloignement. Les gens sont contents de m'entendre au téléphone, « *Ah, chic ! tu es là ?* » Mais je ne fais plus partie de leur vie. Et puis, la plupart de mes amis sont des couples. J'ai de plus en plus de mal à jouer les surnuméraires. Comme je n'aime pas non plus me trouver dans la seule compagnie des femmes ! Je pense que je suis en train de devenir une sorte d'ermite.

» Excellent pour se livrer à l'écriture. Je vais donc écrire, ou du moins essayer d'écrire, la suite de mon autobiographie. *By myself*. Par moi-même... Ça signifie aussi « Toute seule ». Vous aimez ce titre ? C'est Irwing Shaw qui m'a aidée à le trouver.

» Et continuer à me bagarrer... *by myself*... Plus on vit, moins on sait ; mais tant pis. Ça ne m'empêchera jamais d'ouvrir les portes, les fenêtres. D'ouvrir les yeux.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

COULISSES

L'empereur va parler chinois

Grâce à ses multiples oscars, le film de Bernardo Bertolucci, *le Dernier Empereur*, va être autorisé à sortir en Chine. Elle est prévue pour le mois de juin. La mise en chantier du doublage s'est faite le lendemain de la remise des prix. Jusqu'à présent, les officiels demeuraient prudents. Les réalisateurs chinois ne pardonnaient pas à Bertolucci d'avoir pu tourner dans la Cité interdite alors qu'eux-mêmes n'y ont pas accès. D'autre part, certaines scènes ont paru osées. Les spectateurs chinois ne les verront d'ailleurs probablement pas.

Les années 50

En avant-première à l'exposition et à la série de manifestions sur les années 50 qui auront lieu du 30 juin au 17 octobre, le Centre Georges-Pompidou organise une rétrospective du cinéma français de ce temps-là qui commencera le 4 mai et se poursuivra jusqu'au 17 octobre. Cent cinquante films sont inscrits au programme, dont des classiques comme *Casque d'or*, de Jacques Becker ; *Fanfan la Tulipe*, avec Gérard Philippe ; *les Yeux sans visage*, de Franju ; *Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais ; *French Cancan*, de Jean Renoir ; *Lola Montès*, de Max Ophuls... quelques nanars du genre *O Que Mambo*, avec Jules Berry ; *la Môme Vert-de-gris*, avec Eddie Constantine ; *Manina la fille sans voile*... Et des titres qui portent la marque de leur époque : ainsi *M'sieur la Caille*, tiré du roman de Francis Carco, *Jésus la Caille*. Les censeurs veillaient. A cette époque, une prostituée s'appelait une respectueuse, à cause des trois points qui suivaient le P sur les affiches de la pièce de Jean-Paul Sartre, *la Putain respectueuse*.

MUSIQUES

« Le Crépuscule des dieux », par Daniel Mesguich, au Théâtre des Champs-Elysées

Bayreuth bouleversé

Si l'on mesure l'originalité à la violence des réactions et aux passions des spectateurs, la Tétralogie *selon Daniel Mesguich figurera en bon rang parmi les mises en scène scandaleuses et mémorables qui jalonnent l'histoire du* Ring.

A ceux qui envoient des lettres indignées en se drapant dans *l'auguste manteau des réalisations* de Wieland Wagner et de Patrice Chéreau, on rappellera l'indignation que celles-ci soulevèrent à leur naissance. L'histoire se répète.

Ce n'est pas à dire qu'il faille mettre Daniel Mesguich sur le même plan, et il semble puéril de vouloir donner des notes de wagnérisme, alors que Chéreau d'abord, Mesguich ensuite revendiquent une liberté d'interprétation des mythes, justement pour éviter que la musique de Wagner ne meure emprisonnée dans le wagnérisme.

Rassurons les gardiens du temple : Wagner, de toute façon, sortira indemne de l'aventure Mesguich, mais celle-ci aura permis à tout un public français, par son approche primesautière, latine, un peu gavroche et bande dessinée (et par le sous-titrage admirablement réussi), d'entrer dans le fabuleux paysage mythologique et l'inépuisable réservoir d'images de la *Tétralogie*. Quel meilleur exemple donner de la fécondité intacte du vieux mage ?

En ce qui concerne *le Crépuscule des dieux*, tout m'a paru d'une grandeur et d'un respect indéniables, une fois admis quelques-uns des principes essentiels de Mesguich. Et, avant que le tumulte ne se déchaîne quatre minutes avant la fin, il régnait, vendredi, au Théâtre des Champs-Elysées une attention et une communion dignes de Bayreuth, dues à cet Orchestre de Nice puissant, sombre, éclatant, sous le bras lourd et pensif de Berislav Klobucar, et à une interprétation scénique et musicale très intense.

Venons-en à la dernière scène et à son « scandale » : c'est un « final », *et traité comme tel par Mesguich*, en homme de théâtre qui rassemble autour de lui tous les artisans d'un *spectacle en une grande fraternité*. Il a combiné plusieurs de ses décors et convoqué un maximum de ses personnages et de ses figures symboliques : les géants et les clowns, les héros préhistoriques de la *Tétralogie* 1876, les gens du monde, les soldats à casque à pointe, bien d'autres, et *le petit Siegfried. Rien de tout* cela ne va troubler la montée d'une immense émotion jusqu'au sommet du chant de mort de Brünnhilde, accompagné par les extraordinaires gestes saccadés de contrition, de prière ou d'étonnement qu'invente chacun des personnages médusés.

Mais voici que, lorsque Brünnhilde *s'est tue et a gagné le fond du* théâtre en flammes, les éclairagistes apparaissent dans leurs grills, les machinistes circulent sur la scène, les acteurs épiloguent amicalement entre eux, commencent lentement à défaire leurs costumes, Siegfried lui-même se relève, tandis que la musique *plane en apothéose... Et* le public hurle de fureur, crie à la trahison et au sacrilège !

Pourtant, dans la magnifique coda, la musique nous annonce, elle aussi, que la pièce est finie, qu'il convient maintenant d'acclamer les *artistes grâce auxquels, quatre soirs* durant, nous avons vécu ces festins d'imagination. Faut-il reprocher à Mesguich cette ultime gaminerie, ce clin d'œil pour nous dire qu'il ne faut pas prendre la *Tétralogie* tout de même pour la grand-messe de l'humanité ?

Il nous a tant donné, malgré des imperfections ou de grosses erreurs (en particulier au premier acte de *la Walkyrie*) ; *souhaitons qu'il ait* la possibilité et l'envie de revenir sur son travail et de l'affiner comme Chéreau à Bayreuth.

A tous les artistes déjà cités (*le Monde* des 15 mars et 12 avril), il faut ajouter le Siegfried paradoxal de William Cochran, très corpulent aux mouvements coupés à la serpe, engoncé dans un costume de maquignon avec une cravate rouge et une cuirasse en guise de gilet, il a l'air plutôt d'un anti-héros avec cette voix d'abord monochrome et qui semble manquer de fond de timbre... Et puis peu à peu, on s'habitue à son *apparence*, la voix *s'affermit*, *s'élargit*, se bronze, et l'air ultime où il résume toute sa vie devient un Lied d'une émotion pathétique et bouleversante, à l'égal du chant du cygne d'Anne Evans, grande Brünnhilde.

JACQUES LONCHAMPT.

Grève du zèle à la Bibliothèque nationale

Les bibliothécaires adjoints de la Bibliothèque nationale ont décidé de limiter leurs activités « *aux tâches techniques d'exécution* » prévues par leur statut. « *Statut qui ne traduit plus la réalité de leurs fonctions au sein des bibliotèques* », puisqu'ils remplissent, précise un de leurs communiqués, « *dans une grande majorité des cas, des tâches semblables à celles des conservateurs, dont ils sont souvent proches par leurs diplômes ou leur formation* ».

Or les conservateurs, comme les magasiniers à l'autre bout de l'échelle, viennent de voir leurs salaires revalorisés. Les bibliothécaires adjoints, qui sont mille six *cents en France, touchent 5 013 F* en début de carrière et au bout de vingt-cinq ans un peu plus de 7 000 F. *Celle-ci*, en outre, est sans réel débouché, puisque très peu d'entre eux arrivent à intégrer le corps des conservateurs de bibliothèque.

Ils *réclament donc* des négociations dans les plus brefs délais. En attendant, des perturbations ont lieu dans certaines salles de lecture de la BN et le mouvement menace de s'étendre à d'autres bibliothèques. Ce sera au prochain gouvernement de régler ce dossier.

E. de R.

THÉÂTRE

« L'Inconvenant », de Gildas Bourdet, à la Colline

Paroles de riches

Affrontement de paroles de riches et de discours d'artistes pour un vaudeville moins méchant que ne le souhaite son auteur.

Gildas Bourdet, directeur de la *Salamandre-Centre dramatique du* Nord, avoue être fasciné par les magazines à sensation, précisément *Paris-Match*. Le choc des photos – la juxtaposition des horreurs (depuis le Liban jusqu'à la prostitution des enfants) et du « *bonheur insolent de ceux que l'on range dans la rubrique « gens »* » – l'impressionne plus que le poids des mots. Metteur en scène, scénographe mais également auteur, les mots, il s'en charge.

Sa dernière pièce, *l'Inconvenant*, au Théâtre de la Colline, s'inspirerait plutôt de *Jours de France* – que Bourdet ne dédaigne pas. L'horreur en est absente, il y a seulement le luxe d'un château avec piscine, où une équipe de cinéma vient tourner un « film d'auteur ». Le réalisateur (Dominique Pinon) convoite en vain sa starlette (Isabelle Carré). Son assistante (Ginette Garcia) est brave, dévouée et lesbienne. Le producteur (Romain Weingarten) bégaie. La star masculine, sorte de Gabin vieux (André Cellier), boit plus que de raison. Le maître de maison (Pierre Vernier) gère la fortune de sa femme (Marianne Borgo), qui ressemble à Sue Ellen revue par Jacky Kennedy. Leur fille, sourde et muette (Madeleine Assas), est fiancée à un avocat snobinard (Guy Perrot).

Les femmes sont frustrées, ce qui veut dire que les hommes ne sont pas des lions, sauf le chef machino, ex-légionnaire, ex-cascadeur, jeune, blond, *costaud, désinvolte et gavroche* (Maxime Leroux). Il éveille le désir des dames et y répond. Il est à ce point « inconvenant » qu'il provoque un miracle : la fille de la maison retrouve l'ouïe et la parole. A partir de là, d'ailleurs, elle se montre insupportable.

Tout est en place pour la comédie-vaudeville. Gildas Bourdet se défend d'avoir voulu introduire un début de commencement de discours idéologique. Pourtant y foisonnent des débuts de commencements, qui se fondent en un moralisme tendance chrétien de gauche. L'ennui est que la pièce pousse en avant un personnage puis l'autre sans les faire évoluer. L'intrigue en pâtit, car le genre exige une construction classique en béton. Ce genre, Gildas Bourdet le revendique – on a parfois l'impression qu'il s'inspire de son homonyme Edouard Bourdet, en particulier des *Temps difficiles* – et en même temps prend ses distances. Notamment avec les changements de décor à vue, gracieux ballets pour panneaux à roulettes et machinistes sur une musique allègre d'Angélique et Jean-Claude Nachon.

Jeu des masques

Les acteurs en tout cas jouent le jeu. Ils déambulent à grands pas, ont des attitudes stéréotypées, portent la voix comme au Boulevard, sont coiffés, vêtus exactement comme il convient. Ils sont les copies conformes des héros de feuilletons façon « Dallas » ou « Falcon Crest ». Mais au cinéma – à la télévision – certains personnages peuvent se contenter de s'inscrire dans l'image. Ils font partie du décor, servent à mettre en valeur une situation. Ils passent. Au théâtre, la moindre apparition doit être chargée de vie. Chacun doit avoir son identité, sinon ça fait des trous.

Le jeu des masques et des poncifs se complique. Reste celui des paroles. Ici, dans le groupe des *riches* et dans l'équipe de cinéma, chacun parle son langage. Mais on remarque des décalages. L'argot du *mâle triomphant est daté* « réalisme poétique ». Le vocabulaire « intello » du cinéaste angoissé rappelle celui des *directeurs* de jeunes troupes dans les années 70, quand ils ne dirigeaient pas encore des centres dramatiques. Les *riches parlent* comme dans les feuilletons doublés, la starlette semble venir du « Petit Théâtre de Bouvard ». Que ce soit ou non délibéré, et malgré l'efficacité des gaffes et des ficelles, on ne retrouve pas la force inventive de quelques textes précédents : *Attention au travail*, les *Bas-fonds* et naturellement *le Saperleau*.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Colline, 20 h 30.



Communication

Le vingt-cinquième Marché international des programmes de télévision

Bernard Chevry garde le cap sur Cannes

Vingt-cinq ans ! Pour son premier quart de siècle, le Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), qui se tient à Cannes du 28 avril au 3 mai prochain, affiche son habituelle litanie de records : 18 000 mètres carrés de stands qui se partagent aux trois quarts les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ; 6 000 participants qui représentent quelque 1 500 sociétés et 105 pays. Trente-trois mille heures de programmes présentés, enfin, où fictions, documentaires et émissions pour enfants tiennent, comme chaque année, le haut du pavé. Mais, signe des temps, trois distributeurs de longs métrages – Fechner films et Roissy films pour la France, Odeon pour l'Italie – font leur apparition dans ce temple du petit écran. Le MIP est plus que jamais une véritable institution pour la télévision. Une institution que son fondateur, M. Bernard Chevry, préside pour la dernière fois.

« Qui parle de retraite ? », s'étonne Bernard Chevry. *« Il faut savoir vendre à temps et ne pas faire comme beaucoup de chefs d'entreprise qui refusent de passer la main. »* Lui a su ! En cédant en juillet 1986, pour 50 millions de francs, sa société Midem-Organisation, Bernard Chevry avait accepté, à la demande du groupe acquéreur – le britannique TVS – de continuer à en diriger l'activité pendant trois ans. Il préfère aujourd'hui partir au faîte de sa réussite et ne conserver qu'un titre honorifique de président-fondateur. Le marché de la communication arrive à maturité, et Bernard Chevry reconnaît *« n'avoir plus rien à prouver »*.

Une réussite qu'il doit à l'étonnant alliage que forment un flair exceptionnel – il appelle cela joliment les *« flèches de l'existence »* – et un esprit pratique méticuleux – *« on vous juge toujours sur de petits détails »*, dit-il. Depuis 1963 et le premier MIP-TV à Lyon, n'a-t-il pas rodé son système jusqu'à la perfection ? Il a d'abord trouvé à Cannes un site exceptionnel et la convivialité d'une *« unité de temps et de lieu »* renforcée par la construction d'un Palais des festivals sur mesure. Il s'est ensuite toujours efforcé d'accompagner les exigences des participants. *« L'organisation est une question de bon sens »*, dit-il modestement. C'est surtout une discipline de fer et un professionnalisme hors pair communiqué à une équipe réduite – une cinquantaine de personnes – mais fidèle.

La saga s'écrit ensuite au rythme des sigles que forge cet infatigable créateur de marchés internationaux. Au MIP-TV viendront s'adjoindre le MIDEM – disque et édition musicale – et ses bourgeons : MIDEM classique, MIDEM vidéo-musique et MIP radio. Le VIDCOM et la vidéo céderont le pas à un MIP-COM élargi à la télévision par câble et par satellite. Sans oublier deux jeunes rejetons, le SPONCOM (marché du sponsoring et du mécénat) et le MICEL (marché pour la création et les licences). Cent manifestations en tout où voisinent réussites brillantes et échecs cuisants. C'est que les marchés peuvent être changeants, et Bernard Chevry n'a pas oublié ce MLIID, imaginé et conçu au plus fort de la vague des jeux électroniques, et programmé... neuf mois plus tard, alors que les ventes s'étaient effondrées, détrônées déjà par les ordinateurs personnels.

Anticiper le succès, rebondir après l'échec. Etre le premier à détecter les « courants porteurs », renoncer aussitôt que le vent tourne. Bernard Chevry a fait cela toute sa vie. Son départ signifie-t-il une prescience du déclin des marchés internationaux ? Homme d'affaires secret à la biographie soigneusement pré rédigée, il se garde bien de répondre. Mais choisit de s'investir ailleurs. La communication ? Il y reste, bien-sûr. Il renoue avec sa première passion – l'écrit – en développant sa propre maison d'édition – BC Editions – qui édite la revue *Parcours d'Air Inter* (250 000 exemplaires). Il garde sur le feu son projet de télévision haut de gamme par satellite TVHG, avec son complice Pierre Desgranpes. Il conseille les organisateurs du jeune Festival international des programmes audiovisuels (FIPA) ou se penche sur l'organisation des manifestations prévues pour le centenaire de la tour Eiffel.

Mais à soixante-cinq ans, il rêve toujours à d'autres horizons. *« Aujourd'hui, c'est Cannes qui m'intéresse »*, confesse-t-il sans se faire prier. Cannes, dont il se flatte d'avoir favorisé la prospérité – les 20 000 congressistes qu'il draine annuellement, n'ont pas dépensé l'an dernier 140 millions de francs dans la ville ? – et accru la renommée. Après avoir été postier, libraire, organisateur de Salons, Bernard Chevry se verrait-il bientôt maire ? Nul doute qu'il ait déjà sa petite idée...

PIERRE-ANGEL GAY.

Les producteurs demandent une suspension temporaire de la 5

Reçus le 26 avril par la CNCL, toutes les organisations de producteurs audiovisuels ont demandé des sanctions immédiates contre la 5. Les professionnels reprochent à la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi de n'avoir diffusé que 24,5 % de programmes français, soit la moitié du pourcentage exigé par le cahier des charges. Ils s'estiment aussi *« trompés »* lorsque la 5 comptabilise dans ses efforts de production de fiction les sketches des émissions de Philippe Bouvard et de Stéphane Collaro (*le Monde* du 4 avril).

La CNCL a sanctionné ses manquements aux cahiers des charges en demandant au Conseil d'Etat (section du contentieux) de prononcer en référé des astreintes financières si la 5 ne relève pas son pourcentage de programmes français par paliers mensuels. Les producteurs jugent l'initiative *« positive mais insuffisante »*. Ils souhaitent que la CNCL suspende temporairement les émissions de la chaîne *« pour l'exemple »*.

J.-F. L.

EN BREF

● **Hachette détient plus de 90 % de Grolier.** – L'offre publique d'achat lancée par CITH Acquisition, filiale américaine d'Hachette, sur le goupe d'édition Grolier est arrivée à échéance le 22 avril à minuit. A cette date, quelque 16 592 000 actions avaient été présentées. Celles-ci s'ajoutent aux actions déjà acquises par Hachette et ses filiales avant le déclenchement de l'OPA le 14 mars. Le groupe français détient désormais plus de 90 % du capital de l'éditeur américain.

● **L'éditeur britannique Reed rachète l'entreprise de presse américaine Communications Today.** – L'un des plus importants groupes de presse et d'édition britanniques, le groupe Reed International, qui contrôle déjà plusieurs quotidiens nationaux et régionaux et des dizaines de magazines, vient de racheter *Communications Today*, une société américaine de Caroline du Nord. *Communications Today* publie des revues professionnelles consacrées à l'aménagement et aux meubles. Reed l'a rachetée environ 200 millions de francs par l'intermédiaire de Cahners Publishing, division de sa filiale américaine Reed Publishing USA. *Communications Today* a enregistré un bénéfice de 20 millions de francs en 1987. Selon ses résultats futurs, Reed pourrait acquitter jusqu'à 100 millions de francs de plus d'ici à 1992, afin d'avoir le contrôle total de *Communications Today*.

● **PUBLICITÉ : WCRS achète 50 % de SGGMD.** – Concrétisant l'accord annoncé il y a plus d'un mois (*le Monde* du 9 mars), l'agence de publicité britannique WCRS va acheter, pour 64,6 millions de livres (689 millions de francs) la moitié du groupe SGGMD (Gilbert Gros Michel Doliner). Ce dernier, qui réalise un bénéfice de 462 millions de francs pour 6,96 milliards de chiffre d'affaires dans l'achat d'espaces publicitaires, sera contrôlé par une holding baptisée Carat Espace, formée conjointement par WCRS et les propriétaires actuels de SGGMD.

L'affaire Michel Droit devant la cour d'appel de Paris

Retour au calme

L'affaire Michel Droit aura décidément été soumise à la quasi-totalité des juridictions siégeant au palais de justice de Paris. Inculpé de forfaiture par le juge d'instruction Claude Grellier, l'académicien a obtenu de la Cour de cassation que son dossier soit instruit à Rennes. Mais M. Grellier, en maintenant ses investigations dans une information ouverte pour trafic d'influence où M. Pascal Vallery-Radot, chargé de mission à la CNCL, est inculpé, a découvert que M. Michel Droit pouvait également figurer dans ce second dossier.

Afin de vérifier l'importance des charges révélées par un témoin, le magistrat avait délivré une commission rogatoire par lequelle il demandait aux policiers d'examiner ses comptes bancaires pour déterminer si Michel Droit avait continué à être rémunéré par le groupe Hersant après sa nomination à la CNCL malgré les incompatibilités attachées à la fonction.

Le parquet réagissait aussitôt en considérant que le magistrat instructeur n'avait pas le pouvoir d'élargir son enquête, alors que M. Grellier soutenait qu'il n'était pas sorti des limites de son dossier. Aussi, le parquet saisissait la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris en lui demandant d'annuler la commission rogatoire litigieuse et d'évoquer elle-même l'affaire, ce qui reviendrait à dessaisir M. Grellier une deuxième fois.

Tout affaire cessante, la cour fixait son audience au vendredi 22 avril, mais, à l'ouverture des débats, les avocats de Larsen FM, Radio-Jalia, Radio-Contact et Radio-Média-Marne-la-Vallée, parties civiles, demandaient le renvoi. La procédure écrite de cette juridiction impose un délai aux avocats pour présenter leur mémoire. Or, le parquet général ne leur a fait connaître sa position qu'après l'heure limite, empêchant ainsi les défenseurs de répondre à ses arguments. Cependant, la cour, avec un acharnement inusité, persistait à vouloir prendre l'affaire immédiatement, ce qui conduisit les avocats à contester son objectivité, en demandant sa récusation au premier président de la cour d'appel, M. Pierre Drai.

Celui-ci accordait un délai de trois jours aux magistrats de la chambre d'accusation afin qu'ils puissent répondre aux griefs formulés à leur égard *« avec calme et sérénité »*, et, dans le même esprit, ordonnait que dans l'attente de sa décision les débats soient suspendus. Dans son ordonnance, rendue le mercredi 27 avril, M. Drai a rejeté la demande en récusation présentée par les avocats des radios en leur infligeant à chacune une amende civile de 1 000 F prévue par la loi en cas d'échec.

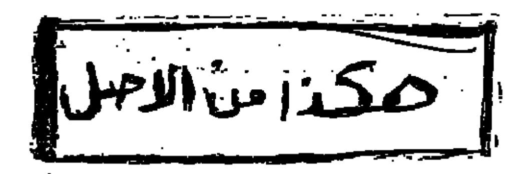
une « simple allégation »

Le premier président déclare que la décision de refuser le renvoi *« ne saurait servir de fondement à une récusation (...), dès lors que n'est pas démontrée la réalité concrète et personnelle d'une manifestation d'opinion ou de pré-jugé pouvant faire suspecter l'impartialité d'un ou de tous les juges »*.

Mais le haut magistrat a jugé nécessaire d'ajouter : *« La prétendue instauration d'un « climat difficile » consécutive aux incidents préliminaires et qui, selon les récusants, porterait atteinte à la nécessaire sérénité des juges demeure à l'état de simple allégation. La conscience des juges dans l'accomplissement des devoirs de leur charge doit, à elle seule, rendre inopérante une telle allégation. »*

Il reste que la précipitation manifestée la semaine dernière, qui faisait dire à l'un des avocats : *« Tout est fait pour cadenasser la procédure avant le premier tour des élections »*, a fait place à une relative pondération, puisque la chambre d'accusation n'examinera l'affaire que le 4 mai prochain... si d'autres incidents ne surviennent pas d'ici là...

MAURICE PEYROT.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LECTURES DE LETTRES D'AMOUR. Café de la danse (43-57-05-35). 18 h 30.

LES VOISINS. Th. du Marais (42-78-03-53). 21 h.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le *Malade imaginaire* : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Callas : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◇ Les Créanciers : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h 30. Bacchus : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Juste avant Tamerlan : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30. La Pièce de Chambertin : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. *Mime* contemporain : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée...moi : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Le Gel du matin : 22 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). *Hors limite* : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Ce que voit Fox (Fall)* : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.



MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ A la recherche de Garcia Lorca : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Pinpin peint Mouret : 20 h 30. Les Voisins : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La *Menteuse* : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). L'Anticyclone des Açores : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public no 1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Le Bel Eté (Fragments d'un discours italien) : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Boris Godounov : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le *Réactionnaire amoureux* : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). *Et puis j'ai* mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Soirée d'avril : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards *explose au Splendid'* : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ Les Lettres de la vie (Partitions pour comédiens et son) : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'là du fric : 22 h.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34). L'Opéra des ravagés : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 19 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ◇ Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Premier Prix Grévin du théâtre étudiant : 20 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). *Abu Hassan* : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidables : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ◇ *Enveloppes et* déballages : 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). De l'autre côté d'Alice (d'après les Lettres aux *petites filles*) : 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◇ La Maison du lac : 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). La *Sainte-*Trinité : 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Le Roi Lear : 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Les amis font le philosophe : 20 h 30.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-36-54-10). ◇ Nord-Est : 20 h 45.

LE PLESSIS-ROBINSON (CENTRE CULTUREL) (46-31-15-00). ◇ Macbett : 21 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). Auditorium. ◇ Mœurs d'une guerre (La semaine du théâtre) : 20 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). P'tit Albert : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. Le *Conte d'hiver* : 20 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Feu, la mère de madame (suivi de l'Ours de Tchekhov) : 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Auguste Rodin : 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ◇ Clérambard : 20 h 30.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). Le Paradis sur terre : 21 h.

Jeudi 28 avril

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
JEUDI

Cinéma britannique-animation, 19 h ; la *Zone près de la rivière (1955, v.o.s.t.f.)*, de Teinosuke Kinugasa, 21 h ; Adieu Léonard (1943), de Pierre Prévert, 16 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)
JEUDI

Une poule mouillée (1922), de Victor Fleming, 15 h ; White Eagle (1932, v.o.), de Lambert Hillyer, 17 h ; Aspects du cinéma *vénézuélien, 19 h.*

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)
JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-*1988 : Los Golfos* (1959, *v.o.*), de Carlos Saura, 14 h 30 ; la Colmena (1983, v.o.), de Mario Camus, 17 h 30 ; Pascual Duarte (1975, v.o.), de Ricardo Franco, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)
JEUDI

Paris qui danse : Comédie musicale : Bande annonce : *Divine (1975)* de D. Delouche, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Dancing : Paris, jeunesse et rock'n roll (1966), Gala (1962) de Jean-Daniel Pollet, le *Palace, le temple du disco (1979)*, *Pourvu* qu'on ait l'ivresse (1958) de Jean-Daniel Pollet, Un spectacle populaire : le Bal (1981) de S. Roumette, On ne va pas se quitter comme ça (1980) de Jean-Louis Comolli, *16 h 30* ; *l'Opéra danse* : Ecole de danse de l'Opéra et Degas (1971) de J. Bacque, Aurore (1982) de D. Delouche, Cendrillon à l'Opéra de Paris (1986), l'Adage (1964) de D. Delouche, Michael *Denard danseur étoile (1975)* de J. Scandelari, Une journée à l'Opéra (1944) de R. Hervouin, le Spectre de la danse (1961), 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, les Misérables (1925) de H. Fescourt, *20 h 30.*

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Champs-Elysées*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Conven*tion*, 15e *(45-74-93-40)* ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; *Le* Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50)* ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLANC DE CHINE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; *UGC* Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, *6e (45-74-94-94)*.

BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHINA GIRL (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

CHOUANS (Fr.) : *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORENTIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e *(43-20-12-06)* ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ALOUETTE JE TE PLUMERAI. Film français de Pierre Zucca : Ciné *Beaubourg*, 3e *(42-71-52-36)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ARDIENTE PACIENCIA. Film allemand d'Antonio Skarmeta, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHERRY 2000. Film américain de Steve de Jarnatt, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MASCARA. (*) Film belgo-français de Patrick Conrad, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MATADOR. (*) Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC *Biarritz*, 8e *(45-62-20-40)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MES AMOURS DE 68. *Film tchéque* de Goran Paskaljevic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT. Film américain de Michael Winner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SHADOWS IN PARADISE. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME EN PÉRIL. Film américain de Peter Yates, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM *(Brit., v.o.)* : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DANCERS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Mistral, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

260 CHRONO *(A., v.o.)* : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ÉCLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ÉCRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e *(45-61-10-60)*.

ÉTROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FATAL BEAUTY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, *6e* (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e *(45-62-41-46)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e* (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : *Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)*.

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)*.

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., *v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TWIST AND SHOUT (Dan., *v.o.*) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ENFANT DE CALABRE (*It.*-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er (42-97-53-74)* ; 14 *Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59)* ; Fauvette, *13e* (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Le Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Festival du film arabe
INSTITUT DU MONDE ARABE
Tél. : 46-34-25-25

Jeudi 28 avril :
15 h 30 : **Les yeux clos de Rafaat El Mihi.**
17 h 30 : ***L'opium et le bâton*** d'Ahmed Rachedi.
19 h 30 : **Port-Saïd** d'Ezzedin Zulficar.

CLUNY PALACE
Tél. : 43-54-07-76

14 h : **Babel mon amour** de F. Al Yassiri.
16 h 30 : **Nahla** de F. Beloufa.
19 h : **Un fils à louer** de Helmy Rafla.
21 h 30 : **Les moissons d'acier** de H. El Hassani.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 AVRIL

« Exposition Van Gogh », 13 h 30, Musée d'Orsay, accueil des groupes (Tourisme culturel).

« Versailles : la rue du Maréchal-Joffre et les Glacières », 14 h 30, 24, rue de la Chancellerie (Monuments historiques).

« Exposition : Japon, la tentation de l'Occident (1868-1912) », 14 h 30, Musée Guimet, 6, place d'Iéna (Hauts lieux et découvertes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et cours du vieux Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« La cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru.

« Le Palais de Chaillot et ses jardins », 15 heures, entrée du Musée des monuments français, place du Trocadéro (Monuments historiques).

« Winterhalter », 14 h 45, Petit-Palais (Marie-Gabrielle Leblanc).

« L'hôtel de Pouïgry », 15 heures, sortie métro Solferino (Isabelle Hauller).

« L'Opéra, de Garnier à Chagall », 15 heures, dans le hall (Didier Bouchard).

« Les sculptures de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Villa de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

« Winterhalter », 15 h 30, Petit-Palais (Gh. Caneri).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « De la prière à la méditation ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 28 avril

TF 1

0.30 Face-à-face, François Mitterrand et Jacques Chirac, animé par Michèle Cotta (TF 1) et Elie Vanier (A 2). 2.40 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. La reine des neiges (1re partie). 23.30 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes. Thème : Les vrais hommes. 0.05 Journal et la Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. 1.20 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 4. Les déserts arides et les déserts de glace.

A 2

20.30 Face-à-face, François Mitterrand et Jacques Chirac, animé par Michèle Cotta (TF 1) et Elie Vanier (A 2). 22.30 Cinéma : Josey Wales hors-la-loi. ■ Film américain de Clint Eastwood (1976). Avec Clint Eastwood, Chief Dan George, Sandra Locke, John Vernon. 0.40 Magazine : Edition spéciale. D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Drogue : les nouvelles filières. 1.40 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 Cinéma : L'âge de cristal. ■ Film américain de Michael Anderson (1976). Avec Michael York, Richard Jordan, Jenny Agutter, Roscoe Lee Browne. *En 2774, l'humanité vit à l'abri de la guerre et de la pollution sous un dôme de cristal. Mais l'existence prend fin obligatoirement à trente ans. Des limiers sont chargés d'anéantir ceux qui refusent cette loi et fuient vers un mystérieux sanctuaire. Un postulat de science-fiction débouche sur une énigme. On retrouve dans ce film le merveilleux de certaines bandes dessinées américaines des années 30 (les décors surtout).* 22.30 Journal. 22.40 Face à face, François Mitterrand et Jacques Chirac, animé par Michèle Cotta (TF 1) et Elie Vanier (A 2) (en différé). 0.45 Musiques, musique *(horaire sous réserve)*. Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano. (Prélude et fugue en la majeur.)

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'aviateur. ■ Film américain de George Miller (1984). Avec Christopher Reeve, Rosanna Arquette, Jack Warden. *En 1928, le pilote d'une petite compagnie de liaison postale des montagnes Rocheuses, qui a été défiguré dans un accident, fait naufrage avec une gosse de riches qu'il a été contraint d'embarquer. Comment survivre ? Ce film d'aventures où se distingue Christopher Reeve est inédit en France.* 22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Manon des sources. ■■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot, Elisabeth Depardieu. 23.55 Cinéma : Tron. ■■ Film américain de Steven Lisberger (1982). Avec Jeff Bridges, Bruce Boxleitner, David Warner (v.o.). 1.30 Série : Un flic dans la Mafia. 2.15 Documentaire : Les marais d'Australie.

LA 5

20.30 Cinéma : Et la tendresse ? bordel ! □ Film français de Patrick Schulmann (1978). Avec Jean-Luc Bideau, Marie-Christine Conti, Bernard Giraudeau, Evelyne Dress. *Une comédie qui semble défendre les élans du cœur contre les abus et les hypocrisies de la société permissive, mais sombre dans la grivoiserie. Trop souvent diffusé.* 22.15 Journal de minuit. 22.30 Face à face, François Mitterrand et Jacques Chirac, animé par Michèle Cotta (TF 1) et Elie Vanier (A 2) (en différé). 1.50 Kojak (rediff.). 2.40 Séries : Kojak (rediff.). 2.40 Série : les Globe-Trotters. 3.15 Série : Docteur Caraïbes. 3.45 Les dossiers de l'agence O (rediff.). 4.40 Aria de rêves.

M 6

20.00 Série : L'homme au katana. Révolte à Old-Point. 20.50 Série : Brigade de nuit. Piégée. 21.45 Série : Starsky et Hutch. 23.00 Face à face, François Mitterrand et Jacques Chirac, animé par Michèle Cotta (TF 1) et Elie Vanier (A 2) (en différé). 1.00 Six minutes d'informations. 1.10 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Zia ou la comédie du dieu Chacal, de Michel Calonne. 21.30 Profils perdus. Maurice Clavel. 22.40 Nuits magnétiques. Où sont passés les « frère et sœur » ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Cordes à cris.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Passacaille op. 1, de Webern ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius ; Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, dir. James Conlon ; sol. : Uto Ughi, violon. 23.07 Club de la musique contemporaine. Dossier Maderna. 0.30 Autour de minuit.

Vendredi 29 avril

TF 1

18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le Bébête show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : La télévision comme vous ne l'avez jamais vue. 22.35 Magazine : Ushuaïa. 23.35 Journal et la Bourse. 23.50 Série : Les envahisseurs. 0.40 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 5. Les éléments naturels.

A 2

18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Alf. 20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton : La valise en carton (4e épisode). 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Portraits-souvenirs, sont invités Jacques Brosse (Les grandes personnes), Marie-Josèphe Guers (Paul Claudel), Charles Rossac (Trois noms pour une vie), Frédéric Vitoux (La vie de Céline) et Roger Stéphane. Evocation de Jean Genêt à propos du livre de Jean-Bernard Moraly (Jean Genet, la vie écrite). 22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : Viva Zapata. ■■ Film américain d'Elia Kazan (1952). Avec Marlon Brando, Jean Peters, Anthony Quinn, Joseph Wiseman (v.o.). *Un paysan mexicain qui, en 1911, a choisi la cause de la révolution, devient général et héros national. Beaucoup moins un poème épique à la gloire de Zapata qu'un essai un peu austère sur la morale du chef révolutionnaire, les rapports de la fin et des moyens. Le cinéma de Kazan était alors empreint d'ambiguïté. Curieuse composition de Brando.*

FR 3

17.55 Magazine : Flash mag. De Patrice Drevet. 18.00 Feuilleton : Flamingo road. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Diplodo. Le soleil artificiel. 20.05 Jeux : La classe. 20.25 INC. Le guide pratique 1988 des essais. 20.30 Série : Néo-polar. La théorie du 1 %, de Gérard Marx, d'après l'œuvre de Frédéric Fajardie. Avec François Siener, Sidiki Bakaba, Philippe du Janerand, Bernard Farcy. *Noir et violent. Déconseillé aux enfants.* 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. L'or rose de Sitka. 22.20 Journal. 22.35 Documentaire : Les secrets de la momie. 23.30 Musicales. 0.30 Modes d'emploi 3 (rediff.).

CANAL PLUS

18.55 Starquizz. Invités : Antoine, Stéphane Caristan, Fanny Cottençon. 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Claude Chabrol. 20.30 Cinéma : L'aviateur. ■ Film américain de George Miller (1984). Avec Christopher Reeve, Rosanna Arquette, Jack Warden. 22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Manon des sources. ■■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot, Elisabeth Depardieu. 22.45 Cinéma : Tron. ■■ Film américain de Steven Lisberger (1986). Avec Jeff Bridges, Bruce Boxleitner, David Warner (v.o.). 1.30 Série : Un flic dans la Mafia. 2.15 Documentaire : Les marais d'Australie.

LA 5

17.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 18.10 Dessin animé : Sandy Jonquille. 18.30 Dessin animé : Creamy adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Justice aveugle. D'Andrew Gottlieb, avec Tim Matheson, Lisa Eichhorn et Mimi Kuzyk. *L'innocent a tout du coupable. Une histoire dramatique qui s'inspire de faits réels.* 22.10 Mission impossible (rediff.). 23.10 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Bains de minuit (suite). 0.45 Série : Thriller. 2.00 Série : Kojak (rediff.). 2.50 Le journal de la nuit. 2.55 Aria de rêve. 3.05 Série : Les globe-trotters. 3.30 Série : Docteur Caraïbes. 4.05 Série : Les dossiers de l'agence O.

M 6

18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Rompre avec la tradition. Avec Bill Cosby et Lisa Bonnet. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle (rediff.). 0.10 Magazine : Médiator (rediff.). 0.40 Boulv'hard. Actualité de la musique rock. Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et les mois, de Gérard Herzog (INA 1952) ; Première rencontre, de Gérard Bauer (INA 1955). 21.30 Musique : Black and blue. Warne Marsh et l'école de Tristano (New-York). 22.40 Nuits magnétiques. Où sont passés les « frère et sœur » ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Cordes à cris.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 mai 1987 à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven ; Roméo et Juliette (extrait), de Berlioz, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. : Hiroshi Wakasugi ; sol. : Bruno-Leonardo Gelber, piano. 22.20 Premières loges. Don Quichotte (extraits) de Massenet, par le chœur René Alix et l'Orchestre radio-lyrique, dir. : Jules Gressier (14 avril 1947). 23.07 Club de la musique ancienne. Viaggio Pasticcio per il castrato (1re partie). 0.30 Archives. Symphonie nº 9 en ut majeur de Schubert ; les maîtres chanteurs de Nuremberg (prélude du 1er acte) de Wagner.

Audience TV du 27 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39.4	Santa Barbara 15.4	Act. région. 7.4	Act. région. 4.3	Nulle part 3.7	Porte magique 6.9	Hulk 2.7
19 h 45	49.5	Roue fortune 21.3	Caméra indiscr. 10.1	Act. région. 3.2	Nulle part 6.9	Boul. Bouvard 4.8	Hulk 3.2
20 h 18	64.4	Journal 22.3	Journal 23.4	La classe 8.0	Nulle part 4.3	Journal 3.7	Espion modèle 2.7
20 h 55	71.3	Sacrée soirée 18.6	Football 22.3	Petits pas 2.7	Ciné salles 5.9	Petites annonces 14.4	Dynastie 7.4
22 h 08	63.6	Sacrée soirée 20.7	Football 19.7	Journal 2.7	Op. Lotus bleu 4.3	Petites annonces 16.0	Libre & change 1.1
22 h 44	34.8	Pirates 10.1	Prof. comique 8.0	Océaniques 1.6	Football 6.4	Loi Los Angeles 8.0	Libre & Change 0.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 avril à 0 heure et le dimanche 1er mai à 24 heures.

Les perturbations vont se succéder durant les jours à venir, nous donnant un temps souvent pluvieux, et localement orageux. De plus un renforcement sensible des vents sur le Nord-Ouest et les côtes atlantiques est attendu samedi après-midi.

Vendredi : passage pluvieux.

Les pluies seront modérées en partie Nord, puis faibles, orageuses au Sud. Elles tomberont sous un ciel couvert le matin de la Bretagne à l'Aquitaine, l'après-midi de la Normandie au Centre, aux Pyrénées et au golfe du Lion, avec des orages sur les Pyrénées et le Massif Central. En soirée, les pluies gagneront le Bassin parisien, le Jura, l'est du Rhône et la Corse.

Avant l'arrivée de ces pluies, les éclaircies seront parfois belles le matin sur une moitié Est ; mais on y trouvera des brumes et localement des brouillards. A la mi-journée, sur ces régions, les nuages l'emporteront sur les éclaircies. A l'inverse, dans l'après-midi, le ciel commencera à se dégager un peu sur l'Ouest, mais quelques averses se produiront.

En Méditerranée, le vent de nord à nord-ouest, encore assez fort en fin de nuit, faiblira dans la matinée. Sur les côtes bretonnes, le vent de sud-ouest sera modéré.

Les températures minimales seront de 2 à 4 degrés dans le Nord-Est, 7 à 11 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest, 10 à 13 degrés près de la Méditerranée, 3 à 8 degrés ailleurs. Les maxima seront de 12 à 15 degrés dans le Nord-Ouest, 15 à 18 degrés ailleurs.

Samedi : aggravation sur l'Ouest l'après-midi.

Les brumes et les brouillards matinaux se dissiperont rapidement. Ils feront place à une alternance de passages nuageux et d'éclaircies. Un mistral modéré dégagera le ciel des régions proches de la Méditerranée.

Dans le cours de l'après-midi, les nuages arriveront par l'ouest, en début de soirée ils affecteront une grande moitié Ouest, et il pleuvra sur la Bretagne, les Pays de la Loire, les Charentes et l'Aquitaine. Les vents se renforceront sur le quart Nord-Ouest, où les pointes pourront atteindre 90 km/heure, ainsi que près des côtes atlantiques.

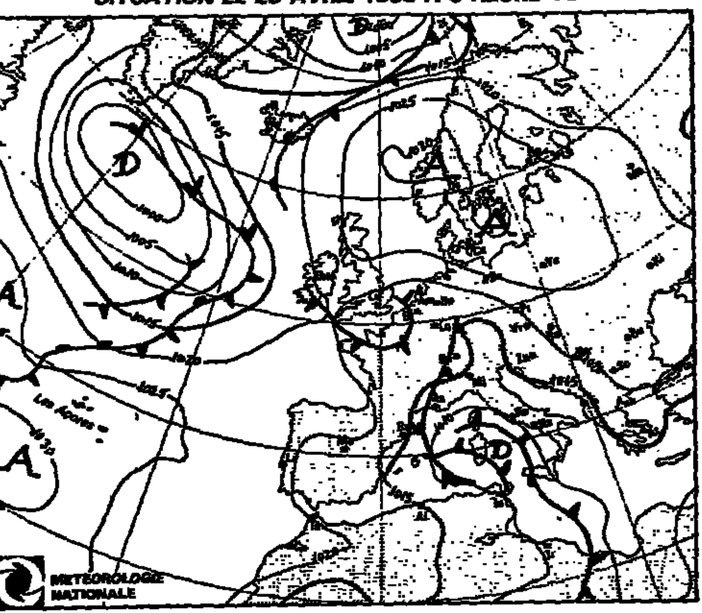
Les températures maximales seront comprises entre 13 et 17 degrés sur la moitié Nord, et entre 15 et 19 degrés sur la moitié Sud.

Dimanche 1er mai : progression vers l'est des nuages et de la pluie.

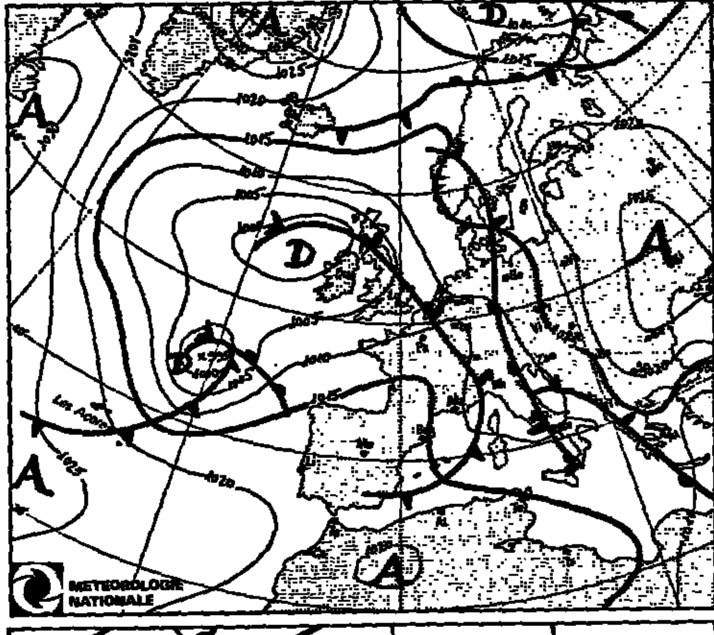
Le ciel couvert et les pluies qui concerneront le matin les Pyrénées, le Massif Central, le Bassin parisien et le Nord, gagneront l'après-midi les Pyrénées orientales, un grand quart Sud-Est et les régions de l'Est. Les précipitations seront localement orageuses, principalement sur le relief.

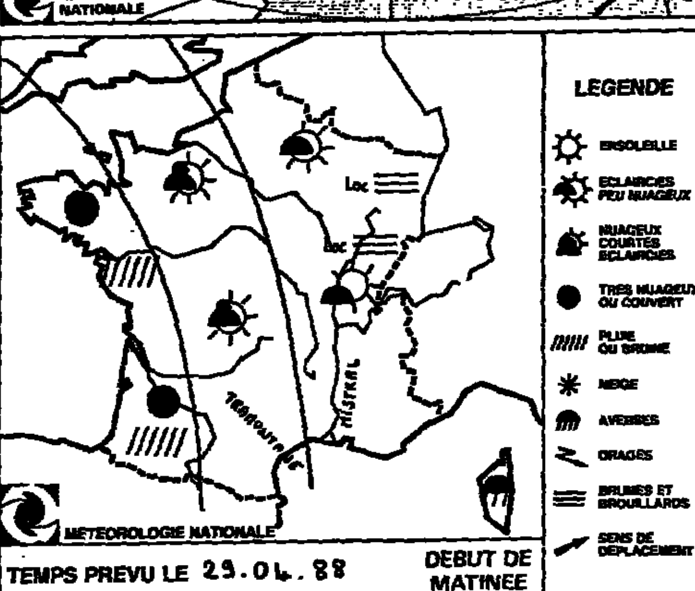
Sur l'Aquitaine, le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Normandie, et aussi sur le Centre, le Midi-Pyrénées, le Limousin, le Bassin parisien et le Nord l'après-midi, le ciel sera variable et on aura quelques averses.

SITUATION LE 28 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-4-1988 à 6 heures TU et le 28-4-1988 à 6 heures TU — le 27-4-1988

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	19	11	P
BIARRITZ	15	11	N
BORDEAUX	18	6	D
BOURGES	18	5	D
BREST	11	0	P
CAEN	14	5	D
CHERBOURG	11	5	N
CLERMONT-FERR.	12	1	N
DIJON	15	8	N
GRENOBLE St-M-H	15	11	C
LILLE	16	5	D
LIMOGES	15	5	D
LYON	14	10	P
MARSEILLE-MAR.	15	11	C
NANCY	16	8	B
NANTES	17	5	N
NICE	20	13	P
PARIS-MONTS.	18	7	C
PAU	14	7	C
PERPIGNAN	14	12	N
RENNES	18	6	N
ST-ÉTIENNE	13	8	B
STRASBOURG	11	8	P
TOURS	16	3	D
TOULOUSE	16	8	P
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	17	11	P
AMSTERDAM	15	7	P
ATHÈNES	21	14	C
BANGKOK	34	28	C
BARCELONE	14	8	C
BELGRADE	16	8	C
BERLIN	13	4	N
BRUXELLES	16	6	C
LE CAIRE	37	28	D
COPENHAGUE	10	1	D
DAKAR	26	20	D
DELHI	40	27	D
DJERBA	29	14	D
GENÈVE	10	6	P
HONGKONG	29	24	N
ISTANBUL	12	9	C
JÉRUSALEM	28	13	C
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	12	6	N
LOS ANGELES	20	12	C
LUXEMBOURG	15	6	D
MADRID	17	3	D
MARRAKECH	23	11	D
MEXICO	32	16	B
MILAN	20	13	C
MONTRÉAL	13	2	N
MOSCOU	5	-2	N
NAIROBI	25	18	N
NEW-YORK	19	10	N
OSLO	11	-2	D
PALMA-DE-MAL.	17	12	P
PÉKIN	33	18	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	C
ROME	21	13	P
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	10	-4	D
SYDNEY	20	18	P
TOKYO	22	14	N
TUNIS	20	11	D
VARSOVIE	8	-2	D
VENISE	20	12	N
VIENNE	18	7	N

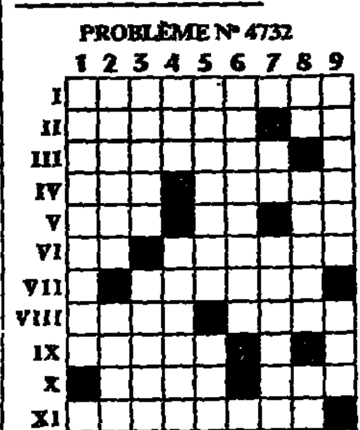
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4732



HORIZONTALEMENT

I. Ramènent des pièces parce qu'ils n'hésitent pas à quêter. – II. Fait disparaître maintes mouches. Degré. – III. Dessous ceux qui doivent reprendre le dessus. – IV. Souvent donné contre du riz. Qui ne fait donc pas d'excès. – V. Précéda sa sœur dans le cœur d'un homme. Lettres de créance. Entrent dans les mœurs. – VI. Symbole. On les fait éventuellement bénéficier d'un certain soutien. – VII. Purée qui est très difficile à digérer. – VIII. Se fait régulièrement amener sur un plateau. On ne saurait se plaindre en la voyant passer sous notre nez. – IX. Fis plus que les cent pas. – X. Où eurent lieu des rencontres que l'on peut considérer comme mauvaises. C'est du chinois ! – XI. Amenés à malmener.

VERTICALEMENT

1. Une qui peut avoir la tête près du bonnet. – 2. Endroit où l'on met facilement la main à la pâte. Il ne s'agit évidemment pas d'un grand ensemble. – 3. Moyen de contrôle. On en a vite fait le tour. – 4. Pronom. Entre les mains de celui qui tient les cordons de la bourse. – 5. Se font secouer par ceux qui veulent en tirer quelque chose. Un petit malin. – 6. Bêcher ou bien faire trop piocher. – 7. Réfléchi. Est bien forcée de porter le chapeau. – 8. Coule de source. Tas de grains. Sur la plus haute marche du podium. – 9. De quoi se sentir mal dans son corps. Fut envoyé au loin.

Solution du problème nº 4731

Horizontalement

I. Merluche. – II. Emouchoir. – III. Mus. Candi. – IV. Olé. Lunes. – V. Ré. Peser. – VI. Al. Suse. – VII. Bégayer. – VIII. Anet. Nô. – IX. Eu. Eut. Al. – X. Luxueil. – XI. Air. Né.

Verticalement

1. Mémorable. – 2. Emule. – 3. Rose. Aga. Li. – 4. Lu. Planeur. – 5. Uccle. Yeux. – 6. Chaussettes. – 7. Honneur. – 8. Eiders. Nain. – 9. Ris ! Etoile.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 avril :

DES ARRÊTÉS

● Du 14 avril 1988 relatif au principe et aux conditions de réalisation d'une liaison ferroviaire à grande vitesse, dite « TGV-Nord » ;

● Du 22 avril 1988 relatif au principe et aux conditions de réalisation d'une liaison ferroviaire à grande vitesse contournant Paris par l'est ;

● Du 12 avril 1988 fixant le nombre maximum de places mises en 1988 au concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs ;

● Du 12 avril 1988 portant approbation de la convention nationale des sages-femmes.

هكذا من الأصل

« services »

PHILATÉLIE

Un « plus » dans les collections

Les timbres perforés

Un timbre-poste perforé ne perd pas forcément sa valeur à cause des trous qui le transpercent...

De nombreuses entreprises, en France et à l'étranger, ont perforé des timbres. Ces perforations représentent des initiales, des monogrammes, des symboles et les dessins les plus divers : étoile, coq, vache, croix, éléphant... Il s'agissait, le plus souvent, de profiter de la surface du timbre pour faire de la promotion et de contrôler leur utilisation.

Quand, en France, en 1873-1874 apparaissent les premières perforations, la poste réagit immédiatement en interdisant cet usage. Les chambres de commerce interviennent et évoquent le détournement de timbres dont leurs adhérents sont victimes. Une décision ministérielle datée du 15 novembre 1876 fixe alors les règles de la perforation des timbres : le tiers de la surface du timbre pour laisser entièrement visible la valeur faciale... Mais, en 1954, cette pratique est de nouveau interdite car assimilée à une détérioration de valeur fiduciaire.

L'intérêt des perforés ? Ils permettent aux philatélistes, spécialisés dans une thématique, de sortir du strict contenu du timbre : la perforation, sa nature, son origine, sont un « plus ». On recense en France plus de deux mille perforations différentes. Celles provenant des grandes banques sont les plus fréquentes et ont moins de valeur.

Il est préférable de collectionner les perforés sur lettres, à en-têtes commerciales, qui permettent de les identifier et de les authentifier et leur donnent toute leur valeur. La perforation la plus célèbre ? L'EIPA 30 (Exposition internationale de poste aérienne) sur un timbre émis en 1930, coté 25 000 F.

★ Un club spécialisé : l'ANCOPER, 4, rue des Capucins, 92190 Meudon, qui a d'ailleurs édité un catalogue France-colonies françaises des perforés.

Pour tout renseignement concernant cette rubrique, s'adresser au : *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

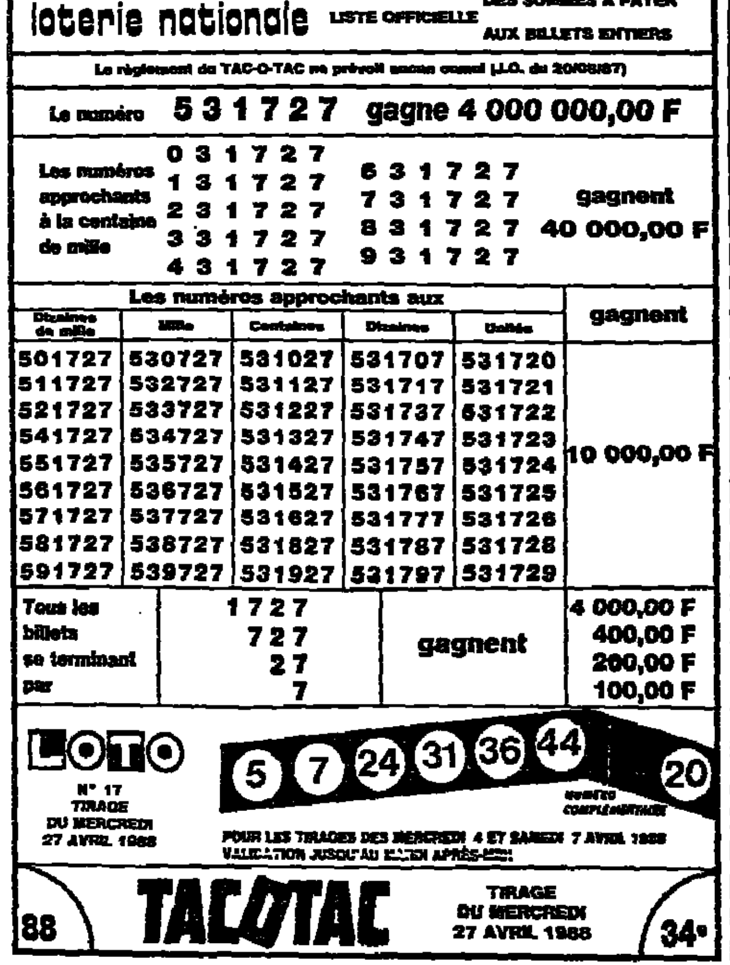
Perforés américain et allemand (haut). Perforé EPN (Exposition philatélique de Nancy) sur 80 c vert-jaune Pétain, vendu du 23 au 26 juin 1942 *(30 000 exemplaires). Vache du chocolat Vinay.*

En filigrane

● **Le cycle et la poste.** — Un ouvrage intitulé *le Cycle et la Poste* vient de paraître, écrit par J.-P. Mangin et R. Geslin. Il comprend *deux parties : une histoire passionnante* des postes cyclistes dans le monde depuis 1887 — par exemple le courrier « par exprès » de Cuba de 1899 à 1910, la poste cycliste vers les gares à Paris en 1892... — et un catalogue où tous les timbres émis sur le thème de la petite reine sont répertoriés des origines à nous jours. Un travail *fabuleux préfacé par* M. Gérard Longuet, à deux mois du Tour de France... (*Le Cycle et la Poste, 324 pages, 1 200 illustrations, format* 21 × 29 cm. prix 278 F port compris. J.-P. Mangin, 8, rue de Grimonbois, 55000 Bar-le-Duc).

● **Expositions à l'étranger.** — L'Inde accueillera à New-Delhi, du 20 au 29 janvier 1989, India 89, *une exposition philatélique* mondiale (renseignements : Department of Posts, Dak Bhavan, *Parliament Street, New-Delhi*-110-001, Inde). La Bulgarie, pour sa part, organise Bulgaria 89, du 22 au 31 mai 1989, à Sofia (renseignements : Pressbureau Bulgaria 89, POB 190, 1090 Sofia, Bulgarie).

● **Philatélie à la télévision.** — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France, Bonjour l'Europe » accueille *une rubrique* philatélique tous les dimanches, vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, du *Monde des philatélistes.* Au programme dimanche : les grèves, le travail et les timbres...



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 531727 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
031727		
131727	631727	
231727	731727	40 000,00 F
331727	831727	
431727	931727	

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
501727	530727	531027	531707	531720	10 000,00 F
511727	532727	531127	531717	531721	
521727	533727	531227	531737	531722	
541727	534727	531327	531747	531723	
551727	535727	531427	531757	531724	
561727	536727	531527	531767	531725	
571727	537727	531627	531777	531726	
581727	538727	531827	531787	531728	
591727	539727	531927	531797	531729	

Tous les billets se terminant par		gagnent
1727		4 000,00 F
727		400,00 F
27		200,00 F
7		100,00 F

LOTO N° 17 TIRAGE DU MERCREDI 27 AVRIL 1988

5 7 24 31 36 44 — 20 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 AVRIL 1988 VALIDATION JUSQU'AU [illegible] APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 27 AVRIL 1988 34e

Médecine

Les difficultés financières de l'hôpital public

Un hémophile inadmissible

La direction administrative d'un hôpital public peut-elle interdire, pour de simples raisons financières, la prise en charge médicale d'un malade ?

Impensable il y a quelques années, un tel scénario n'est plus aujourd'hui tout à fait irréaliste, comme en témoigne l'histoire d'un homme de cinquante ans, hémophile, auquel la direction du centre hospitalo-universitaire de Bordeaux refuse, depuis plusieurs mois, l'accès aux soins.

Hémophile, cet homme est aussi, comme 10 % environ des personnes atteintes de cette maladie, victime d'une anomalie sanguine conséquence de l'apparition d'anticorps dirigés contre les médicaments coagulants habituellement utilisés pour le traitement. Ces patients consomment donc moins de produits anticoagulants que les autres hémophiles. En revanche, lorsque leur état de santé nécessite des perfusions, celles-ci doivent être faites de façon répétée avec de très grandes quantités pour « saturer », avec des substances fabriquées à l'étranger et particulièrement coûteuses, l'anticorps que leur organisme produit. Le problème se pose le plus souvent lors des *interventions chirurgicales.*

Or précisément, l'état de santé du malade en question impose aujourd'hui une double intervention au niveau de ses genoux. Faute d'une telle opération, il serait condamné au fauteuil roulant et devrait cesser toute activité professionnelle.

« Les dossiers nécessaires à la prise en charge de ce malade avaient été établis et acceptés par la caisse d'assurance-maladie compétente, écrit M. Francis Graeve, préfet honoraire et président d'honneur de l'Association française des hémophiles. *Mais la couverture hématologique de l'opération ayant été estimée à trois millions de francs, la direction de l'hôpital n'a pas donné son accord pour que l'opération ait lieu, le budget de l'hôpital ne pouvant supporter une telle dépense, ce qui paraissait évident à la lecture des données chiffrées citées par le directeur dans une lettre datée du 11 février* [...]. *Nous nous trouvons dans l'un des cas où la société doit choisir, en dehors même de toute considération humaine, entre le coût de soins et celui de l'invalidité. » (1).*

La lettre de M. Graeve n'a pas laissé insensible M. François Delafosse, directeur des hôpitaux, qui, qualifiant cette situation d'« *inacceptable* » a adressé une lettre au préfet de la région concernée.

« Je ne saurais tolérer de telles pratiques qui remettent en question les missions essentielles du service public et les règles élémentaires de la déontologie, écrit le directeur des hôpitaux. *En conséquence, je vous demande d'user de votre autorité pour obtenir l'hospitalisation de l'intéressé au centre hospitalier régional dans les meilleurs délais. L'importance des résultats d'exploitation excédentaires de ce centre hospitalier régional affectés soit à l'équipement (43 millions de francs en 1985, 60 millions de francs en 1986), soit à des comptes de réserve ou de provisions, ainsi que le volume considérable des subventions d'équilibre aux budgets annexes (27 millions de francs en 1985, 29 millions de francs en 1986) laissent supposer que cet établissement peut, sans crainte de dépasser l'enveloppe budgétaire allouée par vos services, assurer dans de bonnes conditions la prise en charge médicale de ce patient. »*

Les hésitations du ministère

Cette lettre, datée du 11 mars, n'a, si l'on en croit la direction générale, toujours pas été notifiée au CHR de Bordeaux. On assure toutefois, à la direction générale des hôpitaux, qu'une solution rapide devrait être trouvée.

Au-delà du cas particulier de ce malade, qui est toujours dans l'inquiétude quant à la prise en charge du traitement que son état de santé nécessite, cette triste affaire soulève une série de problèmes tenant notamment à la mission des établissements hospitaliers publics à vocation universitaire et régionale. Elle pose aussi, de manière concrète, les difficultés liées au carcan du budget global auquel sont soumis les établissements hospitaliers publics dont Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille avait, il y a quelque temps, promis de tout faire pour améliorer le fonctionnement.

Le groupe de travail « sur l'organisation des soins aux hémophiles » que Mme Barzach avait mis en place sous la présidence du docteur Yves Coquin, médecin-inspecteur régional en Ile-de-France et dont les propositions devaient être connues fin mars, propose que des cas de ce genre soient traités à l'échelon hospitalier, en dehors du budget global. On hésite toutefois, au ministère de la santé, à autoriser une telle mesure. On craint en particulier qu'après l'hémophilie, d'autres maladies imposant des traitements coûteux soient à l'origine de dépenses élevées non programmées. *« La thérapeutique de l'hémophilie n'est pas la seule en cause,* confie un cadre hospitalier. *Depuis peu, des problèmes similaires concernant les prothèses de hanches ou des actes de chirurgie oculaire se posent dans certains établissements hospitaliers publics. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) *L'Hémophilie,* numéro 113, mars 1988. Revue éditée par l'Association française des hémophiles.

REPÈRES

Chasse

La Cour européenne condamne la France

La Cour européenne de justice a condamné, le mercredi 27 avril, la France pour des lacunes dans sa *législation sur la protection des* oiseaux sauvages. Les juges européens ont, en revanche, autorisé la chasse au filet et les gluaux, vigoureusement dénoncées par les écologistes, la Cour estimant que les règlements sont assez stricts pour protéger les espèces.

Fin mars, 20 000 *manifestants* environ avaient protesté à Bordeaux *en faveur de la chasse à la tourte*relle. Mais la Ligue française de protection des oiseaux à l'intention *d'appeler à une manifestation dans* le Sud-Ouest pour dénoncer le jugement de la Cour de Luxembourg et le *non-respect en Aquitaine des règle*ments interdisant la chasse printanière à la tourterelle.

Espace

Colombus se heurte à la neutralité suisse

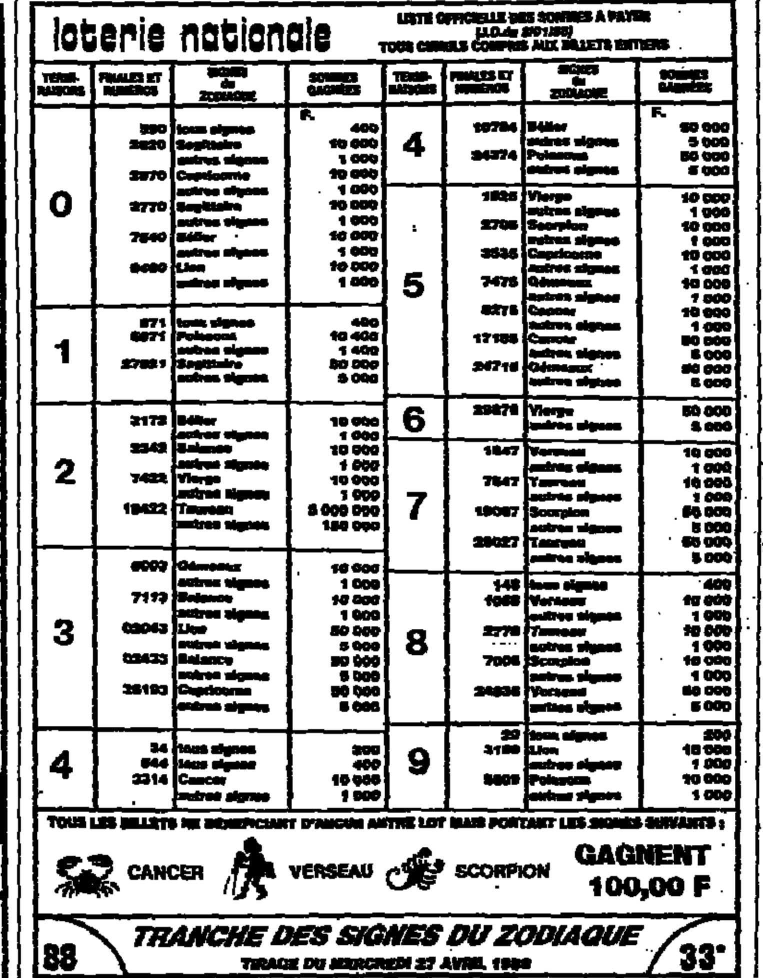
La Suisse ne participera pas au programme Colombus, contribution européenne à la station spatiale américaine. Cette décision, annoncée le mercredi 28 avril, *a été prise en par*tie pour des raisons financières, la Suisse jugeant suffisamment lourd son engagement *dans les pro*grammes Ariane-5 et Hermès. Mais c'est essentiellement la neutralité *suisse qui a causé* ce retrait. Le gouvernement fédéral a estimé, au vu de l'accord intergouvernemental qui *devrait être bientôt signé entre* les participants européens et les Etats-Unis, que l'éventuelle utilisation militaire *de la station par les Américains* pouvait entrer en conflit avec la neutralité de la Confédération. Il est à *noter que l'Autriche, l'Irlande* et la Suède ont aussi décliné tout engagement dans le programme Colombus.

Religions

Nomination d'évêques en Lituanie

Le pape a nommé, le mercredi 27 avril, un nouveau président de la conférence épiscopale de Lituanie. Il s'agit de Mgr Vincentias Sladkevicius, qui succède ainsi à Mgr Lindas Povilonis, *archevêque de Kaunas,* démissionnaire pour raisons d'âge et de santé. Le nom de Mgr Sladkevicius dans cette *République* balte soviétique, où plus de la moitié de la population est catholique (2 millions sur 3,5 *millions d'habitants*), est symbolique : évêque auxiliaire de Kasiadorys, il avait été assigné à résidence, de 1963 à 1982, dans une ville éloignée de son diocèse. Ce n'est qu'en 1983 qu'il avait été autorisé à retrouver ses fidèles.

Comme archevêque de Kaunas, Mgr Povilonis est remplacé par Mgr Preiksas, qui était son auxiliaire. *Ces nominations interviennent juste* après la visite quinquennale à Rome des évêques lituaniens, au cours de *laquelle le pape avait évoqué,* le 18 avril, *« le vent de renouveau »* soufflant sur l'URSS et avait souhaité *qu'ils apportent une liberté religieuse* accrue.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du [illegible]) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées F.
0	390	tous signes	400
	2820	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2970	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	2770	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7540	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6490	Lion	10 000
		autres signes	1 000
1	871	tous signes	400
	6871	Poissons	10 400
		autres signes	1 400
	27891	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
2	2172	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2542	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	7422	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	19422	Taureau	5 000 000
		autres signes	150 000
3	6009	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	7113	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	02043	Lion	50 000
		autres signes	5 000
	03433	Balance	50 000
		autres signes	5 000
	28193	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
4	34	tous signes	200
	544	tous signes	400
	2314	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
4	19784	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
	24374	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	1525	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2705	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3535	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7475	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8275	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	17155	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
	24715	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
6	29876	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
7	1847	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7547	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	19087	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	29027	Taureau	50 000
		autres signes	5 000
8	148	tous signes	400
	1068	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2778	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7008	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	24838	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
9	29	tous signes	200
	3189	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	8809	Poissons	10 000
		autres signes	1 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CANCER VERSEAU SCORPION GAGNENT 100,00 F

88 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 27 AVRIL 1988 33e

Réglementation d'un médicament contre l'acné aux Etats-Unis

Les autorités sanitaires américaines ont décidé, le mercredi 27 avril, d'imposer à la multinationale pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche une série de mesures visant à prévenir l'apparition de malformations chez les enfants nés de femmes ayant utilisé durant leur grossesse un médicament contre l'acné (*le Monde* daté 24-25 avril). Le produit concerné, l'Accutane ou isotrétinoïne, tenu pour responsable de plus d'un millier de malformations fœtales, sera maintenu sur le marché américain, parce qu'il s'agit, selon les autorités américaines, *« du seul traitement efficace de certaines formes d'acné ».*

Les conditions (absence de grossesse au moment de la prescription du médicament et mise en garde des femmes sur l'obligation de suivre une méthode contraceptive fiable un mois avant le traitement et jusqu'à quatre semaines après l'arrêt de ce dernier) ont été décidées d'un commun accord entre les autorités américaines et les responsables de la multinationale. En France, où le produit est commercialisé depuis *1986, ces précautions* sont déjà recommandées par le fabricant.

DÉFENSE

La France, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni construiront un missile antichars commun

La Grande-Bretagne a décidé, mardi 26 avril, de rejoindre le consortium franco-ouest-allemand Euromissile pour participer, à ses côtés, à la conception d'un nouveau missile antichars, baptisé Trigat, qui remplacera les missiles Milan et Hot en service dans plusieurs armées.

En 1987, déjà, la France et l'Allemagne fédérale avaient décidé de s'associer sur ce projet Trigat, et le *Royaume-Uni, sollicité* d'y participer, avait réservé sa réponse.

A Londres, le ministère de la *défense a annoncé que* le gouvernement de Mme Margaret Thatcher venait d'accepter de signer le protocole d'accord instituant une coopération trilatérale au sein d'un nouveau consortium, dénommé EMDG (pour Euromissile Dynamic Group) et responsable du projet. La société britannique British Aerospace se partagera le contrat Trigat avec la société française Aérospatiale et le groupe ouest-allemand Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB).

Le système d'arme Trigat représente, en réalité, deux missiles antichars différents. Le premier missile, destiné à l'infanterie, porte à environ 2 000 mètres : il est à guidage sur faisceau laser et il peut être tiré en espace clos (pour le combat urbain). Le second missile, lancé par un hélicoptère ou monté sur un véhicule, porte à plus de 4 500 mètres : il est du type « fire and forget » (tire et oublie), c'est-à-dire qu'on lui désigne à l'avance son objectif, qu'il s'y dirige *automatiquement* (et peut même être lancé en salve de quatre missiles à la fois contre des cibles différentes) *pour permettre au tireur de s'éclipser.*

A l'origine du projet, il y a la volonté des trois armées concernées de disposer d'un missile capable de servir par tous les temps et de percer tous les blindages soviétiques connus ou à venir, comme le blindage actif ou céramique.

La France a prévu d'acquérir 1 500 postes de tir et 60 000 missiles, pour l'infanterie, à partir de 1995 et 345 postes de tir et 13 000 missiles, pour ses hélicoptères et ses blindés, à compter de 1997.

Au conseil des ministres

Nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi *27* avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** — *Sont promus* : contre-amiral, les capitaines de vaisseau Michel Berger et Jean Cottin.

Sont nommés : inspecteur des armements nucléaires, le vice-amiral Dominique Barnaud ; sous-chef d'état-major « matériel » à l'état-major de la marine, le contre-amiral Charles Mechet ; directeur du cours supérieur interarmées et commandant l'Ecole supérieure de guerre interarmées, le contre-amiral Philippe Sainte-Claire Deville.

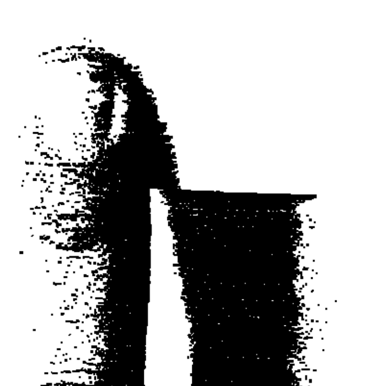
● **Terre.** — *Sont promus* : général de division, le général de brigade Jacques Favreau et le général de brigade Roland Bourgoin (nommé directeur central du matériel) ; général de brigade, le colonel Bernard de Lesquen du Plessis-Casso.

Sont nommés : adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la première région militaire, le général de division Jean Roné ; gouverneur militaire de Marseille et commandant la cinquante-troisième division militaire territoriale, le général de brigade Marcel Durand ; commandant la Légion étrangère, le général de brigade Raymond Le Corre ; directeur adjoint à la direction centrale du matériel, le général de brigade Claude Herique ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Maurice Bonte.

● **Armement.** — *Sont promus* : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Bernard Thauvin et Bernard Pauchon ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Claude Desquilbet (nommé chef du service central des commandes à la direction des armements terrestres), François Bée et Jean Cavailles.

● **Gendarmerie.** — *Sont promus* : général de division, le général de brigade Pierre Deveny ; général de brigade, les colonels Albert Dupont et Christian Vergez.

Sont nommés : commandant la troisième région de gendarmerie, le général de brigade Reynaud Siband ; sous-directeur de la logistique, le général de brigade Paul Ferrara.



Le Carnet du Monde

Mariages

— Le général Hassan PAKRAVAN (†) et Mme, née Faritfteh,
M. et Mme Raymond BARBIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Afsaneh et Jean-Luc,

qui sera célébré à Paris, le 30 avril 1988.

Décès

— *Pour lui, la lumière d'ici-bas se referme, pour renaître et se prolonger dans l'Eternelle Vie.*

Pierre BRUAS,

nous a quittés, âgé de vingt-quatre ans à peine, il est mort à la maison, le 28 avril 1988, à 5 h 30.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui l'ont soutenu et aidé à grandir tout au long de ses quarante-trois mois de lutte, et particulièrement à

La famille,
Nos amis,
La communauté monastique de Jérusalem,
La société Containeering, notre entreprise.
MM. les professeurs, médecins et leur équipe de Necker, IGR, médecine douce René-Huguenin, Memorial de New-York, institut Gustave-Roussy.

Pour ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, nous nous unirons pour un — au revoir — à l'office du soir de la communauté en l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, Paris-3e, le 29 avril, à 18 heures.

L'inhumation aura lieu à Nozières, terre de ses ancêtres ardéchois, le 30 avril, à 16 heures.

De la part de
Sa famille,
Michel et Jopick Bruas,
née Ponchelet,
son père, sa maman,
Caroline et Laure Bruas,
ses sœurs.
CC9608 13, rue Ferdinand-Duval,
75004 Paris.
Le Courtial,
07270 Nozières.

— Mme Annette Elalouf,
son épouse,
Jean-Claude et Catherine Elalouf
et leurs enfants,
Andrée Elkaim
et ses enfants,
Colette Elalouf-Breton
et ses enfants,
David et Dany Elalouf
et leurs enfants,
Abraham et Huguette Meyran
et leurs enfants,
Nelssie Elalouf,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Elalouf, Obadia,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacob ELALOUF,

survenu à Paris, le 27 avril 1988, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 avril 1988.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 15 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue Richer,
75009 Paris.

— M. et Mme Simon Nora
et leurs enfants,
Sylvie, Dominique, Olivier,
Mme Sarah Georges-Picot
et son fils Lionel de Mun,
M. et Mme Luc Georges-Picot
et leurs fils,
David, Boris, Aurélien,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Fourcade
sa sœur et son beau-frère,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Georges GEORGES-PICOT,
née Yvonne Bridon,
ancien vice-président
du conseil municipal de Paris,
ancien conseiller général de la Seine,

le mercredi 27 avril 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu dans sa paroisse, en l'église Saint-Séverin, le vendredi 29 avril, à 8 h 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Noisy-sur-Oise.

1, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.
52, rue du Roi-de-Sicile,
75004 Paris.
49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris.

[Mme Yvonne Georges-Picot était née à Shanghai le 30 octobre 1903. Elle avait épousé le général Georges Georges-Picot. Elue conseiller municipal de Paris en 1947, elle avait été, de 1948 à 1949, vice-présidente du conseil général de la Seine, puis, de 1949 à 1950, vice-présidente du conseil municipal de la capitale. Elle avait abandonné son mandat parisien en 1963.]

— Mme Claude Givaudan,
Mlle Bébé Givaudan,
Mlle Soizic Andouard,

font part de la mort de

M. Claude GIVAUDAN,
7 mai 1938-21 avril 1988.

Selon son désir, il a été incinéré sans aucune cérémonie le 25 avril 1988.

4, cour Saint-Pierre,
1204 Genève.

— M. et Mme Jean-François Rabaux,
M. et Mme Michel Guillaumat-Tailliet,
M. et Mme Bernard Guillaumat-Tailliet,
M. et Mme Jean-Pierre Guillaumat-Tailliet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Denise GUILLAUMAT-TAILLIET.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 avril 1988, à 14 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Galvani,
75017 Paris.

— M. Jacques Recoules,
son époux,
Les docteurs Didier et Pierrette Recoules,
Me Jean-Jacques Recoules et Mme,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Le docteur Guy-Jean Arché et Mme,
M. et Mme Pierre, Geneviève, François et Jean Recoules,
son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanine RECOULES-ARCHÉ,
docteur en médecine,

survenu le 27 avril 1988, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Réformée, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le vendredi 29 avril, à 14 heures.

« Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. »
Matthieu, V-9.

23, rue Raynouard,
75016 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de

Roman WINICKI

une cérémonie aura lieu au cimetière de Bagneux, le dimanche 1er mai 1988, à 11 h 30.

Erratum

— On nous prie de rappeler le décès de

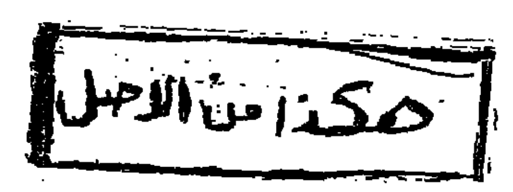
Louis NIQUET,

survenu le lundi 25 avril 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, où l'on se réunira.

Communications diverses

— CBL : samedi 30 avril, à 20 h 30, duo violon et piano : Lee Jim-Keum et Melissa Schneps : Tartini, Debussy, Grieg, Bloch, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.



Vie associative

Objectif transparence

QUEL homme politique peut se permettre d'ignorer les associations ? Même si l'on ne peut connaître leur nombre avec exactitude, chacun s'accorde pour dire que celles-ci sont plusieurs centaines de milliers (entre quatre cent mille et cinq cent mille). Aujourd'hui elles ont investi tous les domaines : politique, économique, social, touristique, sportif. Elles emploient environ huit cent mille personnes et mobilisent des millions de bénévoles. On n'ose imaginer ce que deviendrait le secteur social sans les associations qui gèrent les crèches, les établissements pour handicapés, inadaptés et personnes âgées. De nombreuses radios locales ont vu le jour grâce à la loi de 1901 qui réglemente les associations, sans oublier les organismes pour la formation continue, la recherche, l'aide au tiers-monde...

Le poids des associations est tel qu'il nous a paru intéressant d'interroger les candidats à la présidence de la République sur la politique qu'ils envisagent dans ce domaine *(lire ci-contre)*.

Ces questions s'imposent d'autant plus qu'il devient évident que le monde associatif, victime de sa rapide progression et de sa disparité (qu'y a-t-il de commun entre une association qui n'exerce pas d'activité économique et celle qui s'y livre ? celle qui ne dégage pas d'excédent et celle qui réalise des bénéfices ?) a notamment besoin de clarifier son statut. Qu'il le souhaite ou non, cette clarification semble inéluctable. La crise économique précipite le mouvement. Elle l'oblige également à diversifier ses sources de financement et à repenser ses rapports avec l'Etat et les collectivités locales et régionales.

Un rapport rédigé par le Conseil national de la vie associative (CNVA) sur le financement des associations de l'économie sociale a été déposé récemment sur le bureau de son commanditaire, M. Hervé de Charette, ministre chargé de la fonction publique et du Plan. Il contient d'importantes propositions qui concernent finalement toutes les associations, et il appartiendra au gouvernement qui verra le jour après le 8 mai de faire en sorte que celles-ci ne restent pas lettre morte.

– Clarification de la situation juridique.

La grande originalité de la solution proposée dans ce rapport consiste à ne pas toucher à la loi du 1er juillet 1901, qui dit qu'« *une association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* », mais à dissocier pour une même association la partie militante de la partie économique.

Les associations ayant des activités économiques resteraient « *soumises aux règles du droit civil pour ce qui relève de leur constitution, de leur organisation interne et de leur administration, et des rapports qu'elles entretiennent avec leurs membres* » et se verraient, d'un autre côté, pour ce qui concerne leur volet économique, appliquer les règles correspondant à leur type d'activité : droit commercial pour les actes commerciaux, réglementation des prévisions agricoles pour l'agriculture, etc.

Il en découlerait bien évidemment des avantages (clarté, meilleure gestion...) et un certain nombre d'obligations comme celle de s'inscrire au Registre du commerce et des sociétés et celle de se soumettre à de nouvelles règles comptables, et de publier les comptes.

– Amélioration du système fiscal.

Dans son rapport, le CNVA préconise que soient appliquées plus largement les dispositions du droit commun et que soient étudiées les incidences d'une telle réforme, l'extension du régime de la TVA à l'ensemble des opérations effectuées par les associations et la sortie du système de la taxe sur les salaires pénalisant fortement les associations qui y sont soumises. Il est cependant précisé que les activités assujetties à la TVA devront continuer à être exonérées de l'impôt sur les bénéfices, comme c'est le cas actuellement dès lors que celles-ci ne procurent pas de profit aux membres de l'association.

– Favoriser l'attribution des dons.

Le Conseil national de la vie associative propose deux mesures :

– l'une consiste à élargir l'éventail des associations pouvant bénéficier de dons déductibles du revenu imposable pour les personnes physiques, et du chiffre d'affaires pour les entreprises. Aux associations reconnues d'utilité publique s'ajouteraient celles d'intérêt général ;

– la seconde, qui va dans le sens de l'amendement Coluche, consiste à permettre au donateur de choisir entre une déduction de ses dons sur le revenu imposable ou bien sur l'impôt dû, à concurrence d'un plafond fixé d'avance. Cela permettrait de rétablir l'égalité entre tous les donateurs, quelle que soit leur fortune.

– Accès à des instruments bancaires et financiers adaptés.

Les associations souffrent particulièrement de l'insuffisance des systèmes de garanties demandées pour accéder aux prêts. Le CNVA propose de la pallier en « *développant des mécanismes de mutualisation entre associations dans le but de créer des fonds de garantie et des systèmes de caution mutuelle* » et de « *mettre en place un Fonds national de garantie doté par l'Etat et les associations participantes et cogéré par les représentants des différents apporteurs* ».

Mais, en formulant leurs suggestions sur l'amélioration des collectes de dons, les auteurs du rapport soulignent que le développement de cette sorte de ressources ne sauraient en rien « *compenser et encore moins justifier un recul des allocations provenant des pouvoirs publics* ».

– Clarifier les rapports entre associations et collectivités.

Actuellement les associations peuvent bénéficier d'une subvention ou être titulaire d'une convention accordée par l'Etat ou les collectivités territoriales. Mais la distinction entre subvention et convention n'est pas toujours très claire, et il arrive de plus en plus fréquemment que ces financements soient brusquement interrompus, ce qui peut compromettre l'action d'une association. Le CNVA demande que soient rapidement apportées des précisions juridiques sur les conventions. A son avis, celles-ci doivent être basées sur « *une libre négociation entre les parties pour évaluer les objectifs et les moyens à mettre en œuvre ainsi que les résultats attendus* ». Les associations devront apporter un certain nombre de garanties internes ; de leur côté, les collectivités devraient tenir compte dans l'évaluation des projets des frais généraux engagés et prévoir un calendrier de versements. Une convention devrait par ailleurs s'inscrire dans un cadre pluriannuel et fixer les conditions de rupture de renouvellement ou de révision.

Bien que la tendance actuelle soit de se tourner vers les conventions, le CNVA souligne l'importance des subventions : « *Il est de nombreux cas (notamment lorsqu'une association n'est pas productrice de biens ou de services quantifiables comme dans le cas d'actions innovantes ou expérimentales) où son activité se prête mal aux évaluations que suppose l'établissement d'un véritable contrat.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Quatre questions du « Monde » à M. Chirac et à M. Mitterrand

Nous avons posé aux deux candidats restant en lice pour le second tour quatre questions sur l'avenir de la vie associative.

Que doivent être les rôles respectifs de l'Etat et des associations dans la société française ?

JACQUES CHIRAC. – Cette importante question fait périodiquement l'objet de débats. Il me semble pourtant qu'elle est réglée depuis 1901. L'Etat est par nature d'ordre politique ; parmi ses principales fonctions, il a celles de garantir les libertés des citoyens et d'arbitrer le développement harmonieux du pays. Les associations, pour leur part, résultent d'initiatives privées et elles entendent s'organiser librement au sein de la société civile.

L'un de mes soucis, en la matière, est précisément de ne pas confondre les rôles. L'Etat et les associations doivent respecter mutuellement leur vocation et leurs missions. Certes, ils poursuivent un but identique : œuvrer pour le bien commun. Mais il n'est pas souhaitable qu'un pouvoir politique quelconque tende à s'ingérer dans un rouage particulier de la société civile.

FRANÇOIS MITTERRAND. – Les associations s'inscrivent dans une très longue tradition de démocratie locale. Elles expriment ce qu'il y a de plus vivant et de plus noble dans nos sociétés démocratiques, la participation à la vie de la cité, le désintéressement et la solidarité avec les autres. C'est le cas des associations d'aide aux personnes âgées ou en difficulté, des organismes caritatifs ou d'aide médicale au tiers-monde...

Dans de nombreux cas, les associations ont été à l'origine d'activités qui revêtaient un caractère de service public et qui ont été progressivement reprises par l'Etat. Cette évolution, constatée dans le passé, n'a rien d'inéluctable. De nombreuses associations assurent des missions de service public, avec parfois plus de souplesse et d'efficacité qu'un organisme administratif. Les associations expriment un point de vue non institutionnel, dans le droit fil de la décentralisation, qu'il convient d'encourager.

∴

Quelle est la première mesure que vous souhaiteriez voir prise dans le domaine associatif ?

J.C. – La loi de 1901 est ancienne, mais elle se porte bien. Par contre, le statut juridique qu'elle accorde à peu de frais est exploité de façon ambiguë et parfois inquiétante, y compris par les pouvoirs publics. Est-il possible, au point où nous sommes, de distinguer les associations créées par concitoyenneté de celles mises en place pour des raisons de commodités administratives ou financières ? Je pense qu'il faudra bien un jour faire le tri.

Qui a l'autorité morale pour faire ce choix ? C'est une situation qui concerne les associations elles-mêmes, et c'est à elles que je demanderai de désigner un interlocuteur responsable. Il faut mesurer que le secteur associatif gère quelque 800 000 salariés et qu'il s'agit d'un secteur fragile. Je ne prendrai aucune décision sans consultation des associations. En cette matière, mes responsabilités à la mairie de Paris m'ont donné une certaine expérience de la *concertation* qu'il convient de développer avec les associations, quels que soient les idéaux de celles-ci.

F.M. – C'est la reconnaissance du volontariat, mot employé à dessein, puisque le bénévolat est aujourd'hui dévalorisé, ce qui est regrettable. Cette reconnaissance pourrait faire l'objet de la mise en place d'*une véritable partenariat du service public.*

Par exemple, des associations pourraient signer des conventions avec l'ANPE (pour le parrainage de jeunes à la recherche d'un emploi), avec l'école (pour les activités de loisirs et d'apprentissage en dehors des heures scolaires), avec la justice (pour l'aide aux mineurs, pour l'aide aux victimes). Les pouvoirs publics doivent s'engager à reconnaître un champ d'autonomie aux associations, de façon à leur permettre de concevoir leur développement dans la durée.

∴

Quels types de moyens devraient être envisagés pour le développement de la vie associative ?

J.C. – En 1987, s'est créée en France une association tous les quarts d'heure. Je n'ai donc aucune crainte pour ce qui concerne le développement de la vie associative. On peut cependant s'interroger. Les résultats réels des actions menées par les associations sont-ils connus ? Sont-ils valorisés à leur juste mesure ? La médiatisation ambiante favorise-t-elle à bon escient les dévouements et les générosités ?

Autre question : est-ce que les deux millions de Françaises et de Français qui militent quotidiennement dans les associations ne sont pas en train de devenir muets, faute de maîtriser les moyens de la communication moderne ? A Paris, la municipalité et les associations sont en train de créer ensemble une maison de la communication sociale, dite « Maison des associations », pour apporter une réponse à ce problème. Il faut que les responsables politiques et associatifs négocient entre eux, dans un esprit de *partenariat*, des innovations en ce sens.

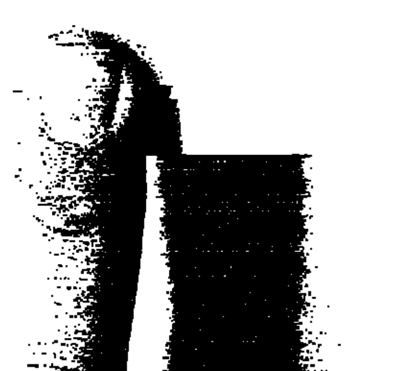
F.M. – Les associations constituent une source de création d'emplois qu'il convient d'encourager. Mais leur indépendance sera d'autant mieux assurée qu'elles sauront faire preuve dans leur gestion de la rigueur financière indispensable. Leur but est de satisfaire des besoins, non d'en tirer un profit. Cela ne doit pas interdire la bonne gestion.

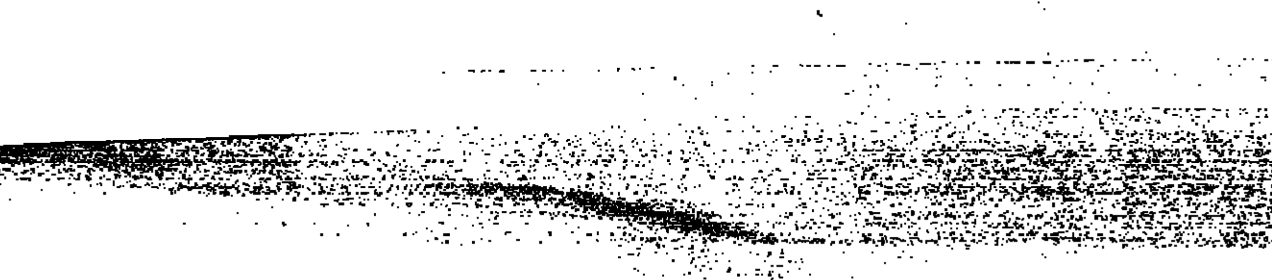
∴

Quelles sortes de contreparties attendez-vous de la part des associations ?

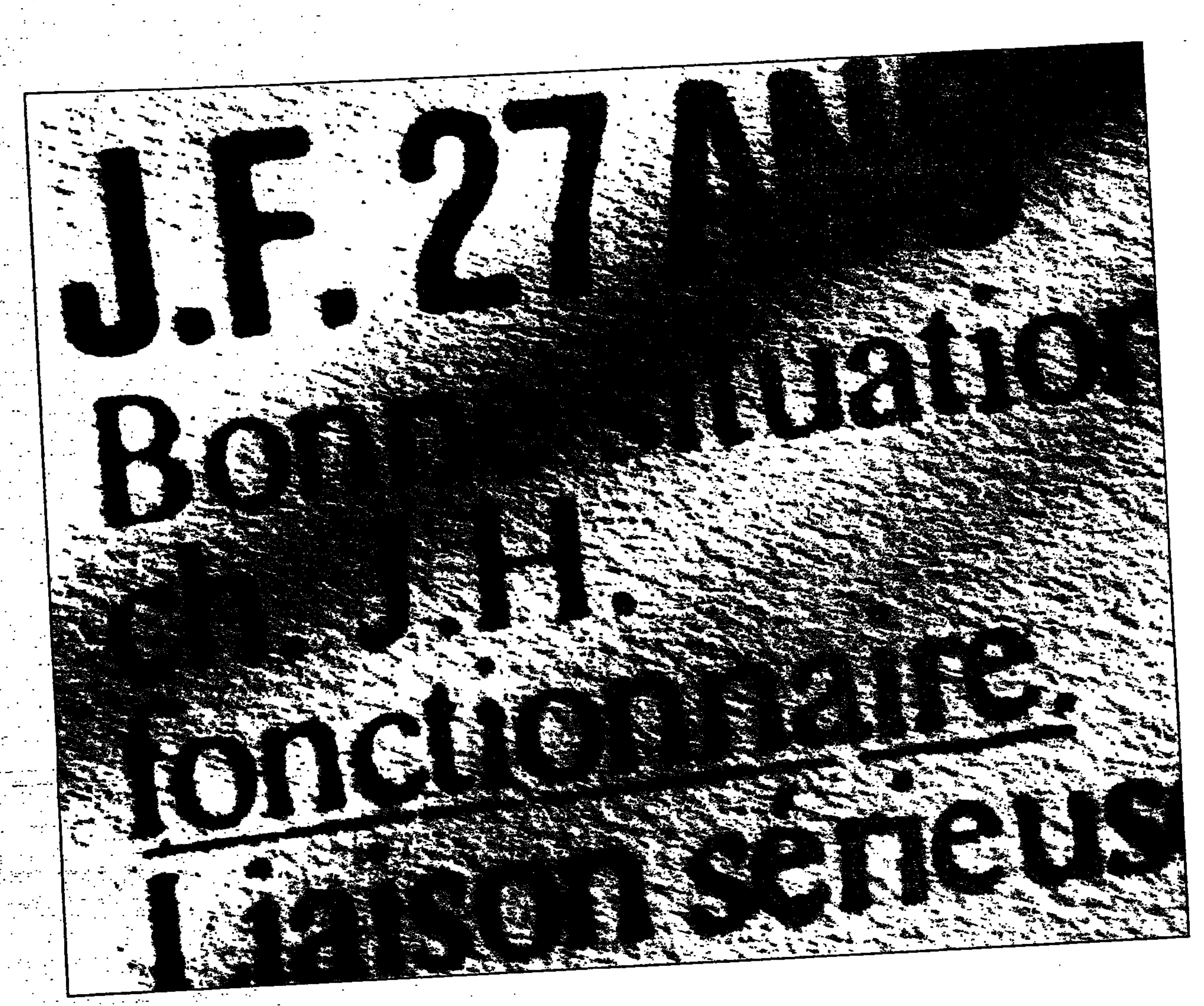
J.C. – Aucune. Je souhaite d'abord que chaque Française et chaque Français aient bien conscience et connaissance de ce que réalisent quotidiennement, chacun dans son ordre, les pouvoirs publics, les entreprises, les associations, les organismes semi-publics, etc. L'engagement que je dois à celles et à ceux qui façonnent quotidiennement notre avenir est de les assurer que je prendrai les moyens nécessaires pour être à leur écoute. Chacun d'entre nous, dans son ordre et dans la limite de ses pouvoirs, est au service de tous. Chacun d'entre nous a un devoir de solidarité. Beaucoup d'associations sont exemplaires. Qu'elles sachent avant tout que je les considère comme des acteurs importants des évolutions sociales nécessaires.

F.M. – Qu'elles évitent la routine et les revendications corporatistes, qu'elles sachent, par la qualité de leur fonctionnement, attirer davantage de volontaires, qu'elles identifient des besoins nouveaux, actuellement non satisfaits, et qu'elles inventent des réponses adéquates, qu'elles soient proches des gens et fassent vivre les solidarités locales. Les associations sont et doivent rester le ferment de notre démocratie.





Nous pouvons vous prêter tout l'argent que vous voulez mais pas le fonctionnaire qui va avec.



PRÊTS PERSONNELS RÉSERVÉS AUX FONCTIONNAIRES. Contrairement à un préjugé tenace, on ne prête pas qu'aux riches. En fait, on ne prête qu'aux fonctionnaires. En tout cas chez CRESERFI. La société financière du Crédit Social des Fonctionnaires réserve en effet aux fonctionnaires et aux agents du secteur public et nationalisé des prêts personnels à des conditions tout à fait exclusives. De 10 000 à 50 000 F ou plus, remboursables au choix en 12, 24, 30 ou 36 mois, accordés immédiatement* et ce à des taux parmi les plus bas du marché... Pour se priver d'une telle affaire, il faudrait vraiment ne pas être fonctionnaire ! Et encore. En regardant bien autour de vous, vous trouverez sûrement un moyen de fonctionner avec un(e) fonctionnaire.

...Et si un prêt personnel ne vous suffisait pas, sachez que CRESERFI est à votre disposition dans tous les bureaux du CSF pour étudier avec vous d'autres plans financiers.

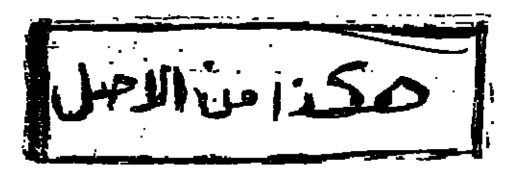


*sous réserve d'acceptation de votre dossier.

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOUS PRIVILÉGIONS LES FONCTIONNAIRES

9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 75009 PARIS - TÉL. : (1) 42 46 72 56



هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ **Le président Reagan va pouvoir opposer son veto à la loi sur le commerce destinée à protéger les Etats-Unis et à sanctionner la concurrence trop agressive. Un thème qui devrait être repris lors de la campagne électorale américaine (*lire ci-contre*).**

■ **Après l'échec de la réunion de conciliation, des grèves se poursuivent dans les usines Michelin à Clermont-Ferrand (*lire ci-dessous*).**

■ **Selon l'OFCE, la France devrait connaître, en 1988, une croissance de 1,8 % seulement, du fait de la moindre progression de la consommation des ménages et d'un ralentissement des investissements (*lire page 38*).**

■ **Mesures anti-inflationnistes en Suède. Les entreprises devront déposer 15 % de leurs bénéfices auprès d'un fond peu rémunéré. (*lire page 40*).**

A Clermont-Ferrand

Une réunion de conciliation sans résultats pour les grévistes de Michelin

Après plus d'une semaine de débrayage, les ouvriers et la direction de Michelin campent toujours sur leurs positions. Suscitée par le préfet du Puy-de-Dôme, une séance de conciliation a eu lieu le 27 avril mais n'a rien donné et s'est terminée, après deux heures de discussions, par un constat d'échec. Les espoirs des quelque trois mille manifestants rassemblés autour de la préfecture ont été déçus. Le conflit paraît même s'être durci. Le jeudi 28 avril au matin, les usines de Cataroux et de La Combaude et le centre de recherches de Ladoux étaient bloqués par les grévistes.

Attentifs au climat, les syndicats (CGT, CFDT, FO) ont recommandé aux Bib (pour Bibendum) de discuter par atelier des modalités d'actions futures dès la prise du travail de la première équipe, à 5 heures. « *Nous ferons ce que vous aurez décidé. C'est à vous de prendre vos responsabilités* », ont répété les délégués, ceux de la CFDT étant disposés, le cas échéant, à soutenir une action visant à contrôler les entrées de la manufacture. « *On sent que ça pousse*, affirmait M. René Lemerle, représentant de la CFDT. *La base a l'air d'en vouloir.* » Un rassemblement prévu pour 9 heures, jeudi 28 avril, devait permettre de faire le point. La journée pouvait être décisive alors que le mouvement s'étend à d'autres établissements, dont celui du Puy où les syndicats sont absents.

Les salaires ne se négocient pas

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

A Clermont-Ferrand, mercredi, il n'était question que d'une victoire arrachée. Pour la première fois, la direction de Michelin avait dû accepter la tenue d'une commission paritaire de conciliation. « *Une procédure dont nous ignorions jusqu'à l'existence* », ironisait M. Jean-Paul Minaire, délégué syndical CGT. Pour tous, l'événement avait valeur de symbole dans une entreprise réputée pour son goût du secret et dominée par le personnage énigmatique de M. François Michelin, le patron le plus mystérieux de France.

Pour l'instant, rares étaient ceux qui croyaient à la possibilité de négociations réclamées sur tous les tons. Dès la veille, Michelin avait fait savoir que, lors de la séance, ses représentants – « *des sous-fifres* » souligne la CGT – se borneraient à exposer le sens de la politique salariale menée par l'entreprise clermontoise.

« *Cela ne fait rien. C'est déjà un signe* », soulignait M. René Lemerle (CFDT), avant la discussion, conscient de ne pas devoir ce résultat à la seule mobilisation entretenue depuis une semaine. « *Michelin a besoin des pouvoirs publics. Il a obtenu l'aide financière de l'Etat pour ses plans sociaux. Les temps changent. Il ne pouvait se permettre de refuser de venir à la préfecture pour nous rencontrer.* »

En milieu d'après-midi pourtant le sentiment de satisfaction cédait la place à la colère à peine contenue. Les clameurs qui saluaient la sortie des délégations syndicales ramenaient les Bib dans un scénario devenu immuable. La direction de Michelin, comme de coutume, refusait tout contact. Ceux qui avaient espéré que le préfet pourrait nommer un médiateur ne croyaient plus à cette éventualité évoquée au cours d'une entrevue préalable.

Cote bleue, casquette Michelin sur la tête pour certains, un parapluie d'Auvergnat à la main pour tous, les manifestants renouaient brusquement avec la vieille tradition des rapports sociaux de la manufacture. La désillusion était forte, qui rendait inutile l'humour affiché sur quelques pancartes : « *Michelin, tes salaires nous gonflent* », ou encore « *Michelin, si tes pneus adhèrent, tes salaires dérapent.* »

Avec le passé revenu, la manière dont le conflit était mené depuis le début reprenait tout son sens. Les syndicalistes, qu'ils soient CGT ou CFDT, admettent, sans s'en étonner, qu'il n'y aura pas de négociations. « *C'est à chaque fois pareil, quand on reprend le travail on ne sait jamais si on a gagné ou perdu* », reconnaît M. François Boisset, secrétaire général du syndicat CGT. « *Ce n'est qu'après que l'on découvre des changements.* » A l'exception de 1968, cela s'est déroulé ainsi lors des autres conflits et particulièrement pour la dernière grève, en décembre 1977.

Tenir plusieurs semaines

D'où les choix critiques d'aujourd'hui. Persuadés de s'être embarqués dans une longue lutte, les syndicats, et surtout les salariés, ont voulu adopter des méthodes qui leur permettraient de tenir plusieurs semaines. Chaque jour et dans chaque équipe, des ouvriers qu'on appelle aussi les « agents », par opposition aux « collaborateurs », décident, individuellement, de débrayer une heure ou deux. C'est la grève à la carte, en fonction des capacités et des moyens de chacun, l'objectif étant de faire masse au moment du rassemblement. Certains comptabilisent ainsi quarante heures d'arrêt de travail, d'autres vingt heures. « *Ils gèrent eux-mêmes leur conflit* », dit M. Lemerle. « *Cela leur évite de s'essouffler ou de s'épuiser* », poursuit M. Michel Riccou, le secrétaire de l'union départementale CGT. Depuis le début, douze mille agents sur dix-huit mille auraient de la sorte participé aux différentes actions, la tendance étant au développement. Par roulement, il y a eu progressivement de deux mille à cinq mille grévistes à un moment donné.

Ces formes nouvelles de lutte, expliquent les syndicalistes, rendent bien compte de l'obstination qui se fait jour. Les ouvriers ont perçu comme une aumône l'annonce d'une augmentation de 20 centimes du salaire horaire à compter du 1er avril alors que, depuis vingt ans, la direction définit sans réelles négociations sa politique salariale. Il faut dire que le moment était particulièrement mal choisi psychologiquement. Trois jours plus tôt, Michelin s'était déclaré prêt à mettre 4,7 milliards de francs aux côtés de Pirelli pour mener une OPA sur Firestone, échouée depuis. Peu de temps après, il rendait publics ses comptes de 1987, qui font apparaître un bénéfice de 125 millions de francs pour la manufacture française et de 2,650 milliards pour le groupe.

Comprenant le danger pour son image, la direction de Michelin décidait, le 27 avril, de s'ouvrir et choisissait de s'expliquer au cours d'une conférence de presse. « *Nous voulons la transparence* », proclamaient MM. Pierre Wuillerme et Joseph Pasquier, chargés de la communication, encore étonnés d'un tel changement d'attitude. « *C'est rare chez nous ce genre de discussion* », répétaient-ils. « *Ce n'est pas habituel, c'est même la première fois* », poursuivaient-ils avant de lire une déclaration rappelant les objectifs de la « maison » et soulignant « *les efforts qu'elle n'a jamais cessé de développer à l'égard de son personnel* ».

Une philosophie du management

En toute clarté apparaissaient alors deux conceptions de la conduite d'une entreprise et s'éclairait d'une lumière crue le particularisme de Michelin.

Quand la direction décide et défend une augmentation de la masse salariale de 3,8 % pour 1988, supérieure à l'évolution du coût de la vie évaluée à 2,5 % par l'INSEE, elle estime avoir accordé une amélioration du pouvoir d'achat pour le salaire horaire moyen. En réalité, cette augmentation de 3,8 %, équivalant à celle de 1987 pour une inflation de 3,1 %, comprend un point d'augmentation individuelle, institué sans négociations depuis deux ans. Elle comprend également les augmentations liées à la performance pour les ouvriers de fabrication et, surtout, les progressions dues à l'ancienneté ou aux promotions professionnelles. « *Il se peut que, pour certains, ce mode de calcul se soit traduit par une perte du pouvoir d'achat* », avoue M. Pasquier, qui réplique en faisant valoir les exigences d'une industrie soumise à une forte concurrence internationale et soucieuse de se battre pour son avenir.

« *Beaucoup d'agents n'ont pas touché les 3,8 %* », ripostent les grévistes et les syndicalistes, qui récusent les augmentations individuelles et réclament une grille de salaires, aujourd'hui inexistante. Ulcérés, des manifestants montrent leur feuille de paie de 5142,27 F pour un chauffeur-livreur avec quatorze ans d'ancienneté, de 5717,22 F pour un ouvrier professionnel avec seize ans d'ancienneté.

« *La politique sociale est une décision d'employeurs* », rétorquent MM. Wuillerme et Pasquier. « *Nous avons une philosophie du management, qui privilégie la hiérarchie et s'appuie sur le rôle de l'équipe,* continuent-ils. *Cela implique un fonctionnement social donné qui n'interdit pas la concertation directe, bien au contraire.* » Il ne saurait être question de permettre aux syndicats d'exercer un contre-pouvoir quand tout repose sur le renforcement du pouvoir du patron.

Les salaires ne se négocient pas. Une fois encore, les Bib risquent de retourner au travail sans savoir si leur conflit prévu pour durer a été payant.

ALAIN LEBAUBE.

Aux Etats-Unis

La loi sur le commerce est votée... mais sans doute condamnée

L'énorme loi américaine sur le commerce est probablement mort-née. Après la Chambre des représentants, le Sénat des Etats-Unis l'a votée, mercredi 27 avril, à une forte majorité. Mais cette majorité (63 voix contre 36) est inférieure aux deux tiers nécessaires pour permettre au Sénat de passer outre au veto que le président Reagan a promis d'opposer à la loi.

WASHINGTON
de notre correspondant

En dépit de tous leurs efforts, les démocrates ont échoué à convaincre un nombre suffisant de républicains d'apporter leur soutien au texte qui, parmi bien d'autres dispositions passablement hétéroclites, devrait en principe permettre à l'industrie et à l'agriculture américaines de mieux résister à la concurrence étrangère. Il ne manque en fait que trois voix, mais il est difficile d'imaginer que d'autres sénateurs républicains puissent être amenés à s'opposer à la volonté du président, alors même qu'ils ont résisté jusqu'à présent aux tentatives de débauchage. Au contraire, *le nombre des voix* « pour » est plutôt susceptible de s'effriter, dès lors que M. Reagan aura effectivement mis son veto.

En principe, ce n'est pas le corps principal de la loi qui est l'objet de la controverse, mais une disposition annexe qui impose un préavis de deux mois aux entreprises qui décident de cesser leur activité (*le Monde* du 23 avril). La Maison Blanche, sous la pression des milieux d'affaires, s'y oppose résolument, tandis que les démocrates, sous la pression des syndicats, ne veulent pas y renoncer.

En réalité, la bataille est beaucoup plus complexe. Certains soupçonnent le président Reagan de s'être saisi d'un prétexte pour tenter d'enterrer un projet dont il s'est toujours méfié, même si, entre-temps, il a été débarrassé de ses dispositions les plus ouvertement protectionnistes. A l'inverse, les promoteurs démocrates de la loi ont entouré leur texte de toutes sortes de « *gâteries* » *supplémentaires, destinées à séduire* tel ou tel sénateur de l'autre camp : de savantes manœuvres se sont même poursuivies ces tout derniers jours pour rendre le « paquet » plus « appétissant ».

Cela n'a pas suffi, et, dans sa configuration actuelle, ce colossal *trade bill* – lourd, en plus du reste, de toutes sortes de dispositions destinées à plaire aux groupes de pression qui financent les élus – semble condamné. Une nouvelle mouture, où ne figurerait pas l'obligation de préavis pour les entreprises qui ferment, pourrait certes être élaborée : la Maison Blanche l'a même promis à ceux des sénateurs qu'elle a convaincu de voter contre l'actuelle loi. Mais les démocrates, eux, sont sceptiques et craignent que ce qu'il resterait alors de leur projet ne se perde dans les méandres de la procédure du Congrès.

Même en ce cas, on n'aurait pas fini d'entendre parler du *trade bill*, qui pourrait au contraire devenir un sujet majeur de la campagne électorale de l'automne. L'idée de base de la loi (défendre l'économie américaine et sanctionner une concurrence trop agressive) est en effet éminemment séduisante, tant pour le public que pour les milieux économiques.

Ce qui n'empêche nullement le *Wall Street Journal* de trouver ce genre de loi « *indigne de la première puissance économique mondiale* ». Le quotidien conservateur, qui adore prendre son public à rebrousse-poil, s'est même offert un petit plaisir supplémentaire : un article de « une », le lundi 25 avril, pour expliquer que, parmi toutes les dispositions du *trade bill*, l'une des moins dommageables pour l'économie américaine est précisément... l'obligation de préavis pour les entreprises qui ferment.

JAN KRAUZE.

Les principales dispositions

La loi sur le commerce que le Congrès américain vient d'adopter mérite bien son nom de fourre-tout. Les principales dispositions contenues dans cet arsenal de 1 000 pages sont les suivantes :

— L'autorité du représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce – actuellement M. Clayton Yeutter – est renforcée. Il lui sera possible de prendre des mesures de rétorsion, immédiatement applicables, à l'encontre des pays ayant recours à des pratiques jugées déloyales. L'aval du président reste nécessaire dans certains cas, si la sécurité nationale est menacée par exemple ;

— Les dispositions existantes contre les partenaires des Etats-Unis pratiquant le dumping sont renforcées et les procédures permettant d'imposer des restrictions aux importations sont assouplies ;

— Un droit de 0,15 % sur les importations est imposé pour alimenter un fonds destiné à aider les secteurs industriels mis en danger par la concurrence étrangère ;

— Les lois contre la corruption de personnalités étrangères sont assouplies et les poursuites pour versement de pots-de-vin sont supprimées s'il s'agit d'emporter un appel d'offres international ;

— La taxe sur les bénéfices exceptionnels des sociétés pétrolières est abolie ;

— Les subventions aux exportations agricoles sont augmentées de plusieurs milliards de dollars ;

— Le rachat par des investisseurs étrangers d'une entreprise américaine peut être bloqué par le président si elle représente une menace à la sécurité nationale, dans les secteurs des industries de pointe par exemple ;

— Les restrictions aux exportations de certains équipements de haute technologie ayant des applications militaires potentielles, mais disponibles sur d'autres marchés, sont assouplies ;

— Les sanctions à l'encontre du japonais Toshiba et du norvégien Kongsberg Vapenfabrik, accusés d'avoir exporté illégalement des équipements sensibles en URSS, sont maintenues ;

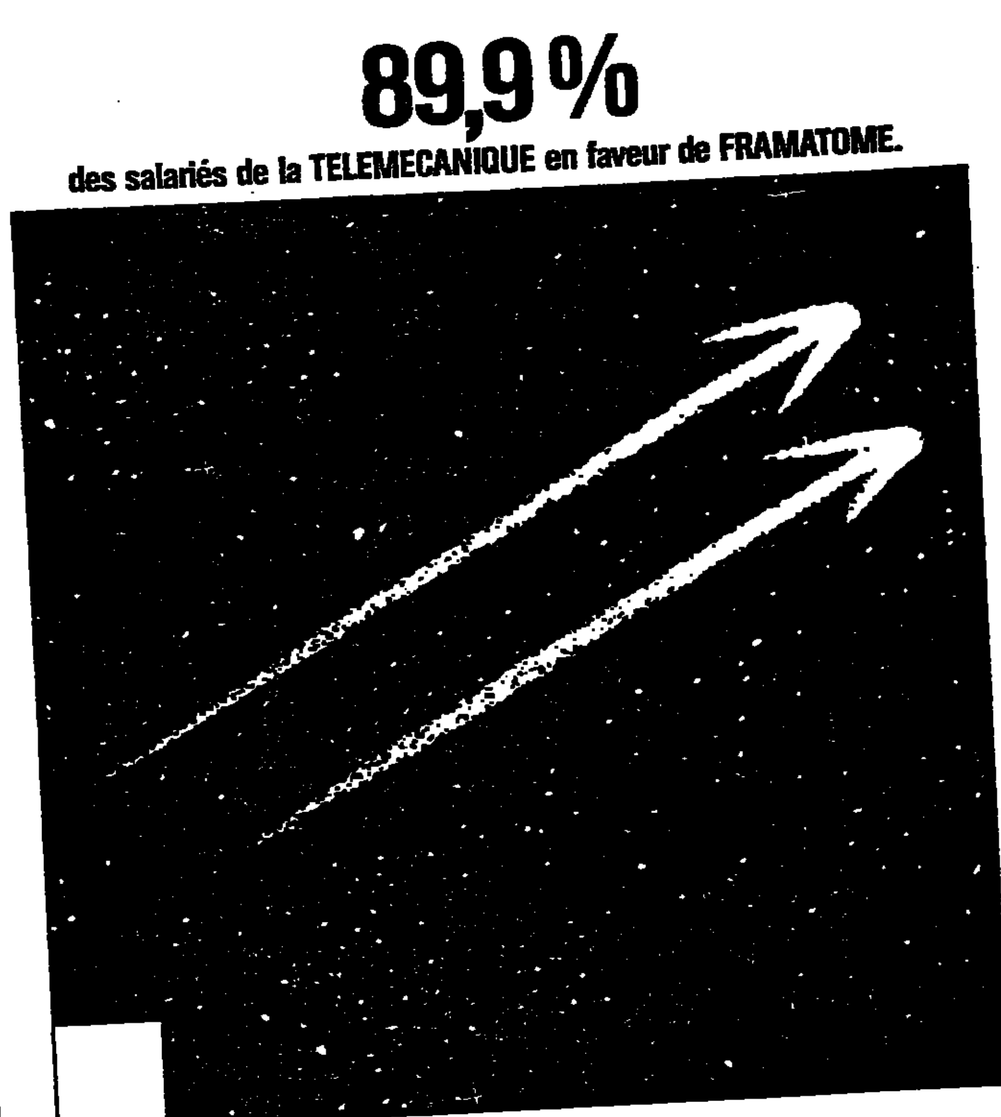
— Toutes les entreprises, moyennes ou grandes, sont obligées de donner un préavis d'au moins soixante jours avant de fermer une unité de production ou d'effectuer un licenciement collectif.

2,1%

des salariés de la TELEMECANIQUE en faveur de SCHNEIDER.

89,9%

des salariés de la TELEMECANIQUE en faveur de FRAMATOME.



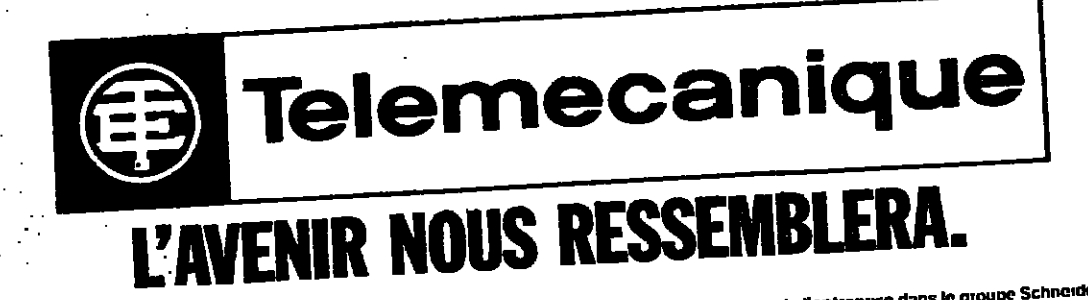
Le 19 avril 1988, dans l'esprit d'innovation sociale
qui caractérise la Telemecanique,
les salariés consultés à bulletin secret,
et sous contrôle d'huissier
se sont, à une énorme majorité,
prononcés en faveur de l'Offre Publique d'Achat de Framatome.

Vote 19 04 88	INSCRITS	VOTANTS	Abstentions Nombre	Abstentions % inscrits	Exprimés Nombre	Exprimés % votants	FRAMATOME Nombre	FRAMATOME % votants	SCHNEIDER Nombre	SCHNEIDER % votants	Blancs-Nuls Nombre	Blancs-Nuls % votants
TOTAL	8813	8124	689	7,8%	7473	92%	7302	89,9%	171	2,1%	651	8%

Etude de maître PERRAULT et VOISIN, huissiers de justice à Rueil-Malmaison.

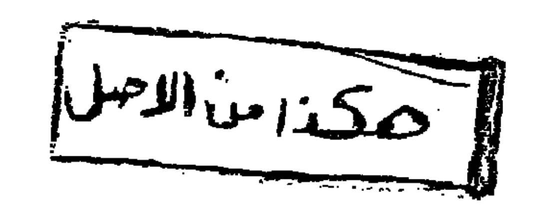
Est-ce un hasard, si les salariés d'une société
qui a toujours considéré les Hommes
comme la meilleure garantie de son développement industriel
se sentent massivement concernés
par l'avenir de leur entreprise?
Est-ce un hasard si la motivation du personnel
se retrouve très concrètement dans les résultats d'une entreprise
aujourd'hui en pointe dans le monde entier?
La Telemecanique a toujours fait des bénéfices.
Depuis 5 ans, ce pourcentage de bénéfice n'a cessé de croître.
Dans la même période la marge brute d'autofinancement a plus que doublé
et les investissements ont été multipliés par trois.
Ces bons résultats sont le fruit d'une stratégie
connue et partagée par le personnel.
Plus de 6% du chiffre d'affaires est consacré à la recherche.
La Telemecanique participe aux plus grands projets
technologiques européens et mondiaux.
Alors à votre avis quand 89,9% des salariés
d'une telle entreprise se prononcent en faveur d'un projet d'avenir,
ne montrent-ils pas leur profonde détermination?
Que peut-on espérer sans en tenir compte?

**Quelle est la solution la plus efficace
pour l'avenir de la Telemecanique?**



L'AVENIR NOUS RESSEMBLERA.

Question
S'il est impossible de maintenir l'indépendance totale de Telemecanique, je préfère l'intégration de l'entreprise dans le groupe Schneider
S'il est impossible de maintenir l'indépendance totale de Telemecanique, je préfère l'intégration de l'entreprise dans le groupe Framatome



Économie

ÉNERGIE

Alors que les exportateurs indépendants proposent une baisse de 5 %

L'Arabie saoudite n'est guère favorable à une réduction de la production de l'OPEP

VIENNE
de notre envoyée spéciale

L'OPEP laissera-t-elle échapper l'occasion d'élargir enfin le cercle des pays prêts à coopérer pour soutenir les prix du pétrole, menacés depuis cinq ans par la surproduction mondiale? Jeudi 28 avril, tandis que sept délégations de producteurs indépendants (1), venus à Vienne pour la première fois offrir leur appui à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, s'apprêtaient pour la plupart à regagner leurs pays, après deux jours de discussions, l'enthousiames initial semble singulièrement retombé. Ils ont proposé de réduire pour deux mois leurs exportations de 5% à condition que l'OPEP fasse de même. Mais leur offre s'est heurtée d'emblée au refus de l'Arabie saoudite, qui la juge insuffisante.

Certes, rien n'est encore définitivement joué. Le comité de l'OPEP (2) qui les a reçus devait soumettre jeudi soir leur proposition à l'ensemble des treize membres de l'organisation, réunis en conférence consultative, qui seuls peuvent décider de la réponse à donner. La pression de ses partenaires peut pousser le royaume saoudien à modifier sa position initiale, et à consentir un « *geste* » en direction des « NOPEP ». Et le communiqué commun publié à l'issue de la réunion de contact précise d'ailleurs que *« les pays présents ont convenus que ce premier pas doit être suivi de contacts continus au niveau jugé nécessaire »*.

Mais il est d'ores et déjà évident que le grand élan de solidarité qui aurait pu naître de cette rencontre a tourné court. Les producteurs indépendants, tout en s'efforçant de préserver un optimisme de façade, cachent mal leur déconvenue.

Chaque producteur indépendant jugera s'il convient ou non d'appliquer la baisse de production proposée au vu des résultats de la conférence de l'OPEP qui va suivre, ajoute-t-il, précisant qu'aucune date de réunion ultérieure n'a été fixée, bien que le principe *en ait été accepté*.

Un cheval, une alouette

L'OPEP à treize se retrouve donc une fois de plus confrontée à ses propres contradictions. Refuser l'offre des NOPEP, alors que l'organisation ne perd pas une occasion depuis cinq ans de clamer qu'elle ne peut, seule, assumer la défense des prix du brut et ne cesse de réclamer l'appui des producteurs extérieurs, paraît difficile. D'autant qu'un échec précipiterait presque à coup sûr une rechûte des cours du brut sur tous les marchés internationaux. Mais l'Arabie saoudite a beau jeu de souligner la faiblesse des concessions proposées par les NOPEP au regard des sacrifices déjà consentis au nom de la défense des prix par les membres de l'organisation, lesquels ont réduit leur production d'un bon tiers depuis 1980 – soit 9 millions de barils par jour. Aujourd'hui même, la répartition des nouveaux efforts à consentir pour rééquilibrer le marché – 200000 barils par jour du côté des NOPEP, 700000 pour l'OPEP – relève plus d'« un cheval, une alouette » que d'un équitable partage des responsabilités.

Surtout la crise politique et militaire qui déchire les différents pays du Golfe membres de l'organisation – Arabie saoudite, Koweït, Irak, d'un côté, Iran de l'autre – a rarement été aussi aiguë et augure mal d'un éventuel consensus. Le vice-ministre iranien du pétrole, à son arrivée à Vienne, mercredi soir, a accusé l'Arabie saoudite d'avoir rompu les relations diplomatiques avec Téhéran pour, entre autres, saboter la réunion avec les non-OPEP et son impact sur les prix...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Mexique, Egypte, Chine, Malaisie, Angola, Oman, Colombie.

(2) Arabie saoudite, Koweït, Nigeria, Indonésie, Algérie, Venezuela.

CONJONCTURE

La reprise actuelle de l'investissement pourrait ne pas durer estime l'OFCE

« Il est difficile d'annoncer des choses sombres alors que tout va bien », a déclaré, mercredi 27 avril, M. Philippe Sigogne, directeur du département diagnostics à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Si le krach boursier a eu pour cause la perte de confiance dans la coordination des politiques économiques, il a eu aussi pour conséquence de renforcer la coopération internationale. *« La RFA et le Japon ont assoupli leur position monétaire et les Etats-Unis ont fait quelques concessions budgétaires. Les taux d'intérêt ont pu baisser dans ces trois pays. La remontée du taux d'épargne des consommateurs américains et la baisse des cours du pétrole ont différé l'aggravation des tensions inflationnistes »*. M. Sigogne estime, de plus, que le déficit commercial des Etats-Unis devrait se réduire en valeur au cours des mois à venir, le dollar s'étant stabilisé et les exportations croissant nettement plus vite que les importations en volume.

Climat d'incertitude

Dans cet environnement qui verrait la croissance américaine ralentir, passant de 2,9% à 1,9% cette année, la France connaîtrait une croissance de 1,8% seulement du fait d'une moindre progression de la consommation des ménages (+ 2,1%, après + 2,4% en 1987). Mais le point le plus notable de l'analyse de l'OFCE est la prévision d'un ralentissement de la croissance des investissements des entreprises en 1988 et en 1989. *« Les dépenses d'équipement des entreprises pourraient moins augmenter dès 1988 et à nouveau en 1989. La reprise actuelle de l'investissement, essentiellement fondée sur les petites et moyennes entreprises, est sujette à retournement dès que l'activité se tassera* [...]. *Un climat d'incertitude accru quant à la demande et aux rendements futurs renforce l'intérêt de la croissance externe par rachat d'entreprises concurrentes. »*

La hausse des prix de détail en mars : + 0,3 %

La hausse des prix s'est un peu accélérée en mars, atteignant 0,3 % en un mois, ce qui ne s'était pas produit depuis avril 1987. Cette accélération provient de l'habillement et du textile (+ 0,6 % en un mois), des combustibles et de l'énergie (+ 0,5 %), à cause notamment du relèvement de la taxe sur les produits pétroliers, des services de santé (+ 0,6 %), du fait du relèvement de certains honoraires médicaux, des hôtels, cafés, restaurants (+ 0,5 %). Les services du secteur privé (+ 0,5 % en un mois, + 5,6 % en un an) continuent de progresser nettement plus vite que la moyenne.

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (mars 88/ mars 87)	Des 6 derniers mois (mars 88 sept. 87)	Des 3 derniers mois (mars 88/ déc. 87)	Du dernier mois (mars 88/ (févr. 87)
● ENSEMBLE	+ 2,5	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,3
● ALIMENTATION (y. c. boissons)	+ 1,1	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,2
Prod. à base de céréales	+ 3,8	+ 2,2	+ 1,4	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 2,6	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,1
Porc et charcuterie	+ 1,8	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,2
Vol., lap., gib., prod. base viande	– 0,1	+ 1,0	+ 0,0	+ 0,1
Produits de la pêche	+ 3,7	+ 2,3	+ 1,4	+ 0,2
Laits, fromages	+ 1,1	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,5
Œufs	– 2,0	– 1,4	– 2,5	– 0,7
Corps gras et beurres	– 1,3	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,1
Légumes et fruits	+ 1,0	+ 0,9	– 0,3	– 0,1
Autres produits alimentaires	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	– 6,9	– 1,6	– 0,2	+ 0,1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 1,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,3
1) Habillement et textiles	+ 3,5	+ 2,0	+ 0,8	+ 0,6
Vêtements de dessus	+ 3,4	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,2
Autres vêtements et access.	+ 4,2	+ 2,5	+ 0,8	+ 0,5
Articles chaussants	+ 3,0	+ 1,9	+ 0,5	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 1,9	+ 0,6	+ 2,5	+ 2,3
2) Autres produits manufacturés	+ 0,9	– 0,3	+ 0,1	+ 0,3
Meubles et tapis	+ 3,3	+ 2,1	+ 1,2	+ 0,7
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,1	– 0,2	+ 0,1	+ 0,2
Autres art. équipement du ménage	+ 2,7	+ 1,2	+ 0,9	+ 0,3
Savon mén. produit entretien	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,1	– 0,2
Articles toilette et soins	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,1
Véhicules	+ 0,2	– 0,7	+ 1,0	+ 0,1
Papeterie-librairie-journaux	+ 4,5	+ 3,0	+ 1,8	+ 0,4
Photo, optique, électroacoustique	– 4,0	– 3,2	– 1,0	– 0,2
Autres articles de loisirs	+ 3,3	+ 1,7	+ 0,7	+ 0,2
Combustibles, énergie	– 0,9	– 2,4	– 1,2	+ 0,5
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 3,3	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,1
Produits manuf. secteur privé (1)	+ 1,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,3
● SERVICES	+ 5,0	+ 2,3	+ 1,3	+ 0,3
Services relatifs au logement	+ 6,3	+ 3,1	+ 1,5	+ 0,2
Dont : loyers	+ 6,8	+ 3,5	+ 1,6	+ 0,0
Soins personnels, s. habillement (2)	+ 5,4	+ 3,1	+ 2,0	+ 0,5
Services de santé	+ 3,3	+ 1,5	+ 1,1	+ 0,6
Transports publics	+ 4,1	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,2
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 5,9	+ 3,5	+ 2,5	+ 0,4
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,8	+ 2,8	+ 1,5	+ 0,5
Autres services (4)	+ 2,5	+ 0,5	– 0,2	+ 0,1
Services privés (5)	+ 5,6	+ 2,9	+ 1,7	+ 0,5

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en mars 1988 à 169,9 contre 169,4 en février 1988.

En rythme annuel sur les trois derniers mois (janvier, février, mars), la hausse des prix est de 2,8 %.

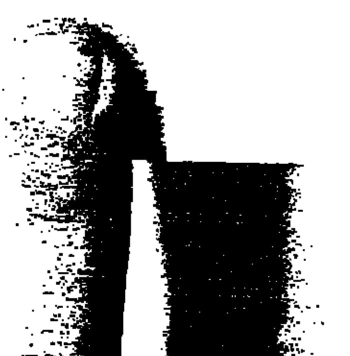
(1) Hors énergie.

(2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

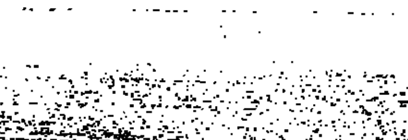
(3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

(5) Hors loyers, tarifs publics, santé.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédinter

La Sicav des cinq continents

Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 1988
présidée par M. Renaud Ségalen

Actif net au 31.03.1988 : F 497.974.350

Valeur liquidative au 31.03.1988 : F 463,36

Performance du 31.12.1987 au 31.03.1988 : + 9,70 %

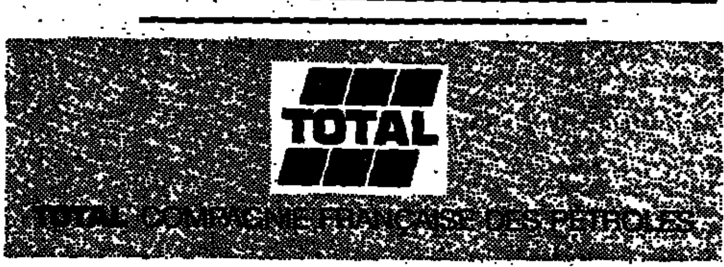
Dividende 1987 : F 11,50 + F 1,07 d'avoir fiscal
mis en paiement le 22 avril 1988

Remploi des dividendes globaux sans frais
du 22.04 au 22.07.1988.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.


GROUPE CIC

BSCG FINANCES



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1987

Au cours de sa séance du 26 avril 1988, le conseil d'administration a examiné les états consolidés du groupe TOTAL au 31 décembre 1987 dont les principaux chiffres, en millions de francs, sont les suivants :

	Année 1986	Année 1987
Chiffre d'affaires	95 722	87 087
Marge brute d'autofinancement	4 114	6 647
Effet de stock	– 7 500	220
MBA, hors effet de stock	11 614	6 427
Résultat de l'ensemble consolidé	– 1 246	1 550
Part revenant aux intérêts minoritaires	– 775	94
Résultat net (part de TCFP)	– 471	1 456

Le raffermissement des prix du pétrole a permis de retrouver des niveaux plus rémunérateurs pour la production de pétrole brut. En revanche, les bénéfices sur les productions de gaz sont en retrait du fait de la baisse des productions et du tassement des prix de vente, qui ont suivi de façon partielle et avec retard l'évolution constatée sur les prix du brut en 1986.

Dans le secteur du raffinage et de la distribution, si les résultats comptables de la filiale américaine se sont dégradés, ceux des autres filiales sont en net redressement. L'amélioration a toutefois été insuffisante dans le cas de CRD TOTAL FRANCE, dont l'exploitation a été encore très déficitaire.

Les investissements bruts, qui ont atteint 8,7 milliards de francs contre 9,6 milliards de francs en 1986, ont porté principalement sur le secteur de l'exploration-production. Des désinvestissements importants ont eu lieu, en particulier la cession de la filiale italienne de raffinage-distribution, qui s'est traduite dans les comptes consolidés par une plus-value de l'ordre de 1 milliard de francs.

Plusieurs événements marquants ont eu lieu à la fin de l'année 1987 et dans les premiers mois de 1988 :

– mise en exploitation du gisement d'Alwyn en mer du Nord,

– prise de contrôle d'une société aurifère canadienne, *GETTY RESOURCES*,

– offre publique d'achat portant sur les actions et les bons de souscription détenus par les actionnaires minoritaires de CRD TOTAL FRANCE,

– acquisitions de CSX OIL AND GAS aux Etats-Unis.

Ces éléments n'auront d'incidence sur les comptes du Groupe qu'à partir de l'exercice 1988.



SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

SMC

Le conseil d'administration, réuni au siège social de la société à Marseille, le 23 mars 1988, sous la présidence de M. Jean-Paul Escande, président-directeur général, a approuvé les résultats de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'assemblée générale devant se tenir le 11 mai 1988.

Le bilan totalise 21,351 milliards de francs, contre 18,921 milliards de francs en 1986, soit une progression de 12,84 %.

Au 31 décembre, les ressources totales s'élevaient à 11,5 milliards de francs (+ 9,21 %), les réemplois augmentant de leur côté de 11,34 %, avec un total de 7,56 milliards de francs.

Le produit net bancaire (1,22 milliard de francs) atteint un niveau presque équivalent à celui de l'exercice précédent (-0,4 %). Son évolution reflète à la fois la baisse des marges commerciales sous l'effet de la concurrence, et un moindre niveau des profits de trésorerie, en raison des perturbations des marchés. Toutefois, il marque, par rapport à 1985, une progression de 8,7 %, une évolution à comparer à l'inflation sur la même période : + 5,3 %. Il est à noter que les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées au cours de l'exercice : leur progression a été limitée à 1,9 %, contre 4,6 % lors de l'exercice précédent. La part des commissions représente maintenant 26,4 % du produit net bancaire, contre 19,2 % en 1986.

Au 31 décembre, les OPCVM gérés atteignent un encours de 5,1 milliards de francs, soit une progression de 34 % sur un an, malgré la baisse des cours.

Au niveau des comptes sociaux, le bénéfice net ressort à 23,25 millions de francs contre 21,06 pour 1986.

Ce bénéfice s'entend après une forte augmentation des dotations aux comptes d'amortissements (49 millions de francs contre 37 millions de francs en 1986) et le maintien à un niveau élevé des dotations aux comptes de provisions d'exploitation (58,7 millions de francs contre 52,8 millions de francs en 1986). Les portefeuilles de valeurs mobilières de la Société marseillaise de crédit ont été provisionnés selon les règles comptables en vigueur, et il n'a pas été fait appel aux possibilités offertes par l'instruction n° 87-06 de la commission bancaire.

Le bénéfice net consolidé du groupe (part du groupe) s'élève à 31,3 millions de francs, contre 30,2 millions de francs en 1986.

L'activité des filiales du groupe a été satisfaisante. Générale de placement-banque a poursuivi le développement de son activité traditionnelle (gestion des OPCVM du groupe SMC et interventions sur les marchés) et a étendu son action dans de nouveaux domaines, notamment dans celui de l'ingénierie financière. Son bénéfice net s'élève à 10,08 millions de francs, contre 10,10 en 1986.

Les activités des sociétés SOFICIM (crédits immobiliers) et CESO (crédit à la consommation) sont restées centrées sur leur vocation, et ces filiales se sont préparées à profiter au mieux de l'amélioration de leurs marchés respectifs.

Les premiers résultats de Massilia-Bail (crédit-bail mobilier), dont l'activité a débuté au cours du premier trimestre de l'année 1987, sont très prometteurs.

La Société marseillaise de crédit entend poursuivre sa politique commerciale grâce à la croissance de ses activités traditionnelles, enrichies par de nouveaux produits. En 1988, elle accentuera son activité dans le domaine de l'immobilier et développera son action à l'étranger.

L'Europe constituera, pour la Société marseillaise de crédit, dès 1988 un des grands axes stratégiques dont la mise en œuvre commencera par l'installation à Madrid, d'un bureau de représentation.

ERRATUM

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

« COGIFI »

Dans l'« Avis financier » COGIFI paru dans les éditions du *Monde* du 22 avril 1988, daté 23 – Il fallait lire au 3e paragraphe :

« Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 13 juin 1988, de distribuer un dividende de 24 F par action, contre 23 F l'année précédente. »

DAFSA

DAFSA : *résultat courant de 9,7 millions de francs en 1987*

Le conseil d'administration de DAFSA *s'est réuni le 22 avril 1988, sous la présidence de M. Jean-Pierre Souviron,* pour approuver les résultats de l'exercice 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 266 millions de francs, en hausse de 11 % à structure comparable. Le redressement de la société *a été poursuivi, et le résultat courant consolidé a atteint 9,7 millions de francs en 1987, alors qu'il avait été négatif en 1986.*

Après prise en compte des produits et charges exceptionnels, le *bénéfice net consolidé* est légèrement positif.

Les charges exceptionnelles incluent 4,5 millions de francs d'amortissement des fonds de commerce, conformément à la décision *prise par le conseil en septembre 1987.*

L'année 1987 a été une année importante pour DAFSA qui s'est *dotée,* avec l'entrée dans son capital de CERUS *comme actionnaire* principal, des moyens financiers nécessaires à son développement. La société a également commencé la définition d'une stratégie de *recentrage et de renforcement* de ses positions dans le secteur de l'information financière.

Dans le cadre de cette stratégie, DAFSA *a engagé des négociations* pour la vente des activités Kompass ; ces négociations devraient aboutir dans un avenir proche.

DUC LAMOTHE LEDRU & Cie

Société anonyme au capital de 5 500 000 F
Siège social : 21, rue François-Ier, 75008 Paris
RCS : Paris B 552 051 302

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués le vendredi 20 mai 1988, à 11 heures, au siège social de la société, 21, rue François-Ier, 75008 Paris, en assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration ;

2) Modification de la dénomination sociale et de l'article 2 des statuts ;

3) Modification de l'objet social et de l'article 3 des statuts.

4) Augmentation du capital social de 5 500 000 F à 7 500 000 F par création de 16 000 actions nouvelles au prix de 380 F l'une (valeur nominale de 125 F, prime d'émission de 255 F) à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société ;

5) Autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois sur ses seules délibérations pour le porter au montant maximum de 12 500 000 F et de modifier les statuts en conséquence ;

6) Ratification du transfert du siège social et modification de l'article 4 des statuts ;

7) Ratification de la nomination de trois administrateurs;

8) Nomination de deux nouveaux administrateurs ;

9) Pouvoir pour formalités.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou voter par correspondance ou encore s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Pour pouvoir participer ou se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits en compte, cinq jours avant la date fixée pour cette assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront, en respectant le même délai, justifier de leur qualité d'actionnaire en déposant à la BIMP, 22, rue Pasquier, 75008 Paris, ou à la Banque Dreyfus, 6, rue Rabelais, 75008 Paris, ou encore au siège social, un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leur compte et constatant l'indisponibilité jusqu'à la date de l'assemblée des actions inscrites en compte.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social et au guichet de la BIMP et de la Banque Dreyfus.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance pourra demander, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, un formulaire auprès de la société ou des établissements visés ci-dessus. Conformément à la loi, les demandes de formulaires déposées ou reçues au siège social ou auprès des établissements ci-dessus désignés après le 6 mai 1988 ne seront pas satisfaites.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

BOIRON

RÉSULTATS 1987

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE EN 1987

Le conseil d'administration de Boiron, réuni le 19 avril 1988 sous la présidence de Christian Boiron, a arrêté les comptes de la société mère et approuvé les comptes du groupe de l'exercice 1987.

Boiron a *conforté,* au cours de l'exercice écoulé, sa position de leader de l'homéopathie.

• BOIRON (société mère)

– Le chiffre d'affaires s'élève à 479,6 millions contre 440,6 millions en 1986, soit une progression de 8,8 %.

En termes de volume, la progression a été de 2,8 %.

Cette performance est à comparer à une baisse de l'ordre de 3 % en volume des ventes globales de médicaments en France, et à une hausse de 1 % également en volume du marché du médicament homéopathique.

– Le résultat courant avant impôt ressort à 54,6 millions contre 33,4 millions en 1986 (+ 63,4 %).

– *Le résultat net s'établit à 21,1 millions contre 10,8 millions en 1986.*

– 38,5 millions d'investissements ont été réalisés dont 24,4 millions consacrés à l'entrée à hauteur de 23,2 % dans le capital des Laboratoires homéopathiques de France (L.H.F.).

• GROUPE BOIRON

– Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 10,3 % à 515,5 millions de francs.

– Le résultat courant avant impôt consolidé s'établit à 57,8 millions contre 38,3 millions en 1986 (+ 50,9 %).

– *Le résultat net consolidé passe de 11,6 millions en 1986 à 23,3 millions en 1987.*

– La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 48,5 millions, en progression de 27,3 % par rapport à 1986.

– Les filiales étrangères ont réalisé de bonnes performances :

	Chiffre d'affaires (millions de francs)	Résultat net (millions de francs)
– Boiron SRL (*Italie*)	30 + 38,2 %	2,5 + 38,8 %
– Boiron Inc (USA)	11,8 (1) + 9,2 %	1,7 (2) (perte en 1986)
– Boiron Sociedad Iberica de Homeopatia (Espagne)	4,1 + 36,6 %	(0,6) (perte en 1986)

(1) + 25,9 % à taux de change constant.
(2) *Dont 0,89 million de produits exceptionnels.*

• *L'exercice 1987 aura été marqué :*

– Par la volonté de Boiron d'améliorer l'information sur l'homéopathie. C'est à ce titre qu'a été lancée, à l'automne 1987, une première campagne de communication visant à faire connaître cette thérapeutique au plus grand nombre de Français.

– Par le rapprochement avec les Laboratoires homéopathiques de France (L.H.F.) dont Boiron détient, depuis janvier 1988, 51 % du capital. Cette opération a permis la constitution d'un groupe de taille suffisante pour développer l'homéopathie dans les systèmes de santé et faire face aux enjeux internationaux.

• *Lors de l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le 8 juin, le conseil proposera de fixer le dividende net à 5,50 F par action (soit 8,25 F avec l'avoir fiscal), en hausse de 77,4 % par action (compte tenu de l'évolution du nombre d'actions émises).*

VALEURS DE FRANCE



Société d'investissement à capital fixe
régie par l'ordonnance n° 45-2710 du 2 novembre 1945
Société anonyme au capital de 123 758 400 F
Siège social : 9, rue d'Argenson, Paris 8e
RCS Paris B 329 571 079

Les actionnaires de la Sicaf VALEURS DE FRANCE sont informés que l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 29 février 1988 se tiendra le mercredi 8 juin 1988 à 17 heures au 21, rue de La Boétie, à Paris 8e, dans une salle mise à leur disposition par la Banque régionale d'escompte et de dépôts BRED.

A l'issue de cette assemblée se tiendra une assemblée générale extraordinaire en vue de modifier les statuts pour les mettre en harmonisation avec les lois du 17 juin 1987 et du 5 janvier 1988.

Les ordres du jour et les projets de résolutions de ces assemblées seront publiés au BALO du 2 mai 1988.

COMPAGNIE LEBON

Le conseil d'administration de la Compagnie Lebon s'est réuni le 22 avril 1988 sous la présidence de Roger Paluel-Marmont et a approuvé les comptes consolidés de la compagnie.

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 1987 à 997 MF contre 890 MF au 31 décembre 1986.

Le résultat consolidé est en nette progression (+ 25 %), puisqu'il s'élève à 103 721 000 F contre 82 767 000 F pour l'exercice précédent.

Ces comptes sont tenus à la disposition du public au siège social de la société, 26, rue Murillo à Paris (8e).

Conformément à l'avis paru au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 18 avril 1988, l'assemblée générale ordinaire se réunira le 1er juin à 14 h 30 à Paris (9e), 26, rue de Londres.

Compagnie Financière Alcatel

Réuni le 26 avril 1988 sous la présidence de M. Pierre Suard, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de la Compagnie pour l'exercice 1987. Les comptes consolidés de l'exercice 1987 font apparaître un **bénéfice net de 493 millions de francs, dont 491 millions de francs pour la part revenant à la Compagnie.** En 1986, après déduction des plus-values liées aux apports qui avaient été réalisés par la Compagnie, le résultat net s'était établi à 340 millions de francs. Sur ces bases, le résultat net par action passe de 129,3 francs en 1986 à 156,6 francs en 1987, soit une progression de 21 %.

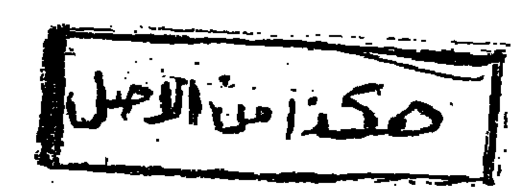
BÉNÉFICE CONSOLIDÉ : 493 MILLIONS DE FRANCS

Le résultat net de la Compagnie s'établit à 222 millions de francs. A hauteur de 180 millions de francs, ce résultat correspond aux opérations courantes qui ont principalement enregistré l'acompte reçu d'Alcatel NV au titre de son dividende pour 1987. Il est rappelé qu'en 1986 le résultat net de la Compagnie, qui prenait en compte d'importantes plus-values liées aux apports réalisés au cours de cet exercice, s'élevait à 1 007 millions de francs.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 22 juin 1988, de fixer **la rémunération totale par action à 112,50 francs, soit 75 francs à titre de dividende et 37,50 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor Public (avoir fiscal).** Cette rémunération s'appliquerait aux 3 135 386 actions composant le capital social au 31 décembre 1987, après les conversions d'obligations intervenues au cours de l'exercice écoulé. La distribution totale aux actionnaires s'établirait ainsi à 235 millions de francs contre 197 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'Assemblée générale ordinaire sera aussi appelée à ratifier la cooptation comme Administrateur de M. André Wettstein en remplacement de M. Alain Gomez, qui a démissionné. Il lui sera également proposé de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Frinault Fiduciaire et celui de Commissaire aux comptes suppléant de M. Michel Angot.





Économie

REPÈRES

Automobile

Bonne tenue de Peugeot en Europe

Les ventes d'automobiles françaises en Europe (dix-sept pays) affichent pour le premier trimestre 1988 une croissance (+ 12 % par rapport aux trois premiers mois de 1987) supérieure à celle du marché (+ 9 %).

Au cours de cette *période, l'italien* Fiat a occupé la première place avec 15,8 % du marché devant le groupe allemand Volkswagen (13,7 %), le français Peugeot SA consolidant sa troisième place avec 12,8 % du marché. Globalement, les ventes de voi*tures françaises ont représenté* 23,3 % du total contre 22,7 % un an plus tôt. Les ventes de *PSA se sont* accrues de 16,6 % contre 8,2 % pour Renault, sixième groupe européen, au cours de la *période* qui revient à une part de 10,5 % contre 10,6 % *un an plus tôt.*

Banque mondiale

Le capital porté à 171 milliards de dollars

Le président de la Banque mondiale, Barber Conable, a annoncé le mercredi 27 avril, que l'augmenta*tion de capital de la BIRD entrait* dans les faits, le cap des 75 % de voix nécessaires ayant été dépassé par l'approbation de l'Arabie saoudite qui représente 3,29 %. Le capital de la banque est ainsi porté à 171 milliards de dollars contre 74,8 *milliards et permettra à l'insti*tution d'accroître ses prêts de 10 % sur les cinq à six ans à venir.

Consommation des ménages

Hausse de 0,7 % en mars aux États-Unis

Les revenus individuels des Américains ont progressé de 0,8 % en rythme annuel, en mars. Cette progression est la plus forte des trois derniers mois et explique la poussée de la consommation durant cette période. Le département du commerce souligne que cette remontée des revenus recouvre essentiellement *le paiement aux employés de l'indus*trie automobile de leur participation *aux bénéfices et l'augmentation* des versements au titre de la sécurité *sociale. En dehors de ces deux phé*nomènes exceptionnels, les revenus *des ménages n'auraient augmenté* que de 0,2 %. L'amélioration de *mars a malgré tout poussé les Améri*cains à continuer à acheter. Leur consommation s'est accrue de 0,7 % ce qui écarte l'hypothèse d'une chute de la consommation pour 1988 selon les analystes.

Réserves de changes

Quasi-stabilité en mars pour la France

Les réserves de change de la France s'élevaient fin mars à 392,4 milliards de francs contre 392,1 milliards de francs fin février, soit une augmentation de 304 mil*lions de francs. Par rapport à mars* 1987, les réserves de change ont diminué de 18,1 milliards de francs.

● **PRÉCISION : Cartier et Piaget.** — Dans *le Monde* du 28 avril, une formulation imprécise a rendu incompréhensible le début du dernier paragraphe de l'article consacré au rapprochement de ces deux sociétés. *« Ce mariage, écrivions-nous, représente ainsi un moyen original d'assurer une nouvelle croissance mise en défaut par des assises financières trop légères. »* Ce commentaire se *rapportait, bien évidemment,* à la société Piaget et non pas à Cartier, doté, grâce à ses profits, de moyens financiers importants.

SOCIAL

Après six semaines de conflit

La grève stagne à la SNECMA

Les grèves continuent dans les trois établissements de la SNECMA (Gennevilliers, Villaroche et Corbeil), où elles durent depuis six semaines. Mais le nom*bre de salariés qui cessent* complètement le travail reste limité à Villaroche *(Seine-et-Marne)* et à Corbeil (Essonne), en dépit des efforts des comités de grève, la CGT pour sa part donnant la préférence à des débrayages de durée *plus limitée,* qui peuvent toucher davantage de salariés.

Mais l'entrée et la sortie des *pièces et des moteurs restent blo*quées, notamment à Villaroche. Les piquets de grève se sont renforcés, les grévistes ayant craint que certaines activités ne soient *transférées* à l'extérieur, ou que de nouvelles tentatives de faire *entrer ou sortir des camions ne* se produisent, comme ce fut le cas le mercredi 20 avril à Gennevilliers.

La direction de la SNECMA a engagé une procédure de référé devant le tribunal de Melun pour obtenir la levée des piquets de grève de Villaroche et le rétablissement de la *liberté de circulation.* Le tribunal doit rendre son jugement le vendredi 29 avril à midi. Le même jour doit s'achever la mission du médiateur nommé par *le tribunal* de Nanterre.

Mercredi 27 avril, *trois cents* salariés de la SNECMA, à l'appel des comités de grève, se sont rendus à nouveau à l'usine Citroën d'Aulnay (Seine-Saint-Denis) comme le mercredi précédent. Cette fois, ils ont pénétré dans les *ateliers en utilisant le passage* des transports lourds, et, selon la direction, en cisaillant les grillages.

Bloqués par plusieurs centaines de cadres (agents de maîtrise et membres du *service* d'ordre) et par l'intervention de soixante-dix policiers qui se sont interposés sans incident, les manifestants ont formé un cortège pour sortir de l'usine avant de tenir un sit-in sur *le parking jusqu'à l'arrivée des* équipes de l'après-midi.

Cette action faisait partie des initiatives des comités de grève pour «élargir» leur mouvement à *d'autres entreprises.* Elle a été *« condamnée »* par le syndicat *CGT* d'Aulnay, qui l'a *qualifiée* de *« provocation ».* En revanche, le jeudi 28 avril, les salariés de Villaroche étaient appelés à se rendre à l'usine de Gennevilliers, la CGT pour sa part organisant un défilé dans la ville.

Syndicats et comités de grève se préoccupent de donner une issue au mouvement. Les grévistes de Villaroche, dès la semaine dernière, avaient souligné qu'ils *demandaient une augmentation* uniforme et que le montant de cette augmentation et *le taux* de remboursement des heures de grève faisaient l'objet des négociations. La fédération de la métallurgie FO (présente à Corbeil), qui *reproche à la fois* aux comités de grève, à la CGT et à la CFDT, d'une part, et à la direction, d'autre part, leur *« entêtement »,* a affirmé que la direction est revenue sur ses propositions, prévoyant, notamment, un « rappel » *de 0,4 % sur 1987,* une prime uniforme de 1 500 F et 1,3 % d'augmentations individuelles.

G. H.

Des grèves ont perturbé l'activité économique en Martinique

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

L'activité en Martinique a été perturbée mercredi 27 avril dans plusieurs secteurs (ports, EDF, bâtiment, personnels civils de la défense, contrôleurs du ciel, commerce, sapeurs-pompiers, hôpitaux, éducation nationale) à la suite d'un mot d'ordre de grève générale lancé par les centrales syndicales CGTM et CFDTM ainsi que par la section défense nationale de FO, que la fédération FO ne soutenait pas.

Il s'agissait d'abord de soutenir les syndicats de la défense nationale, de la météorologie et de l'aviation civile, en grève depuis le 7 avril pour l'octroi à tous leurs personnels de l'indemnité de vie chère (40 % du traitement de base) versée au reste de la *fonction* publique dans les DOM depuis 1956. Les grévistes entendaient aussi protester contre *« la répression brutale et systématique des conflits sociaux »* appliquée *selon eux* par le préfet, M. Jean Jouandet, depuis son affectation en Martinique début décembre *1987.* Les slogans *« anti-Jouandet »* dominaient début décembre 1987. Les slogans « anti-Jouandet » dominaient largement lors de la manifestation pacifique *qui a parcouru* les rues de Fort-de-France dans la matinée.

B. M.

EN BREF

● **Marseille : les ACMP (570 salariés) déposent leur bilan.** — Les Ateliers et chantiers de Marseille-Provence (ACMP), qui emploient 570 salariés, ont déposé leur bilan le mercredi 27 avril. Cette société avait accumulé, au cours des trois dernières *années, des pertes financières qui* s'élèveraient à environ 60 millions de *francs. Un plan de restructuration pré*voyant de supprimer quatre-vingt-neuf emplois avait été élaboré par la direction, mais celle-ci avait dû faire face à des grèves déclenchées successivement le 30 mars et le 20 avril dans les secteurs industrie et réparation navale. — *(Corr. rég.)*

● **Jouets : Joustra dépose son bilan.** — L'entreprise de jouets Joustra vient de déposer son *bilan.* Joustra avait des difficultés de trésorerie dues à d'importants investissements.

C'est la société holding Rinaldi, *installée à Colmar, qui s'est por*tée candidate au rachat de l'affaire. Joustra, installé à Strasbourg, compte cent quatre-vingt-sept salariés. La restructuration devrait se solder par 108 licenciements.

ÉTRANGER

Mesures anti-inflationnistes en Suède

Les entreprises devront déposer 15 % de leurs bénéfices auprès d'un fonds peu rémunéré

Freiner la consommation et une tendance à la *surchauffe tout* en préparant les élections générales de l'automne, tel est le double objectif du collectif budgétaire présenté au Parlement suédois par le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt. Préoccupé par le dérapage des *salaires,* de l'ordre de 6 % en 1987, le gouvernement a annoncé un relèvement des taxes sur le tabac et le pétrole qui rapportera environ 600 millions de couronnes (1) à l'État et il entend obtenir des syndicats une modération des *salaires.* Pour calmer les revendications syndicales, il annonce par contre un dispositif permettant de geler 15 % des bénéfices des entreprises *auprès d'un fonds spécial* de la Banque centrale.

Ces dépôts, bloqués jusqu'en juillet 1990, seront *assortis* d'un taux d'intérêt modeste dont le montant n'a pas été dévoilé mais qui, selon les analystes, pourraient être de 4 points à 7 points inférieur aux taux du marché. Les industriels, déjà alarmés par *la décision gouvernementale* d'imposer une taxe sur les transactions boursières, ne cachent pas leur inquiétude bien que les pouvoirs publics, par le passé, aient *déjà eu recours au système de gel* d'une part des bénéfices. Le but de M. Feldt est d'abaisser le taux d'inflation, actuellement de 5,7 % en rythme annuel, en asséchant les liquidités. Il estime à 10 milliards de couronnes leur réduction par la seule obligation de dépôt de 15 % des bénéfices.

(1) Une couronne suédoise vaut 0,96 F.

Économie

ÉTRANGER

Première étape : la sous-traitance de Boeing et d'Airbus

Les ambitions coréennes dans l'aéronautique

SÉOUL
de notre envoyé spécial

C'est le nouveau pari de la Corée du Sud pour la prochaine décennie : se tailler une place sur le marché de l'aéronautique. Au milieu des années 70, rares étaient ceux qui croyaient en l'industrie automobile coréenne alors naissante. Pourtant, ils avaient vu juste. Cette fois, toujours fortement épaulés par l'Etat, les milieux d'affaires coréens misent sur une industrie « porteuse » par ses retombées dans le domaine de l'électronique et des nouveaux matériaux, mais qui sera aussi le symbole de l'entrée de leur pays dans la communauté des nations industrialisées.

Un important contrat (dont le montant pourrait atteindre 250 millions de dollars) est actuellement en cours de négociation entre le groupe Daewoo et British Aerospace pour la fourniture d'une dizaine d'éléments de voilure destinés aux Airbus A 330 et A 340. Daewoo, qui a déjà passé un accord d'assemblage avec British Aerospace (pour un autre appareil qu'Airbus) est en compétition avec quatre autres constructeurs, dont Korean Air. Les Français ont également des projets avec les Coréens pour Airbus. Le très gros effort consenti par les constructeurs et leur percée sur le marché international, en tant que partenaire secondaire, témoignent d'une volonté affirmée de faire décoller l'industrie aéronautique.

A échéance de cinq ou dix ans, l'objectif des Coréens est la fabrication d'avions entiers. Mais ils ne sont pas encore au stade de la conception d'appareils : *« A court et moyen terme, nous entendons développer notre production de pièces détachées et l'assemblage sur place »*, nous dit M. Chi Kyong Kun, l'un des directeurs de Daewoo Heavy Industries.

L'industrie aéronautique coréenne, qui a fait ses débuts en 1976 lorsque Korean Air commença à assembler des fuselages d'hélicoptères pour McDonnell Douglas, puis à sous-traiter pour Boeing certains éléments de voiture, a récemment profité de la concurrence accrue entre les constructeurs, essentiellement américains. En 1987, les exportations coréennes se sont élevées à 63 millions de dollars. Elles devraient atteindre 82 millions cette année puis 100 millions de dollars en 1989. La croissance annuelle prévue des exportations au cours des cinq prochaines années est de l'ordre de 40 %. La majorité des contrats de sous-traitance ont été passés ces deux dernières années.

Principal client : l'armée

Trois groupes se sont lancés dans l'aéronautique : Daewoo, Korean Air et Samsung, qui ont investi plus de 250 millions de dollars dans ce secteur. Entré sur ce marché en 1979 avec la fourniture de pièces de moteurs destinées aux avions chasseurs F 5 et aux turbines F 100 montées sur certains modèles de F 16 (en sous-traitance pour Pratt & Whitney), Samsung Aerospace Industrie est sans doute le plus en avance dans le secteur. Il négocie actuellement la coproduction d'un futur avion de combat (baptisé F X) avec McDonnell Douglas ou General Dynamics. Une opération pour laquelle il a été désigné premier contractant du côté coréen par le gouvernement. Samsung a en cours de négociation des contrats pour un montant de 300 millions de dollars.

Pour sa part, Daewoo a passé un accord d'un montant de 8,6 millions de dollars avec General Dynamics pour la fourniture de pièces de fuselage et de cockpit pour les chasseurs F 16. Korean Air entretient, en outre, des liens avec Boeing pour la fourniture d'éléments de voilures des 747 (contrat de 36 millions de dollars). La compagnie aérienne a également un contrat avec McDonnell Douglas pour la production de pièces de fuselage (70 millions de dollars).

Le programme F X, estime M. Chi, de Daewoo, marquera le véritable essor de l'industrie aéronautique coréenne : *« Notre principal client pour le lancement de l'industrie aéronautique sera l'armée. »* Les exigences défensives de la Corée du Sud assurent certes à l'industrie aéronautique nationale de solides débouchés (des commandes se chiffrant à 300 millions de dollars par an). Il lui reste à ne pas tomber dans le piège où se débattent les Japonais, qui fabriquent des appareils militaires mais à des coûts prohibitifs pour le marché civil.

Avec leurs partenaires américains, les Coréens ont adopté une stratégie dont ils ne démordent pas : les accords de compensation (achat d'avions finis à Boeing et ses confrères mais avec une participation à la production, voire à l'assemblage, en contrepartie). *« Sinon, on a peu de chances d'obtenir des transferts de technologie »*, commente M. Chi. En quête de technologies, les Coréens cherchent à établir des liens avec les Européens. Ils entretiennent de bons rapports avec Airbus, dont ils furent le premier client en Asie, ainsi qu'avec l'Aérospatiale. Le programme de renouvellement du parc d'hélicoptères de transport de l'armée de terre pourrait constituer une occasion pour l'Aérospatiale, en liaison avec Korean Air avec qui elle entretient des relations de longue date, mais il est peu vraisemblable que les Américains laissent un tel contrat leur échapper.

L'aéronautique est assurément une industrie plus complexe que la production d'automobiles (même les Japonais ont des difficultés à démarrer la fabrication de gros avions). Dans l'immédiat, les Coréens visent le marché militaire local et celui des petits appareils privés. Mais l'aéronautique n'en demeure pas moins un secteur où, d'ici peu, il semble qu'il faudra aussi compter avec eux.

PHILIPPE PONS.

Le procès de « Queen Leona », à New York

Comment un milliardaire a perdu sa réputation à cause d'une poignée de dollars

NEW-YORK
de notre correspondant

« Non coupable ». L'expression résonne comme un défi sous les voûtes fatiguées du tribunal fédéral de Manhattan. *« Serait-ce Marie Stuart devant Elisabeth ? »*, demande, perfide, un chroniqueur. La remarque est moins gratuite qu'il n'y paraît.

Le parquet de la ville de New-York vient d'inculper Mme Leona Rosenthal Helmsley, « the Queen Leona », celle que toute l'Amérique reconnaît grâce au visage retouché et endiamanté — le sien — qui orne les publicités pour la chaîne d'hôtels Helmsley (vingt-six unités de grand luxe). *« Nos demeures sont les seules où la reine veille personnellement sur votre confort »*, proclament ces quadrichromies exaspérantes que même les New-Yorkais trouvent *« un peu too much »*.

Un cas modèle

Inculpé avec la reine, le « roi malgré lui », le digne Harry Helmsley, richissime promoteur immobilier, marié depuis seize ans à *« celle qui a rebâti sa vie »*. Jetant des regards réellement tendres sur sa femme, il trouvait, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, manifestement inconvenant de devoir apposer, à la demande du juge et devant une meute de reporters, son doigt encré au bas d'une feuille d'identification portant les deux photos réglementaires, face et profil.

Les 47 chefs d'accusation fédéraux et plusieurs dizaines d'autres relevant de l'Etat de New York pèsent lourdement sur sa réputation d'entrepreneur génial et, chose rare à New York, intègre. D'autant plus lourdement qu'ils sont dus à l'avarice désormais légendaire de la couturière de Brooklyn devenue « reine » et — circonstance atténuante ? — à l'amour qui l'a rendu « distrait ».

Eternellement bronzés, les époux Helmsley étaient venus au tribunal directement de l'aéroport, interrompant leurs vacances aux Bermudes, où ils possèdent une immense propriété dotée d'une piste d'atterrissage pour leur jet privé. Ce qui avait commencé comme une banale affaire d'évasion fiscale, révélée en décembre 1986 par le *New York Post*, est devenu un cas modèle pour un pays où la pompeuse inculpation de faux en écritures et usage de faux se réduit à un seul mot, « the greed », d'usage quotidien.

Possédant un empire évalué à 30 milliards de francs, vingt et unième dans le classement des hommes les plus riches du magazine *Fortune*, le plus aisé des New-Yorkais (il possède un intérêt majoritaire dans le célèbre Empire State Building), M. Helmsley est ainsi accusé d'avoir, en trois ans, « économisé » vingt-deux pauvres millions en faisant facturer des travaux de rénovation de sa résidence principale, un *château Tudor* de vingt-huit pièces entouré d'un parc de 3 hectares à Greenwich, dans le Connecticut (évalué à 85 millions de francs), sur les comptes d'exploitation de ses nombreux immeubles de bureaux.

Parmi les cas de faux cités par le tribunal, une livraison de 60 mètres carrés de marbre de Carrare pour la piste de danse de Greenwich est devenue *« remplacement du dallage du hall d'entrée du Helmsley building »*, l'un des joyaux de la couronne de Leona sur la Park Avenue.

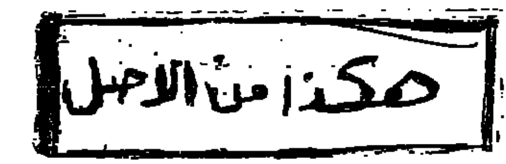
Vingt-deux « uniformes » en satin blanc

Celle-ci a acheté vingt-deux robes en satin blanc, facturées à l'hôtel Helmsley-Palace, sous la rubrique *« remplacement d'uniformes des portiers »* et faisait livrer, par un bijoutier complaisant de la Cinquième Avenue, des emballages vides à Greenwich, afin de pouvoir appliquer sur les bracelets qu'elle achetait une TVA de 5 % — celle du Connecticut — au lieu des 8 % en vigueur dans l'Etat de New-York. Quant aux frais de livraison, ils étaient comptabilisés comme *« taxis de nuit »* des employés.

« Les époux Helmsley sont profondément attachés à la ville de New-York (on s'en doutait), *où ils ont créé des milliers d'emplois et payé 250 millions de dollars* (1,4 milliard de francs) *d'impôt sur le revenu pendant les cinq dernières années »*, claironne, indigné, leur avocat, qui rappelle également qu'ils ont versé, pendant la même période, 33 millions de dollars à des œuvres de charité. Comment ose-t-on les accuser de *« délits aussi mesquins »* ?

Mesquin, décidément !

CHARLES LESCAUT.



هكذا من الاصل

Marchés financiers

La CISI se recentre sur les logiciels scientifiques et techniques

Lourdement déficitaire en 1983 et 1984, convalescente les deux années suivantes, la Compagnie internationale de services informatiques (CISI) est retombée dans le rouge en 1987. Mais les pertes sont modérées (20 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1 180 millions). Elles tiennent pour beaucoup à une provision de 34 millions de francs qui traduit un changement de méthodes comptables et ne devrait plus peser sur les bilans futurs. L'année 1988 devrait voir le retour d'une faible marge bénéficiaire, estimée à 30 millions de francs. Telle est l'analyse qu'a présentée, mercredi 27 avril, le PDG de la CISI, M. Alain Vidart. En poste depuis un an, M. Vidart était simultanément directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, actionnaire majoritaire de la CISI (dont Cap Gemini Sogefi a pris 36 % en juin dernier). Il vient d'abandonner ces fonctions et se consacrera à plein temps à la CISI. Avec le directeur général, M. Guy Canevet, il a engagé diverses transformations qui ont conduit à la vente au groupe CEA de deux filiales, CISI Pétrole service, victime de la crise pétrolière, et Cisigraph, qui réalisait des logiciels de CAO. Le CEA reprend aussi la propriété et la responsabilité du parc de gros ordinateurs qu'il utilise, dont la CISI ne sera plus que gestionnaire – ce qui fera baisser de 130 millions de francs le chiffre d'affaires. Ainsi allégée de ses principales activités de traitement informatique à façon, la CISI va se recentrer sur les « *prestations intellectuelles* », principalement la conception et l'adaptation de logiciel scientifiques *et techniques*

M. A.

Les Britanniques possèdent 9 % de Norsolor (CdF-Chimie)

La privatisation partielle de Norsolor, principale filiale du groupe d'Etat CdF-Chimie, est réussie. Lancée le 21 avril, l'émission d'actions nouvelles pour 533 millions de francs, soit 25 % du capital, a été placée en vingt-quatre heures. Figurent désormais parmi les actionnaires de Norsolor : PFA (Préservatrice Foncière Assurances), les AGF, le groupe des Populaires d'assurances, James Capel, Unifrance (filiale du Crédit agricole), Charterhouse, la Mutualité agricole, la Financière Indosuez, la Banque Demachy, ainsi que le groupe industriel belge Beaulieu, associé à CdF-Chimie sur la plate-forme de Dunkerque.

Les investisseurs étrangers, c'est-à-dire les firmes britanniques James Capel et Charterhouse, ont à eux seuls ramassé le tiers du « papier », possédant 9 % du capital. CdF-Chimie se réserve cependant le droit, d'ici au 31 décembre 1990, de réduire la participation extérieure au capital de Norsolor de 25 % à 20 % en usant des bons de souscription d'actions.

● **SNCF et Crédit agricole créent un tour-opérateur.** – La SNCF et le Crédit agricole viennent de conclure un accord portant sur la création d'une filiale commune, un tour-opérateur de dimension européenne. Cet accord a été ratifié par Frantour (filiale de la SNCF, de la BNP et de la Société générale) et Voyage-Conseil, filiale à 100 % de la Caisse nationale du Crédit agricole.



NEW-YORK, 27 avril ↑

Nouvelle et légère avance

Pour la cinquième séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street. Mais le mouvement, déjà ralenti la veille, a encore perdu de son ampleur. Ce qui n'a pas empêché le marché, à l'occasion d'un sursaut, de progresser d'une vingtaine de points. A la clôture, il ne restait presque plus rien de cette avance, et l'indice des industrielles s'établissait à 2 047,91 (+ 3,15 points). Le bilan de la journée est resté positif. Sur 1 957 valeurs traitées, 765 ont monté, 697 ont baissé et 495 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels ne savaient trop que penser de l'attitude du marché. Cependant, le sentiment n'était pas mauvais. « *Les liquidités sont abondantes*, entendait-on, *et tous ceux qui voulaient vendre ont eu la possibilité de la faire.* » Et quelqu'un d'ajouter : « *Des centres d'intérêt paraissent se créer du côté de la construction automobile et des pétroles.* » Beaucoup s'inquiétaient du relatif manque d'affaires. Déjà maigres les jours précédents, les volumes de transactions ont encore minci, avec 133,81 millions de titres échangés, contre 152,3 millions.

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 27 avril
Alcoa	45 3/4	46 7/8
Allegis (ex-UAL)	79 3/4	79 1/8
A.T.T.	26 3/4	26 1/2
Boeing	46 7/8	47 1/8
Chase Manhattan Bank	24 3/4	25 1/8
Du Pont de Nemours	84 1/2	86 3/8
Eastman Kodak	41 1/4	41
Exxon	44 3/4	44 7/8
Ford	46 3/4	47 1/4
General Electric	40 3/4	40 5/8
General Motors	76 5/8	76 3/4
Goodyear	65 3/8	64 1/2
I.B.M.	114 1/8	113 7/8
I.T.T.	46 5/8	46 5/8
Mobil Oil	47 7/8	47 5/8
Pfizer	57 1/8	56 5/8
Schlumberger	38	38 3/4
Texaco	48 5/8	48
Union Carbide	22 7/8	23 5/8
U.S.X.	32 3/4	31 7/8
Westinghouse	52 5/8	53 1/8
Xerox Corp.	54 1/4	54 1/8

PARIS, 27 avril =

Pause

« *Dépêchez-vous, le Midi baisse* », déclarait un banquier à un de ses collègues qui s'apprêtait à gravir les marches du palais Brongniart. La journée de mercredi aura été en fait marquée par ce que certains appellent déjà peut-être prématurément l'épilogue de la bataille autour de la Compagnie du Midi. Ce groupe d'assurances, en annonçant son rapprochement avec son concurrent AXA, a surpris les boursiers, qui tablaient tous sur la prise de contrôle du Midi par l'italien Generali. L'action du groupe français s'est alors effondrée, perdant plus de 6 % durant la séance... Le titre demeurait très entouré. Des investisseurs tentaient de se désengager de cette valeur, qui ne semble plus opéable. Toutefois, durant l'après-midi, l'effervescence reprenait autour du Midi avec des achats en provenance de l'étranger. Elle a brisé la relative monotonie de la séance. Après la folle hausse de mardi (+ 2,56 %), la Bourse soufflait un peu, allant jusqu'à marquer une certaine pause. L'indicateur instantané, après avoir débuté sur une avance de 0,21 %, terminait sur un score de + 0,39 %. Les rumeurs en provenance d'Italie laissant entendre la possibilité d'un accord entre Suez et CERUS sur la Société générale de Belgique a entraîné un recul de la compagnie financière de la rue d'Astorg et un regain d'intérêt autour du holding français de Carlo De Benedetti.

CERUS figurait parmi les plus fortes hausses de la journée aux côtés de Fives-Lille, dont les comptes sont redevenus bénéficiaires, de DMC et de Drouot Assurances. A l'inverse des valeurs jugées opéables jusqu'à peu comme SAT et Olida perdaient plus de 7 %.

Les modalités de l'OPA de Shell Petroleum sur sa filiale Shell française étaient présentés, le prix retenu étant de 135 F.

Après la filiale ORSAN de Lafarge, la Sanofi a indiqué qu'elle possédait 7,11 % du grainetier Clause, une filiale de la Compagnie du Midi... Paribas a déclaré posséder par l'intermédiaire de deux de ses filiales un contrat optionnel d'achat portant sur 6,13 % du capital Cegid. En cas d'exercice de son droit, le groupe Paribas possédera 8,70 % de cette société de services informatiques lyonnaise.

Sur le MATIF, le contrat de juin gagnait 0,19 % à 102,30.

LONDRES, 27 avril ↑

Stimulée par les OPA

A l'image de la veille, la séance du mercredi 27 avril s'est déroulée dans une ambiance active stimulée par les rumeurs d'OPA. L'indice FT a fluctué à la hausse avant de voir ses gains réduits en fin de journée, terminant sur un gain de 17,6 points, à 1 448,9 (+ 1,23 %). Au lendemain de l'annonce de l'OPA de Nestlé sur Rowntree, les investisseurs s'intéressaient à une autre valeur opéable, Cadbury Schweppes. Ce titre a gagné plus de 12 % sous l'effet d'achats importants dans la perspective d'un renforcement de la participation de l'actionnaire principal General Cinema. Ce groupe américain, qui possède déjà 18 % du capital du groupe agro-alimentaire, devrait porter sa participation à 25 % et même en prendre le contrôle. Certains évoquaient dans ce cas qu'il garderait l'activité boisson et qu'il céderait la confiserie à Jacobs Suchard. Cette firme suisse, tout comme Nestlé, s'intéresse à Rowntree. Après l'annonce de résultats supérieurs aux prévisions, le groupe de produits chimiques Foseco-Minsep progressait de même que le producteur de diamant De Beers, qui prévoit d'augmenter le prix de ses diamants bruts. Toutefois, de nombreux opérateurs demeuraient dans l'expectative avant l'annonce, vendredi 29 avril, des chiffres du commerce extérieur de mars.

TOKYO, 28 avril ↑

Au plus haut

La baisse aura été de courte durée. Dès jeudi, la hausse a repris sur le marché de Tokyo. Le mouvement n'a pas arrêté de s'accentuer au cours de la journée. De 175,01 points en fin de matinée, l'avance de l'indice Nikkei était de 242,15 points à la clôture, qui s'établissait à 27 434,12. Les investisseurs japonais ont, semble-t-il, été encouragés par le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, qui éloigne la menace de surchauffe, donc d'une hausse des taux d'intérêt. La tenue satisfaisante de Wall Street a joué aussi.

Les valeurs fortement capitalisées sont revenues sous les feux de l'actualité, telles que les aciéries et les chantiers navals. Fermeté de l'alimentation, des pulpes à papier, des imprimeries et des maisons de commerce. Baisse des immobilières.

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Akai	621	628
Bridgestone	1 450	1 460
Canon	1 270	1 290
Fuji Bank	3 380	3 370
Honda Motors	1 810	1 820
Matsushita Electric	2 780	2 790
Mitsubishi Heavy	712	716
Sony Corp.	5 520	5 530
Toyota Motors	2 420	2 440

FAITS ET RÉSULTATS

● **Semacap n'a pas peur de Cap Gemini Sogeti.** – « *Cap Gemini Sogeti ne prendra pas le contrôle de Semacap, car celui lui est impossible* » : les responsables de Semacap s'affichent sereins devant les achats de titres opérés ces derniers jours par la première société de services informatiques française, Cap Gemini Sogeti (*le Monde* du 24 avril). Pour eux, le capital de la nouvelle société à naître après la fusion du français Sema-Metra et du britannique Cap Group PLC est bien verrouillé, et Paribas, son principal actionnaire, « *est le garant de son indépendance* ». Selon leurs estimations, le capital de Semacap se ventilait ainsi le 22 avril : 37,40 % pour le groupe Paribas, 5,86 % et 4,13 % pour les deux fonds de retraite britanniques CIN et Scottish Amicable Nominees, 3,84 % pour Tractebel, 4,90 % pour la société de services informatiques hollandaise Volmac, 2,70 % pour Schneider, 11,27 % pour Cap Gemini Sogeti et 29,90 % dans le public.

« *Cap Gemini Sogeti n'aura pas de représentant au conseil d'administration de Semacap, ni aucune influence sur le management* », a précisé le président de Sema-Metra, M. Pierre Bonelli.

● **Les actionnaires approuvent l'augmentation de capital de la Barclays.** – Les actionnaires de la banque Barclays ont accepté, mercredi 27 avril, toutes les résolutions autorisant la direction de l'établissement à procéder à une augmentation de capital de 921 millions de livres (10 milliards de francs). Cette opération est la plus importante jamais réalisée en Grande-Bretagne (*le Monde* du 9 avril).

● **Hausse du bénéfice de la SPEP, holding du groupe Schneider.** – La holding du groupe Schneider SPEP a enregistré, en 1987, un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 107 millions de francs, en hausse de 41,2 % par rapport à celui de 1986. D'autre part, la SPEP a confirmé que l'absorption de sa filiale Jeumont Industrie se fera sur la parité d'une action SPEP pour trois actions Jeumont Industrie. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le 30 juin, afin qu'elle approuve cette opération. Actuellement, la SPEP détient 50,3 % de Jeumont Industrie, qui contrôle Schneider SA, la holding industrielle du groupe.

● **Banque Arjil : un bénéfice de 6,1 millions de francs.** – Créée en avril 1987, la banque Arjil a dégagé au cours de son premier exercice (huit mois et demi) un bénéfice net de 6,1 millions de francs. Présentant ce premier exercice, M. Christian Giacomotto, le président du directoire, a indiqué que la banque, qui emploie actuellement une quarantaine de personnes, disposait, à la fin de 1987, d'actifs pour un montant de près de 7 milliards de francs (dont 5,2 milliards en hors bilan). Banque d'affaires, Arjil est notamment intervenue comme conseil dans l'OPA de Vincent Bolloré sur Rhin-Rhône. Elle assure ensuite la gestion de la Compagnie industrielle et financière de Presbourg (une société de portefeuille au capital de 750 millions de francs) : environ 150 millions ont été investis dans huit sociétés au cours de l'année écoulée. Intervenant sur les marchés de capitaux, la banque gère, enfin, à travers dix-sept sociétés et fonds d'investissement, un montant global de capitaux qui s'élevait, à la fin de 1987, à 2,5 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P. S.A.	282 10	280 80 d	IM2	135 20	140
Amault & Associés	480	400	Int. Metal Service	183	187
Asystel	290	295	La Commande Electr.	197	197
B.A.C.	440	440	Le gd livre du mois	221	227
B. Demachy & Assoc.	399	390	Loca Investissement	270	274
B.I.C.M.	620	620	Locamic	146 50	148 50
B.I.P.	425	428	Marin Immobilier	297	....
Boiron	270	275	Metallurg. Minière	103 90	104
Bolloré Technologies	700	700	Métrologie Internat.	310	315
Buitoni	740	....	Métroservice	133	138 50
Câbles de Lyon	1190	1190	[illegible]	414	430
Calberson	630	636	Molex	221 20	221 50
Canal Plus	472	480	[illegible]	470	465
Cardif	1138	1139	Olivetti-Logabax	186	157
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	250	248	[illegible]	314 50	316
C.A.T.C.	127 50	127 60	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	....
C.D.M.E.	760	767	Razel	831	830
C. Equip. Elect.	291	278 50 o	St-Gobain Emballage	1151	1164
C.E.G.I.D.	530	535	St-Honoré Matignon	155	154
C.E.G.E.P.	180	180	S.C.G.P.M.	140	....
C.E.P.-Communication	1150	1125	[illegible]	291	296
C.G.I. Informatique	590	590	Sema-Metra	650	640
Ciments d'Origny	463	460	S.E.P.	1161	1161
C.N.I.M.	302 60	302	S.E.P.R.	1095	....
Concept	280	283	Sligos	1400	1389
Conforama	540	550	S.M.T. Goupil	203	205
Creeks	340	347	[illegible]	700	705
Dafsa	139 20	133 60	Sopra	285	286
Dauphin	3400	3435	TF 1	188	188
Decaux	987	990	Unilog	112 50	114
Deville	621	621	Union Financ. de Fr.	446 50	449
[illegible]	840	845	Valeurs de France	307 50	311
Editions Belfond	127 40	....			
Elysées Investiss.	20 70	20 80			
Finacor	420	436 80 d			
[illegible]	557	560			
Guy Degrenne	894	895			
I.C.C.	230	235			
IDIA	171 60	170			
I.G.F.	117	120			

Marché des options négociables le 27 avril 1988

Nombre de contrats : 7 402

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	48	66	23	–
CGE	280	3,50	8,50	–	–
Elf-Aquitaine	280	14	22	8,70	–
Lafarge-Coppée	1 100	95	125	35	60
Michelin	180	19	25,60	8,50	15
Midi	1 300	490	500	15	45
Paribas	320	36,30	–	12	21
Peugeot	1 100	109	150	35	68
Saint-Gobain	400	25	–	7,50	–
Thomson-CSF	152	26	–	3,10	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 avril 1988
Nombre de contrats : 28 749

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,20	101,45	100,90
Précédent	102,10	101,25	100,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,41	2,56	0,18	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↓

Les marchés des changes internationaux ne se sont pas départis de leur calme le jeudi 28 avril. Ce qui n'a pas empêché le dollar de fléchir, pour coter notamment 5,6825 F (contre 5,6980 F la veille). Les déclarations de M. Heller, un des gouverneurs du Fed, sur les difficultés que le billet vert va rencontrer pour se maintenir ont fait mauvaise impression.

FRANCFORT	27 avril	28 avril
Dollar (en DM)	1,6789	1,6730
TOKYO	**27 avril**	**28 avril**
Dollar (en yens)	124,95	124,82

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (28 avril) .... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (27 avril) ... 6 7/8-6 15/16 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 avril	27 avril
Valeurs françaises	109,7	
Valeurs étrangères	107,9	

Cie des agents de change
(Base 100 ; 31 déc. 1981)

Indice général	307,9	312

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	26 avril	27 avril
Industrielles	2 044,76	2 047,91

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	26 avril	27 avril
Industrielles	1 431,3	1 448,9
Mines d'or	207,1	209,4
Fonds d'Etat	89,99	

TOKYO

	27 avril	28 avril
Nikkei Dow Jones	27 191,97	27 434,12
Indice général	2 178,51	2 188,32

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6760	5,6820	+ 27	+ 42	+ 65	+ 90	+ 168	+ 246
$ can.	4,6200	4,6250	– 61	– 38	– 94	– 59	– 271	– 185
Yen (100)	4,5450	4,5520	+ 142	+ 169	+ 305	+ 341	+ 878	+ 964
DM	3,3930	3,3960	+ 120	+ 139	+ 251	+ 276	+ 743	+ 813
Florin	3,0250	3,0300	+ 92	+ 103	+ 192	+ 208	+ 577	+ 628
F.B. (100)	16,2250	16,2350	+ 193	+ 317	+ 440	+ 629	+ 1 413	+ 1 880
FS	4,0960	4,1020	+ 195	+ 215	+ 396	+ 424	+ 1 154	+ 1 240
L. (1 000)	4,5600	4,5700	– 97	– 67	– 210	– 165	– 638	– 541
£	10,6550	10,6650	– 52	– 1	– 83	– 2	– 300	– 185

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 7/8	7	7	7 1/8	7 5/16	7 7/16
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/8	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 5/8
Florin	3 7/8	4 1/8	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 1/2	2	1 7/8	2	2 1/16	2 3/16	2 1/4	2 3/8
L. (1 000)	7 1/2	8 1/2	9 1/2	9 1/2	9 7/8	10 1/4	10 1/2	10 7/8
£	7 1/4	7 1/2	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 9/16	8 11/16
F. franç.	7 3/8	7 7/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 27 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	C.N.E. 3%	3845	3850	3850	+ 0 13
1050	B.N.P. T.P.	1062	1048	1065	+ 0 29
1080	C.C.F. T.P.	1080	1080	1080	– 1 85
1063	Créd. Lyon. T.P.	1063	1060	1060	– 0 28
1246	Renault T.P.	1240	1240	1240	....
1480	Rhône-Poul. T.P.	1487	1490	1490	+ 0 20
1238	St-Gobain T.P.	1239	1240	1239	....
1200	Thomson T.P.	1200	1200	1200	....
370	Accor	419 90	423 50	410 10	– 2 33
475	Air Liquide	490	491	489	– 0 20
1830	Alcatel ★	1863	1812	1850	– 0 70
1140	Als. Superm.	1220	1210	1210	– 0 82
225	A.L.S.P.I.	235	238 90	237 50	+ 1 06
265	Alsthom ★	275 50	276	277	+ 0 54
2020	Arjom. Prioux ★	2080	2085	2075	– 0 24
635	Avions-Bry	538	532	530	– 1 49
736	Aux. Entrepr. ★	831	817	834	+ 0 36
780	Av. Dassault ★	782	786	799	+ 2 17
300	BAFP	309	310	310	+ 0 32
270	Bail-Equipem. ★	270 10	270	268	– 0 78
835	Bail Investiss.	837	837	831	– 0 72
250	B.N.P. C.I.	246	245	250	+ 1 63
380	Cie Bancaire ★	411	405	407 50	– 0 85
285	Bazar H.-V.	320	321 10	320	....
380	Béghin-Say ★	406	402	396	– 2 46
705	Berger (Mé)	732	728	728	– 0 55
680	Bic ★	618	596	622	+ 0 65
1010	B.I.S.	1089	1054	1078	– 1 01
1980	Bongrain S.A.	1992	2005	2000	+ 0 40
780	Bouygues ★	806	808	798	– 0 99
71	B.P. France ★	70 60	72	78 30	+ 10 91
4040	B.S.N. ★	4161	4180	4175	+ 0 58
1800	Cap Gem. S. ★	1850	1855	1867	+ 0 92
1290	Carnaud	1330	1338	1340	+ 0 75
2170	Carrefour ★	2300	2320	2265	– 1 52
115	Casino	126 90	127 60	130 30	+ 2 68
102	Casino A.D.P.	105 90	103	104 50	– 1 32
855	C.C.M.C.	980	980	980	....
605	Cetelem	660	652	656	– 0 61
480	Cerus	457	488	490	+ 7 22
1130	C.F.A.O. ★	1185	1200	1214	+ 2 45
240	C.G.E.	240 60	242 10	242	+ 0 62
810	C.G.I.P. ★	865	880	880	+ 1 73
805	Chargeurs S.A. ★	895	920	896	+ 0 11
865	Ciments franç. ★	950	950	942	– 0 84
380	Club Méditerr. ★	392	390	402	+ 2 55
161	Coflexip ★	160	158 20	161 50	+ 0 94
280	Colimeg	290	288	289	– 0 34
1770	Coles	1752	1750	1774	+ 1 26
181	Compt. Entrepr.	195	198 90	203	+ 4 10
605	Compt. Mod. ★	635	640	630	– 0 79
880	Créd. Foncier ★	870	851	866	– 0 46
365	Crédit F. Imm. ★	385	400	381	– 1 04
108	C.C.F.	111	112 20	112 30	+ 1 17
505	Créd. Lyon. (CI)	490	500	500	+ 2 04

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 27/4

Étrangères

Hors-cote

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 661	5 688	5 500	5 800
ECU	7 049	7 045	....	....
Allemagne (100 DM)	339 690	339 280	329	348
Belgique (100 F)	16 240	16 221	15 660	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	302 830	302 450	293	313
Danemark (100 krd)	88 270	88 180	85	92
Norvège (100 k)	91 980	92 300	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 675	10 660	10 300	11 500
Grèce (100 drachmes)	4 235	4 229	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 588	4 584	4 300	4 800
Suisse (100 f.)	410 620	408 450	397 500	420
Suède (100 krs)	96 610	96 750	93	99
Autriche (100 sch)	48 330	48 255	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 148	5 140	4 800	5 400
Portugal (100 esc.)	4 150	4 150	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 615	4 638	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 585	4 550	4 410	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	81500	81600
Or fin (en lingot)	81600	81700
Pièce française (20 fr)	508	508
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	526	626
Pièce latine (20 fr)	470	474
Souverain	585	587
Pièce de 20 dollars	2905	2910
Pièce de 10 dollars	1455	1455
Pièce de 5 dollars	806 25	.....
Pièce de 50 pesos	3110	3110
Pièce de 10 florins	492	488
Or Londres	449 25	449 10
Or Zurich	447 50	450
Or Hongkong	448 25	448 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الاصل

Le Monde

Les troubles en Nouvelle-Calédonie

Guérilla à Canala

CANALA
de notre envoyé spécial

C'est la guerre des nerfs à Canala. Le coup de feu peut claquer au détour d'un virage, d'un refuge à flanc de côteau, de n'importe où. Les francs-tireurs du FLNKS sont tapis dans la brousse et les gendarmes le savent, le doigt sur la détente. « *Une planque* », hurle un sous-officier en désignant, loin de l'autre côté de la rivière, une tache sombre qui pourrait être une baraque en bois. La colonne s'immobilise net et les fusils d'assaut (Famas) pointent la cahute suspecte.

Le front perlé de sueur, la peau rosie par le soleil austral, ces gendarmes tout juste débarqués dans la fournaise calédonienne ont pour mission de dégager la voie et renforcer la brigade de gendarmerie de Canala qui, ce dernier week-end, avait des airs de forteresse assiégée. Mitrailleuse en batterie, la patrouille progresse par à-coups, butant régulièrement sur des troncs d'arbres abattus en travers de la chaussée.

Les militants FLNKS de Méréméné se sont égaillés comme une volée de moineaux à l'approche du convoi. La tribu est vide : du linge sèche sous un auvent, les cases et les baraques sont ouvertes à tout vent. Soudain un vieux Canaque surgit d'un champ de bananiers, poussant une brouette de fagots de bois. Effervescence dans la patrouille. Véhiculerait-il un arsenal ? La fouille ne donne rien. Mais l'homme est pressé de questions : « *Qui êtes-vous ? Où allez-vous ?* » La brigade est alertée par radio. Avant de le laisser partir, dernière interrogation inquiète : « *Où sont les gens de la tribu ?* » Le vieux paysan sourit poliment, bredouille une réponse inaudible puis enfonce sa brouette dans les taillis.

Ainsi, l'accès est maintenant libre. Juchée au sommet d'un mamelon, la brigade de Canala surplombe le village. Fini l'angoisse des premiers jours. L'arrivée des renforts a redonné à tous un moral de fer. La cour bourdonne d'un va-et-vient de camions Simca et de véhicules blindés (VBRG). Des hommes, torse nu, s'activent dans tous les coins, chargent et déchargent du matériel. L'air est voilé par des fumées d'échappement et des nuages de poussière. « *A qui est la R 5 ?* », s'égosille un gradé accourant ventre à terre. « *A moi !* », répond un journaliste. « *Ah ! bon*, enchaîne le sous-officier soulagé, *on nous a souligné la présence d'une R 5 piégée...* »

Depuis deux jours les gendarmes vivent dans une nouvelle psychose : le piège à l'explosif. Au cours d'une de leurs opérations, ils ont découvert que certains barrages d'abattis étaient piégés. Sous les feuillages sont dissimulés des tuyaux de fonte bourrés d'explosifs de mine et reliés à un détonateur électrique. Parfois des déflagrations sourdes brisent le silence de la commune. Ce sont les gendarmes qui tirent sur les troncs d'arbres abattus, provoquant ainsi des explosions. Et voilà qu'aujourd'hui ce serait au tour des voitures d'être minées.

« Ils sont très bien organisés »

Un officier, « ancien » des troubles de 1984-1985, diagnostique : « *Ils sont passés à un autre stade. Ils tuent pour tuer et ils sont très bien organisés, avec une répartition des rôles entre équipes. Nous avons d'ailleurs découvert des documents très intéressants qui seront versés au dossier judiciaire* ». Catégorique, il conclut : « *Tout cela ne correspond pas à la structure mélanésienne. Ils sont certainement conseillés par des éléments métropolitains ou étrangers.* »

Traditionnelle thèse du « complot extérieur ». L'officier sait-il que beaucoup de militants FLNKS de Canala sont des ouvriers de la mine de nickel de Kouaoua, donc familiers des explosifs et que leur période de service militaire dans les troupes françaises a probablement été très instructive ?

Requinquée, la brigade l'était assurément jeudi. Les Canaques ne paradent plus avec leurs cagoules et la route est libérée. Pour combien de temps ? Sur le retour un barrage nargue à nouveau la circulation. Des hommes d'une compagnie d'infanterie de marine (RIMA) qui bivouaquent à la sortie du village s'affairent à le démanteler. Désabusé, un soldat grommelle : « *On revenait juste de la brigade où on était allés s'approvisionner. En plus ils ont pris le temps d'inscrire « Kanaky » sur l'écorce...* »

FRÉDÉRIC BOBIN.

Sur le vif

Chasses d'eau

Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y a trois, quatre ans, c'était un de mes premiers billets, je vous ai parlé des toilettes dans les cafés. Sujet de gêne, de perplexité – faut-il consommer ou pas ? – et d'exaspérations quotidiennes. Sujet traité avec la pudeur, l'élégance, la discrétion et la légèreté qui me caractérisent ! Non, blague à part, avant d'y toucher j'avais pris grand soin de passer le clavier de ma machine à écrire à la javel pour vous torcher un article bien propre et tout. Résultat, vous m'avez engueulée comme des fous en m'accusant de souiller les colonnes vénérables de cet auguste canard.

Beaucoup de piécettes sont tombées depuis dans les soucoupes de dames pipi ronchonnardes et acariâtres. Alors, je vais me risquer à nouveau dans ces sous-sols nauséabonds qui viennent de faire l'objet, à Pékin, d'un reportage télévisé patronné par le ministre du tourisme chinois. Là-bas, dans les grands restaurants, le petit endroit, glasnost ou pas, c'est plutôt glauque. L'équipe a refait surface en se bouchant le nez, le cœur levé, les yeux rougis et les pantalons retroussés.

De ce côté-là, ici, ça va mieux, c'est un peu moins dégueu qu'autrefois. Les chiottes à la turque, les morceaux de nappe en papier graisseux accrochés à une ficelle et les sièges déglingués ont tendance à reculer devant l'invasion des portes-tirelires. Pour se soulager, faut d'abord se délester de sa monnaie.

Moi, je veux bien, mais c'est absolument contraire au règlement. Si, si, je vous jure ! Plusieurs lecteurs me l'avaient signalé à l'époque. Rien ne vous oblige à commander un blanc sec ou à laisser un pourboire sur le zinc avant de vous engouffrer dans l'escalier. Pas la peine non plus de prendre l'air affairé et distrait de qui cherche quelqu'un de connaissance au hasard des banquettes au fond de la salle à droite. Dans les lieux publics, les lieux d'aisance sont gratuits. Le tiroir-caisse n'est pas actionné par la chasse d'eau.

CLAUDE SARRAUTE.

Les armateurs britanniques veulent briser la grève des marins du port de Douvres

LONDRES
de notre correspondant

La grève des marins du port de Douvres, qui dure depuis plus de trois mois, s'est brusquement durcie le mercredi 27 avril. Le Syndicat des marins a déclenché des actions de solidarité dans d'autres ports britanniques tandis que la compagnie P. and O., qui assure une partie du trafic trans-Manche, s'efforce de remettre en service deux de ses navires.

Un Airbus spécialement affrété par P. and O. a amené, mercredi à Rotterdam, deux cent quarante-sept marins « briseurs de grève ». Ceux-ci pourraient ainsi faire appareiller dès jeudi, au départ de Rotterdam, deux ferries immobilisés, le *Pride-of-Kent* et le *Pride-of-Bruges*. L'arrivée de ces navires à Douvres risque de donner lieu à des violences, mais la compagnie P. and O. est décidée à sortir de l'impasse.

L'autre compagnie britannique, touchée par la grève, Sealinks, a, de son côté, assigné en justice le Syndicat des marins et demande la saisie du compte bancaire du Syndicat si celui-ci continue d'empêcher les non grévistes de reprendre le travail.

Le Syndicat des marins semble se préparer à l'affrontement. Une délégation du syndicat s'est rendue mercredi à Calais, où elle a été reçue par les responsables locaux de la CGT et de la CFDT. Elle y a reçu l'assurance que les marins et les dockers français refuseraient de travailler avec des équipages britanniques « briseurs de grève ».

Cette attitude des marins français de Calais aurait convaincu la compagnie P. and O. de tenter de faire reprendre d'abord le trafic entre Douvres et Seebruges, en Belgique. Les deux navires « briseurs de grève » pourraient arriver à Douvres, de Rotterdam, dans la nuit du jeudi 28 à vendredi 29 avril, au moment où les piquets de grève sont nécessairement moins fournis. La compagnie s'efforcerait alors de faire monter à bord, sous la protection de la police, deux équipages de non grévistes. Les navires appareilleraient aussitôt pour Seebruges.

Ce conflit se situe évidemment dans la perspective de l'ouverture du tunnel sous la Manche. Les compagnies maritimes se préparent à cette concurrence en tentant de réduire leurs coûts de fonctionnement. Elles ont donc décidé la suppression de quatre cents emplois. Le Syndicat des marins estime, de son côté, que la sécurité doit passer avant tout et invoquent l'argument de la catastrophe de Seebruges.

Le conflit touche désormais au cœur même du pouvoir syndical dans une profession dont les effectifs n'ont cessé de se réduire au fil des ans. Il s'agit pour les compagnies, d'infliger une défaite définitive au Syndicat des marins, comparable à celle du Syndicat des mineurs ou de celui des typographes ces dernières années.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Incidents à Jussieu après un meeting des étudiants juifs.** – Des incidents ont éclaté, le mercredi 27 avril, sur le campus de Jussieu (Paris-VI et Paris-VII). Au moment où se terminait dans le calme une réunion organisée par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) dans le cadre des Journées universitaires France-Israël, un groupe d'individus masqués et armés de matraques a fait irruption à l'autre bout du campus dans les locaux de l'UNEF-SE (Solidarité étudiante, proche des communistes), de l'Union des étudiants communistes et de l'Union des étudiants marocains.

Au cri de « *OLP assassin !* », ce commando a saccagé le bâtiment, et, au cours de la bagarre, un étudiant a été légèrement blessé. Les dégâts matériels assez importants ont conduit le président de Paris-VI, M. Michel Garnier, à porter plainte.

Pour l'UNEF-SE, il ne fait guère de doute qu'il s'agit d'une tentative d'intimidation de groupes sionistes durs. De son côté, l'UEJF indique n'avoir aucune responsabilité dans cette agression.

Les expertises balistiques sur le meurtre du général Delfosse

Une arme de trop

LYON
de notre bureau régional

Le dossier sur la branche lyonnaise d'Action directe que M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, espérait mener à son terme ces jours-ci, risque d'être différé de quelques semaines. Un incident tout à fait exceptionnel intervenu dans le cadre des expertises judiciaires est à l'origine de ce contretemps. Les enquêteurs, qui n'en espéraient pas tant, se trouvent, en effet, aujourd'hui en présence de deux armes « *formellement identifiées* » comme étant... celle utilisée, le 27 mars 1984, pour tuer le général de gendarmerie Guy Delfosse, lors d'un hold-up commis par le groupe dans une banque de Lyon.

Max Frérot, auteur présumé de ce meurtre – l'une de ses inculpations d'homicide volontaire concerne ce crime, – ayant été le seul à ouvrir le feu dans l'agence de la BNP de la rue Victor-Hugo, l'un des deux révolvers mis sous scellés est indéniablement de trop...

La première arme, un P 38 « spécial », avait été découverte dès le printemps dans une cache stéphanoise du groupe terroriste. Les analyses balistiques effectuées par le laboratoire de police de Lyon, comme la contre-expertise réalisée – par précaution, compte tenu de la sensibilité du dossier – par le laboratoire de Bordeaux aboutissaient à la même conclusion : ce revolver avait tiré les projectiles retrouvés dans le corps du général Delfosse.

Les pièces afférentes, versées au dossier, semblaient ne devoir en ressortir que lors du procès des vingt coinculpés d'Action directe, toujours prévu au cours de l'hiver 1988-89. Pourtant, voilà une quinzaine de jours, l'analyse d'un autre revolver, de type *Magnum 357* (du même calibre que le P 38) confiée au laboratoire de police de Lyon provoquait un petit coup de théâtre. Les experts concluaient en effet, sans l'ombre d'un doute, qu'il s'agissait là de l'arme meurtrière du général de gendarmerie.

Face à cet embarrassant doublon, le magistrat instructeur s'est vu contraint d'ordonner une nouvelle, et sans doute ultime, expertise balistique des deux revolvers.

ROBERT BELLERET.

Mort de l'historien Fred Kupferman

L'historien Fred Kupferman est mort le mercredi 27 avril, à l'hôpital Saint-Louis à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Spécialiste d'histoire contemporaine, notamment des relations franco-allemandes et de la société française, Fred Kupferman, professeur à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris, avait reçu en octobre 1987 l'un des prix les plus prestigieux en histoire, le troisième Grand Prix de l'histoire, pour sa monumentale biographie de *Laval, 1883-1945*. Fred Kupferman était également l'auteur de *le Procès de Vichy, les Premiers Beaux Jours 1944-1946, Au pays des Soviets : le voyage français en Russie 1917-1939*. Avec son épouse, Sigrid, il avait également publié un roman historique pour la jeunesse : *la Nuit des dragons*.

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1988 a été tiré à 550 037 exemplaires

EN BREF

● **Sondage BVA : M. Mitterrand en tête pour le second tour.** – M. François Mitterrand accroît son avance sur M. Jacques Chirac au second tour de la consultation présidentielle, selon le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 28 avril, dans *Paris-Match*. Le président de la République serait réélu avec 57 % des intentions de vote (au lieu de 55 % dans l'enquête expresse réalisée par BVA le soir du premier tour). En cas d'élections législatives anticipées, les formations de gauche sont, pour la première fois depuis mars 1984, majoritaires à l'Assemblée nationale, en recueillant 48 % des suffrages contre 46 % aux partis de la droite et de l'extrême droite. Ce sondage a été réalisé le 25 avril auprès d'un échantillon de mille deux cent quatre-vingt-dix-sept personnes.

● **Explosion en Guadeloupe.** – Un engin explosif de faible puissance a occasionné des dégâts matériels légers dans une station-service de la banlieue de Pointe-à-Pitre, le mardi 26 avril vers 23 heures, apprend-on mercredi à Pointe-à-Pitre de source proche des milieux judiciaires. Dans la nuit du 19 au 20 avril, deux engins explosifs avaient été déposés dans deux magasins d'ameublement tenus par des membres influents de la communauté israélite de Guadeloupe. Ces attentats n'ont toujours pas été revendiqués. – *(Corresp.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 avril

Fermeté

Les valeurs françaises ont fait preuve de fermeté lors des échanges de la matinée à l'image des performances réalisées par les actions à New-York et à Tokyo. L'indicateur instantané progressait de 0,8 % en séance. Parmi les plus fortes hausses figuraient Bouygues (+ 6,5 %), BP France (+ 6 %) ainsi que de nombreux titres ayant atteint leur plus haut niveau de l'année : Compagnie du Midi, Jean Lefebvre, Sanofi et Sodexho. En baisse, on notait Maisons Phénix (- 6,3 %), SAT (- 5,5 %), Fives Lille (- 3,5 %) et Locafrance (- 2,5 %).

A B C D E F G

